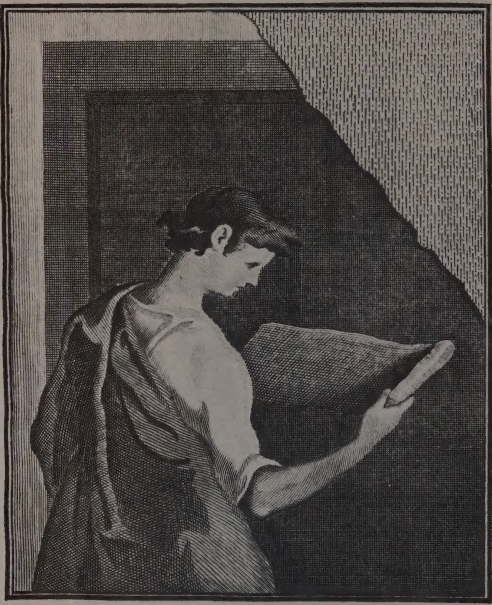

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Octobre 1740.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1740.

[illegible]

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	11.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1740.

PARALLELE DU CŒUR, de l'Esprit, & du Bon Sens. A Paris, chez Nyon fils, Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Occasion, petit in-8°. *p.* 156. *sans la Préface* 1740.

CE petit Ouvrage est une suite *des Pensées diverses sur l'Homme* dont nous rendîmes compte le mois dernier, & il part de la même main. Dans le précédent M. Pecquet a établi no-

tre excellence par notre origine ; ici il entreprend de la prouver par la façon, dont nous pouvons uſer de nos propriétés eſſentielles ; il s'y propoſe d'indiquer par des maximes & des obſervations générales, » quand & comment l'Homme doit » ſuivre la voye du ſentiment, ou » raiſonner, en préſentant aux yeux » des Lecteurs une eſpéce de mi- » roir, dans lequel chacun peut ſe » chercher. »

Notre Auteur a bien compris que pour faire un parallele exact du cœur, de l'eſprit, & du bon ſens, il faut commencer par diſtinguer & définir l'action des deux facultés, qui exiſtent en nous & que pour les bien définir, il faut examiner leurs effets, & les différens objets, ſur quoi elles s'exercent enſemble ou ſéparément. " Si on con- » ſidére l'Homme, dit-il, dans ſes » deux ſubſtances réunies, il paroît » un compoſé propre à embraſſer » par le ſentiment & par le raiſon- » nement.... tous les différens ob- » jets.... qui exiſtent dans la na-

» ture. Tant qu'il vit, il est susceptible de ces deux sortes d'actions » . . . . . cela est de l'essence de la » substance immatérielle : ainsi que » le feu ou la chaleur ne peuvent » exister sans un mouvement extérieur, ou concentré . . . . Or cette action ne peut être que dans » le sentiment & dans le raisonnement, mais le jugement ne la » dirige pas toujours. „ Il croit que si on ne peut pas dire, que le sentiment & le raisonnement, l'esprit & le cœur puissent toujours être indépendans, ils ne dépendent pas toujours nécessairement l'un de l'autre. » Qui sçait en effet, que ce qui intéressera, par exemple, l'honneur, » n'a pas besoin du ministére de » l'esprit pour se faire sentir ; que » de même, si j'ai un Problême à » résoudre . . . . . . le sentiment n'y » prend aucune part ? »

Il remarque ensuite que quand l'esprit & le cœur agissent ensemble sur un même objet, alors le sentiment & le raisonnement s'excitent l'un par l'autre, & produisent des agitations, qui, lorsqu'elles sont

vives & redoublées répandent le trouble dans toute la partie organisée ; des mouvemens passifs, qui s'opérent en nous avec tant de vivacité, qu'ils nous portent à des effets de vivacités, tumultueux & violens, qu'on appelle passions, & c'est dans ces situations forcées, que le secours du bon sens est nécessaire à l'Homme. Mais qu'est-ce que le bon sens ? Sa définition, dit M. Pecquet, n'est pas facile à donner, si ce n'est par ses contraires : cependant puisqu'il opére intérieurement en nous, il faut qu'il ait son origine & son existence dans le cœur, & dans l'esprit. « Ce qui n'empêche pas » qu'on ne puisse faire du bon sens » une troisiéme espéce distincte. » Or ce n'est pas dans le cœur, qu'il faut chercher son origine & son existence, une chose ne pouvant pas faire partie de ce qu'elle combat : ce ne peut donc être que l'esprit, qui soit le berceau du bon sens : on ne peut pourtant pas nier, ajoûte-t-il, qu'il ne contredise quelquefois l'esprit. Mais il naît de l'esprit même qu'il rectifie, & qui, à

la différence du cœur, porte pour ainſi dire, en lui-même ſon propre controlle.

De là, il conclut que quoiqu'il y ait des hommes capables d'opérer dès le premier moment par le bon ſens, cela eſt ſi rare, que pour établir une régle à-peu-près générale, & proportionnée à la faculté ordinaire des Hommes, il eſt plus convenable de définir le bon ſens, une ſeconde opération de l'eſprit, ou l'effet de la réfléxion. Cependant toute définition doit être invariable, or ſi le bon ſens, comme le reconnoît M. Pecquet, eſt quelquefois la premiére opération de l'eſprit, il n'eſt pas de l'eſſence du bon ſens d'en être la ſeconde opération; donc la définition n'eſt pas exacte. D'ailleurs qu'eſt-ce que le bon ſens ou le jugement, ſi ce n'eſt la juſteſſe de l'eſprit? Que cette juſteſſe de l'eſprit ſe trouve dans la premiére opération, ou que l'eſprit ait beſoin, pour y atteindre, d'une ſeconde opération, qu'on appelle réfléxion,

s'en suit-il que ces deux opérations n'appartiennent pas également, & immédiatement à l'esprit, & que la seconde soit le fruit d'une autre puissance, & d'une autre faculté ?

Notre Auteur supposant toujours cette distinction très-réelle, prétend que le sentiment ou le cœur, est pour le bon sens bien plus difficile à vaincre, que l'esprit ; car, dit-il, l'Homme s'aveugle par l'esprit, & se passionne par le cœur ; » or il n'y a nulle comparaison pour » la violence entre ces deux effets : » l'aveuglement dans l'esprit n'est » pas ordinairement inaccessible à » la lumiére, au lieu que la passion » étouffe tout raisonnement. » Si cela étoit exactement vrai, il n'y auroit pas lieu de s'en étonner, puisque la lumiére est dans l'esprit. Mais n'y a-t-il pas dans l'esprit même, & indépendamment du cœur, des préjugés, que tout le bon sens a autant de peine à corriger, qu'il en a à vaincre les plus fortes passions ; & n'arrive-t-il jamais que l'aveuglement de l'esprit étouffe auf-

si bien tout raisonnement, que la passion même ?

M. Pecquet propose ensuite cette question, lequel de l'esprit & du cœur est préférable pour chaque Homme en particulier, & pour les Hommes réciproquement entr'eux, c'est-à-dire, considérés dans l'ordre de la société ? Il répond qu'il n'est personne, à qui le respect humain permît de préférer l'esprit au cœur : mais qu'au fond on n'agit pas toujours conséquemment à cette préférence, dont il prouve la justice sur ce qu'on n'est point honnête homme par l'esprit, ni deshonoré pour n'en avoir point. Il dit, à propos de cela, de très-belles choses pour établir la prééminence du sentiment sur la pénétration, & les autres qualités brillantes de l'esprit.

Après avoir examiné ces deux facultés par la comparaison de leurs effets, il les considere par rapport aux objets, sur lesquels chacune d'elles, prise séparément, peut s'éxercer, & il en trouve cinq, qui sont du ressort du cœur : ce sont

l'honneur, la fortune, les devoirs de charité, ceux de la parenté, & ce qu'on peut nommer, dit-il, indéfiniment attachement. Il remarque fort bien que tous n'agissent pas également sur le cœur : par exemple, qu'absolument parlant on pourroit n'être pas fort sensible à ce qui touche la réputation, & être très-accessible aux mouvemens de la charité, à l'amitié, à ce qu'on doit à ses proches : mais qu'il y auroit pourtant bien plus à compter sur un cœur, en qui le sentiment d'honneur agiroit puissamment. Nous voudrions bien pouvoir le suivre dans tout ce qu'il dit en parcourant ces divers objets, pour voir avec quelle précision, il revendique tous les droits du cœur ; mais il faudroit le copier mot à mot.

Il prouve aussi fort bien qu'on ne doit point regarder comme un jeu d'esprit cette distinction entre les objets des deux puissances, & qu'il n'est rien de plus important à l'Homme pour sa conduite, que de connoître aussi distincte-

ment qu'il est possible, l'étenduë des droits que chacun exerce, ou doit exercer. En parlant de la fortune, après avoir observé que c'est un des points, sur lesquels malheureusement le sentiment n'est que trop vif, parce que c'est celui de tous les objets du cœur, qui est lié avec les vices les plus ordinaires à l'Homme, il ajoûte : " Cependant » l'Homme est en si grande contradiction avec lui-même, que » s'il y en a quelqu'un qui ne sente » pas bien vivement l'accroissement » de la fortune, c'est souvent la » faute de ses propres défauts, par» ce que l'avidité, qui porte ar» demment à la recherche d'un » bien, rend moins sensible au » succès : cela paroît d'abord con» tradictoire, mais cependant com» me l'Homme compare moins le » succès avec le désir, dont il a été » occupé, qu'avec la peine & le » tourment, qu'il a essuyez pour y » réussir, cette façon de considérer » la chose rend son sentiment moins » vif. »

En parlant de la peur, il ſe demande, ſi celle qu'on nomme communément poltronnerie, ne pourroit pas être miſe au nombre des objets du ſentiment? Mais c'eſt, dit-il, un ſentiment ſi peu défini dans ſon principe, & qui naît de tant de cauſes différentes qu'il m'a paru convenable d'en faire un article ſéparé. La diſtinction que l'on fait quelquefois de la poltronnerie du cœur & de celle de l'eſprit, & des deux eſpéces de courage, qui y répondent, ne lui paroît ni claire, ni exacte, hors certains cas particuliers, qui ne ſuffiſent pas pour établir une régle : il ne croit point que l'on naiſſe poltron, ni courageux, mais qu'on devient l'un ou l'autre par habitude ; & il eſt ſi vrai, ſelon lui, que la peur & le courage ſont moins un ſentiment de cœur, ou une opération de l'eſprit, qu'une impulſion de la machine, déterminée par l'habitude d'un côté ou d'un autre, que celui, qui dans un premier eſſai de péril, n'aura gagné ſur lui, que de ne pas

fuir, devient ſouvent brave par l'uſage de ſe trouver dans les occaſions dangereuſes. Il ne veut pas que la peur puiſſe être l'effet du raiſonnement, mais bien le courage, que la raiſon peut inſpirer, malgré la répugnance du cœur : ainſi il ne penſe point qu'on puiſſe dire, qu'un Homme dont l'eſprit ne ſe trouble pas dans les occaſions difficiles, ou qui eſt capable d'enfanter des projets hardis, ait du courage dans l'eſprit; mais il en aura dans le cœur, & en même-tems beaucoup d'eſprit; car il faut l'un & l'autre : " Un poltron ne ſera pas » ordinairement capable, même » avec beaucoup d'eſprit, de con» cevoir des choſes hardies & ha» zardeuſes. „ Mais ſi la répugnance d'un poltron vient du cœur, ſi pour enfanter des projets hardis, il faut avoir du courage, dans le cœur & beaucoup d'eſprit, comment peut-il être vrai, que la peur & le courage ſont moins un ſentiment du cœur, ou une opération de l'eſprit, qu'une impulſion de la ma-

chine déterminée par l'habitude?

Des différens objets du sentiment l'Auteur passe, à ceux de l'esprit, qu'il partage par les différentes époques du tems, sur lequel l'esprit s'exerce, le passé, le présent, & l'avenir. Il remarque qu'il est des gens, qui oublient plus ou moins aisément le bien ou le mal, & qui passent facilement de l'estime au mépris, & réciproquement, sans aucune raison.

Dans le premier cas, dit-il, ce seroit faussement qu'on voudroit s'en prendre à la mémoire; "comme elle n'agit qu'en second ordre, ce n'est point elle, qui est le principe de l'oubli; mais le sentiment..... La mémoire n'est point d'espéce à donner la mesure au sentiment; elle en reçoit l'ordre, pour ainsi dire, c'est une chose détestable d'oublier un bienfait, cet oubli est l'opprobre du cœur." N'y a-t-il pas ici un peu d'équivoque? L'oubli & le souvenir dans leur signification propre appartiennent à la mémoire, qui

est une puissance de notre ame, aussi distinguée, & plus même sans doute de l'esprit & du cœur, que le bon sens. L'oubli d'un bienfait, s'il est réel, suppose à la vérité que le bienfait n'a pas excité dans le cœur tout le sentiment qu'il devoit, mais cela est bien rare. Ce qu'on entend ordinairement par cet oubli; c'est l'ingratitude, & la mémoire n'y a aucune part, ni en premier ni en second. Est-il bien vrai aussi, que l'esprit puisse revendiquer, comme le prétend M. Pecquet, une partie des éloges, que mérite l'oubli de l'offense, parce que sans l'esprit on est rarement capable d'un si grand effort sur soi-même? Il nous sembleroit que ce qu'on appelle un homme d'esprit, n'a en cela aucun avantage sur quiconque sçait user de sa raison, consulter son cœur, & se conduire par les principes de sa Religion. Combien de personnes d'un esprit médiocre ont le cœur assez noble, ou assez Chrétien pour pardonner une injure?

Des opérations du cœur notre

Auteur vient à celles de l'esprit. » L'esprit, dit-il, est une faculté » de nous-mêmes dont la premiere » opération est de percevoir les idées » simples, qui se présentent à lui, & » de développer les idées compli- » quées, pour les comprendre, ou les » faire comprendre distinctement. » Cette premiere opération de l'es- » prit est suivie, ou accompagnée de » deux autres, dont l'une est pas- » sive, je veux dire la mémoire; & » la seconde active, qui est le » jugement, ou le bon sens. „ Il remarque fort bien que la premiere opération de l'esprit est dans une grande dépendance de l'organisation de la machine, & qu'il y auroit de l'injustice à vouloir faire trop de mérite, ou de demérite à celui, qui auroit à cet égard plus ou moins davantage, ce qui n'est cependant que trop ordinaire. M. Pecquet crie beaucoup contre cette injustice des Hommes: & ce qui montre, ajoûte-t-il, combien le bon sens est rare, c'est qu'on ne s'en corrige pas, & que ceux-mêmes, qui dans

le particulier conviennent qu'on a tort de penser ainsi, prennent le ton des autres, s'ils ne le donnent pas.

Ce qu'il dit ensuite sur ce que l'on peut ajoûter à la nature pour la perfectionner; sur les inconvéniens, qui arrivent, lorsqu'on pousse l'esprit à l'excès par la multiplication des objets, qu'on lui présente sans méthode : sur les deux espéces d'objets, qui sont de son ressort, les uns de pur amusement, les autres qui ont pour but une utilité réelle, ou présumée, est bien vrai, mais d'une vérité, qui n'est apperçûë que de ceux, qui ont bien réfléchi sur l'Homme, & qui ne se laissent point entraîner au torrent des préjugés & des opinions. Peut-être que les autres y trouveront un peu de mauvaise humeur; mais comment peut-on n'en point avoir, quand on regarde l'Homme de si près, & qu'on voudroit que tout se rapportât à l'utilité publique? D'ailleurs M. Pecquet rend justice à l'humanité en général. Avoir de l'esprit, selon lui, c'est avoir tou-

te l'aptitude néceſſaire pour l'état, qu'on a embraſſé ; il n'en exclut pas les Métiers les plus méchaniques ; il penſe que tous les Hommes, excepté ceux, qui ſont privés des reſſorts néceſſaires à l'action de l'eſprit, ou en qui ces reſſorts ont été dérangés par quelques accidens, ſont propres à quelque choſe, & que quand on juge que quelqu'un n'eſt bon à rien, c'eſt qu'on n'eſt pas aſſez éclairé pour démêler à quoi il eſt propre, ou parce qu'il ne l'eſt pas à ce qu'on exige de lui.

Enfin pour venir au bon ſens, que M. Pecquet définit une opération réflechie de l'eſprit ; il eſt queſtion, dit-il, d'examiner quels ſont les points, que la réflexion doit ſe propoſer, pour opérer ſûrement & utilement. Cela ne ſuffit point encore, car pour que l'opération ſe faſſe ſenſément, il faut 1°. Que les points cardinaux de la réflexion ſoient perçus avec netteté, & avec jugement. 2°. Il faut une autre opération du bon ſens, afin que la combinaiſon ſoit exacte & conſéquente : or les

trois points, que la réflexion doit se proposer, sont, la personne qui agit, le sujet de l'action, la personne à l'occasion de laquelle on agit; manquer à bien combiner un seul de ces points, suffit pour qu'une action louable en elle-même, devienne blâmable; c'est ce que M. Pecquet rend sensible par des exemples, & par un détail de mœurs & de conduite, qu'on lira avec plaisir. Il en tire une conséquence, qui est une vérité connuë, à sçavoir, que si le cœur, ou l'esprit, ou tous les deux ont une action continuelle dans l'Homme, ils ont continuellement besoin du ministére du bon sens, pour ne point faire de faux pas; il observe avec raison que la premiere chose, à laquelle le bon sens ait à se porter, pour guider les actions de la vie, c'est la connoissance de l'Homme, dont il montre assez bien la difficulté. Enfin il prétend que l'on ne peut exceller en rien, pas même dans les professions de simple Méchanique, sans le secours du bon sens; car, dit-il, pour exceller

dans un art, il faut agir d'après les regles de cet art, & ces regles sont fondées sur le bon sens ; les choses de proportion, dans les simples ouvrages de le main, étant des effets ou des objets du bon sens, & tout ouvrage composé de plusieurs parties, excluant toutes disproportions dans l'assemblage des parties.

Au reste si M. Pecquet a crû devoir mettre le bon sens dans une classe distincte & séparée de l'esprit, pour mieux faire sentir son influence & la nécessité de son concours ; il convient qu'à certains égards, il en est fort dépendant, puisqu'il agit plus ou moins utilement, à proportion de l'étenduë & de la sagacité de l'esprit. " Ainsi, dit il, après » avoir séparé l'esprit & le bon sens » l'un de l'autre, pour les mieux » développer l'un & l'autre, réu» nissons-les, comme deux associés, » dont le premier est utile au se» cond & le second nécessaire au » premier, „ Mais convenons une bonne fois des termes ; l'esprit se peut prendre ou pour la faculté

même, ou pour la premiere opération de l'esprit, qui est la perception des objets, & le simple raisonnement ; ou pour ce qu'on entend, quand on dit qu'un Homme a beaucoup d'esprit. Dans le premier sens on ne peut opposer le bon sens à l'esprit, c'est-à-dire, une opération de l'esprit à la puissance de la produire. Dans le second cette premiere opération de l'esprit renfermant quelquefois la seconde, comme notre Auteur en convient, l'oposition ne sçauroit être encore bien juste. D'ailleurs ce n'est pas dans ce sens que M. Pecquet l'entend, lorsqu'il dit que l'esprit peut-être utile au bon sens, mais que le bon sens est nécessaire à l'esprit; car assûrément il n'a pû penser que la perception des idées ne soit nécessaire au bon sens, qui ne sçauroit réflechir sans elle : reste donc le troisiéme sens, où l'on oppose le bel esprit au bon esprit; & cette oposition est fondée sans doute, puisque tout bel esprit n'est pas bon esprit, & réciproquement ; d'ail-

leurs il eſt bien difficile de prendre dans ce ſens tout ce que notre Auteur dit de l'eſprit dans ſon Parallele.

Quoiqu'il en ſoit, nous croyons avec lui que la bonté du cœur eſt ce qui donne principalement du prix à l'humanité; que les lumieres de l'eſprit ajoûtent beaucoup à ce prix; que le ſentiment & le raiſonnement, ſelon la différente nature de leurs objets, peuvent quelquefois agir avec une ſorte d'indépendance réciproque; qu'encore que nous agiſſions ſouvent preſque néceſſairement d'après ce que nous ſentons, l'eſprit ſe joint ordinairement au cœur, pour en devenir en quelque façon le miniſtre & l'inſtrument: que c'eſt par le miniſtere du bon ſens, que l'Homme a dans ſes opérations une meſure juſte, & que c'eſt par ſon ſecours, qu'il fixe l'étendue, & qu'il dirige l'application du ſentiment. Mais tout cela ne veut dire, ce ſemble, autre choſe, ſinon que l'eſprit, avec ſes ſeules lumieres directes peut n'être

n'être ſouvent que le miniſtre du cœur, & que quand il réflechit ſenſément, il en devient à ſon tour le maître : d'où il s'enſuit que le bon eſprit donne bien autant que la bonté du cœur, le prix à l'humanité.

ARTICLE XCII.

REMARQUES DE M. Bellin Ingénieur au Dépôt des Plans de la Marine, ſur les Cartes qu'il a dreſſées pour joindre à l'Hiſtoire des Rois des deux Siciles.

UNe connoiſſance exacte, & une expoſition claire de la ſituation des Royaumes, Provinces, & Villes qui ont été le théâtre des grands évenemens, répendent toujours une lumiere agréable ſur la narration, que l'on en fait : c'eſt une vérité, dont perſonne ne doute ; mais je vais plus loin, & je ne crains point d'avancer que l'Hiſtoire ne peut abſolument ſe paſſer du ſecours de la Géographie, qui en eſt

l'œil, si l'on peut s'exprimer ainsi. En effet cette science est un guide aimable & sûr, qui soulage, instruit, & amuse le Lecteur, en lui développant des choses, qui sans elle échaperoient, ou resteroient tellement obscurcies, que l'on n'en tireroit pas le même fruit, ou qu'on n'y trouveroit pas le même plaisir; ce qui doit être égal, puisque l'Historien cherche toujours autant à plaire qu'à instruire.

Cela posé, on ne sera point surpris de voir le goût, que tout le monde marque aujourd'hui pour la Géographie; mais on le sera de voir le peu de progrès qu'on y a fait, puisqu'elle semble n'être encore, qu'au berceau, malgré tous les Ouvrages, qu'elle a produits: je veux parler de ce nombre prodigieux de Cartes de toute espéce, tant Géographiques, qu'Hidrographiques, que diverses Nations de l'Europe se sont efforcées, depuis le commencement du siécle dernier, de mettre au jour à l'envi l'une de l'autre, & parmi lesquelles à peine

peut-on se flatter d'en trouver quelques-unes tant soit peu exactes.

Il est vrai que lorsqu'on vient à examiner ces Cartes avec un peu d'attention, on trouve qu'elles ne sont pour la plûpart que des copies les unes des autres : il faut cependant en excepter celles de M. de l'Isle, cet habile Géographe s'étant tiré, par le secours de l'Astronomie de la route vulgaire, & peu sûre, que l'on avoit suivie jusqu'alors, & que, malgré son exemple, quelqu'uns n'ont point encore abandonnée.

Les parties, sur lesquelles j'ai travaillé, m'ont convaincu de la vérité de ce que je viens d'avancer; &, s'il étoit nécessaire d'en donner ici la preuve, je n'aurois qu'à rappeller quelqu'unes des Cartes, que j'ai eû occasion de faire paroître, & ausquelles j'ai toujours crû devoir joindre des Mémoires, où je rendois compte des raisons, qui m'avoient empêché de suivre ceux, qui m'ont précédé dans un pareil travail; où je faisois connoître

les Remarques & Observations, dont je m'étois servi pour les corriger, la maniére, dont je les avois employées, & les différences, qui en résultoient. Je crois cette méthode trop néceſſaire à la perfection de la Géographie, pour ne la pas toujours suivre, autant qu'il me sera possible, & j'ose dire que tous les Géographes devroient faire de même : on auroit à la vérité moins de morceaux; mais ils seroient meilleurs, ou du moins on connoîtroit leur degré de mérite; la Critique en seroit plus aisée, & par conséquent la correction.

C'est dans ces principes que je vais faire un léger examen des morceaux de Géographie, que j'ai dressés pour joindre à l'Histoire des Rois des deux Siciles. Ils paroissent peu considérables, & ils le sont en effet, en les regardant sous un certain point de vûë; mais il faut faire attention à l'objet, qu'on s'est proposé en les dressant, & ne pas vouloir les étendre au-de-là des bornes, dans lesquelles je me suis trou-

vé forcé de les renfermer : ainsi ce ne sont point des Cartes détaillées, qui présentent une description étenduë & circonstanciée de toute l'Italie, du Royaume de Naples, & de celui de Sicile : tout le monde sçait que cinq, ou six de ces grandes Cartes, dont on forme les Atlas, y suffiroient à peine, au lieu qu'il a fallu s'assujetir ici à de petits morceaux, tels qu'ils conviennent dans un *in-douze* ; mais en ont-ils exigé moins de travail & de précision ? Non assûrément, & je n'ai point honte de dire que ces petites Cartes m'ont donné beaucoup de peine & m'ont emporté plus de tems, que je ne croyois d'abord, & que mes occupations sembloient ne devoir me permettre d'y en donner.

Le moindre défaut des Cartes, que l'on trouve à la tête de certains Ouvrages (& ç'en est un bien grand) c'est de n'être point faites pour ce qu'elle doivent accompagner ; c'est-à-dire, que celui qui en a été chargé a bien donné, par exemple, une

Carte de la Gréce ou de l'Italie; mais il ne l'a pas dreſſée rélativement à tel Voyage de Gréce, ou telle Hiſtoire Romaine, auſquels elles devoient être jointes; de ſorte qu'un Lecteur attentif & curieux eſt ſurpris de recônnoître que le Géographe n'a pas ſeulement lû l'Ouvrage, bien loin de l'avoir entendu, ſuivi, & éclairci même, s'il en étoit beſoin. Qu'on ne croye pas que ces deux exemples ayent une application particuliere; c'eſt une remarque générale, que pluſieurs perſonnes ont faite avant moi, & qui peut tomber ſur preſque toutes les Cartes, qui ſont dans les Livres de Voyages ou d'Hiſtoires.

Connoiſſant ce défaut, j'ai tâché de l'éviter; pour cet effet j'ai commencé par lire le Manuſcrit en entier, j'en ai extrait tous les noms des Royaumes, des Provinces, Villes, Bourgs, Villages, Montagnes, Rivieres &c. dont l'Hiſtorien faiſoit quelque mention, & j'ai crû que ces noms devoient par préférence entrer dans mes Car-

tes : je l'ai exécuté , autant qu'il m'a été poſſible, malgré le grand détail, que mon Auteur m'a fourni, & le peu d'eſpace que j'avois.

Voici la maniere dont j'ai diſtribué le tout.

1°. Je donne une Carte générale de l'Italie avec quelques parties des Etats voiſins , pour faire voir la ſituation des Royaumes de Naples & de Sicile, par rapport aux diverſes puiſſances , qui partagent l'Italie , & d'ailleurs cette Carte étoit néceſſaire , pour ſuivre l'Hiſtorien dans pluſieurs endroits importans, & pour l'intelligence de ce qui s'eſt paſſé hors du Royaume de Naples : j'ai tâché de tout placer ; mais je n'oſerois répondre qu'il ne m'eſt rien échappé.

2°. Le Royaume de Naples étant le théâtre, où les évenemens ſont les plus fréquens, il a fallu le donner en particulier , & aſſez en grand point , pour y faire entrer toutes les Places , dont il étoit parlé. J'ai ſuivi les diviſions uſitées aujourd'hui pour les Provinces de

ce Royaume & leurs limites ; j'ai ſeulement ajoûté les quatre anciennes diviſions, qui ſont citées fréquemment, ſçavoir, la Poüille, la Calabre, la Terre de Labour, & l'Abbruze ; mais je n'en ai point déterminé les limites, qui ne ſont plus connuës aujourd'hui ; les Auteurs n'étant pas d'accord ſur l'étenduë du Pays, qui appartenoit à chacune, ayant même varié ſuivant les différens tems : tout ce qu'on ſçait aſſez certainement, c'eſt qu'enſemble elles formoient à-peu-près ce qu'on nomme aujourd'hui le Royaume de Naples, & qu'elles étoient ſituées entr'elles, comme on le voit dans la Carte ; ce qui eſt ſuffiſant.

3°. La Carte particuliere de l'Iſle & du Royaume de Sicile n'étoit pas moins néceſſaire, j'ai tâché de la détailler, autant que le beſoin de l'Hiſtoire m'a paru l'exiger.

Ces trois Cartes doivent être placées à la tête du premier volume, & ce que le Lecteur ne trouvera pas dans l'une, il le trouvera dans

l'autre. Il lui ſera facile en ſuivant l'Hiſtorien, qui eſt fort exact ſur la Géographie, de connoître dans quelle partie une place ſe trouve ſituée, & où il l'a doit chercher.

Enfin j'ai donné une Carte du Golphe de Naples, cette partie renfermant des détails eſſentiels, qu'il étoit impoſſible d'employer dans les autres. J'aurois même ſouhaité pouvoir donner ce Golphe beaucoup plus en grand, & faire voir plus diſtinctement la Ville de Naples, ſes Ports, & ſes différentes Forteresſes : cependant j'ai conſervé aſſez exactement l'étendue & la figure de la Ville, auſſi bien que la ſituation des principaux Forts & Châteaux qui la défendent : & quoique je ſente qu'en pourra regretter de n'en avoir pas un Plan particulier, j'ai crû ceci ſuffiſant pour l'intelligence des faits, ne voulant pas ſans une néceſſité abſoluë, multiplier les étres ni la dépenſe.

Ceux qui feront quelqu'attention à cette Carte ne manqueront pas de s'appercevoir que la figure & le

contour de ce Golphe, la ſituation & le détail des lieux qui bordent ſes côtes, le giſſement & l'étendue des Iſles qui le forment, en un mot que tout eſt différent de ce qu'on a vû juſqu'ici dans le public; j'en dois les connoiſſances au dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine.

On ſçait, que ce dépôt renferme la plus nombreuſe & la plus parfaite collection de Cartes Hydrographiques générales & particuliéres de toutes les côtes connues, de même que les Plans des Ports & Rades non-ſeulement de l'Europe, mais auſſi des autres parties du monde, & que ce ſont preſque tous Manuſcrits, Ouvrages des meilleurs Pilotes, & des plus habiles Ingénieurs, & le fruit de leurs diverſes Campagnes : on ſçait encore qu'on y a raſſemblé une quantité prodigieuſe de Journaux, d'Inſtructions, & de Mémoires pour la Navigation : tréſor auſſi précieux que les Cartes & les Plans, & qui augmente tous les jours.

Revenons à nos Cartes d'Italie & de Sicile. Leur conſtruction particuliére, c'eſt-à-dire, l'étendue & la ſituation de ces contrées, tant ſur le Globe de la Terre, qu'eu égard au Ciel, méritoient bien une diſcuſſion particuliére ; mais elle ſeroit un peu longue, & je n'ai point envie de m'y engager. Cependant, comme on trouvera des différences ſenſibles avec toutes les Cartes, qui ont parû, il faut bien faire connoître les raiſons, qui m'ont déterminé dans ce changement ; &, ſans entrer dans ce nombre prodigieux de points, qu'il a fallu diſcuter & combiner, il ſuffit d'établir quelques poſitions générales, dont la réforme entraîne néceſſairement celle de toutes les autres.

On ſçait, que dans divers endroits de l'Italie & de la Sicile pluſieurs Aſtronomes connus ont fait des Obſervations, pour en déterminer la Latitude & la Longitude, (avantage dont la Géographie a été long-tems privée.) Ce ſont

ces Observations Astronomiques, dont le nombre, sur-tout pour les Latitudes, ne laisse pas d'être considérable aujourd'hui, qui m'ont servi de base pour assujettir les remarques particuliéres, que j'ai pû rassembler sur les gissemens & les distences d'un lieu à un autre, de même que ce que j'ai été obligé d'emprunter des Cartes Géographiques, que j'ai crû les meilleures, pour le détail de l'intérieur du Pays. Celles sur lesquelles j'ai travaillé, sont d'Antonio Magini, publiées au commencement du siécle dernier, copiées en France par le sieur Sanson, & en Hollande par Hondius & Jansonius; quoique chacun les ait données comme son Ouvrage, au moyen de quelques changemens, dont on n'a pas toujours lieu d'être content, comme on le verra dans la suite.

Les Observations Astronomiques, dont je me suis servi pour déterminer la position de Génes à 6. degrés 15. minutes à l'Orient du

Méridien de Paris, & celle de Meſſine à 13. degrés 40. minutes, m'ont fait connoître 1°. Que dans la Carte d'Italie de M. Sanſon, Genes étoit très-mal par 31. degrès de Longitude, qui reviennent à 10. degrés du Méridien de Paris, au lieu de 6. degrés 15. minutes. 2°. Qu'entre Genes & Meſſine la différence en Longitude devoit être de 7. degrés 25. minutes, au lieu que ſur cette Carte elle eſt de 8. degrés 25. minutes, ce qui donne trop d'étendue à l'Italie. Les Cartes de Magini ſont plus exactes ſur cette diſtance, puiſqu'elles ne la donnent que de 7. degrés 30. minutes, conformément à ce qui réſulte aujourd'hui des Obſervations Aſtronomiques, à 5. minutes près, ce qui n'eſt rien en Longitude.

Outre que preſque toutes les Longitudes ſont défectueuſes dans les Cartes de M. Sanſon, beaucoup de Latitudes le ſont auſſi, ce qui doit néceſſairement défigurer tout le contour des côtes : par exemple, on y trouve entre Meſſine & Tra-

pano, qui ſont deux Places aux extrémités Orientale & Occidentale de la Sicile, un degré de différence en latitude.

M. de Chazelles Ingénieur de la Marine, & de l'Académie Royale des Sciences, a obſervé la hauteur du Pole de ces deux Places, & leur différence en latitude n'eſt que de 10. minutes. Je pourrois rapporter pluſieurs autres points ſemblables, comme Gaëte, par 41. degrés 30. minutes au lieu de 41. degrés 14. minutes; Florence, par 43. degrés 20. minutes, au lieu de 43. degrés 47. minutes, Urbino, par 43. degrés 27. minutes, au lieu de 43. degrés 48. minutes &c. ſans parler de la longitude de cette derniére Place, que Sanſon a miſe 16. degrés 9. minutes à l'Orient du Méridien de Paris, au lieu de 10. degrés 29. minutes, comme l'a fait M. de l'Iſle ſur l'Obſervation Aſtronomique de M. Bianchini. Qu'on ne croye cependant pas que ces Remarques ſoient dans un eſprit de Critique contre

les Ouvrages de Messieurs Sanson, qui méritent beaucoup d'ailleurs; mais en Géographie on n'est pas également éclairé sur toutes les parties, & par conséquent on n'est que trop souvent exposé à des erreurs semblables. M. de l'Isle lui-même ne s'en est pas toujours garanti, puisqu'il n'a mis que 6. degrés 39. minutes pour la différence en longitude entre Genes & Messine, & qu'il a placé Genes près d'un degré trop à l'Orient, eû égard au Méridien de Paris. Il s'est trompé sur la latitude de Messine, qu'il donne de 38. degrés 26. ou 27. minutes, au lieu de 38. degrés 11. minutes observée par M. de Chazelles, erreur d'autant plus considérable, qu'elle influë sur la position de la côte Septentrionale de la Sicile, & sur la partie Méridionale de la Calabre Ultérieure, où Reggio est par 28. degrés 22. minutes, comme il est aisé de le voir sur sa Carte d'Italie publiée en 1700. Il y a encore plusieurs autres points, qu'il seroit trop long de dis-

cuter : comme Civitaveche, par 41. degrés 52. minutes de latitude, au lieu de 42. degrés 7. minutes observés par le même M. de Charelles &c.

Après avoir déterminé le plus de positions, qu'il m'étoit possible, par le secours de l'Astronomie, il a fallu me servir des Itinéraires & des Cartes, observant de les assujettir toujours à mes points fixes, sans lesquels j'aurois été souvent embarrassé pour prendre un parti, & suivre un Auteur plûtôt que l'autre ; car je ne trouve rien, qui varie tant que la description des Pays & les distances des lieux. Je ne parlerai point ici des Auteurs, ausquels j'ai été obligé de recourir, ni des incertitudes, où je me suis trouvé pour découvrir la situation de quelques endroits : par exemple, mon Auteur fait mention d'un Château d'Angitola dans la Calabre ultérieure : cette Place n'est point marquée sur les Cartes, que nous avons aujourd'hui, & il y a lieu de croire qu'elle n'existoit pas dans l'antiqui-

té, du moins je ne ſçai pas que d'anciens Auteurs en ayent parlé. Je ne pouvois donc en chercher quelques connoiſſances, que dans la Géographie du moyen âge : on ſçait, que cette partie a été fort négligée par tous les Géographes,& par conſéquent l'on n'eſt que peu ou point guidé par le travail de ceux, qui nous ont précédé ; ce qui n'eſt pas dans la Géographie ancienne, que Meſſieurs Sanſon ont bien débrouillée , & que M. de l'Iſle a encore éclaircie. Cependant j'ai trouvé de grands ſecours ſur cette partie dans une Diſſertation inſérée dans le dixiéme volume de la Collection de M. Muratori ſous ce titre: *De Italia Medii Ævi, Diſſertatio Corographica &c.* Cette Diſſertation, que l'on connoiſſoit peu , m'a paru ſçavante & remplie d'un grand nombre de Recherches très-curieuſes ; c'eſt d'elle que j'ai tiré pluſieurs éclairciſſemens : & pour revenir à la poſition d'Angitola ; voici ce que j'y ai trouvé pages 312. & 313. *Lametus amnis Magini tabula* 58. LAMETO,

Port ; *prope litus* ANGITULA *oppidum ad amnem cognominem: Baudrando ex Lycophrone* CRISSA : *modo etiam* LA ROCCA D'ANGITOLA, effectivement dans le Golphe de Sainte Euphemie, autrefois *Hyponiaticus sinus*, on trouve une Riviére portant aujourd'hui le nom de *Lameto* ; & environ 3. lieuës & demie ou 4. lieuës plus au Midi, en suivant la côte, on trouve une autre petite Riviére appellée *Angitula*, marquée dans les Cartes de Jansonius, & dans celles de Sanson, sans aucune position : mais dans la Carte d'Antonio Magini, qui a pour titre, *Calabria ultra, olim Magna Grecia pars*, on trouve proche cette Riviére une position nommée *la Rocca*, qui est sans doute la même que *la Rocca d'Angitula*, ou simplement *Angitola* dont il est parlé ci-dessus. On peut juger par cet exemple, qui s'est présenté le premier, combien la discussion des autres points me jetteroit loin : ainsi on me permettra d'en rester-là ; ce qu'on vient de voir me parois-

ſant ſuffire pour faire ſentir combien une Carte exacte & détaillée de l'Italie, exigeroit de recherches, de combinaiſons & de Critique: travail auquel il ne m'a pas été poſſible de me livrer. On ne doit donc regarder les petits morceaux, que l'on trouve ici, que comme de légeres ébauches, que je n'ai pû refuſer à un ami qui aime & connoît la Géographie, qui en vouloit joindre à ſon Hiſtoire, & qui ne trouvoit point de Cartes dans le point, où il les falloit, qui puſſent s'y rapporter; mais pouvois-je les dreſſer, ſans faire les corrections, qui m'ont paru les plus importantes, & dont j'avois les preuves ſous les yeux.

ARTICLE XCIII.

BIBLIOTHEQUE Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c. Tome VIII. Suite de l'Article LXXIII. du mois d'Août 1740.

CHapitre II. *Des Epîtres Décrétales.* Rien ne marque mieux que l'Evêque de Rome a été regardé dans tous les siécles comme chargé du soin de toutes les Eglises, que l'ancien usage de ne rien traiter d'important en matiére de foi & de discipline, sans en communiquer avec lui. “ Il est très bon » & très-raisonnable, disoient les » Peres du Concile de Sardique en » 347. en envoyant au Pape Jules » les réglemens, qu'ils avoient faits, » que de toutes les Provinces les » Evêques rapportent à leur Chef, » c'est-à-dire, au Siége de l'Apôtre » Saint Pierre, ce qui se passe » parmi eux „ Long-tems auparavant le Concile d'Arles en avoit

usé de même avec le Pape Saint Sylvestre. L'Eglise de Corinthe ne se contenta point d'avertir le Pape Saint Clément des troubles, dont elle étoit agitée, elle lui en demanda encore le remède, & nous avons vû Saint Basile s'exprimer de même dans un cas tout pareil. " Ce » sont ces différentes consultations, » qui ont occasionné un grand nom-» bre de Lettres de divers Papes, » que l'on a nommées Décrétales, » pace qu'on les regardoit comme » des résolutions, qui avoient for-» ce de Loix. Aussi leur a-t-on » donné place parmi les Canons des » Conciles mêmes Généraux, dans » les anciennens collections. „

Notre Auteur convient que l'Eglise a tiré beaucoup d'utilité de la Collection de ces Décrétales faite par Denys le Petit dans le sixiéme siécle, de celle qu'on attribuë à Saint Isidore de Séville, & qui ne peut guére convenir qu'à ce Saint Docteur ; & de quelques autres, de même que de l'abrégé des Canons par Ferrand Diacre de Carthage, &

par Cresconius Evêque d'Afrique.
» Mais, ajoûte-t-il, on ne peut
» exprimer le dommage que lui a
» causé celle qu'on vit paroître
» en Espagne dans le neuviéme sié-
» cle, & qui porte ordinairement
» le nom d'Isidore le Marchand &
» le Pécheur. „ Il ne prétend pourtant pas que ce Recueil soit mauvais dans toutes ses parties, mais ce qu'on en peut dire de plus juste, selon lui, c'est qu'on doit le regarder comme un mêlange de monumens autentiques, alterés & supposés, sans suite & sans distinction. Cette Collection ne paroît pas avoir été connuë à Rome avant le neuviéme siécle. Nicolas I. qui vivoit vers le milieu de ce siécle, est le premier, qui l'ait citée au sujet de Rhotade, Evêque de Soissons. Ce Pontife se fondant sur les Décrétales attribuées à Evariste, à Ancicet & à Eleuthere prétendoit, qu'un Evêque, n'eût-il pas appellé au S. Siége, ne pouvoit pas être déposé sans sa participation: & sur ce qu'on pouvoit lui objecter que ces

Décrétales ne ſont point dans la Code des Canons, il répondit que quand on les trouvoit favorables à ſes intentions, on les faiſoit valoir, & qu'on ne les rejettoit que pour diminuer la puiſſance du Saint Siége. Combien de fois, ſi la rétorſion étoit une preuve, le Siége Apoſtolique auroit-il pû en uſer pour établir les droits, qu'on lui a le plus conteſtés ?

Il paroît par cette Réponſe de Nicolas I. que les fauſſes Décrétales n'étoient point alors dans le Code des Canons ; mais en 867. les Evêques de France aſſemblés à Troyes, ſe ſoumirent au droit nouveau de ces mêmes Décrétales, ce qui n'empêcha point l'année ſuivante Hincmar de Rheims de répondre à l'accuſation intentée contre lui de ne les pas recevoir, qu'il recevoit toutes celles, qui avoient été approuvées par les Conciles. Il faut voir dans le Livre même les preuves, que notre Auteur a ramaſſées pour montrer la fauſſeté de ces Décrétales en général. Il les

examine ensuite toutes en particulier, à commencer par celles, qui portent le nom de S. Clément. Il s'étend beaucoup sur la prétenduë Donation de Constantin, si décriée aujourd'hui par tous les Critiques.

Chapitre III. *Le Pape Sirice*, La premiére Décrétale de ce Pape successeur de Saint Damase, reçûë de tout le monde, est adressée à Himere, Evêque de Tarragone, On en trouvera ici l'occasion & l'analyse. Le second Décret, lequel ordonne que toutes les Causes, qui concernent la Religion & les intérêts de l'Eglise, soient portées au Tribunal des Evêques, & non à celui des Princes, a été inconnu à Denys le Petit, ce qui fait juger à notre Auteur qu'il pouvoit bien être tiré de quelque Lettre de Sirice, que nous n'avons plus. Celle qu'il écrivit aux Evêques d'Afrique, & qui est un résultat d'un Concile de Rome, tenu en 418. a été rejettée par quelques-uns, aussi bien que le Concile de Telepte, dans les Actes duquel on la trouve

toute

toute entiére; mais notre Auteur prouve très-bien l'autenticité de l'une & de l'autre. Il revendique aussi pour le Pape Sirice la Lettre à Anysius de Thessalonique, qui dans plusieurs manuscrits, & dans les anciennes éditions porte le nom de Saint Ambroise. Il ne paroît pas aussi assuré que la Lettre aux Evêques des Gaules, qui n'a point de nom d'Auteur, dans les Manuscrits, ni d'autre titre que celui de *Canons de Rome*, ou *du Synode de Rome*, soit de Sirice. Il répond néanmoins assez bien aux raisons, qu'on allégue au contraire. L'Auteur moderne de la vie de Ruffin a beaucoup fait valoir en faveur de son Héros, la conduite que ce Pape tint avec lui, jugeant, dit Saint Jérôme, de l'esprit des autres par le sien. Que peuvent en effet de pareils argumens, qu'on employe quelquefois pour justifier les personnes les plus suspectes en matiére de foi, sinon qu'un Pape, quelque éclairé & quelque Saint qu'il soit, peut être surpris d'abord? Et qui est-ce

qui en doute ? Ce ne sont point des complimens, des invitations, de bonnes réceptions, mais des décisions qui font preuve.

Chapitre IV. *Evagre de Pont, Archidiacre de Constantinople, & Abbé dans le Désert des Cellules.* Evagre né dans une Ville de la Province de Pont, s'est rendu illustre par les maîtres qui le formerent aux Sciences & à la vertu, par les liaisons qu'il eut avec les plus Grands & les plus Saints Personnages de son siécle, par son zéle contre les Hérétiques, par sa fuite dans le Désert, pour éviter les piéges, que l'on avoit tendus à sa pudeur, fuite qu'on assûre avoir été récompensée, aussi bien que la vie pénitente qu'il mena après sa retraite, par les dons de chasteté, d'intelligence, & de miracles ; par les Disciples qu'il a formés, & par le refus qu'il fit de l'Episcopat. Ses Ecrits, dit notre Auteur, ont été fort vantés jusqu'à Saint Jérôme, qui crut y voir la Doctrine de l'Impassibilité & de l'Impeccabilité con-

damnée dans Origene, & qui a mis Evagre parmi les prédécesseurs des Pélagiens, sans marquer pour quel sujet. Plusieurs Conciles lui ont dit anatême, sans spécifier aucune de ses erreurs, & les Grecs l'ont depuis ce tems-là accusé, d'avoir enseigné avec Origene, l'existence des ames avant la création du monde, & le renouvellement de toutes les choses, qui auront été.

Notre Auteur prétend néanmoins qu'on ne trouve rien de tout cela dans ce qui nous reste des Ecrits d'Evagre. A quoi il ajoûte que Théophile d'Aléxandrie, si zélé contre les Origenistes, non-seulement ne le soupçonna jamais d'avoir donné dans leurs erreurs, mais voulut le faire Evêque, & le respecta après sa mort; que ses sentimens sur la grace sont diamétralement opposés à ceux des Pélagiens; que cette maxime, qui a été traitée d'extravagante par Saint Jean Climaque; *lorsque notre sensualité désire diverses sortes de viandes, il faut la mâter par le pain &*

l'eau, n'étoit point adressée à un Novice, comme l'a crû ce Saint, mais à des Solitaires déja exercés dans la pénitence. " Qu'on lise le » Traité d'Evagre qui a pour titre » *Les raisons de l'Etat Monastique*, & » dans lequel il entreprend de for- » mer un jeune homme, .. on ver- » ra qu'il est très-modéré dans le » genre de vie, qu'il lui prescrit. „ Quoi qu'il en soit, pour justifier cet Ecrivain, il faudroit avoir lû tous ses Ouvrages, & il nous en manque beaucoup. Nous devons d'ailleurs ce respect aux arrêts que l'Eglise a rendus, sur-tout dans des Conciles Généraux, contre les personnes & les Ecrits des particuliers, de n'en pas même soupçonner la justice.

Chapitre V. *Saint Grégoire Evêque de Nysse, Docteur de l'Eglise, & Confesseur.* D Ceillier estime qu'on a crû sans fondement que ce Saint avoit passé quelque-tems avec Saint Basile son Frere dans le Monastére près de l'Iris, puisque l'endroit, où celui-ci semble le dire, ne peut

s'entendre que de Saint Grégoire de Nazianze. Théodoret dit néanmoins expreſſément qu'il a mené la vie Monaſtique. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il a été engagé dans le mariage; ayant épouſé Théoſebie, dont Saint Grégoire de Nazianze dit, que la vertu n'étoit point inférieure à celle de ſes beaux-freres, & qu'il appelle une femme ſacrée, apparemment parce qu'elle fut miſe au rang des Diaconneſſes, lorſque ſon mari fut élevé à l'Epiſcopat.

Nicephore fait honneur à ce Pere du Symbole, qui fut autoriſé dans le ſecond Concile Général, & qui eſt encore en uſage dans toute l'Egliſe. Mais Dom Ceillier croit que ce fait ſouffre quelque difficulté; il ne peut cependant révoquer en doute, ajoûte-t-il, qu'il n'ait été choiſi par le Concile, pour être avec Pallade de Céſarée, & Otrée de Méliline, le centre de la Communion Catholique dans le Diocèſe de Pont; d'où vient qu'on lui donne quelquefois le titre de Patriar-

che, & que dans un autre Concile de Constantinople tenu en 394. il est nommé avant plusieurs Métropolitains. Saint Grégoire de Nazianze, qui l'appelle la loi & la régle de toutes les vertus, dit que Saint Basile & lui étoient un modele accompli de la modération que l'on doit garder dans la prospérité, & de la force, avec laquelle il faut supporter l'adversité. Enfin dans le second Concile de Nicée on lui donne le titre de Pere des Peres, comme lui étant donné de tout le monde.

L'explication Apologétique sur l'Héxameron de Saint Grégoire est un supplément aux Homélies, que Saint Basile avoit faites sur le même sujet. Quelques personnes, qui ignoroient le but, que s'y étoit proposé le Saint Docteur, se plaignirent de ce qu'il n'avoit traité que superficiellement certaines questions, & n'avoit pas répondu à d'autres, qu'on pouvoit lui faire sur l'Histoire de la Création: ce fut pour faire cesser ces plaintes, que

Saint Grégoire de Nysse entreprit son Ouvrage. Il avoit déja composé auparavant un Traité de la Formation de l'Homme, pour suppléer aussi à ce qui manquoit à l'Héxameron de Saint Basile, quoiqu'on le mette avant le précédent, pour garder l'ordre des matiéres. On a fait de grands éloges de ce Traité de la Formation de l'Homme, & on en a parlé comme d'un Ouvrage admirable, écrit avec beaucoup d'art, plein d'érudition & fort curieux. Cependant Denys le Petit, qui l'a traduit en Latin, & en faisoit grand cas, reproche au Saint d'être tombé dans quelques erreurs, sans dire ce que c'est, en combattant les autres avec trop de chaleur. « Peut-être veut-il parler de quelques sentimens qui » sont particuliers à Saint Grégoire; » mais non opposés à ceux de l'Eglise. » Il en a un assez singulier au sujet du premier Homme, à sçavoir, que si Adam & Eve n'avoient point péché, les Hommes se seroient multipliés sans le secours

du Mariage, jusqu'au nombre défini de Dieu, comme ont fait les Anges, & il le prouve par ce qui est dit dans l'Evangile, qu'après la Résurrection nous serons semblables aux Anges, sans Nôces, ni Mariage. Car, dit-il, la Résurrection ne fera que nous rétablir dans l'état, où l'Homme étoit avant le péché. Et parce que l'on pouvoit lui demander pourquoi donc Dieu avoit créé les deux Sexes? Il dit, que c'est parce que Dieu ayant prévû la chute de l'Homme, il a voulu lui donner un moyen de se multiplier conforme à sa nature corrompuë.

Il n'est pas moins étonnant que ce Saint Docteur ait prétendu que le Cyrus de la fameuse Prophétie d'Isaye, n'est point le Grand Cyrus Roi de Perse. La raison qu'il en apporte est la mort tragique de ce Prince; qui ne prouveroit cependant rien, quand elle seroit aussi certaine, qu'elle est aujourd'hui regardée comme un Roman. Il y a quelques autres faits Historiques

dans les Ecrits de ce Pere, qu'il paroît avoir tirés de Livres apocryphes. A cela près "Saint Gré-
» goire de Nysse, dit notre Auteur,
» égala Saint Basile, son Frere,
» pour la parole & la doctrine, mais
» plus attaché que lui à l'étude de
» l'Eloquence, il s'y rendit si habile,
» qu'on peut sans crainte le mettre
» en parallele avec les plus célebres
» Orateurs de l'antiquité. Son style
» est pur, coulant, doux, agréable
» & magnifique, rempli de forts
» raisonnemens, & de belles com-
» paraisons, fécond & abondant
» . . . . . . On lira avec plaisir les
» Oraisons Funébres de Pulcherie
» & de Placille, le premier Pa-
» négyrique de Saint Etienne, l'E-
» loge de Saint Melece & de Saint
» Basile. Ses autres Ecrits font
» preuve de sa vaste érudition. On
» voit dans ses Livres contre Eu-
» nomius & contre Apollinaire,
» une pénétration d'esprit surpre-
» nante, & une sagacité merveilleu-
» se à débrouiller leurs raisonne-
» mens captieux, & leurs subterfu-

»ges ; personne n'a mieux réfuté »que lui Eunomius, le plus dange- »reux & le plus subtile Sophiste, »qui fut jamais. „ Il ajoûte, que si dans ses Ecrits contre cet Hérétique, il y a moins de méthode, & des répétitions fréquentes, il faut s'en prendre à Eunomius même, qu'il suit pied à pied, pour ne rien laisser sans réplique.

Chapitre VI. *Des Ecrits d'Eunomius, de Photin &c.* Dom Ceillier ramasse ici fort bien en peu de mots tout ce que l'Histoire Ecclésiastique nous apprend d'Eunomius & de son Maître Aëtius, mais il nous renvoye au sixiéme volume, pour sçavoir en quoi consistoit l'Hérésie du premier ; c'est un grand préjugé en faveur de l'Eglise, que d'avoir eû de tels adversaires.

Photin Evêque de Sirmium, déposé de l'Episcopat à Sirmium même, parut d'abord très-attaché à la saine Doctrine, & ne s'en éloigna qu'à mesure que ses mœurs se corrompirent. Il renouvella les erreurs de Sabellius, & de Paul de

Samosate. Nous avons vû en parlant de Marcel d'Ancyre, qui avoit été son Maître, le tort qu'un tel Disciple fit à la réputation de cet Evêque.

Priscillien Espagnol avoit de grandes qualités, mais il les gâta par une vanité extrême, qu'il sçavoit néanmoins couvrir d'une apparente humilité, & d'un grand air de modestie. Il a donné son nom à une Secte, dont il n'étoit pas l'Auteur, & qui devoit sa naissance à un Egyptien nommé Marc, Manichéen de profession, & habile Magicien. Il ne nous reste des Ecrits de Priscillien, que quelques fragmens d'une de ses Lettres, qui lui font peu d'honneur. Il eut la tête coupée par ordre de Maxime, avec un autre Espagnol, nommé Latronien, homme fort éloquent & comparable aux Anciens pour la Poësie, mais dont il ne nous reste rien.

Ithace, Evêque de Sylves dans les Algarves, étoit très-éloquent, mais fort brouillon. Il mit tout

l'Occident en feu, en poursuivant les Priscillianistes d'une maniére, qui ne convenoit point à un Evêque, & ayant été convaincu d'avoir sollicité la mort de Priscillien, il fut déposé de l'Episcopat, & mourut en exil. Quelques-uns lui ont attribué l'Ouvrage contre Varimond, Diacre Arien; mais notre Auteur croit, que ce Traité a été écrit dans un tems, où l'Espagne étoit remplie de Barbares & d'Ariens, ce qui n'arriva que long-tems après la mort d'Ithace.

Chapitre VII. *S. Vigile, Evêque de Trente & Martyr.* D. Ceillier croit avec beaucoup de vraisemblance que ce Saint est le même, qui demanda à Saint Ambroise quelques régles pour se conduire dans l'Episcopat. Comme il y avoit beaucoup de Payens dans un canton de son Diocèse nommé l'*Anaunie*, il y envoya Sisinnius, Martyrius, & Aléxandre, qui y furent martyrisés. Nous connoissons les circonstances de leur sainte mort par deux Lettres, que Vigile écri-

vit, l'une à Saint Simplicien, Evêque de Milan, à qui il envoya leurs Corps, disant qu'ils lui appartenoient, ce qui fait juger, dit notre Auteur, que ces Missionnaires avoient été donnés à Saint Vigile par Saint Ambroise, prédécesseur de Saint Simplicien. L'autre Lettre est adressée à Saint Chrysostome. Gennade fait mention de la première; la seconde a été publiée par Bollandus sur un Manuscrit du Vatican. Toutes les deux, mais surtout la dernière, sont d'un style extrêmement obscur & embarrassé. Saint Vigile fut lui-même martyrisé, ayant été, dit Usuard, accablé d'une grêle de pierres pour Jesus-Christ.

Quelques-uns ont confondu ce Saint avec un autre Evêque de même nom, à qui Celse adressa la Traduction Latine d'une Conférence entre un Juif converti, nommé Jason, & un autre fort entêté de ses superstitions, appellé Papisque. Mais Dom Ceillier croit celui-ci plus ancien que Saint Vigile

de Trente, & il en apporte des raisons, qui nous paroissent solides.

Saint Simplicien, dont nous venons de parler, avoit écrit beaucoup de Lettres à Saint Augustin, encore simple Prêtre, pour l'exciter à travailler sur la Sainte Ecriture. Gennade dit qu'il en avoit vû une entr'autres, qui avoit été renduë publique, & dans laquelle l'Evêque, en faisant diverses demandes à Saint Augustin, comme pour s'instruire, l'instruisoit lui-même. Toutes ces Lettres se sont perduës.

Chapitre VIII. *Zenon de Vérone, Pierre d'Aléxandrie &c.* Ceux qui ont écrit l'Histoire des Evêques de Vérone, n'y comptent qu'un Zenon, & le Martyrologe Romain met le Martyre d'un Evêque de ce nom sous la persécution de Galien. Cependant selon notre Auteur, il y a toute apparence que c'est celui, que Saint Ambroise appelle un Evêque de sainte mémoire, & à qui Saint Grégoire Pape donne la qualité d'Evêque & de Martyr, croyant sans doute qu'il avoit souffert quel-

que chose dans les persécutions de Constantius & de Valens. Nous avons cent vingt-sept Sermons imprimés sous le nom de ce Saint, mais qui, tous au moins, ne sont pas de lui.

Pierre successeur de Saint Athanase, qui en mourant lui avoit donné son suffrage, fut reçû avec l'applaudissement général de tous les Catholiques, mais Pallade Gouverneur de la Province, & Idolâtre déclaré, l'obligea de quitter son Eglise; & il se réfugia à Rome, où le Pape Damase confirma son élection, & anatématisa Lucius, qui avoit été mis à sa place. Théodoret nous a conservé un fragment de la Lettre, que Pierre écrivoit touchant les violences commises par Lucius dans Aléxandrie; & à en juger par l'Extrait, que nous en donne notre Auteur, elle étoit extrémement pathétique.

Sophrone connu par le nom d'ami de Saint Jérôme, pour le distinguer de plusieurs Ecrivains de même nom, étoit un très habile Hom-

me. Ce fut lui qui engagea le Saint Docteur à traduire les Pseaumes sur l'Hébreu, & la réponse, qu'il en reçut, se trouve à la tête de la Traduction qu'il mit en Grec. De tous les Ouvrages de ce Sçavant, nous n'avons que sa Traduction des Hommes Illustres, & des Ecrivains Ecclésiastiques du même S. Jérôme, qui lui appartiennent certainement, & c'est sans raison, dit notre Auteur, que Vossius le Fils la lui a contestée.

Dexter, à qui quelques-uns donnent les surnoms de *Lucius Flavius*, étoit Fils de Saint Pacien Evêque de Barcelone. Saint Jérôme, qui écrivit à sa priere son Traité des Ecrivains Ecclésiastiques, dit de lui qu'il étoit grand dans le siécle, & amateur de la foi de Jesus-Christ. Il nous apprend encore que Dexter avoit composé une Histoire mêlée de toutes sortes de choses, & la lui avoit dédiée, mais qu'il ne l'avoit pas encore lûë. On sçait aujourd'hui que la misérable Chronique, que les Espagnols firent imprimer dans

le ſiécle précédent ſous le nom de *Flavius Lucius Dexter*, eſt une Piéce ſuppoſée. On l'a groſſie en diverſes éditions de celle de Maxime, Evêque de Sarragoce, & de celle de Luitprand. Nous avons remarqué en parlant du premier volume des Mémoires de l'Académie Royale de l'Hiſtoire de Portugal, que tous ces Ecrits y avoient été jugés apocryphes.

Lucius, que les Ariens avoient mis à la place de Pierre ſur le Siége d'Aléxandrie, eſt placé par Saint Jérôme parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques, pour quelques Ecrits, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. Il ne reſte qu'un fragment de ſes Lettres Paſchales, où l'on voit qu'il n'étoit pas moins infecté de l'Héréſie d'Apollinaire, que de celle d'Arius; car il y dit, que le Verbe a pris ſeulement le Corps & non l'ame humaine, & qu'il n'avoit avec ſon Corps qu'une ſeule nature compoſée.

Chapitre IX. *Nectaire Archevêque de Conſtantinople; Théotime Evê-*

que de Tomes en Scythie. Parmi les Manuſcrits de la Bibliothéque Impériale il y en a un Grec, qui porte pour titre *Diſcours de Nectaire Archevêque de C. P. où il rend raiſon pourquoi on célébroit la mémoire de Saint Théodore Martyr le premier Samedi des Jeunes.* Perionius l'a traduit en Latin, & on le trouve parmi les Homélies de Saint Chryſoſtome, de l'édition de Paris, de l'an 1554. dans le cinquiéme Tome de Lipoman,& dans Surius au neuviéme de Novembre. Mais quelques-uns doutent que ce Diſcours ſoit de Nectaire, & on ne peut diſconvenir, dit notre Auteur, qu'il n'y ait bien des endroits, qui paroiſſent d'un Ecrivain plus récent.

Théotime Evêque de Tomes, dont le nom ſe lit avec éloge dans le Martyrologe Romain, au vingtiéme d'Avril, eſt dans le Cathalogue des Ecrivains Eccléſiaſtiques de Saint Jérôme, mais il ne nous eſt reſté de ce Saint, que quelques fragmens dans les paralleles de S. Jean Damaſcene.

Chapitre X. *Valeria Falconia Proba, Philon, Evêque de Carpasie &c.* On connoît assez les Centons composés des Vers d'Homére & de Virgile, divisés en deux parties, dont l'une contient l'Histoire de l'Ancien Testament jusqu'au douziéme Chapitre de l'Exode, & l'autre l'Histoire abrégée du Nouveau Testament, tirée des quatre Evangiles, mais qui en est l'Auteur? Est-ce *Valeria Falconia* ou *Faltonia Proba*, Femme d'Anicius Sextus Probus, & Mere de Démétriade? Dom Ceillier ne peut le croire, parce que Saint Jérôme, qui parle avec le dernier mépris de l'Ouvrage, dit que la Femme de Sextus effaçoit par l'éclat de son nom, tout ce qu'il y avoit de plus grand dans l'Empire, & que par la sainteté de sa vie, & par la bonté de son cœur, elle s'étoit renduë respectable aux Barbares mêmes. Est-ce une autre *Faltonia Proba*, Femme du Proconsul Adelphe? C'est le sentiment de Saint Isido-

re de Séville, qui en louant l'eſprit de cette Dame, ſemble ne pas approuver ſon deſſein. Eſt-ce enfin une troiſiéme *Falconia Proba*, nommée *Hortana*, parce qu'elle étoit de *Horta*, Ville Epiſcopale dans le patrimoine de Saint Pierre, comme le prétend M. Fontanini? Notre Auteur ne décide point, quoiqu'il lui ſemble qu'on doit s'arrêter au ſentiment de Saint Iſidore. Ces Centons ſont dans les Bibliothéques des Peres. Les derniers ſiécles ont été plus heureux en femmes, qui méritent d'avoir place parmi les Ecrivains Eccléſiaſtiques. Il y a dans ce même Chapitre de fort bonnes remarques ſur divers Auteurs peu connus, nous ne nous y arrêterons pas.

Chapitre X. *Saint Aſtere Archevêque d'Amaſée dans le Pont, & Docteur de l'Egliſe.* Ce Pere que les Anciens, ont qualifié Bienheureux, & Docteur divin, a composé pluſieurs Homélies, dont quelques-unes ſont venuës juſqu'à nous, & que perſonne ne lui conteſte;

mais toutes ne paroiſſent point à Dom Ceillier de la même beauté & de la même force. Dans le premier de ſes Diſcours *ſur le mauvais Riche* il y a des expreſſions, dont les Iconoclaſtes abuſerent beaucoup; mais que le ſecond Concile de Nicée explique dans un ſens très-ortodoxe. Un Diſcours *ſur le Martyre de Sainte Euphemie*, dont M. de Maucroix nous a donné une Traduction Françoiſe, paroît à notre Auteur avoir plus l'air d'une Piéce de Rhétorique, faite par le Saint, pour s'exercer dans ſa jeuneſſe, que d'un Sermon prêché au Peuple, tandis qu'il étoit Evêque. Celui qu'il a fait ſur Saint Etienne, a quelque rapport à celui de Saint Grégoire de Nyſſe ſur le même ſujet, ce qui a donné lieu à quelques-uns de l'attribuer à ce dernier. « Mais ces rapports ſont » plus dans les penſées que dans les » paroles. On l'a auſſi attribué à » Saint Procle, mais l'autorité de » Photius ne nous permet pas de » douter qu'il ne ſoit de S. Aſtere » d'Amaſée, & ce qui le perſuade

» encore, c'est que dans ce Dis-
» cours, comme dans celui, que
» Saint Astere a fait en l'honneur
» de Saint Pierre & de Saint Paul;
» il remarque que Jesus-Christ s'ap-
» parut comme Homme à Saint
» Etienne, & non pas à S. Paul. „
En général les Ecrits de S. Astere sont dignes de sa réputation; M. Morvan de Belle-Garde les a publiés en François en 1691. chez Pralard.

Saint Jérôme nomme parmi les Ecrivains Eccésiastiques deux autres Asteres, dont nous n'avons plus rien. Il n'y a pas grande perte pour l'un, qui s'étoit fait l'Avocat de l'Héréfie Arienne, & que S. Athanase appelle un Sophiste à plusieurs têtes. L'autre est Astere de Sciropole, que Saint Jérôme assûre avoir eu une grande connoissance des Lettres divines & humaines, & avoir fait un Commentaire Grec sur les Pseaumes.

Chapitre XII. *Saints Flavien, & Paulin, Evêques d'Antioche.* Saint Flavien, si vanté par Théodoret, & par Saint Jean Chrisostome,

qu'il avoit ordonné Prêtre, & dont le Concile de Calcédoine a fait un si grand éloge, avoit composé plusieurs Homélies, qui sont perduës; il ne nous en reste que quelques fragmens, & S. Chrisostome nous a conservé le beau Discours, avec lequel il désarma l'Empereur Théodose, justement irrité contre le Peuple d'Antioche pour le sujet que tout le monde sçait.

Il ne nous reste rien non plus de Paulin, dont les Anciens ont dit aussi beaucoup de bien, & à qui Saint Jérôme donne la qualité de Confesseur. Ce qui peut faire juger qu'il avoit été persécuté par les Ariens. Accusé d'être Sabellien, il se purgea de ce crime, en donnant à Saint Epiphane un Formulaire signé de sa main, & dressé par Saint Athanase. On le trouve dans les Ecrits de ces deux Docteurs.

Chapitre XIII. *Diadochus Evêque de Photice &c.* Notre Auteur, pour distinguer cet Ecrivain de quelques autres de même nom, le

place avec le commun des Anciens, parmi ceux, qui ont fleuri ſur la fin du quatriéme ſiécle. Nous avons de lui un Traité aſſez long, diviſé en cent Chapitres, intitulé *de la Perfection Spirituelle*, traduit en Latin par François Turrien, & inſéré dans la Bibliothéque des Peres. On en trouvera ici une très-longue Analyſe.

Severus Sanctus Endelechius, Rheteur & Poëte Chrétien, ami de Saint Paulin de Nole, eſt Auteur d'une Eglogue ſur la mort des Animaux, intitulée *de la mort des Bœufs*, que Pierre Pichon fit imprimer en 1590 dans un Recueil d'Epigrames, & qui ſe trouve dans la Bibliothéque des Peres. Cette Piéce, dont on verra ici un court extrait, eſt en l'honneur de la vraye Religion. Endelechius étoit de ſon tems en réputation d'éloquence.

On verra dans les Bibliothéques des Peres le fragment d'un Ouvrage, qui avoit pour titre *des Ris & des Clameurs*, & qu'on attribue à un certain *Théophilacte*, qui n'eſt point connu,

connu. C'eſt une déclaration contre la coutume, qui s'étoit introduite de s'abandonner dans les Egliſes les jours de Fête à des ris immodérés, & à des criailleries indécentes. Le Pere Labbe ſemble douter ſi ce Théophilacte n'eſt point le même, dont nous avons une vie de l'Empereur Maurice. Mais Dom Ceillier ne croit pas cette conjecture fondée, & n'en apporte aucune raiſon.

Il nous reſte encore dans la Bibliothéque des Peres une exhortations à des Moines, corrigée ſur un Manuſcrit de Saint Victor de Paris, ſous ce titre: *Sentence, ou Homélie de notre Saint Pere Novat Catholique, à ſes Freres ſur l'Humilité & l'Obéïſſance.* On ne ſçait point qui étoit ce Novat.

Enfin on nous a conſervé dans le même Recueil un Traité intitulé: *Raillerie des Philoſophes Payens*, que Fronton Duduc avoit déja imprimé à Paris dans ſon Auctuaire; l'Auteur ſe nomme *Hermias*, & quelques-uns l'ont pris pour l'Hi-

ſtorien Hermias Sozomene; d'autres croyent qu'il a été martyriſé au ſecond ſiécle. Dom Ceillier panche à croire qu'il écrivoit ſous Julien l'Apoſtat. Le deſſein de ſon Ouvrage eſt d'expliquer ces paroles de Saint Paul : *La ſageſſe de ce monde eſt une folie aux yeux de Dieu.*

Chapitre XIV. *Saint Anaſtaſe, Pape & Confeſſeur.* Nous n'avons rien qui ſoit bien certainement de ce Pape, que ſa Lettre à Jean de Jéruſalem, au ſujet de la Traduction du Periarchon d'Origene par Ruffin, & qui ſe trouve dans Baronius & dans Saint Jérôme. Quelques-uns, après Ruffin même, l'ont crue ſuppoſée, d'autres ont mieux aimé s'attacher à prouver qu'elle ne condamne point Ruffin. Les preuves qu'ils en donnent paroiſſent fortes à Dom Ceillier " & ne font » pas, ajoûte-t-il, beaucoup d'hon- » neur au Pere Garnier : on y fait » voir que ce Pere . . . , en avoit cor- » rompu le Texte en y ajoûtant » pluſieurs choſes de ſa façon . . . . . » Cette addition que le Pere Gar-

» nier a affecté de mettre en gros
» caractéres, a occaſionné l'erreur,
» où ſont tombés la plûpart des Cri-
» tiques, entr'autres le Pere Pagi,
» en avançant que ce Pape avoit
» effectivement condamné Ruffin.
» Car le changement de caractére
» dans cette addition a fait croire
» à ces Auteurs qu'on ne l'avoit
» employé, que pour mieux faire
» diſtinguer la condamnation d'O-
» rigene & de Ruffin.

Si notre Auteur avoit vû par lui-même la Lettre de Saint Anaſtaſe dans le *Marius Mercator* du Pere Garnier, il en auroit mieux parlé. 1°. L'addition n'eſt pas en gros caractéres, mais en lettres italiques, & c'eſt une preuve de la bonne foi, & non de la ſupercherie du Pere Garnier. La réputation de ce célebre Théologien, dont on ne parle dans les Ecoles qu'avec reſpect, demandoit ce ſemble des termes plus meſurés. Le Pere Garnier ne donne point cette addition comme le Texte même d'Anaſtaſe,

mais voyant par les meilleurs Manuscrits, qu'il avoit devant les yeux, que dans ce même endroit, le Texte étoit corrompu & imparfait, & qu'à la fin de l'article, il y a des termes, qui indiquent une condamnation d'Origene & de Ruffin, il a jugé à propos, en restituant le Texte sur les bons Manuscrits, de remplir la lacune, qu'il soupçonnoit avec raison, de la condamnation indiquée, mais en différens caractéres, & il avertit dans une Note de ce qu'il a fait : cela s'appelle-t-il corrompre le Texte ? Voyons maintenant qui se trompe de celui, qui croit que la Lettre d'Anastase renfermoit véritablement une condamnation de Ruffin, ou de ceux qui soûtiennent le contraire. Ruffin l'avoit vûë sans doute, & il s'y crut si bien condamné, qu'il osa nier qu'elle fût d'Anastase, & qu'il l'attribua à S. Jérôme son Adversaire. " Les raisons qu'il en » donnoit, dit notre Auteur lui-» même, étoient que personne ne » pouvoit s'imaginer qu'un Evêque

» de Rome, eût traité si indigne-
» ment une personne innocente
» &c. » Enfin Saint Jérôme avoit vû cette Lettre, & il dit bien positivement que Ruffin & Origene y étoient condamnés.

Chapitre XV. *Lettres & Loix des Empereurs touchant la Religion.* Tout ce Chapitre, où les Piéces sont fort bien analysées, est très-intéressant, & répand un grand jour sur l'Histoire Ecclésiastique. La premiére est une Lettre de Constantin le Jeune à l'Eglise d'Aléxandrie, pour le rétablissement de S. Athanase, les autres sont de Constant & de Constantius ses Freres : un Edit de Julien pour le rétablissement de l'Idolâtrie, un Rescrit du même Empereur en faveur des Donatistes ; un autre du même pour permettre aux Juifs de rebâtir le Temple de Jérusalem, & quelques-unes de ses Lettres contre Saint Athanase. Une Loi de Jovien en faveur de la Religion Chrétienne : plusieurs Lettres, & plusieurs Loix de Valentinien I. Quelques Loix

de Valens, dont la premiére est contre les Moines; plusieurs de Gracien; quelques-unes de Valentinien II. des Lettres & des Edits de Maxime; & un grand nombre de Loix de Théodose. Notre Auteur distingue à son ordinaire les véritables d'avec celles qui lui paroissent supposées.

Chapitre XVI. *Saint Epiphane Evêque de Salamine, & Docteur de l'Eglise.* Dom Armand Gervaise, ancien Abbé de la Trappe, connu par beaucoup d'autres Ouvrages, nous a donné depuis peu une Vie de Saint Epiphane, dont quelques raisons particuliéres ne nous ont pas permis de rendre compte dans nos Mémoires. Il paroît qu'elle n'étoit point encore venuë à la connoissance de Dom Ceillier, lorsqu'il travailloit à ce huitiéme volume. Ainsi l'abregé qu'il nous donne ici de l'Histoire de ce Saint Docteur, il l'a tiré des sources mêmes, où le nouvel Historien a puisé. L'un & l'autre conviennent que Saint Epi-

phane a égalé la réputation des plus saints & des plus illustres Peres de l'Eglise ; que de son vivant même il fut qualifié Bienheureux ; que Saint Augustin l'a appellé le véritable Docteur de l'Eglise Catholique, & Saint Jérôme le Pere des Evêques, & un précieux reste de cette ancienne sainteté, qui faisoit autrefois toute la grandeur du Christianisme ; enfin qu'il fut respecté des Hérétiques mêmes.

Le *Panarium*, ou Traité des Héréfies n'est pas le premier Ouvrage de Saint Epiphane, mais on l'a mis à la tête des autres, parce que c'est le plus considérable de tous. Comme le dessein de ce Pere étoit de donner l'explication de toutes les Héréfies, qui avoient paru jusqu'à son tems, & de les réfuter, il le nomma *Panarium*, qui veut dire un Cofret rempli de toutes sortes de contre-poisons. C'est, au jugement de Photius, le Traité le plus complet, qu'on eût encore fait sur ce sujet. S. Jérôme, Saint Ephrem, & Saint Grégoire le Grand le citent

avec de grands éloges, & le septiéme Concile Général dit, que S. Epiphane y a triomphé de quatre-vingt Héréfies. Ainfi Léonce de Byzance s'eft trompé, quand il en a compté 84. Encore, felon la remarque de notre Auteur, pourroit-on en retrancher trois de 80. puifque celles des Juifs, des Samaritains & l'Hellenifme, qu'il met au nombre des Héréfies, font des genres, dont il détaille enfuite les efpéces. On pourra confronter l'analyfe, que nous donne ici Dom Ceillier de ce grand Ouvrage, avec celle, dont l'ancien Abbé de la Trappe a enrichi fon Hiftoire de S. Epiphane, le parallele nous méneroit trop loin.

Photius, qui regardoit l'*Anchorat* de Saint Epiphane, que ce Saint nommoit fon grand Ouvrage fur la Foi, comme le précis du *Panarium*, paroît, felon notre Auteur, avoir ignoré qu'il a été fait avant le Traité des Héréfies, & que le but, que le Saint s'y propofe, eft, non-feulement de fournir à ceux

qui le lui avoient demandé, des armes pour combattre l'Héréſie, mais encore des moyens pour convertir les Infidéles. Quant à ceux, qui ont douté que l'*Anaçæphaleoſe*, ou la Récapitulation, qui ſuit ordinairement l'Anachorat, ſoit véritablement de Saint Epiphane. " Ils » n'ont pas fait attention, dit D. » Ceillier, que cette récapitulation » n'eſt autre choſe que la Lettre » du Saint à Paul & à Acace, » qu'on voit à la tête du *Panarium*, » à l'exception de quelques changemens » faits, on ne ſçait pourquoi, » ni à quelle intention; d'où il eſt » arrivé que quelques-uns l'ont pris » pour un Ouvrage ſéparé. »

Le Traité des Poids & des Meſures, paroît avoir été compoſé à deſſein de donner aux Fidéles en général des inſtructions pour l'intelligence des ſaints Livres. Cet Ouvrage, qui eſt celui, où Saint Epiphane montre plus d'érudition, a quelques lacunes au commencement. Quant au *Phyſiologue*, ou Recueil des Propriétés des Animaux,

notre Auteur ne doute point qu'il ne soit plus ancien que Saint Epiphane, puisqu'il est cité par Origene, mais, ajoûte-t-il, " on ne peut » pas raisonnablement lui ôter les » réfléxions mystiques & morales » sur ce naturaliste. Elles lui sont » attribuées par plusieurs Manus» crits ..... Le style de cet Ouvra» ge, qui est simple, & même bas, » en est encore une preuve, puis» qu'au rapport de Saint Jérôme, » les Ecrits de Saint Epiphane se » faisoient lire par les Sçavans, à » cause de ce qu'ils contenoient; » & par les simples, à cause du » style. »

La Bibliothéque du Roi conserve un Manuscrit du Saint, qui n'a point encore vû le jour. C'est un Commentaire sur le Prophéte Nahum; Scot Erigene, dans son cinquiéme Livre de la Division de la Nature cite un Traité de ce Pere des noms Hébraïques, que nous n'avons point, non plus qu'un Traité de l'Origine de Dieu, & un Commentaire sur les Pseaumes,

que Cave, dit avoir été entre les mains de Théophile Gavæus.

Saint Epiphane a crû que Saint Joseph n'avoit point épousé la Sainte Vierge, & qu'il l'avoit seulement fiancée, qu'il étoit alors âgé de 80. ans; que d'un premier mariage avec une Fille de la Tribu de Juda, il avoit eû quatre Fils; Jacques, surnommé le Frere du Seigneur, José, Simon & Judas, & deux Filles Marie, & Salomé; qu'il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, peu de tems après avoir retrouvé Jesus-Christ dans le Temple au milieu des Docteurs.

ARTICLE XCIV.

ASTRONOMIE Physique, ou Principes généraux de la Nature; appliqués au Méchanisme Astronomique, & comparés aux Principes de la Philosophie de M. Nevvton. Par M. de Gamache, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonnerie; de l'A-

cadémie Royale des Sciences. A Paris, ruë Saint Jacques chez C. A. Jombert 1740. *vol.* in-4°. *pag.* 362. *avec des Planches, & un Discours Préliminaire de* 48. *pag.*

DAns l'espéce de déroute ou de désertion du sistême Cartésien, prêt à succomber sous les Expérienees ou la Géométrie de Newton, & de ses Sectateurs non moins zélés, non moins échauffés, non moins affirmatifs pour leur maître, que l'étoient dans leur premiére ferveur les Sectateurs de Descartes, il ne falloit rien moins qu'un Physicien aussi consommé dans ce sistême de Descartes, & un Géometre aussi versé dans le sistême de Newton, que l'est M. de Gamache, pour empêcher la défaite entiére du Cartésianisme, & le triomphe un peu trop précipité peut-être du Newtonianisme, son ancien rival rajeuni.

M. de Gamache connu depuis long-tems dans le monde, par des Ouvrages goûtés de tous ceux qui

aiment (chose assez rare!) la partie métaphysique du bel esprit, l'est aussi dans nos Mémoires par une Dissertation ingénieuse & fort philosophique sur le mouvement, dont nous rendîmes compte, avec applaudissement, il y a près de 20. ans. On en retrouve ici la substance dans une premiére Dissertation.

Car c'est sous la forme de neuf Dissertations, suivies de quatre Eclaircissemens, que le Sçavant Auteur traite de tout ce que la Physique Géométrico-Astronomique moderne a de plus élevé & de plus subtil. Mais à la tête de ce sçavant Ouvrage, on trouve un Discours préliminaire assez étendu, & qu'on peut dire substantiel & excellent. Ce Discours contient un précis curieux du sistême général du Ciel, & du sistême particulier de l'Auteur.

Ce sistême du Ciel, sous le nom de *Phénomenes généraux de la nature, place le Soleil comme foyer des Courbes elliptiques, que décrivent les Plane-*

tes suivant l'ordre des signes, le peint faisant sa révolution propre au tour de son axe en 25. jours & demi par rapport aux Etoiles fixes ; détermine les inclinaisons des orbites des Planetes, rélativement soit à l'écliptique, soit à l'équateur ; aussi bien que leurs nœuds ascendans & descendans pris les uns sur l'écliptique, les autres sur l'équateur solaire pour l'année 1700. complette; les mouvemens de ces nœuds réellement par rapport aux Etoiles, en apparence par rapport au point équinoctial du Printems.

Il détermine aussi les mouvemens annuels des apsides dans le même double rapport ; les lieux des aphélies ; les grandes, moyennes & petites distances de ces mêmes Planetes ; les tems de leurs révolutions autour du Soleil & autour de leur axe propre ; leurs volumes, leurs diametres ; en un mot tout ce qui résulte de principal de la théorie générale des Planetes, avec celle de la Lune qui forme un article à part, où rien d'essentiel n'est omis,

Tels sont les Phénomenes, dont l'Auteur dit modestement, qu'il essaye de rendre compte dans son Ouvrage : en voici le plan abrégé.

Dans la premiére Dissertation, il s'agit de la nature du mouvement. L'Auteur jette d'abord un doute métaphysique sur l'existence des corps & de leur mouvement, qu'il veut bien cependant provisionellement supposer existans, convenant du petit ridicule, qu'il y auroit sans doute, à exiger qu'on démontrât, & peut-être aussi à démontrer métaphysiquement soi-même, ce qui est si physiquement certain.

Il passe à l'essence de la matiére, sur laquelle il est Cartésien rigide. Il observe fort bien que, dépouillée de toutes ses autres propriétés sensibles, & réduite à la simple étenduë qu'il croit constituer son essence, la matiére est en cet état ce que l'imagination représente à la plûpart des Philosophes d'aujourd'hui comme le vuide. Le vuide n'est rien, & ne devroit par conséquent porter aucune idée sen-

ſible dans l'eſprit, beaucoup moins dans l'imagination. Mais l'imagination réaliſe tout, corporifie tout. Elle prend l'eſpace & l'eſpace corporel mais impalpable, pour le vuide. L'image de l'eſpace toujours préſente à nos ſens, ſe gliſſe facilement dans notre imagination; & dans le commun, il n'y a pas loin de l'imagination à l'eſprit. Chez la plûpart des hommes, le vuide n'exclut que l'impénétrabilité, l'indiviſibilité, l'inertie des corps. On ne connoît guéres dans le mouvement les corps, que par leur réſiſtance. Un corps qui ne réſiſte pas, n'eſt plus un corps pour nous.

Après ces préliminaires, M. de Gamache, vient à la nature du mouvement, qu'il croit rélatif & réciproque entre tous les corps, comme nous l'expliquâmes d'aprés lui dans ces Mémoires. Suivent dans une ſeconde Diſſertation, les loix du mouvement, que cet Auteur conſéquent dérive de l'idée de ce mouvement purement réciproque & rélatif, ſans vouloir y recon-

noître rien d'arbitraire, ſauf apparemment les droits du Créateur, qui non-ſeulement a été libre ſur la création de la matiére, mais ſans doute auſſi ſur ſes formes, & par conſéquent ſur la génération & la forme & les loix du mouvement, qui ſont les loix, les décrets libres & très-libres quoique très-ſages de ſa ſuprême & indépendante volonté. Tout cela eſt général.

La troiſiéme Diſſertation roule ſur les principes de la Philoſophie de M. Newton. Comme ces principes ſont tout mathématiques, tout géométriques même, M. de Gamache qui a uſé juſque-là du ſtyle intelligible de Deſcartes, dans lequel il eſt grand maître, & qui eſt le propre ſtyle de la Philoſophie & de la Phyſique, ſe prête déſormais au ſtyle Newtonien, ſtyle géométrique, algébrique & peu familier au commun des Philoſophes. Il a voulu, en réfutant les Newtoniens, qu'ils ne puſſent pas lui répliquer, qu'il n'avoit pas ſuivi de près Newton.

Newton n'eſt que Kepler, élevé

à la plus haute Géométrie, & à la plus ſubtile Méchanique ſpéculative. Selon Kepler, c'eſt-à-dire, ſelon ſes Obſervations, les Planetes étant conçûës entraîner un rayon, qui paſſe par leur centre & par celui de leur mouvement orbiculaire, décrivant ſouvent des arcs inégaux de leurs orbes inégaux, décrivent pourtant toujours avec ce *rayon vecteur*, des aires, ſecteurs ou triangles mixtes, uniformes & proportionnels aux tems de leurs deſcriptions. Ce que Kepler n'a qu'obſervé & calculé tout au plus en Aſtronome; M. Newton l'a démontré comme *à priori* en Géometre & en grand Géometre, d'une maniére ſi ſimple, ſi facile, ſi naturelle qu'il a crû & a fait croire à tout le monde, que c'étoit la nature même qu'il avoit dévoilée, & que ſa Géometrie pure étoit de la pure & par conſéquent de la bonne & de la meilleure Phyſique.

Tous les Arts, toutes les Sciences naturelles ont la même nature, devant les yeux pour objet, pour

sujet, pour modele, pour principe, pour régle de leurs spéculations autant que de leurs opérations naturelles. Mais une Science envisage cette nature d'un côté, une autre la prend d'un autre côté. Ce n'est qu'en Dieu que toutes les Sciences n'en font qu'une. La Géométrie & la Physique sont deux Sciences assez analogues, mais ce sont pourtant deux Sciences pour nous. La Géométrie ne traite que des causes formelles, des formes des corps, la Physique va aux causes efficientes. Ainsi l'*à priori* de M. Newton n'est qu'un *à priori* Géométrique ou Physico-Mathématique tout au plus; mais non une cause & une explication Physique, & cela dans le cas présent de l'uniformité des aires planetaires, non plus que dans tout le reste de ce qu'on appelle les principes mathématiques de la Philosophie naturelle.

M. de Gamache démontre aussi fort bien l'uniformité en question. M. Newton en a conclu que les espaces célestes étoient libres &

très-libres, libres de matiére, de corps, vuides en un mot. Cette conclusion n'accommode pas un vrai Cartésien, ni en général un vrai Philosophe. Notre Auteur, donnant à Newton tout ce qu'il peut lui donner, convient de la liberté la plus parfaite dans les espaces célestes, & nie pourtant le vuide, établissant les espaces celestes comme les autres pleins & très-pleins de matiére, mais d'une matiére parfaitement fluide, & par conséquent de nulle résistance. L'assertion est de lui, que *les Planetes se meuvent comme si elles étoient dans le vuide.*

Or l'assertion est absoluë & générale. Non-seulement le plein, admis ici, ne résiste pas aux Planetes; mais ne leur aide en rien, il ne les entraîne ni ne les arrête. Il va, & elles vont de compagnie, plûtôt que de concert. Car, selon Kepler & M. Newton, les Planetes décrivent des éllipses, ausquelles le Soleil sert de foyer commun: & les quarrés des tems de

leurs révolutions, ſont comme les cubes de leurs moyennes diſtances; d'où il ſuit ſelon les Démonſtrations de Newton, confirmées par celles de M. de Gamache, qu'elles peſent en raiſon inverſe des quarrés de leurs diſtances ou de leurs rayons vecteurs. Concluſion Mathématique, que les Newtoniens prennent un peu trop pour une Concluſion Phyſique. Elle tombe ſur la figure des orbres planetaires, mais ne les explique en rien. Elle dit ce qui eſt, mais non pourquoi, ni comment il eſt. Il n'avoit fallu que de l'obſervation & du calcul à Kepler, pour en venir juſques-là. Le tour géométrique que Newton lui a donné, n'eſt qu'une nouvelle forme de ce calcul & de cette obſervation. Mais ni le calcul ni la Géométrie n'en ſont la cauſe phyſique ni l'explication phyſique.

De-là cependant les Newtoniens concluent phyſiquement, non-ſeulement le vuide avec leur Maître; mais l'attraction & la non impulſion, un peu ſans lui. M. de Ga-

mache en bon Cartéſien réprouve totalement ces deux concluſions très-peu phyſiques ; & ne laiſſe pas d'avoir beaucoup d'égards pour les principes mathématiques d'où on les tire. *Si on s'égare*, dit-il, *lorſqu'on fait mouvoir les Planetes dans le vuide, on ne s'égare pas moins, lorſqu'on les abandonne à l'impreſſion de la matiére étherée. C'eſt cependant*, ajoûte-t il, *ce que font la plûpart des Cartéſiens.*

Convenons toutefois que, ſi c'eſt une erreur de leur part, elle eſt aſſez pardonnable, & que le piege étoit aſſez bien tendu, pour leur perſuader que les tourbillons emportoient les Planetes, puiſqu'ils ne connoiſſoient ceux-là que par le mouvement de celles-ci. Avoient-ils même d'autre moyen de les connoître. M. de Gamache dit ailleurs. « On ſent » bien que l'idée des tourbillons ne » s'eſt offerte à Deſcartes, que par- » ce que les Planetes ſe meuvent » toutes de même côté, & qu'il eſt » naturel de penſer que ſi elles ſui- » vent une même direction, c'eſt » qu'un grand fluide les emporte,

» & les oblige de circuler autour
» d'un centre commun. Cependant
» c'eſt en cela que ſe trompent les
» Cartéſiens. »

Erreur excuſable encore une fois. Un plein, un tourbillon qui n'a en quelque ſorte ni voix active, ni voix paſſive, ni action ni réaction, qui ne pouſſe ni ne repouſſe, qui n'aide, ni n'arrête, qui laiſſe tout aller & va lui même. 1°. Comme le vuide. 2°. Comme l'attraction ou non impulſion, n'étoit pas une choſe facile à deviner d'après Deſcartes, il falloit le ſecours des principes géométriques de Newton, lequel du reſte pourroit bien ſe contenter d'un plein conditionné comme le vuide le plus parfait. Car on n'aime pas le mal pour le mal ; & ce n'eſt ſans doute qu'en déſeſpoir de cauſe, que ce grand homme avoit adopté le vuide & l'anéantiſſement des corps, dans le ſein des corps mêmes, dans le monde purement matériel & corporel.

Mais il s'agit pourtant de maintenir les tourbillons, ſans la pre-

miére des conditions qui les ont fait exister jusqu'ici. L'Auteur découvre habilement, qu'ils en ont deux, & c'est par la seconde, qui devient la principale étant l'unique, qu'il les sauve du débris. C'est en qualité de tourbillons que Descartes les avoit d'abord imaginés ou devinés, c'est-à-dire, comme tourbillonant, & faisant tourbilloner les astres exposés à leur courant. Ensuite, comme il ne faut point de piéce oisive dans un sistême, & que celle qui a le plus d'emplois différens est la meilleure, Descartes avoit fait servir ces tourbillons pour expliquer la pesanteur, & ramener les corps grossiers au centre général. Et c'est par ce second emploi qu'ils se rendent nécessaires dans le sistême que nous exposons, & que le plein lui-même facteur général de tous les emplois chez Descartes, se trouve heureux d'avoir un subterfuge pour éluder les coups redoublés de Newton.

Le mouvement de tourbillon en effet étant courbe, se décompose géomé-

géométriquement, Physico-Mathématiquement même en deux mouvemens, l'un de translation par la tangente, & l'autre par la secante, tendant au centre, & par là jouissant du beau nom de centripete, tourné quelquefois en celui de centrifuge. Ces mouvemens centripetes & centrifuges sont effectivement devenus si célebres dans la Géométrie & par-là dans la Physique moderne, qu'ils méritoient bien de paroître en chef dans les nouveaux sistêmes Cartésiens, Descartes même en ayant fait naître l'idée. Chez M. de Gamache les tourbillons inutiles au mouvement translatif des Planetes, qui ont en elles-mêmes un principe de translation qu'on ne démêle pourtant point assez ici, leur sont très-utiles pour leur centripetence ou leur pesanteur, qui est, depuis Descartes même, l'objet principal des Physiciens.

La quatriéme Dissertation donne la suite des principes de M. Newton. Il est sur-tout question de l'at-

traction réciproque, d'une maniére au reste plus Newtonienne & Géométrique que Cartésienne & Physique; l'Auteur ayant assez fait ailleurs comme ici ses peuves de Physique & de Cartésianisme; & donnant ici & dans tout cet Ouvrage des preuves d'une profonde Géométrie, pour mieux battre les Newtoniens de leurs armes, en suivant toujours de près Newton.

La Dissertation commence par ces mots. « Quand on regarde » la pesanteur comme l'effet pro» pre de l'impulsion, rien n'o» blige de la supposer récipro» que. » Il nous paroît cependant que le sistême de l'Auteur ne s'éloigne point trop de la pesanteur réciproque, & qu'admettant le mouvement relatif & réciproque, il ne doit pas effectivement s'éloigner de ce retour de pesanteur, qui est du reste tout conforme à sa maniére d'expliquer la tendance des corps au centre par des oscillations réciproques. Et d'ailleurs le sistême de l'attraction ne paroît differer de

celui de l'impulsion qu'en ce que l'attraction n'est pas l'impulsion, dans la substance & nullement dans la forme.

Comme cette quatriéme Dissertation est en effet toute géométrique ou dynamique, M. de Gamache y adopte la supposition mathématique de l'attraction réciproque, & recherche géométriquement, d'après M. Newton, les forces attractives de deux surfaces sphériques sur un corps placé entre deux, celle d'une couche sphérique sur un corps placé au dedans; celles d'une sphére pleine sur ce même corpuscule, celles d'une couche sphéroïde ou d'un sphéroïde plein &c.

La cinquiéme Dissertation, est sur le mouvement dans les fluides. C'est ici que l'Auteur entreprend tout de bon de montrer que dans l'hipothése du plein universel, les Planetes peuvent se mouvoir comme si elles étoient dans le vuide, & qu'elles ne fussent que pesantes. Pour cela, il définit le fluide en général & sans exception; " Une mas-

» se composée de parties indéfini» ment déliées, détachées les unes » des autres, & par là susceptibles » de toutes sortes d'impressions. »

Cette définition étant présupposée, l'Auteur suppose encore cette notion, qu'un fluide a ses parties propres, & des particules qui en remplissent les interstices, particules formant elles-mêmes un second fluide, pénétré lui-même d'un troisiéme fluide plus subtil, lequel est aussi pénétré d'un quatriéme fluide; *& ainsi à l'infini*, dit l'Auteur, ajoûtant; *c'est ce qu'on est en droit de supposer, parce que la matiere est infiniment divisible &c.*

Il est remarquable que l'Auteur avec tous les Sectateurs de la saine Physique, admet de vrais solides, *dont toutes les parties sont adhérentes les unes aux autres*. C'est-là une grande & excellente correction au sistême infiniment fragile de Malebranche, qui met une mollesse infinie dans les molécules les plus primitives & élémentaires des corps les plus solides, afin d'avoir le plaisir

ſur-humain de bâtir un monde, monde très-humain avec de la matiére & du mouvement, c'eſt-à-dire, de la bouë *abſque temperaturâ*, & qui pis eſt avec de l'eau, avec de l'argent vif, & pis encore avec de la matiére purement, infiniment ſubtile & fluide.

Or dans ſon fluide M. de Gamache prétend, ſans doute avec raiſon, que tout corps mu ne déplaceroit, à chaque inſtant, que des couches infiniment minces. Il a la modeſtie de ne donner cette idée que comme une hipothéſe. Nous la croyons démonſtrative & de droit géométrique. De ſorte qu'alors le corps mu n'employe, à chaque inſtant, qu'une infinitiéme partie de ſa force à pouſſer en avant les particules infiniment déliées, qu'il rencontre en ſon chemin. Tout cela eſt de droit. Ce qui ſuit peut être conteſté.

On oppoſe au contact immédiat des corps dans le plein, qu'à l'inſtant du contact, le fluide qui ſépare deux corps auroit un eſpace fini

à parcourir avec une viteſſe par conſéquent infinie. Notre Auteur adopte l'objection & érige le paradoxe en principe. Suppoſant le fait du contact immédiat, il en conclut le droit, que la matiére eſt capable d'une *viteſſe infinie* produite au ſurplus *par un mouvement fini dans un milieu parfaitement fluide.*

La preuve que l'Auteur donne de ce paradoxe, eſt ingénieuſe, mais peut-être pas ſans replique. La preſſion d'une colonne d'eau qui la fait jaillir par une ouverture faite au fond d'un vaſe, eſt une force finie qui produit un effet fini. Cette force eſt cauſée, il eſt vrai, par la chute initiale des particules d'eau, chute infiniment petite, il eſt vrai, mais infiniment répétée dans une infinité de particules, dont l'aſſemblage fait un tout fini. Si la chute initiale augmentoit infiniment & devenoit finie, cette force répétée dans une infinité de parties ſeroit infinie, & auroit droit de produire un effet, un jet infini. Encore y a-t-il à dire à cette maniére géomé-

trique de raiſonner, tous nos jets d'eau qui ne ſont pas infinis étant pourtant l'effet d'une chute finie, & ne montant qu'autant qu'ils ſont réellement deſcendus.

L'Auteur avance encore ici un principe, qu'il ſuppoſe prouvé dans ſa ſeconde Diſſertation, " Qu'un » mouvement ne s'affoiblit qu'en ſe » communiquant ſuivant la direc- » tion qui lui eſt propre, & qu'un » mouvement direct ne ſouffre au- » cune diminution par les mouve- » mens latéraux qu'il occaſionne. „ C'eſt là deſſus qu'il fonde ſans doute la non réſiſtance abſoluë de ſon fluide parfait, & non ſur ce qu'à chaque inſtant il ne déplace que des couches infiniment minces. Car le nombre des inſtans étant infini dans un tems fini, la réſiſtance du fluide y ſeroit finie, & par conſéquent très-réelle. Mais il reſte toujours à prouver que les mouvemens latéraux occaſionés „ c'eſt-à-dire, produits par un corps ſont nuls, ou même, en ſuppoſant cela, qu'il n'y a pas autant de mouvement direct que de

mouvement latéral occaſionné par une ſphére muë dans un fluide, ou enfin qu'il n'y a pas une couche directement pouſſée, égale au cercle générateur de cette ſphére.

Ceci eſt précédé & ſuivi de Géométrie Dynamique, toujours à la ſuite ou au niveau du grand Newton, que notre Auteur plein de ſagacité trouve en défaut ſur les réſiſtances des milieux; entr'autres ſur ce que Newton prétend qu'une ſphére muë dans un milieu d'une denſité égale à la ſienne, y perdroit la moitié de ſa viteſſe en moins de tems, qu'il n'en faut pour parcourir la longueur de trois fois ſon diametre. La plûpart de ces déterminations Phyſico-Mathématiques de Newton même, ſont hipothétiques, & par conſéquent très ſujettes à reviſion.

La 6e. Diſſertation, que nous croyons la principale a pour titre, *Méchaniſme des Tourbillons*. L'Auteur (*art.* 6.) ſuppoſe un *Tourbillon ſphérique*, & il le ſuppoſe *également reſſerré de tous côtés par la matiére qui*

l'environne, de ſorte que *rien n'empêche qu'on ne ſe le repréſente comme renfermé dans une ſphére creuſe qui le comprime ou qui s'oppoſe à ſa dilatation.* M. de Gamache a trop approfondi le ſiſtême Cartéſien, pour n'avoir pas ſenti qu'il en falloit venir-là, & que ce ſiſtême ne fourniſſoit d'autre reſſource pour l'arrondiſſement des tourbillons & pour l'explication de la peſanteur. En conſéquence, il conçoit ce tourbillon compoſé de couches ſphériques, dont les inférieures preſſent par leur force centrifuge les ſupérieures ſuivant une direction perpendiculaire à la ſphére. Et il eſt vrai, que les impreſſions les plus obliques n'ont d'effet que dans la direction perpendiculaire, l'une de celles en quoi elles ſe décompoſent.

A l'article 10. ſuppoſant un corpuſcule du tourbillon mu dans un parallele, ce corpuſcule dit l'Auteur, décriroit un grand cercle de la ſphére ſi rien ne l'en empêchoit; le grand cercle même qui touche obliquement de côté le parallele

qu'il décrit. Ce qui suit de la supposition d'un tourbillon formé en sphére, & pressé également de tous côtés par la force quelconque de la pesanteur.

Au 14^e^. *Article.* Les *parties de matiére qui forment les mêmes couches sphériques, ont des forces centrifuges égales.* Cela suit encore du tourbillon rendu sphérique par des forces égales de tous côtés. Seulement alors la combinaison de la force centrifuge du tourbillonnement avec ces forces sphériques devroit, ce semble, un peu déranger la parfaite sphéricité. Mais l'Auteur y a de grands égards dans les Dissertations suivantes.

Article 15. Tous les points d'une même couche sphérique, ont des vitesses égales. *Article* 16. Les couches sphériques, ont des forces centrifuges égales, autrement elles ne seroient pas en équilibre : or l'Auteur suppose avec raison qu'elles le sont. Tout ceci est mêlé de Géométrie Dynamique à la maniére de Newton, chez qui même la

Géométrie abſorbe bien plus la Phyſique : au lieu qu'ici le mêlange eſt mieux tempéré. Nous ne nous étendons point ſur la partie mathématique, ſoit parce qu'elle n'eſt pas ſi neuve, ſoit parce qu'elle eſt moins aſſortie à des extraits, ſoit enfin pour nous tenir & mettre l'Auteur à la portée des Phyciſiens.

» Si les tourbillons, *dit cet Au-* »*teur*, ne ſont point une émana- »tion ſubite de la toute puiſſance »de l'Auteur de la nature, ils doi- »vent s'être formés à-peu-près de »même que ſe forment ces tour- »billons d'air auſquels donnent »naiſſance des courans &c. Tout dépend de ſçavoir ſi les Planetes & leurs tourbillons, ſe forment accidentellement & ſe diſſipent comme ceux de l'air. Car s'ils ſont l'ouvrage de la premiere création, comme il eſt fort convenable de le penſer, ils ſeroient alors une émanation très-ſubite ou comme ſubite de la toute puiſſance de l'Auteur de la nature.

Article 21. « Si dans un tourbil-

» lon, il vient à s'en former d'au-
» tres, ceux-ci doivent pour l'ordi-
» naire suivre la direction du mou-
» vement translatif des couches
» sphériques entre lesquelles ils
» se forment. Car supposons &c. »
L'Auteur a droit de faire cette supposition en Géométrie. Elle n'a rien surquoi on ne puisse raisonner conséquemment, non plus que la suivante (*Article* 23.) « Lorsque
» dans un grand tourbillon, il vient
» à s'en former de subalternes,
» ceux-ci doivent tourner sur leurs
» axes dans le sens que tourne le
» grand tourbillon. » Il faut cependant de la résistance pour occasionner la formation d'un tourbillon : & la matiére très-fluide & uniforme des tourbillons ne résiste point.

Au 31e. *Article* M. de Gamache adopte les petits tourbillons de Malebranche, soit parce que la matiere est divisible à l'infini, soit parce qu'en grand & en petit la nature est analogue. Nous avons souvent parlé de ces petits tourbillons pour

& contre dans nos Mémoires, d'après le Pere Dufesc, M. Bouillet & M. l'Abbé de Molieres &c. Après quelques articles sur l'existence, la constitution & l'action & réaction de ces petits tourbillons, conçûs comme des balons à ressort, l'Auteur (*art.* 40.) partage un *tourbillon* supposé *sphérique en une infinité de tranches paralleles à leurs bases.* Or *ces bases seront comprimées par l'action de toutes les tranches inférieures.*

Article 42. *Il suppose que tous les tourbillons grands & petits en se formant, tendent à se mettre en équilibre les uns avec les autres.* Il dit (*art.* 50.) « comme un tourbillon est » continuellement obligé de ren» trer dans ses bornes, par la réac» tion de la matiere qui fait obsta» cle à la dilatation, & que cette » réaction est égale à la force avec » laquelle il tend à se dilater, il est » aisé de prouver qu'il n'en est au» cun qui ne doive être regardé » comme un fluide qui presse alter» nativement & également du cen-

» tre vers la circonférence, & de
» la circonférence vers le centre. »
Suivant cela, les petits tourbillons de l'éther se résistent impénétrablement les uns aux autres. Mais l'éther entier, c'est-à-dire, le total de ces tourbillons, ne résistent point aux autres corps, aux Astres. Les petits tourbillons sont des ressorts parfaits & très-vifs; mais leur total est un corps mollasse & sans réaction, si ce n'est au-dehors & dans sa circonférence extérieure.

L'Auteur attentif à tout, prévient ces difficultés. Il établit que les couches sphériques (car il les a suppo-
» sées telles) d'un tourbillon, n'ont d'action les unes sur les autres que suivant des directions paracentriques, d'où il conclut que "chaque
» partie de l'éther est alternative-
» ment poussée du centre vers la
» circonférence & de la circonfé-
» rence vers le centre, ce que dé-
» montre, *ajoûte-t-il poliment*, le
» R. P. Castel dans son excellent
» Traité de Physique sur la pesan-
» teur universelle des corps. »

Tout cela suit ici, comme nous l'avons remarqué, de la supposition du tourbillon formé en sphére par le resserrement des forces quelconques, supposées égales de tous côtés. Il semble pourtant que la pesanteur des corps devroit être indépendante de la forme de leur total ; & que cette forme sphérique du total devroit au contraire résulter immédiatement de la pesanteur des parties. Lorsque la Mer soulevée par les flots perd sa rondeur, la pesanteur la lui rend aussi-tôt. Une pierre jettée en l'air ne participe plus à la rondeur de la terre, elle la dérange même : mais la pesanteur la lui rend. Les Montagnes dérangent fort aussi la forme sphérique. Elles pesent pourtant, & en s'affaissant elles tendent sans cesse à rétablir la rondeur. Peut-on expliquer la pesanteur par le sistême même où elle est primitivement supposée ?

Article 59. Il est établi que la matiere subtile dans laquelle nage l'éther, étant chassée des interstices des petits tourbillons de cet

éther, qui se resserre autant qu'il peut par sa force centrifuge vers la circonférence, est obligée de se retirer au centre du tourbillon, & d'y former un globe central, selon l'idée de Descartes chez qui le Soleil, les Etoiles, & même primitivement les Planetes n'étoient qu'un ramas de matiere subtile.

L'Article 60. est plus nouveau, tout nouveau même. « Lorsque » dans un tourbillon la matiere éthe» rée pese du centre vers la circon» férence, elle doit éprouver une » réaction égale à son action; au» trement elle franchiroit ses bor» nes. Mais quand elle pese de la » circonférence vers le centre, elle » n'a nul besoin d'être appuyée. » Elle se soutient par l'efficace de la » force centrifuge. » Cela est heureux & forme une voute d'une espece fort nouvelle. Car l'Auteur avouë franchement, que la matiere subtile qui est autour du centre étant *infiniment pénétrable à l'éther*, elle ne sçauroit *ménager un appui aux colonnes qui obéïssent à l'impression de leur mouvement réactif.*

Article 61. « Cet appui qu'on ne
» trouveroit point vers le centre du
» tourbillon, on ne le trouveroit pas
» non plus sur la croute solide de sa
» masse centrale. Cette croute, à
» cause de son infinie porosité, ne
» pourroit au plus appuyer qu'une
» infinitiéme partie des filets de ma-
» tiere qui tendroient à concourir
» au centre du tourbillon. »

Il est croyable cependant que, selon l'Auteur, cette infinitiéme partie au moins des filets de l'éther appuye sur cette croute pour la pousser au centre, & la rendre pesante, sauf aux autres filets de ne point trop appuyer sur la matiere subtile qui les appuyeroit mal. Effectivement à l'Article 64. M. de Gamache vient à la pesanteur des corps sensibles, qu'il explique à-peu-près, autant que nous en pouvons juger, par la réaction des pyramides de l'éther. Car le mêlange du géométrique substitué quelquefois au Physique, nuit ici assez souvent comme il nuit toujours chez M. Newton, à ce Physique. Et d'ailleurs nous ne pouvons démêler ici

deux ou trois choses. 1°. Comment la pesanteur n'est pas déja expliquée par la supposition d'un tourbillon rendu sphérique par un resserrement égal de tous côtés. 2°. Comment les oscillations étant égales dans leur action & réaction, comment les pyramides, comment l'éther repoussant autant vers la circonférence que vers le centre, les corps peuvent peser & tomber vers ce centre. 3°. Comment l'éther impalpable au mouvement progressif d'une Planete par la tangente, peut réagir durement, fortement sur lui par la sécante.

(*Article* 76.) Les tourbillons particuliers sont supposés impénétrables à la matiere propre des tourbillons dans lesquels ils font leurs révolutions. *C'est*, dit l'Auteur, *qu'un tourbillon n'en pourroit pénétrer un autre sans le détruire.* Cela paroît très-vrai : & il ne reste qu'à expliquer, pourquoi les tourbillons ne se pénétrent pas, les contigus ayant, selon l'Auteur, des vitesses égales & conspirantes, & des mou-

vemens tout-à-fait homogenes : & comment d'ailleurs l'éther pénétrant les corps grossiers pour les rendre pesans dans leurs parties les plus intimes, il rend les tourbillons pesans en ne faisant impression que sur leur surface.

(*Art.* 78.) « Quand le tourbil-
» lon d'une Planete fait sa révolu-
» tion autour d'un centre étranger,
» s'il renferme d'autres tourbillons,
» il doit les assujettir à suivre son
» mouvement. » Le peut-il sans agir latéralement, translativement sur eux ? L'Auteur prouve son assertion, géométriquement en partie, en partie par un vase plein d'eau, qui étant transporté transporte cette eau & tel autre corps qui y nage. Mais le vase agit sur l'eau & l'eau sur le vase dans le sens de son transport. Nous omettons beaucoup de circonstances de ce Méchanisme, que l'Auteur attentif suit dans un grand détail. Nous ne disons rien des Cometes dont il explique les latitudes extraordinaires ou l'inclinaison de leurs orbes à l'écliptique,

en ſuppoſant leurs tourbillons formés loin de l'équateur ; rien du parallelisme des Aſtres &c.

En finiſſant cette Diſſertation, l'Auteur réſout deux difficultés qu'il traite lui-même de frapantes, dont la ſeconde au moins paroît bien efficace contre le ſiſtême des tourbillons Cartéſiens. L'une vient de M. Newton même, & l'autre de M. Bulfinger. M. Newton n'a peut-être pas de morceau plus géometrique & en même-tems plus Phyſique que celui des tourbillons, à la derniere Section du ſecond Livre des *Principes Mathématiques de la Philoſophie naturelle*. Nous croyons ce morceau, malgré cela, doublement paralogiſtique, par la Géometrie autant que par la Phyſique; ce qui paroîtra paradoxe dans un Géometre de la force de M. Newton qui ne manque gueres du côté de la Géometrie, mais tout-à-fait du côté de la Phyſique. C'eſt de ce côté que M. de Gamache lui réplique ici avec beaucoup de courage, de force & de ſuccès, à l'aide

des Observations du Sçavant M. Amontons sur les frotemens

Le succès en est tel, que M. de Gamache va jusqu'à démontrer la loi de Kepler par les tourbillons mêmes où M. Newton l'avoit trouvée en défaut. Mais alors, si M. de Gamache avoit voulu user de toutes ses forces, il auroit bien pû soumettre les Planetes à l'impression & à l'entraînement des tourbillons, pour éviter le paradoxe de les y faire mouvoir comme dans le vuide.

L'objection de M. Bulfinger contre les tourbillons, est un peu plus forte. Mais notre Auteur qui en sent bien la force, a pris ses mesures de loin ; & n'a besoin ici que de prendre acte en quelque sorte de ses suppositions préliminaires. L'objection est ancienne, & du tems de Descartes même, & de la naissance des tourbillons. Elle va à montrer que les tourbillons sont cylindriques ou tendent à l'être, quelque forme qu'on leur donne d'ailleurs ; & qu'en un mot le tourbil-

lonnement, ſinon le tourbillon eſt de ſoi, de ſa nature, par ſon eſſence, un mouvement purement cylindrique autour d'un axe & de pluſieurs centres, & non autour d'un centre unique. Mouvement par conſéquent axifuge & axipete, & non centrifuge & centripete; l'execution s'en faiſant toujours par des cercles paralleles, poſés eſſentiellement à côté les uns des autres, & qui ont des centres différens; & non par des cercles croiſés comme l'auroit voulu Rohaut d'après M. Huguens; mouvement par conſéquent incapable d'expliquer aucune ſorte de peſanteur.

Auſſi notre ſçavant Auteur ne l'explique-t-il pas préciſément par-là : & voici comme il élude ou détruit l'objection. « On a vû, *dit-il*, » que c'eſt uniquement de la for- » me des tourbillons que dépend la » direction de la peſanteur. Qu'un » tourbillon, par exemple, fut for- » cé de prendre une forme cylin- » drique, alors ſuivant la loi de la » décompoſition des mouvemens,

» les pesanteurs seroient dirigées
» vers l'axe du cylindre ; en suppo-
» sant que ce fut autour de cet axe
» que se fissent les circulations. Mais
» les tourbillons de M. Descartes
» sont supposés arrondis en consé-
» quence de l'égalité des forces qui
» les compriment de toutes parts. „

Il y a bien de la modestie à M. de Gamache, de prêter cette explication de la pesanteur & de l'arrondissement des tourbillons à Descartes, qui ne les a sûrement jamais expliqués l'un & l'autre, que par les mouvemens croisés du tourbillon, & du reflux de la matiere subtile de l'équateur aux poles & des poles à l'équateur. Ce croisement n'a rien de concevable ni de naturel. Le tourbillonement seul, comme on voit par l'aveu même de M. de Gamache, ne suffit pas. Il est plus commode de supposer avec cet Auteur des forces égales tout autour du tourbillon, un resserrement égal de toutes parts, & le tourbillon déja formé en sphere & bien arrondi. Mais ce n'est qu'une supposition,

où la cauſe même du Phénomene ſuppoſé, ne paroît pas trop facile à deviner. Nous donnerons la ſuite dans un ſecond Extrait.

ARTICLE XCV.

NOUVELLE REPETITION de Montres.

LE ſieur Maſſoteau de Saint Vincent Ingénieur & Horloger du Roi, demeurant au Collége de Cambrai à Paris, nous a fait voir une Répétition de Montres de ſon invention, qui nous a paru d'une ſimplicité admirable. Dieu a fait de rien toutes choſes, & la nature qui eſt ſon ouvrage & le modele de tous les nôtres, execute tous ſes méchaniſmes avec la plus parfaite ſimplicité, ſans confuſion, ſans embarras, avec des agens fins & imperceptibles, qui ne nous laiſſent voir que les merveilleux réſultats de leur opération.

La ſimplicité, la réduction des machines, la ſuppreſſion des Reſſors

fors font la perfection & le but de tous les Ouvrages de l'Art. L'Horlogerie, l'un de nos plus beaux Arts, & qui imite de plus près la nature, est déja fort simple. On ne peut pas dire que les 4. ou 5. sortes de roues, de pignons, de ressors ou de poids qui font le corps de nos Horloges & de nos Montres ayent rien de superflu ni d'embarassant. L'invention de M. Massoteau semble cependant nous annoncer qu'on pourroit bien arriver, par son moyen ou par tout autre, à quelque chose de moins composé.

Les Répétitions, invention assez moderne, & du reste infiniment utile ou commode, ont comme doublé les rouës, les pignons & les ressors, sans qu'on ait pû se plaindre de l'usurpation d'un terrain précieux, par des agens dont pas un seul ne paroît hors d'œuvre. Le terrain est cependant, comme nous disons, quelque chose de très précieux en effet, dans une Montre au moins, souvent même dans une Horloge, & sur-tout dans une

Pendule. Une Montre est un meuble portatif, qu'on réduiroit par conséquent volontiers au plus petit volume, & au poids le moins sensible. Les petites Montres, tout le reste étant égal, sont sûrement les meilleures, au moins pour le Public. Rien ne fait plus l'éloge des Horlogers de nos jours, que d'avoir renfermé les Répetitions mêmes dans deux pouces à-peu-près de diametre en longueur & largeur, & sur-tout dans une épaisseur qui souvent ne va pas à un pouce. Le poids & le volume en sont diminués de concert.

M. Massoteau va plus loin : il supprime les rouages, les pignons, le barillet & le grand ressort des répétitions, & réduit une Montre à répétition presqu'à la moitié de ses roues & de ses agens nécessaires. Ce qui produit tout d'un coup un nombre de très-grands avantages. 1°. Une Montre à répétition peut devenir par-là, plus petite d'un bon tiers, & moins pesante à proportion. 2o. Elle devient meilleure

aussi d'autant, mieux faite pour la façon & moins sujette aux alterations & aux dérangemens ; chaque agent, chaque rouë, chaque dent pouvant s'alterer ; & plus il y en a, plus y ayant de causes d'alteration & de sujets de mal-façon. 3°. Les Montres seront d'un plus grand prix pour l'usage, & d'un moindre pour l'achat, demandant moins de tems, de matiere & de travail de la part de l'Ouvrier.

Quatriéme avantage : si l'on préfere la justesse d'une Montre à la petitesse & à une certaine légereté, on pourra, en conservant la grandeur ordinaire, profiter du terrain que la suppression des agens de la repétition donne, pour l'agrandissement, la force & la justesse des mouvemens ordinaires, rendus trop resserrés, trop délicats & trop casuels, & sujets à l'alteration & au dérangement, par l'usurpation des machines de la répétition.

Mais comme rien ne se fait pourtant de rien par les hommes, on demandera comment M. Massoteau

atteint, ſans roues ni pignons, au méchaniſme ordinaire des répétitions des heures & des quarts ? Il y atteint, c'eſt un fait que nous avons vû. Le comment eſt un ſecret qu'il nous a cependant communiqué, & que nous avons vû auſſi. Il ne ſeroit pas aiſé d'en expliquer ici l'artifice, tout ſimple qu'il eſt. En voici pourtant l'idée générale à-peu-près,

Dans les répétitions ordinaires, il n'y a qu'un bouton à pouſſer. Ce mouvement fait partir une détente, les roues marchent, & le méchaniſme de la Montre fait tout le reſte. Ici il faut tourner le bouton, au lieu de le pouſſer, & c'eſt la main même qui fait la répétition. La Montre ne fait preſque que le paſſif de la choſe ; tout l'actif eſt dans la main. Chaque tour ou demi tour de main ſonne une heure ou un quart. Et quand le nombre des heures ou des quarts eſt ſonné, la main ne peut plus tourner ou tourne à faux, & la machine ſe refuſe au méchaniſme de la main.

M. Maſſoteau ôte les roues &

toutes les piéces de la répétition, parce qu'en effet ce n'eſt pas la Montre qui répete chez lui, au moins par ſon propre mouvement. Elle ne fait que permettre en quelque ſorte à la main de répeter; comme ſi pour ſçavoir qu'elle eſt la derniere heure qu'une Horloge a ſonnée, on la ſonnoit ſoi-même, l'Horloge n'y étant que pour ſe laiſſer frapper juſqu'à un certain point, mais ſe dérobant après le nombre d'heures ou de quarts qu'elle a déja ſonnés d'elle-même. Tout dépend d'une certaine combinaiſon d'engrainemens & de détentes de la ſonnerie avec une eſpéce de rouë imparfaite que le tournoyement du bouton fait aller.

ARTICLE XCVI.

*QUESTION DE MEDECINE dans laquelle on examine ſi la Théorie de la Botanique ou la connoiſſance des Plantes eſt néceſſaire à un Médecin. Par M. ***. Docteur en Médecine de l'Univerſité*

 Mémoires pour l'Histoire de Perpignan. A Narbonne, chez G. Besse 1740. *Brochure* in-4°. *de* 16. *pag.*

C'Est M. Barrere Professeur dans la Faculté de Médecine de Perpignan, & ci-devant Botaniste du Roi dans l'Isle de Cayenne, qui est l'Auteur de cette Théſe. Il est heureux, que l'équité & l'impartialité des Sçavans ou des hommes en général, ne pouvant procurer aux Arts & aux Sciences estimables, l'égalité d'honneur ou de gloire, à laquelle toutes les bonnes choses ont un égal droit de prétendre, avec une certaine subordination cependant, la rivalité des Arts & des Artistes, des Sciences & des Sçavans, produise un petit excès d'émulation qui mettant les divers Arts, les diverses Sciences, tour à tour, les unes au-dessus des autres, non-seulement les contrebalance, les tempere les unes par les autres, & les réduit aux yeux du Public à une assez juste égalité, mais leur donne par ce balance-

ment même animé & vivifiant, l'action, la vie, la nourriture & la perfection sans quoi bien sûrement elles languiroient & seroient toujours à la veille de retomber dans la barbarie.

M. Barrere justement piqué, que quelques-uns de ses Sçavans Confréres ne fissent pas de la Botanique tout le cas qu'elle mérite; en fait dans cette Thése l'Apologie & un Eloge complet. Il fait voir que la Botanique a été la Science de tous les tems & de tous les Médecins. Il cite Séneque, qui dit que la Médecine consistoit autrefois dans la connoissance d'un petit nombre de Plantes; *Medicina, paucarum herbarum olim Scientia erat.* Pline qui fait voir que bien des Médecins pensoient que les Plantes avoient une vertu universelle, *nihil non herbarum vi effici posse plerique existimarunt:* les Arabes & les Grecs qui regardoient, au rapport du même Auteur, que la découverte d'une Plante est un nouveau secours pour vivre; *æqualis quippe*

cenſebatur gloria herbam inveniſſe & vitam juvaſſe; les Romains &c. Il cite ſur-tout le célebre M. de Tournefort dont l'éloge eſt celui de la Botanique même en perſonne.

Il parle enſuite de la facilité que la Botanique donne au Médecin, pour la guériſon des Maladies & pour le régime des Malades. La nature ou plûtôt la Providence prodigue dans chaque Pays les Simples appropriés aux Maladies du Pays même. Surquoi M. Barrere dit une choſe qui paroît extrêmement juſte. *Quand on veut que la Botanique ſoit utile, c'eſt la Botanique de ſon Pays qu'il faut le plus étudier.*

M. Barrere fait ſentir la conſéquence de la Botanique pour la Médecine par l'intérêt même que l'Etat prend dans la perfection de ces deux Sciences rélativement l'une à l'autre, par l'établiſſement des Jardins Royaux, des Ecoles & des Profeſſeurs. Et dans ce genre il ne pouvoit citer perſonne de plus fameux que les Chycoineaux, les Juſſieux, les Tourneforts, les Ma-

gnols, les Plumiers, les Hermans, les Rays, les Boerhaves, les Linnœus &c. C'est en vérité faire trop d'honneur aux Critiques Anonymes d'une chose aussi solidement utile que l'est la Botanique, mais en même-tems c'est pourtant faire beaucoup d'honneur à son propre jugement, que de relever avec autant de force & de capacité, que le fait M. Barrere des erreurs & des préjugés, qu'il faut espérer qui ne feront pas de grands progrès dans un siécle où la vraye Médecine est si bien établie dans les esprits, & pratiquée avec autant de fidélité que de succès.

ARTICLE XCVII.

LE MINISTERE de l'Absolution, ou le Pouvoir de confesser selon Saint Thomas, contre l'Apologie du Livre intitulé la Consultation sur la Jurisdiction & l'Approbation nécessaire pour confesser &c. A Paris, chez de Lusseux, Imprimeur de Monseigneur

le Dauphin, *ruë S. Jacques* 1740. in-12. *pag.* 206.

LA Consultation, dont son Auteur fait l'Apologie, est un de ces Ouvrages que le parti avanture quelquefois pour se tirer d'embarras, sauf à le méconnoître, supposé qu'il ne fasse point fortune. C'est le sort qu'ont eû les *Lettres à un Ecclésiastique sur la Justice Chrétienne, & les moyens de la conserver* 1733. C'est celui qu'a éprouvé un autre Libelle intitulé *La Consultation sur la Jurisdiction &c.* L'Apologie, ou défense de ce malheureux Ouvrage ne mérite pas d'être traitée plus favorablement.

Dans le cas en effet de n'avoir que des Confesseurs acceptans, l'idée de se confesser à un Prêtre opposant, que le second Libelle inspire, ne rassure pas plus que l'idée de se passer de Confesseur, que le premier Libelle inculque ; on sent qu'il y a un milieu judicieux & uniquement sûr, entre ne plus se confesser, & ne se confesser qu'à des

Prêtres exclus du gouvernement des Ames.

La Consultation tend principalement à prouver que cette exclusion du gouvernement, n'est pas de la part des Prêtres sur qui elle tombe, une raison qui puisse annuller les absolutions : & c'est ce point capital, que le Pere Bernard a attaqué nommément dans un Chapitre de la seconde Partie de son Livre intitulé l'*Ordre de l'Eglise, ou la Primauté & la subordination Ecclésiastique. A Paris* ..... 1736. C'est le point en même-tems que les censures de la Consultation faites par la Faculté de Théologie de Paris, & par Messieurs les Archevêques de Sens & d'Embrun ont pleinement éclairci.

Loin que l'Anonyme Auteur de cette *Consultation renfermée en sept Questions* ait reconnu ses erreurs, il a fait pour les défendre un autre Libelle *in*-4o. presque aussi gros que le premier, qui est de 217. pages. Il a rempli également l'un & l'autre Ouvrage de principes

équivoques, à l'appui desquels il a mis un tas de citations contraires la plûpart à l'esprit des Auteurs dont elles sont extraites; le tout *en France* sans Privilége, ni nom d'Imprimeur & de Ville. La source de ces principes, c'est le Richérisme d'une part,& le Presbytéranisme de l'autre. D'un côté l'Anonyme fait de l'Eglise une République composée de trois portions, sçavoir, des Evêques, des Prêtres, & du reste des Fidéles: desquelles portions chacune concourt en sa maniere au gouvernement: d'où il résulte, que l'autorité réside dans le corps entier, comme dans sa source, & que c'est du *consentement au moins présumé* de tout le corps qu'on y décide, qu'on y absout, qu'on y excommunie.

D'un autre côté le même Anonyme fait du Ministére sacré un Ministére commun, où (à l'Ordination près) le Prêtre peut de droit divin tout ce que peut l'Evêque: d'où il s'ensuit, que l'un & l'autre a un droit égal de gouverner, de prêcher & de confesser.

Le Pere Bernard attaque dans la premiere Partie de ſon Livre ſur *le Miniſtére*, la premiere ſource, ſçavoir le Richériſme, où l'Anonyme a puiſé ſes principes pour le gouvernement en commun, & ce Capucin y démontre que Jeſus-Chriſt a donné à ſon Egliſe une forme toute oppoſée à cette forme de gouvernement : d'où il infére, à l'avantage des Evêques, l'ordre que ce divin Sauveur a établi dans la Hierarchie pour le gouvernement des Ames, & conſéquemment pour l'adminiſtration du Sacrement de Pénitence.

Le Pere Bernard détruit enſuite dans les deux dernieres Parties de ſon Ouvrage, la ſeconde ſource des principes de l'Anonyme, ſçavoir le Preſbytéraniſme où cet Auteur a puiſé, pour rendre (à peu de choſes près) le Miniſtére commun aux Prêtres & aux Evêques; & ce Pere y montre ſenſiblement la différence eſſentielle que Jeſus-Chriſt a miſe dans l'ordre de la Hierarchie entre l'Evêque & le Prêtre; en fai-

ſant voir que celui-ci par rapport au gouvernement des Ames, n'y peut rien indépendemment de celui-là, que c'eſt du premier que l'autorité néceſſaire (ſpécialement pour y prêcher & y confeſſer) découle ſur le ſecond: d'où ce Capucin conclut les régles de ſubordination, qui y ſont de droit divin.

Néanmoins pour qu'on ne diſe point qu'il éleve les Evêques au préjudice des Curés, ou les Réguliers au préjudice des uns & des autres, il conſerve à chacun ſes droits légitimes, & ne laiſſe à ſes Confréres les Religieux que le mérite de pouvoir être employés dans le Miniſtére ſous le bon plaiſir des mêmes Paſteurs. Si donc il prend quelquefois le parti de ſon Ordre, ce n'eſt que contre l'Anonyme ſon adverſaire, qui faute d'en entendre la Régle & les Conſtitutions, en parle comme d'un Ordre de Cénobites, tenus par état au travail des mains, & interdits encore actuellement de la confeſſion, en vertu d'une Bulle de Grégoire XIV.

C'est encore faute d'entendre une autre Bulle de Clément VIII. sur le même sujet que l'Anonyme la regarde (supposé qu'elle fut *en vigueur*) comme un titre suffisant aux Capucins pour confesser dans un Diocèse sans approbation de l'Evêque. Mais le Pere Bernard démontre fort au long *que lors même que les Privileges des Réguliers étoient le plus en vigueur, un Frere Mineur etoit tenu par sa Regle de ne pas exercer da ns un Diocèse malgré l'Evêque.*

C'est aussi faute d'entendre le précepte de l'Amour de Dieu & du rapport de toutes nos actions à Dieu, que l'Anonyme en parle d'une maniére erronée, & qu'il est renvoyé au Livre du Pere Bernard intitulé *Le grand Commandement de la loi, ou le devoir principal de l'homme envers le Prochain ... à Paris, chez J. B. Coignard.* 1734.

C'est enfin faute d'attention à ce que lui prescrit ce grand précepte, que lui-même Anonyme en viole toutes les régles en répondant aux censures portées contre son Libelle,

qu'il insulte à la Faculté de Théologie de Paris & à Messieurs les Archevêques de Sens & d'Embrun; qu'il en parle d'une maniere à lui attirer l'indignation de ses Lecteurs.

Le Pere Bernard, dont il louë dans son Avertissement la *modération* à cause *qu'il ne dit point d'injures à ceux qu'il combat, en est traité néanmoins de Protestant, de Blasphémateur, de Démi-Novatien, de Serviteur inutile, enfin qui fait ce que S. François ne lui commande pas, de mauvais Livres.* Si ces Livres sont tels qu'il le dit, pourquoi a-t-il repliqué au moindre de tous, sçavoir, à l'*Ordre de l'Eglise*, d'autant plus qu'il n'est fait mention de lui, qu'en quelques endroits de ce Livre, & que l'Arrêt du Conseil qui en a révoqué le Privilége, le dispensoit d'y répondre.

Il n'en sera pas de même vraisemblablement du Livre dont on donne ici une courte Analyse, & peut-être n'en fera-t-on pas plus mention dans les Ecrits du

Parti, que de celui du *Grand Commandement de la Loi*. Cependant le Dogme de la Charité y est traité à fond contre les erreurs du tems. La difficulté de répondre en régle à un Ouvrage, fait qu'on le dissimule souvent.

ARTICLE XCVIII.

L'ABBÉ REGULIER SACRÉ Evêque in partibus Infidelium : *ou Traité dans lequel on examine l'état d'un Abbé Régulier après sa consécration Episcopale. Par le R. P. Albert Marion, Chanoine Régulier de l'Ordre de Prémontré, Prieur-Curé de Sanzey, Diocèse de Toul.* Nihil ab Abbate mutatus per Sacerdotem. *Sidon. Apol. L. IX. Epist.* 3. *A Luxembourg, chez André Chevalier, Imprimeur de sa Majesté Impériale & Catholique, & Marchand Libraire M. D. C C. XXXIX.* in-4°. *pag.* 243.

LE R. P. *Charles-Louis Hugo*, Profès de l'Ordre de Prémon-

tré, Abbé Régulier d'*Etival* depuis l'année 1722. & en cette qualité, Supérieur ſpirituel, ordinaire, immédiat du Chapitre & de la Communauté de cette Abbaye, fut nommé en 1728. par le Pape Bénoît XIII à l'Evêché de Ptolémaïde en *Paleſtine*, & enſuite ſacré ſous ce titre. Cette Promotion & cette Conſécration a fait naître une queſtion parmi les Religieux d'*Etival*; & l'on a douté ſi le Religieux devenu Evêque, conſervoit ſur eux la même autorité, la même ſupériorité qu'il avoit étant ſimple Abbé Régulier: c'eſt ce qui a engagé le Pere *Marion* à examiner & à approfondir ce point de Droit. Il l'a fait en Sçavant Canoniſte, en homme qui poſſéde la matiere.

Qu'eſt-ce donc qui pourroit priver M. l'Evêque de *Ptolémaïde* de gouverner ſon Abbaye d'*Etival*? Seroit-ce l'incompatibilité d'une Abbaye poſſédée en régle, avec le titre d'un Evêché *in partibus Infidelium*? Ou bien ſa nouvelle dignité, & le caractére Epiſcopal au-

roient-il changé son état ? De Religieux qu'il étoit auparavant, l'auroient-ils fait passer dans l'Ordre des Séculiers ? La résolution de ces deux questions est la décision du cas proposé ; & l'application particuliere qui s'en fait à M. de *Ptolémaïde* éclaircit les doutes & les difficultés que sa Promotion avoit fait naître.

On convient que les Régles Canoniques interdisent, spécialement aux Religieux, la pluralité des Bénéfices, sur-tout s'ils sont incompatibles. Mais, quand même on prétendroit qu'une Abbaye en Régle est un vrai Bénéfice, peut-on en dire autant d'un simple titre d'Evêché sans Peuple, sans territoire, sans administration ni temporelle, ni spirituelle, sans charges, sans revenu ? Car ce sont les charges & le revenu qui font, selon le Droit, l'essence du Bénéfice. *Duæ quippe res*, dit Cabassut, *in Beneficio comprebenduntur, scilicet fructus temporales, & Ecclesiasticum Ministerium.* Aussi les mêmes Canons qui dé-

fendent la pluralité des Bénéfices, exceptent-ils expressément les simples Titulaires, qui sont privés de leurs Siéges, ou qui ne peuvent se mettre en possession des biens & des fonctions de leurs titres. L'Auteur fait voir que l'Eglise Latine, ainsi que l'Eglise Greque, s'est toujours conformée à cette maxime dans la pratique.

Il va encore plus loin : il soutient qu'en supposant le titre d'Evêque de *Ptolémaïde* Bénéficial, aussi bien que celui de l'Abbaye, M. *Hugo* ne perdroit pas pour cela la Jurisdiction spirituelle sur celle-ci, parce que le Bénéfice Abbatial ne peut vaquer de Droit que par la prise de possession & la jouissance actuelle des revenus du second. C'est, ajoûte-t-il, la Jurisprudence ordinaire & moderne : *communi Doctorum opinione & praxi receptum est*, dit *Van-Espen*. Cette pratique & cette opinion sont fondées sur les Canons, & sur les Décrétales citées par l'Auteur, & c'est le sentiment commun des Canonistes ;

Beneficia Promoti ad Episcopatum in partibus Infidelium, minimè vacant, cum per eum non stet quonimus possessionem Episcopatûs assequatur : ainsi l'assure *Fagnan* dans son Ouvrage sur les *Décrétales*, imprimé à *Rome* & dédié au Pape Aléxandre VII. Enfin, si tout cela ne suffisoit pas pour conserver à M. de *Ptolémaïde* son Abbaye, & tous les droits dont il y a joui, & qu'il y a exercés jusqu'à sa Promotion, la Bulle de son Institution lui donneroit toutes les dispenses qui pourroient être nécessaires à cet effet, & léveroit toutes les difficultés. En effet Bénoît XIII y déclare expressément « qu'il ne » prétend point l'obliger d'aller ré- » sider personnellement dans son » Eglise de *Ptolémaïde*, tandis qu'el- » le sera entre les mains des Infi- » déles ; que dès-qu'il sera sacré, » il lui accorde le pouvoir d'exer » cer les fonctions Pontificales dans » tous les lieux de la *Lorraine* sou- » mis immédiatement au Saint Sié- » ge. Il lui permet par sa pure libé- » ralité, sans qu'il l'en ait prié, &

» afin qu'il puisse vivre dans la dé-
» cence convenable à la dignité Epis-
» copale, il lui permet, *dis-je*, de
» conserver après son sacre, & tou-
» te sa vie, avec l'Evêché de *Pto-*
» *lémaïde*, son Abbaye d'*Etival*,
» dans laquelle il exerce une juris-
» diction comme Episcopale, &
» d'en jouir avec tous les droits qui
» y sont attachés, comme il en
» jouissoit auparavant. Il décide que
» l'Abbaye d'*Etival* n'est nullement
» vacante par la Promotion de M.
» de *Ptolémaïde*, & il lui ordonne
» de continuer de lui donner ses
» soins, & de la gouverner. »

Le même Pontife avoit donné une semblable Bulle à D. *Matthieu Petitdidier*, en le nommant à l'Evêché de *Macra*, « lui permettant,
» lorsqu'il seroit entré en posses-
» sion, ou comme possession pleine
» & paisible du gouvernement &
» de l'administration de cette Egli-
» se, & des revenus, ou de la plus
» grande partie des revenus, de
» conserver jusqu'à la mort son Ab-
» baye de *Senones*. »

De tout cela le Pere *Marion* conclut que M. l'Evêque de *Ptolémaïde* posséde comme auparavant son Abbaye d'*Etival*, qu'il la posséde en Régle, & non en Commande, puisqu'elle n'a point été vacante, ni conférée sous un nouveau titre; qu'il conserve tous les droits & prérogatives qu'il y a euës depuis son Election, & par conséquent la Jurisdiction spirituelle. Il conserve son Abbaye en Régle, & son Evêché seulement en Commande: car, ajoûte-t-il, on posséde en titre le Bénéfice qu'on administre, & en Commande celui qui est seulement recommandé. C'est ce qu'il explique assez au long, ôtant les équivoques, & répondant aux difficultés qu'on pourroit lui opposer. Enfin il établit cette discipline sur les maximes du Droit, sur les exemples, & sur la pratique la plus autorisée. Il en fait l'application aux Réguliers, qui *sont*, dit-il, *aussi anciens que l'Eglise*. Car il ne suffiroit pas au dessein qu'il s'est proposé, de maintenir M. de *Ptolémaïde* dans

tous ses droits sur son Abbaye, de prouver qu'il la posséde en Régle : il faut encore faire voir que son état d'Abbé Régulier n'est point incompatible avec la possession, ou le titre d'un Bénéfice Séculier, tel que l'Evêché auquel le Pape l'a nommé. C'est-là qu'il explique *la Régle nouvelle*, & *mal entendue* (ce sont ses paroles) *Regularia Regularibus*; *Sæcularia Sæcularibus*. Cette Régle, dit-il, après le Pere *Chaponel*, Chanoine Régulier de la Congrégation de *France*, « regarde les » Séculiers en tout tems & en tous » sens, en sorte qu'ils sont inhabi» les à posséder un Bénéfice Régu» lier sans dispense : mais elle ne » regarde les Réguliers que dans » deux cas ; le premier lorsqu'il s'a» git de collation dans le mois des » Gradués : il cite sur cela le Con» cordat. Le second cas, lorsqu'il » s'agit des Moines transférés dans » un Ordre Canonique, c'est la » peine de leur inconstance. »

Il est même fort porté à croire qu'originairement ces paroles, *Re-*

gularia Regularibus &c. ont eu un ſens très différent de celui qu'on leur a donné dans la ſuite, & qu'encore dans le ſeiziéme ſiécle, par Bénéfices Réguliers, on n'entendoit que les Abbayes, les Prieurés, les Offices Clauſtraux, tenus alors abuſivement à titre de Bénéfice par les Religieux, & auſquels les Séculiers étoient inhabiles à ſuccéder; c'eſt cet abus, continuë-t-il, qui a introduit les Commandes. Par Bénéfices Séculiers on entendoit ceux qui obligent à vivre en particulier hors du Cloître, comme les Séculiers; telles ſont les Cures, dont la poſſeſſion eſt interdite aux Profès des Ordres Monaſtiques, quand même ils auroient été transférés dans un Ordre Canonique. Ainſi la maxime; *Regularia Regularibus &c.* ne regardoit encore que les Moines, & nullement les Chanoines, qui par leur état & leur profeſſion ſont deſtinés à la conduite des ames, & au miniſtére Evangélique. L'Auteur, qui a fort à cœur d'établir ce ſentiment, ré-

pond à une objection tirée d'une Constitution vraye, ou supposée de *Grégoire* XIII. dans laquelle ce Pape dérogeant au Droit commun, qui subsistoit encore au tems du Concile de *Trente*, a défendu, dit-on, aux Réguliers, même aux Chanoines, de prendre des Cures Séculieres, sans dispense du Souverain Pontife, & sur la seule permission de leurs Supérieurs. Le P. *Marion* discute ce fait avec soin, & soutient, qu'en le supposant véritable, ce qu'il n'accorde pas, la Constitution ou Déclaration de *Grégoire* XIII. n'a jamais eu d'exécution, même en *Italie*; & cela paroît bien prouvé. Ceux qui s'intéressent à cette question, la trouveront éclaircie dans une longue Note, au premier Chapitre de l'Ouvrage.

Le P. *Marion* dans le II. Chapitre examine cette question générale, d'où dépend la décision sur l'état & les droits de M. de *Ptolémaïde*: *Un Régulier est-il émancipé de son Ordre par l'Episcopat?* En devenant Evêque, cesse-t-il d'être Religieux? Et d'abord il se déclare pour la né-

gative, & prouve que la Promotion d'un Religieux à l'Episcopat, ne l'émancipe pas de son Ordre; il discute ensuite les preuves du sentiment opposé, & répond enfin aux objections qu'on propose contre le sien.

Nous ne pouvons entrer dans tout ce détail, qui nous méneroit trop loin; nous nous contenterons d'indiquer les principaux fondemens de l'une & de l'autre opinion. Suivons l'Auteur dans la distribution & l'ordre qu'il s'est prescrit.

Selon la doctrine de Saint *Thomas*, & des Théologiens après lui, l'Episcopat est un état de perfection, de perfection acquise, & même le plus haut degré, & comme le comble, le modele, & la source de la perfection: *quoddam perfectionis magisterium*. L'état Religieux au contraire est une Ecole, une Etude de la perfection chrétienne; le Religieux est dans le chemin; *via ad perfectionem tendendi*; l'Evêque est au terme. De ces principes Saint *Thomas* conclut qu'un Religieux

étant fait Evêque, demeure obligé à toutes les obſervances compatibles avec ſa dignité, & propres à le maintenir dans l'état de perfection, telles que ſont la continence, & la pauvreté; & de plus à porter l'habit de ſon Ordre. IIª. 2ᵉ. Q. CLXXXV. A. VIII. & dans la Q. LXXXVIII. A. XI. *Ad* 4ᵐ, le Saint Docteur décide ainſi. *Dicendum quod Religioſus qui fit Epiſcopus, ſicut non abſolvitur à voto continentiæ, ita nec à voto paupertatis . . . , ſimiliter etiam non abſolvitur à voto obedientiæ; ſed per accidens obedire non tenetur, ſi ſuperiorem non habet.* Tolet ſoutient auſſi que l'Evêque tiré d'un Ordre Religieux eſt obligé de garder tout ce qui eſt de l'eſſence de la Religion; & d'en porter l'habit. L'Auteur ajoûte, que c'eſt le ſentiment commun des Canoniſtes, fondé ſur l'autorité des Conciles, des Peres, des Décrétales, *& ſur la Tradition conſtante, maintenuë dans les Ordres Religieux, depuis les Apôtres, juſqu'à nos jours.* C'eſt ce qu'il prouve par un long

détail d'exemples, de faits, de Canons, de Décrétales, &c. & conclut ainsi : « Voilà le droit ancien » & nouveau, fondé sur l'autorité » des Conciles Généraux, Nationnaux, Provinciaux, sur les Décrets des Papes, les Ecrits des » Saints Peres, les Constitutions des » Ordres Religieux ; droit renouvellé & confirmé dans tous les » siécles, adopté généralement par » tous les Religieux, comme une » régle nécessaire, perpétuelle & » irrévocable, à laquelle ils ont toujours été, & veulent rester constamment attachés. »

Il est vrai, que personne n'a mis ce point de discipline dans un plus grand jour que le R. P. *Marion*, & n'a rassemblé avec tant de soin & d'érudition tout ce qui appuye son sentiment. Il faut pourtant convenir que toutes ses preuves ne sont pas d'égale force. Il ne l'a pas ignoré sans doute ; mais il n'a voulu rien négliger de ce qui lui a paru servir à sa cause ; il a jugé que cette foule de preuves accumulées, &

qui ſe ſoutiennent mutuellement, formeroient une conviction à laquelle on ne pourroit ſe refuſer. Il finit cette longue & ſçavante expoſition par la Bulle du Pape *Bénoît* XIII. du 7. de Mars 1725. & par un Arrêt de la Cour Souveraine de *Lorraine*, rendu le 17. de Juillet 1730. qui confirment tout ce qui a été allégué juſqu'ici.

Bénoît XIII. dit notre Auteur, vient de mettre le ſceau aux preuves de cette diſcipline de tous les ſiécles par ſa Conſtitution *De Regularium Monachorum & Mendicantium, Epiſcopali munere inſignium veſtibus & clericali coronâ &c.* Le Pape, pour remédier aux abus ſur leſquels il gémiſſoit depuis longtems, déclare dès le préambule, qu'il eſt de ſon devoir de veiller à ce que les Religieux, élevés à l'Epiſcopat, conſervent toujours, ſuivant l'ancien uſage, les marques de leur premiere profeſſion; non-ſeulement dans les Obſervances Monaſtiques & Religieuſes, mais auſſi dans l'habit & la couronne,

ou la forme de la tonſure propre de chaque Ordre Religieux. Il apporte enſuite aſſez au long les preuves de cette diſcipline, & ordonne à tous les Evêques Réguliers de s'y conformer ; & cela, ſous peine de ſuſpenſion des fonctions Pontificales, encouruë par le ſeul fait : il déclare que ceux de ces Evêques qui n'ont point d'Egliſe à gouverner, ſont obligés, ſuivant les Décrets d'*Aléxandre* VII. & de *Clément* XI. de ſe retirer dans leurs Monaſtéres, pour y mener avec leurs Confréres, & ſous le même Inſtitut, la vie Religieuſe. Il confirme tous les Décrets des Souverains Pontiſes, les Canons des Conciles, toutes les Conſtitutions, en un mot, tout ce qui a été enſeigné par les Saints Peres, ordonné par l'autorité Eccléſiaſtique, & légitimement pratiqué en cette matiére : afin, dit il, qu'il ne paroiſſe pas que Nous agiſſions par un mouvement, & par un attrait particulier ; Nous qui avons profeſſé, & qui profeſſons encore la Régle de

l'Ordre des Freres Prêcheurs ; *Qui Regulam Ordinis Fratrum Prædicatorum professi fuimus , & profitemur.*

Quant à l'Arrêt dont nous avons parlé , voici le fait. Après la mort de M. *Petitdidier* , Abbé de *Senones* , & Evêque titulaire de *Macra* , il y eut contestation entre les parens de ce Prélat , & les Pieur & Religieux de son Abbaye , au sujet de sa succession. L'Avocat de ceux-ci soutint que le feu Evêque n'ayant point cessé d'être Religieux , ses parens ne pouvoient prétendre à sa succession. La Cour suivit cet avis , débouta les parens de leur demande , & adjugea la succession au Monastére. Voilà donc , reprend notre Auteur , la Jurisprudence Civile d'accord avec la Canonique , du moins en *Lorraine* , sur l'article des Evêques Réguliers. Reste à examiner les preuves & les fondemens du sentiment opposé , & à répondre aux objections qu'on fait contre celui du R. P. *Marion*. Ce sera la matiere d'un autre Article.

ARTICLE XCIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE CÔME.

ON vient d'achever à *Côme*, dans le Duché de *Milan* (si l'on s'en rapporte au titre) une nouvelle édition des Commentaires de *Prosper Fagnan sur les Décrétales*. L'Ouvrage se vend à *Besançon*, chez *J. B. Charmet*, & à *Paris*, chez *de Bure* l'aîné, Quai des Augustins, à S. *Paul*. *Fagnan* l'avoit dédié au Pape *Aléxandre* VII. & imprimé à *Rome* en 1661. par l'ordre exprès de ce Souverain Pontife, homme d'esprit, sçavant, & qui n'approuvoit pas cette multitude de Livres nouveaux qui s'impriment tous les

jours, & qui n'ajoûtent rien, ou rien de bon & de nouveau aux anciens. Cette diſtinction ſeroit bien avantageuſe aux *Commentaires* de *Fagnan*, & en garantiroit la bonté, quand on ne ſçauroit pas d'ailleurs en quelle eſtime ce célebre Canoniſte a toujours été. Auſſi l'édition de *Rome*, ſuivie de quatre éditions de *Cologne*, & d'une de *Veniſe*, ne l'avoient pas encore aſſez multiplié, pour l'utilité publique. Il avoit paſſé une vie longue & laborieuſe dans l'étude, & dans l'exercice du Droit Canon, ayant été durant pluſieurs années Sécretaire de diverſes Congrégations, & ayant rendu ſervice au Saint Siége pendant près de cinquante ans, ainſi qu'il nous l'apprend lui même. L'inſcription qui ſe voit au bas de ſon Portrait à la tête de l'édition de Rome, lui donne la qualité de Référendaire de l'une & l'autre Signature. Il avoit perdu la vûë depuis vingt-huit ans, lorſqu'il publia ſon Ouvrage. Une douce habitude qu'il s'étoit fait du travail, le

rendoit insensible à cette incommodité, qui ne diminua rien de son application à l'étude & aux affaires. Aidé d'une grande mémoire, d'une longue expérience, & des lectures qu'il se faisoit faire, il mit ses *Commentaires* en état de paroître, il les présenta au Souverain Pontife, lequel les honora d'une approbation que le tems & l'usage ont confirmée.

Cette édition est, comme les autres, en 3. vol. *in-fol.* MDCCXL.

DE ROME.

Le Pere *Giraudeau* Jésuite François a fait imprimer à *Rome* un petit Ouvrage *in*-12. dont voici le titre. *Introductio ad Linguam Græcam complectens regulas Grammaticæ, radices vocum, & exercitationem, seu Poema, in quo regulæ, radicesque omnes ad usum & praxim reducuntur; in eorum gratiam, qui brevi tempore libros Græcos intelligere cupiunt, Autore Patre* Bonaventurâ Giraudeau, *Societatis* Jesu Sacerdote. Romæ, *Typis Hæredum* Ferri, propè Rotundam 1739.

HOLLANDE

De la Haye.

Examen du Livre intitulé : Réfléxions Politiques sur les Finances & le Commerce. A la Haye, chez les freres Vaillant & Nicolas Prèvôt. M D CC XL. 2. *vol.* in-8°.

Deux Auteurs depuis quelques années ont traité cette matiere intéressante, mais avec des idées, & sur des principes differens. Celui dont nous annonçons l'Ouvrage, *se propose* particuliérement & directement d'examiner le dernier qui a paru sur ce sujet, & *de faire voir que l'Auteur s'est écarté sur des points fort essentiels, de la vérité & de la raison.* C'est dequoi il ne conviendra pas sans doute : mais leurs Ecrits respectifs, & la connoissance des faits encore récens mettent les Lecteurs équitables en état d'en porter un jugement impartial. Le compte que nous avons rendu en son tems, du Livre de M. D. T.

& l'analyse que nous ferons de celui-ci, y suppléront pour ceux qui n'ont ni ces Livres, ni cette connoissance.

FRANCE.

DE BOURDEAUX.

Programme de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts.

L'Académie propose à tous les Sçavans, un prix fondé à perpétuité par M. le Duc DE LA FORCE. C'est une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres.

Cette Compagnie a déja averti que le sujet du prix de l'année suivante 1741. sera la cause physique *de la couleur des Négres, de la qualité de leurs cheveux, & de la dégénération de l'un & de l'autre.*

Elle annonce aujourd'hui, qu'elle destine le prix de l'année 1742. à celui qui donnera l'*explication la plus probable de la cause & des effets de l'électricité des corps.*

Les Dissertations sur la *couleur des Négres*, ne seront reçûës pour le concours que jusqu'au premier du mois de Mai de l'année 1741. & les Dissertations sur l'*électricité*, ne seront reçûës que jusqu'au premier de Mai de l'année 1742. Elles peuvent être en François ou en Latin : on demande qu'elles soient écrites en caracteres bien lisibles.

Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra dans un billet séparé & cacheté, la même Sentence, avec son nom, son adresse & ses qualités, d'une façon qui ne puisse pas former d'équivoque.

Les Paquets seront affranchis de Port, & adressés à M. le Président BARBOT, *Sécretaire de l'Académie, sur les Fossés du Chapeau Rouge ; ou au sieur* BRUN, *Imprimeur, Aggregé de l'Academie, ruë S. Jâmes.*

Les deux Prix de cette année, l'un sur *l'origine des Fontaines & des Rivieres* ; l'autre, *sur la cause de la fertilité des Terres*, ont été remportez, le premier, par M. Kuhn,

Docteur en Droit & Professeur de Mathématiques à Dantzick ; le second par M. Kulbel, Médecin du Roi de Pologne, à la Forteresse de Konigstein.

A Bordeaux, le 25. *Août* 1740.

Avertissement.

On trouvera chez le sieur Brun, le Recueil de toutes les Dissertations de ceux qui ont remporté le Prix depuis l'établissement de l'Académie, en six volumes *in*-12. On les vend toutes ensemble, ou séparément. Et pour la commodité des Sçavans, on a inséré à la fin de cette Dissertation, un Catalogue de toutes celles qui ont mérité le Prix depuis l'établissement de l'Académie.

DE CHARTRES.

Projet d'un nouveau Dictionnaire Universel, ou Philologie Alphabétique, communiqué au Public par le sieur Janvier de Flainville.

Un Sçavant de nos jours des

plus capables d'exécuter une pareille idée, avoit imaginé qu'on pouvoit renfermer en dix ou douze volumes *in-folio* tout ce qui a jamais été écrit, & qui est parvenu jusqu'à nous, sur les Sciences & les Arts, toutes les connoissances utiles, tout ce qui se trouve répandu dans une infinité de Livres, tout ce qui compose les plus nombreuses Bibliothéques, & même, en ce genre, toutes les Bibliothéques ensemble, avec la seule précaution de ne rien répéter; & sans doute, de ne rien donner que ce qui peut être l'objet d'une étude sage & raisonnable. A qui connoît un peu les Livres, ce projet ne paroîtra peut-être pas trop chimérique, puisque le plus grand nombre des Livres, ne sont en effet que d'éternelles répétitions, & n'ont guéres de nouveau ou de différent, que la forme, le papier, le caractére, quelque arrangement, ou dérangement, le style & la langue dans laquelle ils sont Ecrits. Quel avantage ne procureroit pas aux hommes l'exécution bien conduite d'un

pareil deſſein ? Il en eſt peu de ceux qui cultivent les Sciences, qui ne pût ſe procurer cette Bibliothéque abrégée, mais complette, & qui ne fut en état en aſſez peu d'années de ſçavoir tout ce qu'elle contiendroit, & de devenir un vrai Sçavant ; ſi toutes fois on pouvoit acquérir ce nom à ſi bon marché, & ſi ceux qui tiendroient toujours pour la multitude des Livres, n'y formoient point d'oppoſition.

Ce deſſein, quelque choſe qu'on en puiſſe penſer, eſt à-peu-près celui que propoſe aujourd'hui M. *de Flainville*, avec cette différence que ſa *Philologie*, ou ſon Encyclopédie doit être *Alphabétique* ; au lieu que la Bibliothéque dont nous venons de parler, ſeroit diſpoſée ſelon l'ordre & le progrès des Sciences ; méthode ſans comparaiſon plus propre à inſtruire, que celle des Dictionnaires, qui par la diverſité continuelle des matiéres qu'ils préſentent, croiſent les idées, les embrouillent, & ne ſont bons qu'à conſulter dans le beſoin préſent, ſans

pouvoir ſervir de matiere à une étude réglée, & à une lecture ſuivie.

L'utilité d'un pareil Ouvrage a inſpiré à M. *de Flainville* l'idée de ſon *nouveau Dictionnaire Univerſel*; & la connoiſſance des défauts de tous ceux de cette eſpéce qui ont paru juſqu'ici, lui a fait prendre les plus juſtes meſures pour en réunir tous les avantages, en évitant les fautes qu'on leur reproche. *J'ai crû remarquer*, dit-il, (& la remarque n'eſt pas bien difficile à faire) *j'ai crû remarquer peu d'exactitude dans quelques-uns de ces Dictionnaires, pluſieurs fautes eſſentielles dans quelques autres, des omiſſions conſidérables dans ceux-ci, des contradictions manifeſtes dans ceux-là.* Il pouvoit ajoûter, & dans d'autres des redites ennuyeuſes, & onéreuſes par la multiplication des Volumes. On conçoit aiſément combien de précautions, de ſoins, de travaux demande un tel Projet; & ſi l'on a peine à le concevoir, par-là même, on n'en comprend que mieux la difficulté: encore avec tout cela,

peut-on eſpérer d'arriver à la perfection qu'on ſe propoſe ? Le détail des vûës de l'Auteur, & du Plan qu'il a formé ſemble laiſſer bien peu de choſes à y ajoûter ; & preſque rien à déſirer, que l'exécution exacte & fidele. Car les Plans & les Projets les plus magnifiques & les plus impoſans coutent peu à imaginer ; tout conſiſte à exécuter.

Ce Dictionnaire doit être François & Latin, & pour en donner une idée plus développée que nous n'avons fait juſqu'ici, écoutons l'Auteur lui-même, & voyons comment il s'explique. « Le mot François, *dit-il*, rangé ſelon l'ordre » des lettres initiales, ſera ſuivi de ſa » qualité grammaticale, de ſon genre, de ſa ſignification, du mot » Latin qui y répond, auſſi avec » ſa qualité, ſon genre, & ſa quantité ; de l'étimologie du mot) » (étimologie ainſi écrit, ne prévient pas favorablement ſur ce point) » de ſes ſinonymes, avec la différence de leurs ſignifications, & » de quelques exemples, ſoit en

» Prose, soit en Vers, tirés des » meilleurs Auteurs de l'une & de » l'autre Langue. Ce préliminaire » sera commun à chaque mot. » Il entre ensuite dans l'enumération des Sciences, des Arts, de tout ce qui doit faire la matiére de ce vaste *Dictionnaire*, & il y aura lieu d'être content, s'il tient sa parole. Pour suppléer au détail où nous ne pouvons le suivre, chacun n'a qu'à imaginer ce qu'il voudroit qu'on fit entrer dans un pareil Ouvrage, & pour les moyens qu'il juge les plus propres pour réussir, & pour en faciliter l'usage ; il aura à-peu-près rencontré ce que l'Auteur se propose d'exécuter.

Comme il prétend mettre dans son *Dictionnaire d'anciens mots Gaulois qui ne sont plus usités, des façons de parler vicieuses, particulieres à certaines Provinces*, il semble qu'il ait voulu en donner des exemples dans ces phrases inusitées du *Projet*: *tout ce qui a trait à la Théologie* (pag. 2. & 3.) pour dire, ce qui a rapport. *Les matériaux dont je fais journellement*

les approches ; (pag. 4.) pour signifier apparemment, les matériaux que je rassemble.

Dans l'exécution d'un dessein tel que celui-ci, il se trouve toujours sans parler des autres, de grands obstacles à l'exactitude & à la correction qu'on y cherche. Car premiérement les Auteurs & les Mémoires ausquels on est obligé de s'en rapporter, sont-ils toujours de bons garans, & des guides fidéles? Et quel tems, & quel travail, quelle dépense ne seroient pas nécessaires pour tout constater, pour tout mettre à couvert d'une Critique sévére & éclairée? Il n'est personne qui avec les connoissances les plus bornées, ne sçache mieux certaines choses qui sont de son ressort, de sa profession, qu'il a sous ses yeux, que l'homme le plus habile qui n'en parle que sur la foi d'autrui. C'est ce qui se vérifie dans tous ces Livres d'une Philologie universelle, en ce qui regarde les Arts, les Sciences, la Géographie &c. Le second obstacle, c'est qu'en compi-

lant une infinité de matieres diverses, dans lesquelles aucun particulier ne peut être également versé, il est moralement impossible qu'il n'échappe bien des fautes, sans compter celles des guides que l'on suit. Il est vrai qu'on ne pouvoit mieux s'y prendre, qu'à fait M. *de Flainville*, pour remédier à tous ces inconveniens, & l'on n'a autre chose à souhaiter, sinon qu'il suive exactement son Plan. Il le finit par ces paroles : *tous ces obstacles ne m'ont point rebuté, j'ai tenu bon, je travaille journellement, j'approche insensiblement du but que je me propose d'atteindre ; j'y parviendrai quand il plaira à Dieu. Heureusement je suis d'un âge à résister aux veilles & aux fatigues du travail, & la grandeur de l'Ouvrage ne m'a point encore effrayé.* Un Auteur de ce caractére n'a point besoin d'encouragement; mais il mérite d'être aidé, & il le demande avec instance. Il indique les Libraires ausquels on peut s'addresser dans chaque Ville, il prie seulement qu'on ait soin d'affranchir

les Pacquets qu'on pourra leur envoyer ; & cela est juste.

A *Paris*, la Veuve *Ganeau*, *Girard*, Grand'Salle du Palais. A *Chartres*, *Doublet.* A *Aix*, *David*, A *Amiens*, *Godard.* A *Angers*, la Veuve *Avril.* A *Arles*, *Mesnier.* A *Besançon*, *Bousillo.* A *Bourdeaux*, *Labotiere.* A *Caen*, *Doublet.* A *Dijon*, *Defay.* A *la Haye*, *Neaulme.* A *Lille*, *Henry.* A *Lyon*, *Bruyset.* A *Nantes*, *Verger.* A *Nismes*, *Belle*, A *Orléans*, *Rousseau.* A *Rennes*, *Vatar.* A *la Rochelle*, *Bonnet.* A *Rouen*, *Boisjouvin.* A *Toulouse*, *Boisforest.*

DE PARIS.

On trouve chez *Delaguette*, Libraire à *Paris*, ruë Saint *Jacques*, au *Bon Pasteur* & à S. *Antoine* quelques Livres nouvellement réimprimés.

La Vie du Pere Jean Rigoleu, de la Compagnie de Jesus, avec ses Traités de Dévotion, & ses Lettres spirituelles. Quatriéme édition, revûë, corrigée & augmentée. A Lyon chez Pierre Valfray 1739. *vol.* in-8°. *de* 514. *pag.*

Le Pere *Rigoleu* fut au dernier ſiécle un humble & fervent Miſſionnaire dans la Province de *Bretagne*, qui a produit un plus grand nombre de ces hommes Apoſtoliques, & où les Miſſions ont eu des ſuccès plus grands& plus conſtans. Ces deux traits le peignent exactement, & font ſon vrai caractére. Mais comme les vertus, ſans changer d'eſpéce & de nature, ſe diverſifient ſuivant les diſpoſitions des ſujets, & les mouvemens de la grace qui les inſpire, & qui les anime, le zéle du Pere *Rigoleu* ſe tourna toujours par préférence, & par un attrait particulier, au ſalut des Eccléſiaſtiques. L'objet principal de ſes travaux fut de donner aux Paroiſſes, ſur-tout à celles de la Campagne, ordinairement plus abandonnées, des Paſteurs capables d'inſtruire & d'édifier les Peuples commis à leurs ſoins. Les Evêques qui l'employerent avec une confiance égale aux ſervices qu'il rendoit à leurs Diocèſes, reconnurent les avantages qu'ils en retiroient; &

un

un grand Prélat voulut bien prendre de lui des Régles de conduite, & lui demander un Abregé des Principaux Devoirs des Evêques qu'il remplissoit avec exactitude, & dont sa vie étoit une image parfaite.

Les Œuvres de Piété du Pere *Rigoleu*, & ses Lettres Spirituelles ne respirent que l'abnégation la plus entiére, l'union avec Dieu la plus intime, un abandon total à sa conduite, mais sans donner dans les extrémités dangereuses qu'il connoissoit, & qu'il a sçû éviter. L'Editeur, homme lui-même très-intérieur, & guide très-éclairé dans les voyes de la perfection, sans rien changer au fond des choses, a crû devoir seulement retoucher le style un peu trop négligé de l'Auteur.

Le Catéchisme Spirituel de la Perfection Chrétienne, composé par le R. P. J. J. Surin, de la C. de Jesus; nouvellement revû & corrigé par le P. T. B. F. de la même Compagnie. A

Paris, chez André Delaguette, ruë Saint Jacques au Bon Paſteur &c. 1740. 2. *vol.* in-12, *tom.* 1, *pag.* 630. *tom.* 2. *pag.* 496.

Cet Ouvrage, & ſon Auteur étant plus connus que le précédent nous ſommes diſpenſés d'en parler, & nous nous contentons d'annoncer cette nouvelle édition.

Ces deux excellens hommes avoient eu pour commun Maître dans la perfection le Pere *Louis Lalleman*, l'un des plus éclairés dans la vie intérieure, que la *France* ait eus dans ſon ſiécle; & ceux-ci, ont fait voir combien ils avoient ſçû profiter de ſes Leçons, étant devenus eux-mêmes de grands modeles, & d'habiles Directeurs dans la ſcience du ſalut & de la perfection évangélique. Ajoûtons que le *Catéchiſme Spirituel* eſt, au jugement de ceux qui en peuvent parler en connoiſſance de cauſe, le meilleur Ouvrage du Pere *Surin*, le plus inſtructif, le plus méthodique, le plus utile. On a rendu à cet Ouvrage le même ſervice qu'à ceux du Pere

Rigoleu, en corrigeant le ſtyle ſuranné de l'Auteur, pour ménager la délicateſſe dont on ſe pique au tems où nous vivons.

Hiſtoire du Fanatiſme dans la Religion Proteſtante, depuis ſon origine. Par le Pere François Catrou, de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez André Delaguette, ruë Saint Jacques, au Bon Paſteur, & à S. Antoine 1740. 2. *vol.* in-12.

Ce ſeroit faire tort à l'Ouvrage & à l'Auteur, de les annoncer autrement que par le titre de cette Hiſtoire. Le Pere *Catrou*, célebre par un grand nombre de Volumes, ſur-tout dans le genre Hiſtorique, dont il a enrichi la République des Lettres, y tient un rang décidé, & connu de quiconque ſe mêle de Littérature.

La Médecine, la Chirurgie, & la Pharnacie des Pauvres, par feu M. Hecquet, Docteur Régent, & ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris; avec la Vie de l'Au-

teur, & un Catalogue raiſonné de ſes Ouvrages. A Paris, chez la Veuve Alix, ruë S. Jacques, au Griffon 3. *vol.* in-12. 1740.

La Méthode des Fluxions, & des ſuites infinies. Par M. le Chevalier Newton. *A Paris, chez de Bure l'aîné, Libraire Quay des Auguſtins, à S. Paul* 1740. *vol.* in-4°.

Ce Livre compoſé en Latin par M. *Nevvton*, & achevé en 1671. ayant été traduit en Anglois par M. *Colſon*, qui le fit imprimer en 1736. c'eſt ſur cette Traduction que M. *de Buffon* le donne préſentement en François. Pour aſſurer à *Nevvton* la gloire de l'invention de la nouvelle Méthode du Calcul infinitéſimal. Le Traducteur François dans une aſſez longue Préface Hiſtorique rapporte tout ce qui a paru ſur cette matiére, & marque les dattes des divers progrès, qu'on a faits dans cette Science. C'eſt l'Hiſtoire de la fameuſe diſpute entre M. *Leibnitz* & les Partiſans de M. *Nevvton*, & quelques autres par-

ticularités sur le même sujet.

ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟ-
ΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ.

Origenis *Opera omnia quæ Græcè vel Latinè tantùm extant, & ejus nomine circumferuntur, ex variis editionibus, & codicibus manu exaratis, Gallicanis, Italicis, Germanicis & Anglicis collecta, recensita, Latinè versa, atque Annotationibus illustrata, cum copiosis Indicidus, Vita Auctoris, & multis Dissertationibus. Opera & studio Domni* Caroli Delarue; *Presbyteri & Monachi* Benedictini *è Congregatione S.* Mauri. Parisiis.

Trois volumes *in-folio*, dont le premier est imprimé chez *Jacques Vincent* 1733. Le second, chez le même Libraire, la même année, le troisiéme, chez *Jean de Bure*, l'aîné, Quay des Augustins à Saint *Paul* 1740. Ce Libraire ayant acquis l'édition des deux premiers volumes, s'est chargé de l'impression du reste de l'Ouvrage.

Nous n'avions point encore l'édition complette & suffisante des

Œuvres d'*Origene*, qui comprît tout ce qui nous reſte de lui en Grec, & en Latin. Elle étoit néceſſaire, on la demandoit, & le Clergé de *France*, dans l'Aſſemblée de l'année 1736. en avoit réſolu l'exécution. Mais cette délibération étant demeurée ſans effet depuis ſi longtems, on n'avoit que des éditions Latines, & très-imparfaites, des Ouvrages d'*Origenes*, & quelques parties données en Grec en différens tems, & ſous diverſes formes. Ce qui ne faiſoit point un tout, qui ſatisfit au déſir du Clergé, & à l'attente des Sçavans. Enfin D. *Charle Delaruë*, s'étant chargé d'une entrepriſe ſi difficile, l'avoit preſque conduite à la fin, lorſqu'il fut enlevé par la mort au mois d'Octobre 1739. Un de ſes Confreres, ſubſtitué à ſa place, donnera ce qui reſte à imprimer, pour remplir les vûës, & les engagemens de ſon prédéceſſeur. Cette édition eſt belle, ſçavante, & l'une des meilleures que nous ayons des Ouvrages des Peres, & des Auteurs Eccléſiaſtiques.

Elemens d'Astronomie. Par M. Cassini, *Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris de l'Imprimerie Royale* 1740. in-4o.

La *France* qui a donné dans sa Langue tant d'excellens Ouvrages sur les Sciences, & même sur plusieurs Arts, soit Libéraux, ou Méchaniques, n'avoit point encore d'Astronomie complette en François. Ce n'est pas qu'elle ait moins cultivé cette Science, que les autres Nations : mais occupée à la perfectionner par de nouvelles & de continuelles Observations, & par des travaux que personne n'ignore, elle n'avoit point encore rédigé en corps de Sciences tout ce que l'on connoît présentemene de l'état du Ciel, & des mouvemens célestes. M. Cassini s'est chargé de ce soin : éh ; qui pouvoit mieux exécuter ce dessein ? Son nom à la tête d'un pareil Ouvrage en dit assez, & nous dispense d'y rien ajoûter.

Après quelques notions préliminaires, courtes, claires & précifes, fur les cercles de la Sphére, fur les Siftêmes du Monde, fur les Réfractions Aftronomiques, fur la Parallaxe, & des Méthodes pour les déterminer, M. *Caffini* explique en huit Livres fa Théorie 1o. Des Etoiles fixes, 2o. Du Soleil, 3o. De la Lune, & des autres Planetes principales, Saturne, Jupiter, Mars, Vénus, & Mercure; chacune occupant un Livre. Le neuviéme & dernier Livre eft pour les Planetes Secondaires, ou les Satellites de Jupiter & de Saturne.

Les *Tables Aftronomiques du Soleil, de la Lune, des Planetes, des Etoiles fixes, & des Satellites de Jupiter & de Saturne; avec l'explication & l'ufage de ces mêmes Tables. Par M.* Caffini &c. *A Paris de l'Imprimerie Royale* 1740. in-4°. Ces Tables, dis-je, font la fuite, & le complément des *Elémens d'Aftronomie*; c'eft l'Aftronomie Pratique, comme les *Elémens* font l'Aftro-

nomie ſpéculative ; & les deux enſemble font une Aſtronomie complette.

Le cinquiéme volume de M. *de Reaumur* ſur *l'Hiſtoire des Inſectes*, paroît depuis quelque-tems. Il contient la ſuite de l'Hiſtoire des Mouches à deux aîles, commencée dans le quatriéme Tome, & l'Hiſtoire de pluſieurs Mouches à quatre aîles, ſçavoir, les Mouches à ſcies, les Cigales & les Abeilles. C'eſt toujours mêmes ſoins, même exactitude dans les obſervations curieuſes, même fécondité, même abondance dans les détails & dans les deſcriptions, même agrément dans le ſtyle, qui releve une matiere, mince, ſéche, & mépriſable aux yeux du plus grand nombre des hommes, qui ne croient pas ces merveilles de la Nature dignes de leur attention. C'eſt par la maniere, auſſi bien que par le fonds, que l'Ouvrage de M. *de Reaumur* l'emporte ſur tant d'autres, qui ont traité avant lui le même ſujet. Mais

la plûpart l'ont traité d'une maniere didactique, ou simplement historique, ne cherchant qu'à instruire, sans songer à plâire, ou du moins n'aspirant à plaire que par l'instruction. Après tant de recherches on croiroit ce sujet épuisé : cependant M. *de Reaumur* avouë en plusieurs endroits qu'il s'en faut bien qu'il aït fait, ou pû faire toutes les observations nécessaires pour s'instruire parfaitement, & pour ne laisser rien à faire à des Observateurs qui voudront marcher sur ses traces, & achever les découvertes qu'il a si fort avancées

La Religion Protestante convaincuë de faux dans ses Regles de Foi particulieres, par les propres aveux & raisonnemens de ses Défenseurs. Pour servir de replique, tant à un Ecrit intitulé : Réponse à M. Maynard, ancien Chanoine de Saint Sernin de Toulouse, par Armand de la Chapelle, Pasteur de l'Eglise Wallone de la Haye, qu'à la seconde Partie de la Réponse du Ministre Claude, au Li-

vre de M. Boſſuet, Evêque de Meaux intitulé : Conférence avec M. Claude, & aux Ecrits de pluſieurs autres Miniſtres Proteſtans. Dédié à ſon A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang. Par M. Maynard, *Prêtre, Docteur en Théologie. A Paris, chez André Cailleau, Place de Sorbonne &c.* 1740. 2. *vol.* in-8°.

Il y a dix ou onze ans que M. *Maynard*, zélé pour la converſion de ce qui reſte de Calviniſtes en *France*, publia une *Lettre d'un Théologien Catholique à un Proteſtant, pour l'inviter à entrer en conférence avec lui ſur la Religion &c.* M. *de la Chapelle*, Paſteur *à la Haye*, qui ſemble ſe croire chargé perſonnellement de la défenſe de la cauſe commune des Proteſtans, Calviniſtes, ou Luthériens, envers & contre tous, accepta l'invitation, ou, comme il l'appelle, *le défi* du Théologien Catholique. Auſſi-tôt il entre en lice, il ſe préſente au combat, & commence l'aſſaut, par ſa *Réponſe à M. Maynard, ancien Cha-*

noine de Saint Sernin de Toulouse &c. Celui-ci, pour ne pas interrompre le cours des Controverses qu'il avoit utilement commencées, ne jugea pas à propos alors de répondre au Ministre de *la Haye*. Cependant quelques personnes de considération lui témoignerent souhaiter une réfutation complette de la Lettre de M. *de la Chapelle*. Il forma donc dès-lors le dessein de l'Ouvrage qui paroît aujourd'hui, & dont nous donnâmes l'*Analyse* au mois de Janvier 1739. Article VII. page 150. Comme il y a dans toutes les Sociétés nombreuses, des gens simples, grossiers, ignorans, peu capables de suivre des raisonnemens subtils, & d'autres plus éclairés, plus instruits, plus sçavans; M. *Maynard*, pour s'accommoder aux besoins & à la portée des uns & des autres, démontre aux premiers, par des argumens sensibles, par des preuves de *fait*, qu'ils ne peuvent, dans leur Eglise Prétenduë Réformée faire des Actes de Foi divine, ni

se conduire prudemment dans les discussions en matiere de Doctrine : car c'est le point capital de cette Controverse.

Pour convaincre les seconds, il employe des preuves de *droit*, plus subtiles, & plus raisonnées, qui remontent jusqu'aux premiers principes. Quoique d'habiles Théologiens ayent traité cette matiere avant M. *Maynard*, on reconnoîtra, en lisant son Ouvrage, qu'ils n'ont pas encore forcés dans leurs derniers retranchemens des Adversaires qui inventent tous les jours de nouvelles subtilités, pour se dérober à la lumiere qui les poursuit.

Notre Auteur, plein de courage, malgré son âge avancé, ne prétend pas même en demeurer-là. Rendant compte de ce qu'il a déja fait, & de ce qu'il se propose encore de faire ; « dans la vûë de contri-» buer, *dit-il*, à tirer un très-grand » nombre de nos Freres séparés de » l'état déplorable où ils sont en » matiere de Religion, j'ai publié

» quatre Lettres en divers tems, » & aujourd'hui je publie cet Ou» vrage, qui sera bien-tôt suivi de » deux autres. Celui d'aujourd'hui » contient la réfutation de la pre» miere Partie de la Réponse de » M. *de la Chapelle* ; c'est-à-dire, » de la voye de l'examen privé de » l'Ecriture, comme la plus com» munément soutenuë par les Théo» logiens Protestans. »

« Le second Ouvrage est em» ployé à réfuter la voye du *senti» ment, ou goût de conscience*, dé» fenduë principalement par le Mi» nistre Jurieu, avec celle que le » même prend du *consentement una» nime de toutes les Sociétés Chrétien» nes, qui font figure, à tenir certains » points fondamentaux*, quoique très» divisées d'ailleurs ; à quoi on join» dra la réfutation de diverses pro» positions, qu'il a avancées sur cet» te matiere.

» Le troisiéme Ouvrage sera in» titulé : *La Religion Protestante dé» montrée fausse par les Faits.* » Il n'est pas encore tems d'entrer plu-

avant dans le dessein de ces Ouvrages annoncées, dont la conclusion sera, dit notre Auteur, *que le parti le plus sûr pour les Protestans*, (il pouvoit dire le seul parti sûr,) *est de revenir de bonne foi à l'Eglise Catholique Romaine.* « Si M. de la » Chapelle, *ajoûte-t-il*, ou quelque » autre me fait l'honneur de me ré- » pondre, je me promets de la bon- » té de ma cause, de satisfaire aux » difficultés qu'on me fera; & sans » un long retardement. »

Quoique M. Gallimard se soit expliqué assez clairement dans ses deux Tables d'Arithmétique, & d'Algebre démontrées & rendues sensibles, que nous avons annoncées il y a quelques mois, pour que ceux qui prendront la peine de les lire avec quelque attention, puissent s'en donner une parfaite intelligence, sans le secours d'aucuns Maîtres; si quelques-uns néanmoins se trouvoient arrêtés ou embarrassez par quelques difficultés; dévoué à la satisfaction du

Public, il offre de les leur expliquer gratuitement un jour marqué de chaque Semaine, qui sera le Vendredi, Fête ou non; toute l'après midi, en sa demeure Vieille ruë du Temple, vis-à-vis la ruë des Rosiers.

M. *Grante d'Iverk* vient de publier une *Nouvelle Théorie des Mouvemens de la Terre & de la Lune, dans laquelle il établit selon les loix de la Mechanique, un nouveau mouvement de la Terre: d'où il tire d'une maniere claire & démonstrative la cause Physique du Flux & Reflux de la Mer.* Cet Ouvrage est imprimé chez Ph. N. *Lottin*, ruë Saint Jacques à la Vérité, & J. H. *Butard*, dans la même maison 1740. *in*-8°. Il est appuyé sur le sistême des tourbillons de *Descartes*, & approuvé par plusieurs Physiciens.

Panégyriques, Sermons, Harangues, & autres Piéces d'Eloquence. Par feu M. de la Parisiere, Evêque de Nismes. A Paris, chez Gissey,

ruë de la Vieille Bouclerie, Bordelet, ruë S. Jacques, Lambert & Durand, ruë S. Jacques. 1740. 2. *vol.* in-12.

M. *de la Parisiere* s'étoit distingué dans la Chaire, avant son Episcopat : revétu de cet auguste caractére, il a soutenu avec éclat la réputation qu'il s'étoit acquise, & les occasions ne lui en ont pas manqué. C'est à ces occasions que l'on doit une bonne partie des Discours qui composent ce Recueil ; Discours prononcés au nom des Assemblées du Clergé, ou de celles des Etats de sa Province. Mais ceux qui font le mieux connoître les talens & le mérite de l'Orateur, sont ses Sermons, ses Oraisons Funébres, & quelques Piéces de différent genre qu'on trouve dans ces deux volumes. Quoique la modestie de l'Auteur ait supprimé la plûpart de ses Ouvrages ; il en reste néanmoins encore un assez grand nombre, qu'on espére donner au Public : ce sera une occasion favorable, pour faire mieux

connoître le caractére de l'illustre Prélat dont on ne présente ici qu'un racourci.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1740.

ART. XCI. Parallele du Cœur, de l'Esprit & du Bon Sens. Page 1877

ART. XCII. Remarques de M. *Bellin* Ingénieur au Dépôt des Plans de la Marine, sur les Cartes des deux Siciles. 1897

ART. XCIII. Bibliothéque Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques &c. 1916

ART. XCIV. Astronomie Physique, ou Principes Généraux de la Nature &c. Par M. *de Gamache*, Chanoine Régulier de *Sainte Croix* de la Bretonnerie. 1955

ART. XCV. Nouvelle Répétition de Montres. 1992

ART. XCVI. Question de Médecine sur la Botanique &c. Par M. ***. Docteur en Médecine. 1997

Art. XCVII. Le Miniſtere de l'Abſolution, ou le Pouvoir de confeſſer ſelon S. *Thomas.* 2001

Art. XCVIII. L'Abbé Régulier ſacré Evêque *in partibus Infidelium* &c. Par le R. P. *Albert Marion &c.* 2009

Art. XCIX. Nouvelles Littéraires. 2025.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Septembre 1740.

PAge 1685. lig. 10. *les autres Ecrits* effacés, *autres.*

1688. lig. 7. *divinum &c.* lis. *divinus repertor.*

1689. lig. 4. Rivot, *lis.* Rivalt.

1696. lig. 9. viſſ, *lis.* vis Et pag. 1697. lig. 27. *Item.* pag. 1608. lig. 20.

1699. lig. 11. *manificentiam* lis. *magnificentiam.*

1702. lig. 2. devné, *lis.* deviné.

1734. lig. 10, perſuadés, *lis.* perſuadé.

1738. lig, 9. tous raiſonnement, *lis* tout.

1748. lig 9. porteroient, *lis.* porteroit.

1755. lig. der. liſ. *ſancta.*

1760. lig. 14. *lis.* de la tranquillité.

1769 lig. 14. Amoin, *lis* Aimoin.

17 6. *in uno loco*, ôtés, *uno.*

1788. ôtés ces paroles, *& des devans qu'on y avoit, outre ceux de l'Abbaye.*

Ibid. lig. derniere *lis.* paroit.

17 9. *ôtés*, 69, ans.

1790. lig. 5. *lis.* humble.

1795. lig. derniere. pa, *lis.* par.

1806. lig. 13. dignes de ſoi, *lis.* dignes de ſoi.

1840. lig. 2. Michel, *lis.* Michelle.

1845. lig. *Jauſſe*, liſ. *Jouſſe.*

1852. lig. 8. tous le détail, *lis.* tout.
1863. lig. 23. matiere d'opérer, *lis.* maniere.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE,

---

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1740.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	12.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Novembre 1740.

ARTICLE C.

RERUM ITALICARUM Scriptores &c. Tomus XI. Mediolani 1727.

I. *Anonymus Ticinensis Commentarius de Laudibus Papiæ, elucubratus, circiter annum* 1330. *& nunc primum editus ex codice Ticinensi.*

TOUT ce qu'on a pû découvrir touchant cet Anonyme, c'est qu'il étoit de Pavie, & que

les Gibelins s'étant emparés de cette Ville vers l'an 1319. il en fut chassé comme Partisan des Guelphes; qu'il se retira à Avignon auprès du Pape Jean XXII. & qu'il y composa son Ouvrage. M. Muratori croit qu'il le composa vers l'an 1318. ou 1321. & il en juge ainsi, parce qu'au Chapitre 18. il dit que l'élection de l'Evêque de Pavie appartenoit au Clergé de cette Ville: or il est certain qu'en 1322. Jean XXII. se réserva dans un très-grand nombre de Villes d'Italie, le droit d'élire les Evêques. Que si Dominique Anfossi, dans son Livre du Culte des Reliques, imprimé à *Brescia* en 1610. dit, Chapitre 4. que cette Chronique, comme il paroît à la fin du Manuscrit, fut compilée en 1330. il se peut faire que par cette compilation, il faille entendre une Copie, qui aura été faite par les soins des Libraires. C'est la conjecture de M. Muratori, qui fait grand cas de cette Piéce. L'Anonyme, dit-il, nous décrit si bien, si exactement l'état

& les mœurs de Pavie, qu'il ſemble que nous voyons cette Ville, comme elle étoit, il y a 400. ans. Ne ſeroit-il pas à ſouhaiter, ajoûte-t-il, que nous euſſions un grand nombre de portraits auſſi fideles que celui-ci. Quel plaiſir de pouvoir comparer la ſituation préſente d'un Peuple avec ce qu'il étoit pluſieurs ſiécles auparavant! Jugeons-en par celui que nous goûtons, lorſque nous entendons quelque Vieillard nous entretenir des uſages & des manieres de ſon jeune tems... que ſeroit-ce, ſi quelqu'un qui eût vécu ſous le régne des Lombards, ou ſous celui des François, & même dans un ſiécle plus reculé encore, revenoit au monde, & nous retraçoit la ſituation, où étoit de ſon vivant le Pays, où nous vivons; nous marquoit la forme de ſon Gouvernement, les Tributs qu'on y exigeoit, la maniere dont on y faiſoit la Guerre, l'appareil des Feſtins, la figure des Habits, cent uſages ſi éloignés des nôtres? Or ce que nous ne ſçaurions eſpérer du

récit, qu'on viendroit nous faire de l'autre monde, c'est ce que nous trouvons dans un Livre comme celui-ci. Il pouvoit n'avoir rien d'intéressant pour ceux, qui vivoient alors, parce qu'il ne leur apprenoit rien, qu'ils ne sçussent aussi bien que l'Auteur, mais n'a-t-on pas bien employé son loisir, quand on a travaillé pour satisfaire la curiosité de ceux, qui viendront après nous!

II. *Annales Mutinensium ab anno* 1131. *usque ad annum* 1336. *Autore Anonymo, cum additamentis. Nunc primum prodeunt ex manuscripto Bibliotheca Estensis.* M. Muratori fort fâché de n'avoir encore pû rien trouver sur l'Histoire de sa Patrie, pour enrichir son Recueil, mit par hazard la main sur un Manuscrit, dont l'Auteur étoit marqué *Alexander Tassonus*, il comprit d'abord que cet Ecrivain n'étoit pas ce célebre Tassoni de Modene, qui dans le siécle précédent a fait tant d'honneur à l'Italie par ses Poësies & par ses autres Ouvrages, & qui mourut en 1635. Mais un autre du même nom

&. de la même famille, qui un ſiécle auparavant avoit travaillé ſur l'Hiſtoire moderne. Il ne s'en croyoit pourtant pas plus avancé, parce que ſon deſſein eſt de ne nous donner que les Ecrits, qui ont été compoſés avant le ſeiziéme ſiécle : mais après avoir conſideré de plus près ſon Manuſcrit, il s'apperçût qu'Aléxandre Taſſoni n'en étoit pas le véritable Auteur, qu'il n'avoit fait que mettre en ordre ce qui n'y étoit point, & qu'il y avoit ſeulement ajoûté du ſien ce qui s'étoit paſſé à Modene depuis l'an 1488. qui étoit l'année de ſa naiſſance. Ainſi il n'a plus balancé à lui donner place dans ſa collection, en retranchant tout ce que Taſſoni y a ajoûté depuis 1500. il n'a même retenu que peu de choſes depuis l'an 1336. parce que cela paroît pris de la Piéce ſuivante. Enfin, il n'a pas crû devoir rapporter ce que Taſſoni avance au commencement de ſa compilation, que lorſque la Ville de Modene, qui vers l'an 402. avoit été ruinée par les Goths, fut rebâtie

en 404. huit Familles Nobles ; qu'il nomme, ſe chargerent de rebâtir ſes huit Portes. Tout cela paroît au Docte Bibliothéquaire une vraye fable, ou bien, dit-il, ſi on veut que le fait ſoit véritable, il eſt beaucoup plus récent que le cinquiéme ſiécle. Au reſte, nous n'avons rien trouvé dans ces Annales, qui demande que nous nous y arrêtions : elles peuvent avoir leur utilité pour redreſſer quelques dattes, mais ce ne ſont que des Sommaires fort courts, ou du moins elles ne contiennent aucuns détails intéreſſans.

Chronicon Mutinenſe ab anno 1336 *ad* 1342 *Autore Bonifacio de Morano, nunc primum editum : ex manuſcripto codice Bibliothecæ Eſtenſis.* C'eſt encore à force de chercher des Monumens Hiſtoriques de Modene plus anciens que le ſeiziéme ſiécle, que M. Muratori a découvert ce fragment d'un Auteur preſque inconnu, au moins ſous cette qualité. Voici l'Hiſtoire de ce Manuſcrit, que le Sçavant Editeur a tirée de quelques autres Manuſcrits de *Peregrinus*

Priscianus. En 1306. les Modénois se révolterent contre le Marquis Azon d'Est & l'ayant chassé de leur Ville, y rétablirent le Gouvernement Populaire. Ils se promettoient de voir renaître pour eux le siécle d'or, ne se souvenant plus des discordes domestiques, qui les avoient si long tems troublés, ausquelles ils n'avoient pû trouver aucun remede, que de se donner un Prince, & que c'étoit dans cette vûë qu'ils avoient appellé la Maison d'Est pour les gouverner. Aussi furent-ils bien trompés dans leur attente. Leurs dissentions recommencerent bien-tôt & les précipiterent dans les mêmes malheurs, qu'ils avoient déja éprouvés; ce qui les contraignit de rappeller le Marquis d'Est en 1336. Le retour de ce Prince fut celui de leur tranquillité, & alors Priscianus, pour leur faire encore mieux sentir la faute qu'ils avoient faite, en secouant le joug de leurs Princes, leur envoya de Ferrare l'Histoire, que Boniface de Morano avoit composée des suites funestes de leur rébellion.

Ce fragment n'étoit pas tout l'Ouvrage de Morano, que M. Muratori n'a jamais pû retrouver : ce qui lui fait craindre, dit-il, que ceux, qui en étoient possesseurs, ne s'en soient servi à faire des pacquets de poivre & de poissons salés. On ne sçait pas même à quelle année sa Chronique commençoit, ni où elle finissoit ; ce qui est de certain, c'est que Priscianus parlant de la maniere, dont Modene s'étoit donnée à Obizzon, Marquis d'Est, dit que ce Prince y entra & en prit possession le vingt-troisiéme de Janvier 1289. & cite Boniface de Morano. M. Muratori croit aussi que ce dernier avoit poussé son Histoire au-de-là de 1349. mais il n'en a point trouvé de preuves.

Boniface de Morano étoit Docteur en Droit. M. Muratori nous assûre qu'il a vû dans le Cloître des Franciscains Conventuels de Modene une pierre attachée à la muraille, sur laquelle il y a un Homme revêtu de l'Habit, & en tête le Bonnet de Docteur, avec cette

Inſcription. *Sepulchra quondam Domini* Bonifacii de Moranis *& Fratrum ipſius defunctorum anno* 1349. *die VIII. menſis Auguſti.* Cette Inſcription ne paroît pas ancienne. M. Muratori ſoupçonne que la pierre fut d'abord miſe ſur le Tombeau même, mais que les lettres de l'Inſcription ayant été effacées à force de marcher deſſus, on avoit placé la pierre contre la muraille, & rétabli l'Inſcription. Peut-être, ajoûte-t-il, Morano fut-il enlevé par cette terrible Peſte, qui en 1348. fit tant de ravage en Europe, & duroit encore l'année ſuivante à Modene.

Il eſt bon encore de ſçavoir que dans ce morceau de l'Hiſtoire de Morano, que Priſcianus nous a conſervé, il n'a mis que ce qui avoit rapport à la révolte des Modénois : ainſi c'eſt plûtôt un extrait, qu'un fragment, que M. Muratori nous donne; mais il ne perd pas tout-à-fait l'eſpérance de découvrir un jour tout un Ouvrage ſi eſtimable, à en juger par ce peu que nous en

avons. Il y regne en effet une simplicité, une candeur, une franchise, qui préviennent le Lecteur, malgré qu'il en ait, en faveur d'un Ecrivain, en qui on n'apperçoit d'autre passion, qu'un zéle sincere du bien Public. *O infelix & misera Mutina*, dit-il, *quam tot & qualia damna & opprobria passa es! Nam longo tempore invisis gentibus pascua facta es, & tui Campi incurati & steriles, ac domus tuæ per annos horridæ & inhabitabiles permanserunt per tuam Diæcesim universam, & tyranni crudelissimi te tenendo tuorum Filiorum, marsupia vacuerunt; ita quod intus & exterius, & undique cruciata fueris, illorum actibus quos nutristi. . Sed Deus omnipotens prece & meritis Patroni tui atque defensoris Geminiani, Beatissimi Confessoris, Cordium velatos oculos, velamine tenebrarum invidiæ & avaritiæ, tuorum nobilium ac aliquorum popularium aperuit &c.* Tout est de même style; l'Auteur n'est jamais arrêté pour un mot, il en forge, quand il n'en trouve point, qui lui convienne. *Multi vero Mu-*

tinenses, dit-il en parlant de l'arrivée des Troupes Allemandes à Modene, *stolidi Populares, ignorantes, quid agerent, eisdem Theotonicis obviam accesserunt, ne dum ipsos, sed eorum arma & vestes osculantes, & ut sanctorum reliquias appalpantes, concinentes, ac eisdem narrantes : hæc est dies, quam optavimus longo tempore, & venit tempus, quale non fuit, ex quo esse cæpimus, quod Patres nostri optaverunt & caruerunt eodem ..... sed eosdem pænituit paucorum dierum spatio vix transacto, quia antequam Theotonici separarent de civitate eâdem, invenerunt vel ipsi permutarunt .... domos Civium & Comitatinorum, quos Comitatinos gaburos ipsi Theotonici appellabant, violentia occupabant, vinum, Bladam, fœnum & alia victualia derobantes &c.* Cet exemple n'a pas encore corrigé les Italiens, que nous avons vû de nos jours en user avec les Allemands, comme firent alors les Modénois, & en recevoir le même traitement.

IV. *Chronica Astensia ab origine urbis, seu potius ab anno* 1070. *us-*

quæ ad annum circiter 1325. *Autoribus Ogerio Alferio & Guilielmo Ventura ; accedunt Historica quædam ab anno* 1419. *usque ad annum* 1457. *auctore Secundino Ventura. Omnia nunc primum emergunt ex manuscripto codice Malaspineo, additis notis illustrissimi viri Joseph Malaspinæ, Marchionis sanctæ Margaritæ, Abbatis Commandatoris sancti Martini Dortonensis, ac Aulæ Cæsareæ Consiliari.*

Les trois Auteurs, qui ont travaillé à cette suite de Chroniques, étoient de la Ville d'Asti. Alferio en a commencé l'Histoire dès l'origine, & l'a poussée jusqu'à l'année 1294. qui apparemment, dit M. Muratori, fut la derniere de sa vie. Sa Famille est encore une des plus Nobles du Pays. Il ne s'arrête pas toujours à l'ordre chronologique, mais en récompense il nous fait bien connoître en peu de mots la Ville & le Territoire d'Asti.

Guillaume Ventura nacquit au plus tard en 1250. Il parle cependant comme témoin des cruautez d'Eccelin de Romain, qui mourut en 1259. mais il se peut faire,

que dans un âge plus avancé, que celui, où il étoit à la mort de ce Tyran, il ait vû quelques-uns de ceux, qu'Eccelin avoit traités avec sa barbarie ordinaire. Son Histoire finit à l'année 1325. & M. Muratori, qui convient, qu'outre son peu d'exactitude à suivre la chronologie, son style est bas & quelquefois même barbare, lui trouve d'ailleurs une ingénuité, un amour de la vérité, tant de jugement & de choix dans sa narration, qu'il soûtient toujours l'attention du Lecteur, & se fait lire avec plaisir. Il parle souvent de choses, où il a eu part, mais toujours avec modestie & sans partialité. En un mot, il nous donne une idée exacte de l'état, où l'Italie se trouvoit de son tems; car il ne se borne pas toujours aux affaires de sa Patrie.

Quoiqu'il paroisse par son Histoire qu'il ait été employé avec distinction dans des occasions importantes, M. Muratori ne croit pas qu'il fût d'une Famille Noble, ni opulente, l'un ne suivant pas tou-

jours de l'autre, ſur-tout dans des tems de troubles. Car le Peuple prenant ſouvent alors le deſſus & ſe ſaiſiſſant du Gouvernement, un Bourgeois accrédité ſe trouve aiſément à la tête des affaires, & ſouvent des Armées. Ce que Guillaume Ventura nous apprend des Emplois qu'il a exercés, marque bien ſa modeſtié & ſa franchiſe. Dans une expédition militaire, dit-il, *ego Guilielmus loco Capitanei Populi ſolus eram*, puis il ajoûte que les vivres ayant manqué à ſon Armée, les Soldats ſe répandirent contre lui en murmures, & en injures, diſant *quod meum officium magis erat vendere piper, quàm Populum Aſtenſem fame mori facere*. Ce qui pourroit faire juger qu'il étoit Marchand Mercier

Secundino Ventura le troiſiéme Auteur de ces Chroniques étoit Notaire d'Aſti ; & vraiſemblablement, ſelon M. Muratori, petit-Fils, ou arriere petit-Fils de Guillaume. Il ne nous donne l'Hiſtoire que de 36. ans depuis l'an 1419.

jusqu'à l'an 1457. & renferme plusieurs évenemens mémorables arrivés dans l'Astesan, & dans plusieurs autres Provinces d'Italie. Cependant l'Ouvrage de ces trois Ecrivains forme une ancienne Histoire d'Asti, telle qu'aucune autre Ville d'Italie ne peut se vanter d'en avoir une aussi complette. Antonio d'Asti a aussi écrit en Vers élegiaques l'Histoire d'Asti, & le Sçavant Bibliothéquaire du Duc de Modene nous le promet pour la suite. Guichenon, dans son Histoire Généalogique de la Maison de Savoye, nomme un autre Historien d'Asti nommé *Ruffin*. Mais M. Muratori nous assûre qu'on n'en connoît point de ce nom. Il regrete lui-même beaucoup de n'avoir pû trouver l'Ouvrage d'un autre Ecrivain de la même Ville, appellé *Raymond Tusco*, qui vivoit, dit-on, au douziéme siécle.

Quant aux Notes de M. le Marquis Malaspina, elles ne regardent que les deux premiers Historiens. L'Auteur les avoit faites pour son

ûsage particulier, mais ayant sçû que M. Muratori se disposoit à mettre au jour leurs Ouvrages, il les lui a envoyées, & elles ne déparent point ce Volume. On n'y voit rien d'inutile, ni d'étranger au sujet, que traitent les deux Ecrivains, qu'elles éclaircissent, & on y apprend bien des choses curieuses, qu'on ne trouve pas dans les Ouvrages mêmes. Il auroit été à souhaiter que l'illustre Commentateur se fût un peu défié de ses Auteurs, & qu'il eût corrigé quelques fautes, qui leur ont échappé. Par exemple, Guillaume Ventura, au Chapitre 8. de sa Chronique, parlant de la derniere Croisade de S. Louis, dit que ce Monarque, Edouard Roi d'Angleterre & Charles Roi de Sicile passerent la Mer pour aller faire la guerre aux Sarrazins, & se rendirent à Tunis; que le Roi de France & celui d'Angleterre firent beaucoup de mal aux Sarrazins, & que le premier mourut lorsqu'il étoit en chemin pour retourner en France &c. Il y a

bien de l'inexactitude dans ce peu de mots. 1o. Edouard n'étoit pas Roi d'Angleterre, lorsqu'il passa en Affrique, puisque Henri III. son Pere vivoit encore ; & ce Prince n'arriva à Tunis qu'après la mort de Saint Louis. 2o. Ce Saint Roi mourut devant Tunis, dont il faisoit le Siége, & non pas à son retour en France.

V. *De Præliis Tusciæ Caliginosum Poëma, Fratris Raynerii de Grancis, Pisani, ordinis Prædicatorum : nunc primum ex manuscripto Codice Classensi evulgatum.* M. Muratori nous donne assez à entendre, dès le titre de cet Ouvrage, le cas qu'il en fait : la maniere, dont il en parle dans sa Préface montre encore mieux à quel point il le méprise. *Ad hunc*, dit-il, *nisi Œdipus sis, non & accedas & cum sis quoque Œdipus, novæ hujus Sphingis, non oracula dicam, sed deliria ac monstra, quantumque frontem corruges ac meditaris, non facile assequi valeas.* Pourquoi donc, se demande-t-il, à lui-même, mettre au jour, & en si bonne

compagnie, ce fruit ténébreux, né en dépit de Minerve, & ſi peu digne de voir la lumiere ? C'eſt qu'après s'être bien indigné contre le Manuſcrit, où les fautes du Copiſte, jointes au ſtyle barbare de l'Auteur, qui n'eſt pas intelligible, qui néglige toutes les régles de la proſodie, qui en quittant la Proſe, où ſa Préface & ſes Sommaires font juger qu'il auroit paſſablement reuſſi, pour faire des Vers déteſtables, n'y a gagné que la réputation d'avoir été un très-méchant Poëte, & un aſſez mauvais Hiſtorien : après s'être ſouvent écrié, ô le ridicule Ecrivain, & qu'il mériteroit bien d'être chaſſé du Parnaſſe ! il n'a pas laiſſé, à force de relire ſon Poëme, d'y trouver des choſes, qui ne ſont pas inutiles pour l'Hiſtoire de Toſcane, & qu'on chercheroit inutilement ailleurs.

Le Sçavant Editeur examine enſuite quel étoit ce Frere Raygnier de Grancis ; mais après ce que nous venons de dire de ſon Ouvrage, nous croyons qu'on ne ſera pas fort

curieux de connoître ſa perſonne, & qu'il vaudroit même beaucoup mieux pour lui que ſon nom fût demeuré dans l'oubli. Par la même raiſon nous laiſſons à ceux, qui ſeront obligés d'écrire l'Hiſtoire de Toſcane, le pénible & dégoûtant travail de parcourir les huit Livres de ce Poëme, pour chercher dans ce chaos quelques éteinceles de lumiere, qu'ils n'en pourront apparemment tirer, que comme on tire le feu du cailloux.

VI. *Annales Piſtorienſes, ſive Commentarii rerum geſtarum in Tuſciâ, italicè ſcripti, ab anno* 1300. *uſque ad annum* 1348. *Autore Anonymo Synchrono.* Ce n'eſt pas la premiere fois que cette Hiſtoire eſt imprimée. Elle le fut en 1578. à Florence par les ſoins de Philippe & Jacques Giunti, ſous ce titre, *Iſtoria delle coſe auuennte in Toſcanâ &c.* Cependant ſon Auteur eſt demeuré inconnu. M. Muratori nous apprend ſeulement que comme il eſt ſur-tout fait mention de Piſtoya, il y a bien de l'apparence que l'Hiſ-

torien étoit de cette Ville. Jean Villani, qui vivoit dans le même-tems, mourut de Peste en 1348. & il paroît que l'Anonyme, dont l'Ouvrage finit à la même année, en mourut aussi. Du reste, si l'Histoire de Villani a été généralement estimée des Sçavans, celle de Pistoya, selon M. Muratori, ne leur doit pas être moins précieuse, tant par la sincérité de l'Auteur, que parce qu'il rapporte bien des faits, dont Villani ne dit rien, & comme elle étoit devenuë fort rare, il n'a pas balancé à en enrichir son Recueil sous le titre d'*Istorice Pistolesi dell' anno* 1300. *al* 1348. que les Florentins lui donnent communément.

Il y a joint deux fragmens, qui ont rapport au même sujet, & qui se sont trouvés dans le même Manuscrit, sur lequel les Gionti ont imprimé cette Histoire. Le premier est une Consultation des Médecins de Paris, au sujet de la Peste, qui se répandit en Europe, & fit mourir tant de monde en 1348. & que

ces

ces Docteurs attribuerent ſur-tout à l'influence des Aſtres. Le ſecond parle de la mort de Boniface VIII. L'Auteur, quel qu'il ſoit, prétend qu'il avoit été prédit de ce Pape, qu'il entretroit dans le Pontificat en Renard, qu'il regneroit en Lion, & qu'il mourroit comme le Chien, & que cette Prophétie s'accomplit. Car, dit-il, Boniface uſa de ruſe pour faire abdiquer la Papauté à Céleſtin, & pour être élû à ſa place : il regna en Lion, aucun Prince n'ayant vécu de ſon tems avec plus de grandeur & de magnificence ; & il mourut de douleur & de rage de la maniere indigne, dont il avoit été traité. L'Hiſtoire de l'Anonyme finit à la Peſte, dont nous avons parlé, & qui jointe à la Famine s'étendit beaucoup plus loin que l'Europe, & déſerta des Villes & des Provinces entieres. Il prétend que le treiziéme de Mars 1348. on avoit déja enterré à Paris 1573. perſonnes de condition, que dans une autre Ville du Royaume de France, qu'il appelle *Noliens*,

de vingt mille Habitans, il n'en resta que trois mille & qu'une troisiéme appellée *Anarens*, M. Muratori soupçonne que c'est Amiens, fut presque entiérement consumée par le feu du Ciel. Pour ce qui est du démêlé de Boniface avec Philippe le Bel, l'Anonyme n'en parle point, & il ne paroît même aucune lacune, où l'on puisse inférer le fragment sur la mort du Pape, que nous avons cité. Le style en est cependant fort semblable à celui de l'Historien de Pistoya. Au reste cet Auteur s'est trompé en disant que Philippe de Valois, qui fut envoyé en 1326. pour commander les Troupes du Pape en Italie, étoit Fils du Roi de France. Il devoit sçavoir que ce Prince étoit Fils de Charles, Comte de Valois, qu'il appelle lui-même Charles-Sans-Terre.

VII. *Galvanei Flammæ Manipulus florum, sive Historia Mediolanensis, ab origine urbis ab annum circiter 1326. ab alio Continuatore producta ad annum usque 1371. nunc primum edita &c.* Gualvaneo de la Flamma, Do-

miniquain, étoit de Milan & eut de la réputation au quartorziéme ſiécle. Voſſius, trompé par Paul Jove, l'a mal-à-propos confondu avec Stephanardo Flamma, qui a écrit en Vers l'Hiſtoire du Vicomte Othon, & dont l'Ouvrage eſt imprimé au quatriéme volume de la Collection de M. Muratori. Gualvaneo de la Flamma avoit compoſé une autre Chronique depuis la création du monde juſqu'à lui, intitulée *Chronicon Majus*, & le ſçavant Editeur convient qu'on y trouve de bonnes choſes, qui ne ſont point ailleurs, mais il ajoûte qu'elle eſt tellement remplie de fables, qu'il n'a pû ſe réſoudre à la publier; *Autor certe nullus eſſem*, dit-il, *ſi volumen hoc, tot fabellis ac digreſſionibus ineptis abundans, è tenebris ereptum publici juris facerem.*

Le *Manipulus Florum* n'eſt pas exemt des mêmes défauts. Le I. Chapitre ne contient qu'un Catalogue des Ouvrages, dont l'Auteur a tiré ſa Chronique. Le ſecond eſt intitulé *de figuris, ſub quibus aliqua ci-*

vitates figurabantur, & commence ainsi. *Aurata Virginis candidum gallum bajulantis speciosissimam formam. Mediolani totius Italiæ, Normandiæ & Saxoniæ ferentem Diadema, designat figura.* Dans le 3e. Chapitre, il avance que Milan fut bâti 1972. ans avant l'Incarnation du Verbe & 932. ans avant la fondation de Rome. Mais, ajoûte-t-il, parce que l'amour de la Patrie a tellement aveuglé la plûpart des Historiens, qu'ils n'ont point fait difficulté de mentir pour donner de la célébrité à leurs Villes, un Docteur de Théologie & un Prédicateur de la vérité ne doit rien dire que de vrai, & je vais apporter quelques preuves, (*aliquas radices verissimas*) de ce que j'avance. Voici la seconde: L'Auteur veut qu'on juge des autres par celle-là. *Secunda radix est talis, de similibus est judicium; sed Nembrot, Ablaticus Noë, post mortem Noë construxit in Oriente unam civitatem, quæ habebat in circuitu 42. leucas, & turrim, quæ erat alta per duas leucas. Ergo alii ablatici Noë,*

nati de Japhet, qui tenuit Europam, potuerunt multas & magnas civitates ædificare in Italia; ut Tubal, Filius Japhet, construxit Ravennam; Subres, Filius Tubal, construxit Subriam, id est, Mediolanum. Mais quelque fabuleux, continuë M. Muratori, qu'étoit cet Historien, & quoique sa Chronologie soit fort défectueuse; sa Chronique nous a conservé tant de choses importantes pour l'Histoire de Milan, que la République des Lettres doit recevoir avec plaisir le présent, que je lui fais; & il est certain que tous ceux, qui ont le mieux écrit de l'Histoire de cette grande Ville, en ont beaucoup profité. Il dit encore, qu'il n'a pas voulu en retrancher les Fables, ni ce que l'Auteur a copié de Paul Diacre, de Godefroi de Viterbe, de Martin Polonois, & de quelques autres Auteurs semblables, qui sont entre les mains de tous les Sçavans; parce qu'il a voulu laisser aux Milanois la satisfaction de voir ce qu'on a pensé de l'antiquité de leur Ville, & qu'on aime ordinai-

rement mieux voir les plus mauvais Auteurs mêmes dans leur entier, que mutilés, & tronqués. Il nous avertit enfin qu'il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques-uns, une autre Chronique manuſcrite, qui a pour titre, *Flos Florum* avec le *Manipulus Florum*, dont l'Auteur eſt beaucoup plus ancien que celui de l'autre.

VIII. *Ptolomæi Lucenſis, Ordinis Prædicatorum, Epiſcopi poſtea Torcellani Hiſtoria Eccleſiaſtica, à Nativitate Chriſti uſque ad annum circiter* 1312. *nunc primum edita è duobus Manuſcriptis codicibus, Ambroſiano & Patavino. Accedunt diverſæ duorum Continuatorum additamenta, ex iiſdem codicibus deprompta.*

Ptolomée *de Fiadonibus* nacquit à Lucques en 1236. d'une Famille déja illuſtre au commencement du treiziéme ſiécle ; on ne dit point en quelle année il entra dans l'Ordre de Saint Dominique, on ſçait ſeulement qu'il fut un des principaux Diſciples de Saint Thomas d'Aquin, & qu'il fit honneur

à un tel Maître. Il fut depuis Evêque de Torcello dans l'Etat de Vénise, & non pas de Toricello, comme le dit M. Dupin, & il mourut en 1327. L'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains de son Ordre prétend qu'il fut nommé Barthélemi au Baptême, que de *Bartholomæus* on fit par abbréviation *Tholomæus*, & puis par corruption *Pthomæus*. Ce qui est certain, c'est que dans le Manuscrit, dont s'est servi M. Muratori, pour publier son Histoire Ecclésiastique, il se nomme lui-même *Ptholomæus* à la tête de son Epître Dédicatoire au Cardinal de Bayonne.

M. Muratori nous assûre qu'on ne connoît que deux Ouvrages sçavans de ce Prélat, à sçavoir de courtes Annales, dont nous parlerons dans l'Article suivant, & l'Histoire Ecclésiastique, dont il est ici question, & il fait voir que M. Dupuin s'est trompé, en faisant deux Ouvrages de ce dernier, l'un sous le titre d'*Histoire Ecclésiastique*; l'autre, sous celui *de Chronique des*

Papes & des Empereurs. En effet ce que le Sçavant Editeur nous donne ici a pour premier titre. *Historia Ecclesiastica nova*; & plus bas on lit *incipit Chronica summorum Pontificum & Sacrorum Doctorum*, *& Principum concurrentium cum eis sub brevitate.*

Cette Histoire, selon la Bibliothéque des Ecrivains de l'Ordre des Freres Prêcheurs, est divisée en 24. Livres, & finit à l'élection de Boniface VIII. Ce que l'Auteur prouve par l'autorité de huit Manuscrits, à sçavoir, un du Collége de Navarre, deux de M. Colbert; un de la Bibliothéque du Roi, celui du Vatican, celui de la Bibliothéque Barberine, celui de Florence & celui de Padouë, & il en rapporte les derniers mots, qu'on trouve vers le milieu du trente-sixiéme Chapitre du vingt-troisiéme Livre de cette édition. Cependant M. Muratori nous donne tout le reste de ce Livre comme étant tiré du Manuscrit de Padouë, & même tout le suivant, qui renferme la vie

de Boniface VIII. & à la fin duquel on voit ces mots, *Et huc usque scripsit Historiam suam Dominus Frater Thomas Tholomæus de Luca, Ordinis Prædicatorum & non ulterius.* Mais il est bon d'observer, que depuis l'endroit, où le Bibliothéquaire des Ecrivains de l'Ordre de Saint Dominique assûre que l'Ouvrage de l'Evêque de Torcello finit, c'est-à-dire, depuis le milieu du Chapitre 36. du vingt-troisiéme Livre jusqu'à la fin du vingt-quatriéme Livre, l'Histoire est poussée jusqu'aux premieres années du Pontificat de Bénoît XII. & que le vingt-quatriéme Chapitre ne traite que des Papes Boniface VIII. Bénoît XI. Clément V. un peu plus au long, mais d'une maniere encore très-succinte. Ce Livre même ne paroît pas fini puisqu'on y voit d'abord en titre, Chapitre premier, & qu'il n'y en a pas de second.

Ptolomée de Lucques ne compte Saint Pierre, que pour le second Chef visible de l'Eglise, parce qu'il donne la premiere place à Jesus-

Christ. Il manque souvent de critique, ce qui n'est pas étonnant, vû le siécle, où il écrivoit, & il n'est pas toujours fidele dans ses citations. Témoin ce qu'il fait dire à Saint Jérôme en parlant de Séneque dans son Livre des Ecrivains Ecclésiastiques. Voici le Passage comme il le rapporte. *Hunc in Catalogo Sanctorum non ponerem, nisi illæ Epistolæ ipsum vocassent sanctum, quæ sunt Senecæ ad Paulum & Pauli ad Senecam.* Or voici comme il y a dans Saint Jérôme. *Quem non ponerem, in Catalogo Sanctorum, nisi me illæ Epistolæ provocarent, quæ leguntur à plurimis Pauli ad Senecam, & Senecæ ad Paulum.* Il n'est pas plus exact en parlant du rétablissement de l'Empire d'Occident en faveur de Charlemagne. Le Pape Etienne II. dit-il, la derniere année de son Pontificat, transféra l'Empire des Grecs aux Allemands, dans la personne du Prince Charles, qui étoit encore jeune, *in juvenili ætate*, mais qui ne fut déclaré Empereur, qui sous le Pontificat de Léon III.

Alors, ajoûte-t-il, finit l'Empire des Grecs, en vertu de la disposition d'Etienne II. Il a tiré ce fait d'une Décrétale, dont la fausseté est d'autant plus manifeste, que cette translation des Grecs aux Allemands, ne pouvoit pas être faite en faveur d'un Prince François & Fils d'un Roi de France, qui n'avoit des Etats en Allemagne, qu'à titre de conquête.

IX. *Ptolomæi Lucensis Episcopi Torcellensis breves Annales ab anno* 1601. *ad annum* 1303. *antea editi, nunc vero diligentius recusi, suppletis, ut plurimum, Lacunis ex ejusdem Historiâ Ecclesiasticâ, nunc primum vulgatâ.* Voici l'autre Ouvrage de l'Evêque de Torcello, dont nous avons parlé dans l'Article précédent. Jacques Roussain l'imprima pour la premiere fois à Lyon en 1619. *in-quarto* sur un Manuscrit fort défectueux, & rongé de vers; & en 1677. les Anissons l'inférerent au Tome XXV. de leur collection des Peres. M. Muratori convient qu'il n'y a gueres moins d'Anachro-

nismes, ni d'autres fautes dans ces Annales, que dans l'Histoire Ecclésiastique du même Auteur ; mais il ne laisse pas de les juger utiles pour l'Histoire de ce tems-là, sur-tout pour ce qui regarde Lucques, & même toute la Toscane. Au reste il nous avertit que tout ce qu'on y trouvera en Lettres italiques sous l'année 1254. où Sozomene de Pistoya est cité, n'est point de Ptolomée de Lucques, mais une Note marginale de quelqu'un, qui avoit eu en main le Manuscrit, dont le premier Libraire s'est servi, & que par ignorance il a inseré dans le Texte. Cependant cette bévûë a fait croire à Vossius, à Cave, & à quelques autres que Sozomene étoit plus ancien que Ptolomée & fleurissoit vers l'an 1290. Moi-même, ajoûte le Sçavant Editeur, j'ai été dans la même erreur, mais il est à présent hors de doute que Sozomene écrivoit en 1430. Il s'agit d'une Bataille gagnée par les Lucquois & les Florentins contre les Pisans.

X. *Vita Castruccii Antelminelli Lucensis Ducis ad anno* 1301. *usque ad annum* 1738. *Autore* Nicolao Tegrimo, *Jurisconsulto Lucense, antea edita; nunc vero in commune commodum accuratiori studio recusa.* Castruccio de l'ancienne Famille des *Antelminellis*, ou, selon Villani, des *Intelminellis*, & de la branche de *Castracanis*, a fait assez de bruit dans le douziéme siécle en Europe, pour exciter la plume de plusieurs Historiens. Le premier, qui ait écrit la vie de cet Homme célebre, est Nicolas Tegrimo, son Compatriote, & d'une ancienne Famille. Son Ouvrage fut achevé en 1494. & imprimé la même année à Modene, par les soins de Dominique Rocociola. C'est celle que M. Muratori a inserée dans ce volume; les deux autres, qui ont paru après l'année 1500. ne pouvant avoir place dans son Recueil, pour la raison que nous avons dite ailleurs. Machiavel en a publié une seconde, qui a été traduite en François; elle est remplie de Fables, dont

M. l'Abbé Sallier à relevé les principales dans une Dissertation inserée au septiéme Tome des Mémoires de l'Académie des Belles Lettres. Enfin Alde Manuce nous a donné en Italie une troisiéme Vie de Castruccio, imprimée à Lucques en 1590.

Tegrimo dédia son Ouvrage à Louis-Marie Sforze, Duc de Milan : si on peut compter sur cet Auteur, Contemporain de son Héros, ou le plus voisin du tems, où Castruccio vivoit, ce Grand Homme ne fut pas attaché seulement à l'Empereur Louis de Baviere, puisque Fridéric, Concurrent de ce Prince, le fit son Sécretaire, ensuite Comte, & enfin son Vicaire en Italie. Mais ce fut Louis de Baviere, qui le nomma Duc de Lucques, & le mit à la tête de son Armée contre Robert Roi de Naples. Il fut élû Sénateur de Rome, & reçu en cette qualité au Capitole, avec l'applaudissement du Sénat & du Peuple Romain. Mais Tegrimo ne dit point que ce fût l'Empe-

reur, qui lui donna ce titre. Il rapporte que Castruccio, pendant sa derniere Maladie, disoit souvent à ceux, qui étoient au tour de lui. » Je vais mourir & vous allez voir » bien des troubles, & de grands » changemens dans le Monde: » ce qui arriva en effet. Castruccio fut un des plus Grands Hommes de Guerre de son tems, & avoit fait son apprentissage dans les Guerres de Flandres, où il servit sous Philippe le Bel, qui le combla de bienfaits. La gloire, qu'il s'étoit acquise dans cette Guerre, ne contribua pas peu à son élevation dans la suite.

ARTICLE CI.

SUITE DE LA FABLE des Abeilles. Voyez l'Article LXXIV. au mois d'Août.

NOus avons déja démontré dans nos Mémoires du mois d'Août dernier Article LXXIV. Combien les idées de M. de Man-

deville ſur l'origine des vertus & des vices, & ſur leur diſtinction réelle étoient oppoſées à la vérité & au bon ſens. Il ne ſera pas plus difficile de faire tomber les frivoles ſophiſmes qu'il met en œuvre pour prouver que les ſocietés humaines ne doivent leur origine & leur conſervation qu'aux vices. Le détail où nous allons entrer nous fera aiſément ſentir le contraire.

Premiere Preuve. L'établiſſement des ſocietés n'eſt point une affaire d'invention ou de ſiſtême, c'eſt la nature ſeule qui les a formées. L'union de l'homme & de la femme en ont été les premiers principes, & les familles le germe. M. de Mandeville qui reconnoiſſoit une révélation n'a pû ignorer ni conteſter ce qu'elle lui apprend ſur cet article. Mais faiſons abſtraction de l'autorité que donne la Religion aux Livres Saints, & ne les regardons que comme la plus ancienne & la plus exacte des Hiſtoires, qualité qu'un Critique éclairé & judicieux ne peut leur conteſ-

ter. Oublions même pour un moment qu'Adam & qu'Eve sont la source de tous les Peuples qui partagent entr'eux le vaste Univers ; ne nous attachons précisément qu'à la maniere dont ils se sont formés. Nous découvrirons dans l'Ancien Testament la Généalogie, la situation de toutes les grandes Nations de l'antiquité. Nous les trouverons dans leur origine de simples familles. Nous apprendrons quel étoit leur premier pere. Nous les verrons designées par son nom, & en augmenter la célébrité en augmentant sa race. Nous verrons de Jacob seul & des douze fils qui composerent sa famille, éclorre en quatre cens ans où environ, une Nation qui comptoit six cens mille Combattans. Homere & les Historiens de l'ancienne Grece, nous représentent ses Habitans comme des Peuples formés par autant de familles diverses, qu'il y avoit de Nations différentes. M. de Mandeville pouvoit-il ignorer qu'aujourd'hui même dans l'ancienne Lan-

gue du Pays, où la famille dont il eſt probablement iſſu, ſe trouve établie depuis pluſieurs ſiécles, le Peuple qui habitoit autrefois la Grande Bretagne, eſt appellé les enfans de *Gal*, & les Habitans d'Irlande les enfans de *Gathel*; que le Nord de l'Ecoſſe peuplé encore d'ancienne familles Irlandoiſes, eſt diviſé en Tribus; qu'on nomme même en Anglois les *Clans*, du mot Irlandois qui ſignifie *enfans*; que les vaſtes Régions de l'Inde avoient été peuplées par cinq ou ſix familles, dont les deſcendans forment encore aujourd'hui autant de *Caſtes* différentes. Voilà ce que l'Hiſtoire offroit de traits frappans, ce ſemble, à quelqu'un moins inſtruit encore que ne l'étoit M. de Mandeville. Que falloit-il de plus pour dévoiler à ſes yeux la véritable origine des ſocietés. Mais cette méthode étoit trop ſimple; elle conduiſoit trop uniment, trop facilement, trop promptement au vrai. L'Idiot y auroit vû auſſi clair que le Sçavant. M. de Mandeville vou-

foit fe donner un air de Philofophe, enfanter un fiftême, compofer des focietés comme Defcartes à conftruit des mondes, & traiter le Comte de *Shaftfbury* comme le Philofophe François avoit traité Ariftote & les Péripatéticiens. Malheureufement pour M. de Mandeville, le fuccès n'a point répondu à fes vûës. Il n'a réuffi qu'à inventer une Philofophie objet d'horreur pour les gens vertueux, & objet de mépris pour les gens qui penfent. En effet le raifonnement ne le fert pas mieux que les faits. C'eft ce que les réflexions fuivantes vont nous dévoiler.

Seconde Preuve. L'homme naît néceffairement fociable, c'eft-à-dire, avec un penchant naturel pour la focieté & le commerce de fes femblables. C'eft ici un principe inconteftable, une vérité appuyée fur le fentiment le plus vif, le plus marqué, le plus aifé à démêler du cœur humain. Ofer le nier, comme a fait M. de Mandeville, compofer deux volumes pour combat-

tre cette notion si sagement, si ingénieusement développée dans les Ouvrages du Comte de *Shaftsbury*, n'est-ce point porter la témérité aux derniers excès ?

Les maximes de M. L. D. D. L. R. dont M. de Mandeville s'autorise, & dont il fait souvent l'éloge, sont bien éloignées de justifier cet éttrange paradoxe. Tout ce qui en résulte, c'est que l'amour propre se mêle souvent aux actions les plus vertueuses. Eh qui est-ce qui en doute ? Mais quel rapport de cette vérité aux folles prétentions de M. de Mandeville.

Hobbes lui-même, dont il copie bien plus la doctrine que celle de M. L. D. D. L. R. n'a garde de lui servir de modele sur l'article, que nous examinons ici. Dans un Ouvrage * où ce Philosophe si dangereux, & si justement décrié, traite expressément de la société civile, il convient qu'il y auroit de la stupidité à nier que les hommes par une nécessité que la nature leur impose, *natura cogente* cherchent à se rap-

* Elementa Philosophica de Cive, c. 1.

procher les uns des autres. Il prétend, il eſt vrai, que ce n'eſt point-là ce qui les lie, que c'eſt la crainte. L'inconſéquence de ſes principes n'eſt pas ce que nous avons ici à traiter. Ce qu'ils ont de faux ſera ſuffiſamment, quoi qu'indirectement détruit dans la ſuite de nos Obſervations. Nous nous bornons à remarquer combien le ſieur de Mandeville s'éloigne des maximes & de celui qu'il annonce pour ſon Maître, & qui ne l'eſt point, & de celui dont, ſans le nommer, il paroît le plus emprunter les idées répanduës, dans ſon ſiſtême quoique tournées d'une maniere un peu différente.

Venons aux juſtes conſéquences de cette vérité ſimple, que nous avons établie. Ce goût dominant qu'ont les hommes néceſſairement pour le commerce les uns des autres, ſe fait ſentir avec plus de force dans l'attrait qui réunit les deux ſexes, dont l'eſpece humaine eſt compoſée ; & dans ce ſeul reſſort quel puiſſant principe pour la formation des ſocietés ?

Le goût qui les porte à multiplier leurs semblables, n'est point borné, comme chez la plûpart des animaux, à certains jours, à certaines saisons ; point d'intervalle dans la vie où il ne puisse avoir lieu. Dès-lors point de tems où cet intérêt ne forme un nœud qui les réunisse.

Outre ce penchant grossier, il en régne un autre dans le cœur de l'homme & de la femme, plus délicat, plus imperceptible; mais qui n'en est pas moins réel. C'est un goût de societé, de cohabitation, totalement distingué du goût de multiplication, qui survit à ce dernier dans les ames les plus sensuelles, & qui se trouve souvent seul dans les ames vertueuses, liées malgré la diversité des sexes, par des sentimens où la passion n'eut jamais de part.

L'intérêt de satisfaire ce dernier penchant forme encore un nouveau lien, une nouvelle source de rapprochement entre les deux sexes, s'il est moins impétueux que le pre-

mier, son effet est plus durable. Il se répand uniformément sur tous les momens de la vie. C'est proprement lui qui fixe les liaisons, qui donne de la stabilité à l'union des deux sexes, qui remplit les vûës de la Providence dans la sage dispensation de ces goûts divers. C'est lui qui dispose prochainement le cœur du pere aux soins que demande une mere, ou foible par complexion, ou plus foible encore par le fardeau qu'elle porte dans son sein, ou hors d'état de pourvoir à ses propres besoins, & à ceux de l'enfant à qui elle vient de donner le jour.

Une autre branche de ce goût de societé avec lequel nous naissons, c'est l'amour des parens pour les enfans, amour dont M. de Mandeville a peint lui-même dans plus d'un endroit l'empire & la violence, amour qui s'étend au-de-là des besoins physiques des enfans & qui les rend plus chers, à mesure qu'ils sont plus formés & plus parfaits.

Que faut-il de plus pour enfan-

ter des ſocietés & des ſocietés nombreuſes ? En voilà la ſource féconde déja trouvée ? Mais l'auteur de notre nature n'en eſt point demeuré-là. Les ſocietés étenduës & nombreuſes auroient été trop long-tems à ſe former, & n'auroient point répondu aſſez-tôt à la ſublimité de ſes deſſeins pour notre bonheur, ſi elles avoient dû être l'Ouvrage des ſeules réfléxions, que les hommes auroient fait ſur l'intérêt de s'aſſocier, de s'unir en grand nombre. Il falloit que l'inſtinct ſuppléât au raiſonnement, & la vivacité du goût à la lenteur des opérations, qui ne ſont que le fruit d'une ſpéculation abſtraite. D'ailleurs les hommes auroient eu trop à ſouffrir des gênes de la dépendance qu'entraînent les ſocietés nombreuſes, & qui augmentent preſque toujours pour la multitude, à proportion qu'elle eſt plus grande. Les dégoûts en auroient affoibli les liens, ébranlé peut-être même les fondemens. Le penchant ſeul pouvoit métamorphoſer les peines en plaiſirs, & reſſerrer les

nœuds

nœuds de la societé par les embarras mêmes qui sembleroient faits pour la dissoudre. C'est pour cela que le sage Créateur de l'Univers, qui a sçû dans l'ordre naturel rendre agréable à l'homme tout ce qui lui étoit nécessaire, & nous conduire par le sentiment, où les réflexions seules ne nous auroient jamais fait aboutir, a répandu dans nos cœurs ce goût général pour le commerce de nos semblables qui en fait chérir jusqu'aux embarras. Nous trouvons dans le plaisir de les voir, de nous entretenir avec eux, de leur communiquer nos idées, de nous instruire des leurs, des délices qui tournent pour nous la solitude en supplices, & qui dans les momens où l'instinct le domine, font soupirer le Solitaire confiné dans une Cellule riante, mais isolée, après la condition d'un Laboureur indigent, livré aux sueurs & aux fatigues, mais libre, mais à portée de goûter à son gré dans le commerce des autres mortels, des douceurs plus picquantes que les

aises & les commodités de la vie.

Que dirons-nous de ce don de la parole, de cet art de manifester nos sentimens & nos pensées ; art que la nature seule nous apprend, & qu'elle dicte par tout aux humains ; de ce goût d'imitation, qui nous porte machinalement à nous copier en tout les uns les autres, qui fournit de si beaux sujets aux emphatiques déclamations de nos demi-Philosophes, & dont ils font avec plus de fadeur encore que d'injustice un crime à l'humanité ; de cette fléxibilité d'esprit qui nous rend tous plus ou moins susceptibles des impressions, que veulent nous donner ceux avec qui nous vivons ; de ce fonds de complaisance qui fait que nous flattons leurs inclinations dans les occasions mêmes souvent où elles blessent les nôtres ; de cette envie de leur plaire, de nous attirer leur estime, leur approbation &c. ? Toutes ces dispositions si nettement & si profondément gravées dans le cœur des mortels, ne caractérisent-elles point des

Etres essentiellement sociables, des Etres que la sagesse de leur Créateur a voulu conduire indélibérément, machinalement, à vivre les uns avec les autres, & à s'associer les uns aux autres, non par sistême, mais par instinct. Le sistême n'est que dans l'esprit du Créateur. Le sentiment seul a guidé l'homme. Ces notions sont simples, à la portée de tout le monde. Une légere attention à ce qui se passe dans nous, nous en garentit la justesse. Que penser après cela des ridicules paradoxes, que M. de Mandeville a substitué à de pareilles vérités?

Troisiéme Preuve &c. Si les hommes avoient eu à s'unir par sistême, ç'eut été par le sistême du besoin. Jusqu'où ne s'étendent point ceux de l'humanité? On nous en épargnera le détail, ils ne se font que trop vivement sentir au milieu même des secours sans nombre que la societé leur prépare, & on imagine sans peine à quel point ils croîtroient, si l'homme vivoit Solitai-

re comme l'Ours & le Tigre ; or les beſoins, le néceſſaire font le premier objet de nos attentions, de nos ſoins. Nos premieres réflexions ſe feroient portées-là ; & l'avantage d'y pourvoir auroit d'abord lié les hommes les plus éclairés, quelqu'iſolés qu'ils fuſſent nés. Les autres moins intelligens auroient inſenſiblement ſuivi leur exemple, & voilà dès-lors la ſocieté formée. Le ſieur de Mandeville oſera-t-il dire qu'une ſocieté établie ſur ce principe ſoit l'ouvrage du vice, & que l'envie de pourvoir aux beſoins naturels ſoit un crime ? Non ſans doute, il démentiroit juſques à ſes propres maximes. Voilà donc encore une fois ſon ſiſtême en défaut.

Quatriéme Preuve. Les hommes ont toujours été en ſocieté les uns avec les autres. Nous renonçons ici aux preuves Hiſtoriques ; nous nous bornons à démontrer cette vérité par la nature même des choſes. Quelque antiquité, quelque origine, quelque cauſe que donne M.

de Mandeville à l'exiſtence du monde, & de l'eſpece humaine, portât-il même l'extravagance de ſes prétentions juſques à l'Athéïſme, ou au cercle éternel des générations, il ſera vrai de dire que les goûts, les penchans naturels de l'homme ont toujours été les mêmes: donc les deux ſexes ont toujours cherché à ſe réunir; des hommes, des femmes & des enfans ont toujours habité enſemble, ont formé des familles plus au moins étenduës, on ſenti en ſe multipliant l'avantage qu'il y avoit pour eux d'être pluſieurs, ſinon ſous le toît de la même Cabane, au moins aſſez proche les uns des autres pour ſe ſoulager, ſe ſervir, s'entr'aider, ſe ſecourir dans leurs divers beſoins, pourvoir à leur ſubſiſtance commune, ſe garantir des injuresde l'air, de la rigueur des ſaiſons, de la fureur des bêtes féroces, de la rapacité, des incurſions & des inſultes de leurs ſemblables. Donc, il y a eu néceſſairement en tout tems des ſocietés plus ou moins parfaites, plus ou

moins nombreuſes. C'eſt-là l'état où l'on a trouvé les Peuples mêmes les plus ſtupides, les plus farouches, les plus vagabonds, les plus bornés aux premieres impreſſions de l'inſtinct, qu'on ait découvert en Amérique. Donc dans toute ſuppoſition imaginable par un pur effet des diſpoſitions naturelles, antécédamment à toutes les vûës de l'ambition, & de l'orgueil, à tous les rafinemens de la politique, les ſocietés humaines ont été établies : donc elles ne ſont point l'ouvrage du vice.

Cinquiéme Preuve. M. de Mandeville ſuppoſe que les mortels artificieux, dont les ruſes formerent les premieres ſocietés, étudierent les hommes, les connurent, démêlerent leur foible pour les éloges, diſcernerent habilement le caractere de ceux que la vanité préparoit à s'en enyvrer, & à ſacrifier à un frivole encens leurs intérêts les plus chers ; le diſtinguerent du génie peſant & matériel de ceux que les appetits ſenſuels attachoient à des

intérêts plus groſſiers ; que ſur ces principes ils bâtirent le ſiſtême qui aſſervit les uns & les autres à l'ambition de ces adroits Politiques. Donc, ſelon M. de Mandeville les societés étoient déja formées avant l'uſage de ce ſiſtême. Ce n'eſt qu'au centre d'une ſocieté déja établie & nombreuſe que l'eſprit ſe façonne, ſe prépare à de pareilles découvertes ; ce n'eſt que par la fréquentation paiſible & continuelle d'une multitude au milieu de laquelle on vit, on habite, qu'on démêle au juſte la diverſité de leurs goûts, de leurs penchans ; qu'on ſe met à portée de combiner le réſultat ultérieur de leurs divers effets, de prendre des moyens efficaces pour parvenir à ſon but malgré cette foule d'obſtacles qu'y oppoſent les paſſions & les intérêts des mortels. Donc encore une fois, M. de Mandeville ſuppoſe déja fait ce qu'il donne à faire à ſes Politiques. La raiſon l'avoit d'abord conduit au vrai ; la manie du ſiſtême & la nouveauté l'en écarte. C'eſt-là la ſource de ces contradictions frappantes

dont ſon Livre eſt parſémé.

On dira peut-être, M. de Mandevile fait ſervir les vices & la politique non à jetter les premiers fondemens de laſocieté, mais à la conſerver, à l'étendre, à la perfectionner; rien moins que cela? Voici comment il conclut ſon Traité de la recherche ſur la nature de la ſocieté. *Cela étant*, dit-il, *je me flatte d'avoir démontré que ce n'eſt ni les qualités liantes, ni le penchant à faire plaiſir, ni les vertus dont l'homme eſt capable; mais que c'eſt ce que nous appellons dans ce monde le mal moral, auſſi bien que naturel, qui nous rend des Créatures ſociables &c.* Nous pourrions en citer dix autres traits de même eſpéce: mais nous faiſons ici des Remarques, & non pas un Traité.

D'ailleurs pourquoi M. de Mandeville auroit-il été chercher les vices pour conſerver les ſocietés? Les moyens naturels qui ont dû les établir ne ſuffiſent-ils point à leur conſervation? Les goûts, les beſoins des hommes, l'intérêt de ſatisfaire aux uns & aux autres, ne ſont-ils

pas toujours les mêmes? Ne nous font-ils pas ſentir dans le ſein même de la ſocieté l'impoſſibilité où nous ſommes de nous paſſer des ſecours qu'elle nous fournit? la jouiſſance, l'habitude n'ajoûtent-elles point de nouveaux liens à l'attrait & aux beſoins?

La multiplication des ſujets dans une même ſocieté eſt encore l'ouvrage de la nature & du tems; quelques années de plus lui donnent ſans ſiſtême un plus grand nombre d'hommes, qui s'uniſſent à ceux au milieu de qui ils naiſſent, par les mêmes goûts, & les mêmes intérêts qui ont lié les premiers entr'eux. Donc indépendamment des vices & antécédamment aux ſiſtêmes du ſieur de Mandeville, les focietés ont eu dequoi s'étendre, comme dequoi s'établir & ſe conſerver.

Il en eſt de même de leur perfection. Car cette perfection conſiſte dans l'établiſſement des Loix, dans l'invention des Arts. Or l'un & l'autre partent du même principe, que l'établiſſement & la conſervation des ſocietés.

Les ſocietés n'ont pû devenir nombreuſes ſans que les paſſions y introduiſiſſent des abus auſquels il étoit de l'intérêt de la multitude de remédier. De-là les Loix & les Conventions, les uſages établis dans les ſocietés pour regler les occupations, les charges, les obligations, les droits des membres divers qui les compoſoient, les travaux où la multitude ſe trouvoit engagée. Le défaut de génie & de talens, les infirmités, la caducité, les diviſions & l'indéciſion que la diverſité des opinions auroient fait naître dans les ſocietés nombreuſes, mettoient la plûpart des membres hors d'état de veiller à l'intérêt public, aux beſoins communs, de s'occuper du ſoin d'y pourvoir, de prendre pour cela des meſures juſtes, & de donner pour l'execution des ordres efficaces. Dans les ſocietés naiſſantes, compoſées ſeulement de deux ou trois générations, le pouvoir paternel ſuffiſoit à ces attentions, & l'autorité que la nature, l'expérience & la reconnoiſſance donnoit

aux peres opéroit une soumission convenable. Mais le pere, l'ayeul, le bisayeul une fois morts, l'autorité étoit éteinte, & les freres de niveau entr'eux pour le droit du commandement, se trouvoient dans la nécessité de le déposer entre les mains d'un seul, ou d'un petit nombre d'entr'eux érigés en surveillans ou en œconomes communs de toute la societé. Voilà l'origine premiere des Rois, des Magistrats, des différentes formes de Gouvernement variées à proportion des diverses situations, des divers besoins des societés humaines. Le besoin seul a donc dû enfanter les Loix, le pouvoir de veiller à leur execution, & d'en porter de nouvelles, premier & plus essentiel degré de la perfection des societés.

Les Arts ont eu la même source. C'est aux besoins de l'humanité que nous devons les plus belles, les plus précieuses, & les plus utiles de nos inventions. L'Architecture, l'Agriculture, la Navigation, la Méchanique, la Médecine, l'Astronomie, la Géométrie ne doivent point

rougir de voir leur origine marquée au coin de l'indigence. C'eſt au ſein de la diſette, au milieu des ténébres & de l'enfance des ſociétés qu'elles ont pris naiſſance. C'eſt ce qui a donné lieu au bon mot de Perſe : *Magiſter artis, ingeniique largitor venter.* Ce que les ſiécles opulens & polis ont ajoûté au fond de ces premieres découvertes n'a été ſouvent que les colifichets de l'art, de l'élégance, de la ſymmetrie, ménagées quelquefois aux dépens des commodités, des raiſonnemens métaphyſiques, de curieuſes ſpéculations. Les premiers hommes ont travaillé pour l'utilité, & leur poſtérité pour l'amuſement. Donc les ſocietés ſe ſont établies, conſervées, étenduës, perfectionnées par les principes ſimples & naturels des inſtincts, des penchans, de l'habitude, des beſoins. Donc ſans le ſecours des vices; donc le ſiſtême du ſieur de Mandeville eſt caduque, non-ſeulement dans tous ſes parties, mais même dans tous les tours qu'on pourroit mettre en œuvre pour le raccommoder.

Sixiéme Preuve. Les vertus ont été un fondement néceſſaire à l'établiſſement, la conſervation, la propagation des ſocietés, donc les vices n'ont pû en être la cauſe. Point de ſocieté, quelque bornée qu'elle ſoit, ſans la confiance réciproque des membres qui la compoſent. La Providence y a pourvû, en nous faiſant naître machinalement crédules, & en nous aſſujettiſſant à recevoir par ce moyen les premieres notions, que nous nous formons des divers objets de nos connoiſſances. Or cet inſtinct de crédulité prouve néceſſairement dans nous des inſtincts d'équité, de fidélité, de ſincérité. La Providence en nous déterminant à croire le rapport des hommes avec qui nous vivons, nous auroit déterminé à l'erreur, ſi elle ne leur avoit donné dans un degré proportionné à notre crédulité, les goûts que nous venons d'indiquer. Et notre crédulité s'affoibliroit inſenſiblement, s'évanouiroit preſqu'entiérement, la confiance s'éteindroit, la ſocieté diſparoîtroit, ſi

nous ne ſentions au-dedans de nous le germe de ces vertus, dans un degré propre à nous garantir qu'elles ſubſiſtent également dans le cœur de nos ſemblables; ſi même, réguliérement parlant, elles n'éclattoient dans le gros de leur conduite, au moins par rapport à nous. C'eſt ce nœud eſſentiel de probité, & de bonne foi, au moins relative, qui, au milieu des meurtres, des brigandages, a la force d'ériger en ſocietés les Compagnies de Corſaires & de Brigands; donc point de ſocieté entre les hommes ſans la préſomption préliminaire dans tous ceux qui concourrent à la compoſer, qu'ils trouveront chez ceux à qui ils s'aſſocient de l'humanité dans les procédés, de la ſincérité dans le diſcours, de la fidélité à remplir les engagemens une fois pris, de l'équité dans les jugemens, de la commiſération pour les malheureux, de la bienfaiſance & des ſecours dans les beſoins, de la complaiſance pour leurs goûts, un eſprit de ſupport & de ménagement

pour leurs défauts, quand les uns & les autres n'auroient rien de contraire aux regles essentielles de la societé; & point de société conservée & soutenuë, sans la pratique habituelle & régulierement dominante de ces vertus dans le grand nombre de ceux qui la composent, & sans être même pourvûë de supplémens & de remédes convenables aux manquemens qui pourroient arriver en ce genre.

Les faits ne démentent point ici la métaphysique, & la pratique n'est point en contraste avec la spéculation. Examinons dans le détail, & d'un œil philosophique ce qui se passe dans les societés humaines; & qu'y verrons-nous? Sur la somme totale des actions, beaucoup plus dont la substance est moralement bonne, que de mauvaises. Plus de vingt, peut-être plus de trente & de quarante de la premiere espéce contre une seule de la derniere. Sur la masse totale des hommes, plus de vingt qui habituellement dans les actions extérieures se conforment aux principes d'équité,

d'humanité, de bonne foi &c. contre un ſeul qui les viole ; & parmi ceux mêmes que les paſſions mettent dans le goût d'enfraindre ces regles, plus d'exactitude à s'y conformer, que de liberté à s'en écarter. Un Brigand rentré dans Paris après avoir volé ſur les Grands Chemins, partage fidelement ſa proye avec ſes Complices, paye exactement ſon écot dans les dépenſes communes, acquitte régulierement une dette, donne au Marchand chez qui il achette, à l'Aubergiſte chez qui il loge le prix de ſes Denrées, récompenſe ceux qui le ſervent, fait des prêts à ſes amis &c. Nous ne parlons point des traits ſinguliers d'humanité, de généroſité, de reconnoiſſance qui éclattent quelquefois chez les mortels les plus pervers de cette eſpéce. Point de cœur dont la vertu ſoit tellement bannie qu'elle n'y rentre quelquefois dans ſes droits ; comme il n'en eſt gueres où elle ſoit ſi ſolidement établie, qu'elle n'y ſouffre quelquefois au moins de légers échecs, que

ſon prompt retour répare avec uſure, dans les ames qui ont goûté le bonheur de vivre ſous ſes Loix. Sans la briéveté que demande cet ouvrage, nous pouſſerions les détails de toute eſpéce ſur cette matiere juſques à la démonſtration la plus complette.

En vain *la Fable des Abeilles* nous repréſente le vice répandu dans toutes les conditions. La rare découverte qu'a fait M. de Mandeville ! qui eſt-ce qui l'ignore ? Nous en convenons avec lui, & nous en gémiſſons. Nous ne lui conteſtons que les puériles concluſions qu'il en tire. S'enſuit-il de-là que le plus grand nombre des hommes ſoit habituellement vicieux ; qu'ils faſſent un beaucoup plus grand nombre d'actions vicieuſes, que d'actions par leur nature vertueuſes ? On oſe le défier lui & ſes Partiſans, non-ſeulement de montrer la juſteſſe de ce raiſonnement ; mais d'alléguer rien de raiſonnable contre le fait que nous établiſſons ici.

Mais, dira-t-on, c'eſt par la crainte du châtiment, l'eſpoir des récompenſes, un rafinement d'amour

propre &c. que les hommes partiquent les actions vertueuses ; dès-lors elles sont vicieuses. Eh ! laissons au scrutateur des cœurs le soin d'en démêler les secrets replis. De quelle autorité le sieur de Mandeville entreprend-il sur les droits du Créateur, & comment ne rougit-il point de se déclarer lui-même par ces monstrueuses assertions, inaccessible à un sentiment d'humanité, de sincérité, de probité, de compassion, & incapable des actions qui doivent être une suite naturelle de ces heureuses impressions? Comment une morale si deshonorante pour ceux qui l'adoptent, peut-elle trouver des Partisans chez les mortels ?

Revenons au fonds de l'objection 1°. Que pouvoient la crainte ou l'espoir sur les premiers, qui se formerent en corps de societé ? Indépendans les uns des autres, les premiers pas qu'ils firent pour se réunir, furent dictés par l'instinct ou le besoin, guidés par la confiance, soutenus par la candeur, l'hu-

manité, la bonne foi, ſans cela point de ſocieté commencée, encore moins conſervée. Nous l'avons démontré, & les mœurs de tant de Peuples de l'Amérique, qui ſans peines, ſans récompenſes établies, ſans Loix, ſans Magiſtrats, connoiſſent, goûtent, ſuivent, même en mille rencontres le vrai & le juſte, en fourniſſent une nouvelle preuve.

2°. Sur quels principes le ſieur de Mandeville ſuppoſe-t-il que tout ce qui flatte l'amour propre des hommes, eſt vicieux? Quoi ce ſera une action vicieuſe que de pourvoir par des voyes légitimes à ſes divers beſoins, d'être officieux, complaiſant, bienfaiſant, à l'égard des autres, dans la vûë préciſément de gagner leur amitié, de ſe ménager de leur part dans l'occaſion de juſtes & d'utiles retours, ou de ſe mettre à l'abri de quelques malheurs qu'on auroit à craindre? La pure vertu eſt, il eſt vrai, moins intéreſſée; mais il eſt des intérêts que l'Evangile nous permet, nous autoriſe à ménager. N'eſt-il pas plaiſant de

voir l'Auteur de *la Fable des Abeilles*, pousser la sévérité de la Morale plus loin que l'Evangile, & ses maximes ? Mais le burlesque rigorisme de M. de Mandeville n'est pas le seul exemple de ces contrastes ridicules que l'Europe ait fourni au monde depuis deux siécles.

3°. Quand on examine si les actions vicieuses ou vertueuses sont utiles ou nuisibles à la societé, il faut nécessairement faire abstraction des dispositions intérieures avec lesquelles les unes & les autres sont produites. 1°. Parce que ces dispositions échappent par leur nature à nos connoissances. 2°. Parce que de quelque nature qu'elles soient, elles ne changent rien à l'avantage ou au désavantage de l'action dont on examine les effets. La droiture d'intention ne tourne qu'au profit de celui dont elle dirige les opérations. C'est l'espéce seule de l'opération qui intéresse la societé. Par exemple, un coup de poignard plongé dans le sein de quelqu'un, n'en devient pas meilleur pour celui qui le reçoit,

par la sublimité des vûës qu'a pû se proposer un Fanatique en le frappant ; & une aumône n'en est pas moins utile au Pauvre, parce qu'on la lui a faite par ostentation, par hypocrisie. Il faut donc dans cette discussion envisager les actions précisément selon ce qu'elles sont en elles-mêmes, & par leur nature, & sous ce point de vûë regarder comme vertueuses celles dont la substance est conforme aux différentes régles de nos devoirs ; comme vicieuses celles qui s'en éloignent. Dans ce sens, seul raisonnable à notre égard, nous montrerons toujours & que les actions vertueuses sont le seul soutien de la societé, & qu'elles s'y trouvent toujours en bien plus grand nombre que les vicieuses.

Septiéme Preuve. Les vices, les actions vicieuses tendent directement, & par leur nature à la destruction de la societé. Donc, loin d'en être le soutien & le premier ressort, ils en sont la ruine. Point de mortel si grossier, point de gé-

mie si borné qui ne conçoive cette vérité, & pour qui l'évidence n'en soit presque immédiate. Jamais le Paganisme malgré ses ténébres & ses déréglemens, ne l'avoit contestée, jamais les anciens Athées n'avoient eû la témérité de la contredire : jamais même sous les *Caligulas* & les *Nérons*, *Rome* en proye aux plus affreuses dissolutions ne l'avoit vû révoquer en doute. Il étoit réservé à ce siécle, dont on nous vante si fort les lumieres, à ce siécle le seul où l'on ait sçû penser, raisonner, s'il en faut croire ceux qui s'érigent en arbitres souverains de la raison comme du goût ; il étoit réservé, dis-je, à ce nouveau siécle d'or, de voir dans le sein de l'Europe & du Christianisme établir, que la fourberie, la duplicité, le mensonge, la fraude, la crapule, les débauches de toute espéce, les brigandages étoient les principaux liens, le plus solide appui des societés, les sources de leur étenduë, de leur éclat, de leur sureté ; que dépouillées de ces secours, & livrées à une

ſtérile & ennuyeuſe vertu, à la probité, au bon ordre, à l'œconomie, elles s'annéantiſſoient d'elles-mêmes ?

Si M. de Mandeville s'étoit borné à dire, que dans une ſocieté nombreuſe, il eſt impoſſible que bien des membres ne donnent l'eſſor à leurs paſſions ; que la République de *Platon* n'eſt qu'une ingénieuſe chimére; que les Etats les mieux policés ne ſont point ceux où les abus ne ſçauroient pénétrer, mais ceux où ils ſont moins communs, & moins accrédités ; qu'un Prince, qu'un Magiſtrat ſage & vertueux doit être en garde contre ſon zéle, peſer murement ſi en travaillant à exterminer totalement, & à déraciner juſques au germe d'un déſordre, il n'en fera point éclorre un nouveau plus grand & plus dangereux que celui auquel il remédie ; qu'un vice même ſert ſouvent à balancer les impreſſions, à prévenir les mauvais effets d'un vice oppoſé ; que dans l'impoſſibilité de réduire la multitude aux régles de la pure ver-

tu, la vertu elle-même ramene le ſage Légiſlateur à opter ſouvent entre les vices qu'il aura à tolérer; que l'habileté conſiſte alors moins à les détruire, qu'à les reſſerrer dans des bornes étroites, & à en tirer parti pour l'intérêt public; que l'utilité qui en reviendra par un endroit, peut quelquefois ſervir d'une eſpéce de compenſation au mal qu'il produit par un autre; que le talent de mettre les vices à profit eſt une des qualités les plus néceſſaires à ceux qui ſont les dépoſitaires de l'autorité & de l'intérêt des ſocietés que c'eſt l'art d'écraſer à propos le Scorpion ſur la playe que ſa picqûure vient de faire &c. Si M. de Mandeville avoit parlé ainſi, on auroit applaudi, ſinon à la nouveauté, au moins à la ſageſſe & à la juſteſſe de ſes maximes; on ſeroit convenu avec lui qu'en ce ſens on pourroit dire, que les vices ſont en quelque façon utiles à la ſocieté, parce que leurs effets ſagement combinés peuvent ſervir de reméde aux maux dont ils ſont eſſentiellement

par

par eux-mêmes la ſource. Ce ſont pluſieurs poiſons, qui mêlés en juſte proportion avec d'autres remédes, compoſent un puiſſant antidote. Mais il s'en faut bien que ce ſoit-là ſa Morale.

Il ſeroit inſenſé, dira-t-on, qu'il eut prétendu autre choſe : inſenſé, tant qu'on voudra, il l'a pourtant fait. Il lui eſt échappé, il eſt vrai, de loin à loin certains traits, qui ſembleroient ménager à ſa doctrine ces judicieux tempérammens; mais il a ſoin de les démentir bien vîte, & bien au long en cent autres endroits.

N'excepterez-vous pas au moins, dira quelqu'un, de ces vices que vous proſcrivez, comme contraires aux intérêts de la ſocieté, le luxe & le faſte, vous devez cet égard au préjugé de tant de gens d'eſprit, de tant d'hommes à ſiſtême, qui regardent le luxe & le faſte, comme le grand pivot de la félicité des Etats & du bonheur des membres, qui les compoſent.

Cette matiere pour être diſcutée

comme il convient, demanderoit un Ouvrage entier. Nous sommes forcés à borner tout ce qu'il nous est permis d'en dire à deux Observations aisées à vérifier. Ce n'est ni dans la Sainte Ecriture, ni dans la Morale de l'Evangile, ni dans les idées de perfection qu'elle fait naître, que nous les puiserons, c'est dans le bon sens seul. Nous parlons ici en Philosophes & non pas en Apôtres.

Le luxe amollit, & le faste épuise. Par luxe nous entendons ici cet art délicat de rafiner sur les plaisirs, d'en multiplier le nombre, d'en varier les espéces, d'y répandre l'élégance, d'y intéresser en quelque sorte autant l'esprit que les sens, d'en réveiller le goût, de les rendre en un mot plus séduisans, plus enchanteurs, plus propres à captiver des cœurs, que le seul penchant ne prépare déja que trop à en être les esclaves.

Par faste nous entendons l'art de s'annoncer avec avantage & d'éblouir le Public par l'éclat & l'artifice des parures, des équipages,

des Palais, des ameublemens, d'une suite leste & nombreuse &c. En un mot par tout cet appareil imaginé pour flatter l'orgueil des Mortels, surprendre l'admiration, attirer les hommages du vulgaire, cacher à ses yeux les foiblesses de l'humanité, & remplacer par les apparences le defaut de la vraye grandeur.

Or le goût des plaisirs les plus simples mêmes & les moins recherchés, amollit le cœur, l'esprit, le corps, & réduit bien-tôt un *Hercule* à filer paisiblement au pieds d'une *Omphale*.

Mais le son des Trompettes, dira-t-on, réveille nos Guerriers, les tire de l'assoupissement, & les fait voler avec ardeur aux périls & aux triomphes. C'est le raisonnement que fait M. de Mandeville, en citant pour exemple la jeunesse Angloise. On peut l'appliquer & on l'applique en effet avec autant de justice à la Noblesse Françoise. Mais ce raisonnement, pour être souvent répété, n'en devient pas plus

décisif. Oui, il faut en convenir; on a vû plus d'une fois voler nos Guerriers du Bal à la Victoire: mais sont-ce les fougues passageres, qui décident du sort d'une Guerre? L'art de la faire avec succès ne consiste-t-il pas plus encore dans les manœuvres, qui précédent, qui suivent une Bataille, que dans la valeur, qui la fait gagner, & qui aide presque toujours à l'Art, quand elle est seule? N'est-ce point la vigilance, l'activité, l'application, la sage prévoyance, qui décident de tout dans les opérations d'une Campagne, comme dans celles du Cabinet. Un esprit dominé par le goût du plaisir est-il fait pour se plier à cette gênante & continuelle sujettion? Un corps énervé par les délices, & dégradé par une molle éducation, est-il bien propre à résister aux fatigues continuelles, à la disette, à la rigueur des saisons, à la diversité des climats? Si un heureux tempéramment le sauve de ces rudes épreuves, son cœur n'en trouvera-t-il point d'autres, qui seront l'écueil de son coura-

ge? Sur les bords du Po, du Rhin, ou du Danube, au milieu de cette désolation & de ces ravages, qui suivent par tout ses pas, couvert de poussiére & de sueur, inondé de pluye, épuisé de forces, dénué de tout, ne tournera-t-il point ces tristes regards vers les bords rians de la Seine, ou de la Loire; ne soupira-t-il point après les délices, qu'il y a laissées, & qui l'y attendent encore? Ces fêtes, ces soupers, ces spectacles, ces douces liaisons, ces societés charmantes, où on ne connoît d'autre agitation, que celle, qui amene, ou qui releve le goût des plaisirs, ne le rappelleront-elles point à chaque instant? Cet intérêt si cher ne l'emportera-t-il point chez lui sur celui du Public, & ne sacrifiera-t-il point ce dernier à son goût dominant, dès le moment, où il croira pouvoir le faire sans exposer ouvertement son honneur? ou si l'exemple ou les circonstances le retiennent encore quelque tems malgré lui, n'épuisera-t-il point en une Campagne les revenus de dix

années, pour métamorphoſer un fourage en partie de plaiſir, & faire triompher la volupté à la tête d'une tranchée ? Le ſoin des plaiſirs n'éteindra-t-il point chez lui le ſoin des devoirs, & ne le rendra-t-il point le jouet d'un Ennemi attentif à profiter de ſes fautes ?

Les inconvéniens du luxe ne ſont pas moindres pour l'homme d'Egliſe, le Magiſtrat, le Juriſconſulte, le Négociant, que pour le Militaire. Point de fonction utile au Public, où il ne tende à mettre ceux, qui en ſont chargés, hors d'état d'en remplir les engagemens. Cette vérité n'a pas beſoin de développement pour être ſenſible. D'un autre côté point de ſocieté, où le luxe ſe borne aux Grands tous ſeuls. La contagion gagne proportionnellement toutes les conditions, & prend ſur les ſervices, dont elles ſont redevables à la ſocieté.

Le faſte ſemble d'abord moins dangereux ; il fait, dit-on, circuler l'argent, il fait travailler le Peuple. Ces notions ont ſervi de baſe à plus

d'un Ecrit, ou dans ces derniers tems on a relevé les avantages ou donné l'apologie du faste; Ecrits, dont les calculs & les raisonnemens spécieux s'étendoient beaucoup plus sur ce qui fait dans cette matiere l'objet du Financier & du Négociant, que sur ce qui fait l'objet du Philosophe & du Politique. Mais si le faste fait circuler l'argent, ne réveille-t-il point aussi dans le cœur des mortels cette soif insatiable des richesses, qui fait tout oser, & pour qui rien n'est sacré ? Mais en circulant avec trop de rapidité, n'épuise-t-il point trop tôt les fonds de ceux, pour qui l'habitude personnelle, ou l'usage du Public a rendu le faste nécessaire, & ne les expose-t-il point aux plus infamantes bassesses, peut-être même aux infidélités, aux noirceurs, pour remplacer leurs dissipations & se mettre en état d'en faire de nouvelles ? Il fait travailler le Peuple. Mais en le faisant travailler aux objets du faste, ne le dérobe-t-il point souvent à un travail plus nécessaire ? En

faisant travailler les uns, n'en condamne-t-il point un plus grand nombre d'autres à une pernicieuse indolence? N'estce point le faste, qui fait languir nonchalament dans une anti-chambre, ou dans les divers réduits des grandes Maisons, cette foule oisive de Domestiques, l'élite de ces hommes, que leurs forces & leurs conditions préparoient à soûtenir les plus pesans & les plus nécessaires fardeaux de l'Etat, à défricher des terres incultes, à peupler des Campagnes désertes, à donner en un mot dans leurs personnes à la societé des Laboureurs, des Manœuvres, des Soldats, des Matelots nerveux & robustes, & à en perpétuer l'espéce dans une nombreuse postérité semblable à ses Peres? N'est-ce point le faste, qui surcharge nos Armées de ces immenses équipages formés pour en troubler les opérations, & consumer dans huit jours ce qui suffiroit aux Troupes pour un mois? N'est-ce point lui, qui dégoûte du Service tant de Braves, d'un caractére

à ne point croupir dans les derniers rangs, & d'une fortune à ne pouvoir faire les dépenſes devenuës inévitables dans un poſte plus élevé ? N'eſt-ce point le mêlange du faſte & du luxe, qui ont anéanti les plus puiſſans Empires, les Aſſiriens, les Perſes, les Romains ; qui depuis près de deux ſiécles lient les mains aux fiers Sultans, & les condamnent à couler indolemment leurs jours en bute aux ſoulévemens, & aux révolutions dans les ſuperbes délices de leur Serrail ? Si nous ne ſommes point encore, comme tant d'autres Monarchies, devenus la victime de de notre faſte & de notre luxe, c'eſt qu'au lieu de donner des Loix à l'Europe nous lui avons donné nos mœurs ; & ſi le faſte & le luxe ont fait de la *Hollande* un puiſſant Etat, c'eſt qu'en travaillant pour le faſte & le luxe d'autrui, elle ne réſervoit pour elle que la frugalité & l'économie. Encore ſi affoibliſſant l'Etat ils faiſoient le bonheur des particuliers ! mais le faſte & le luxe ne ſervent qu'à multiplier nos beſoins

en multipliant nos désirs. La nature n'en inspire que trop ; l'art, qui en ajoûte de nouveaux, de quelque dehors qu'on le pare, n'est au fonds que l'art de nous tourmenter. Aussi M. de Mandeville, par un de ces retours qui le ramenent souvent au vrai malgré lui, convient-il, & quiconque connoît les hommes & les conditions en conviendra avec lui, que le faste & le luxe ne sont bons qu'à fatiguer les Princes, qu'ils environnent ; que la Fermiere dans sa basse court a moins de désirs à satisfaire & plus de moyens de les contenter, que la plus brillante Duchesse au milieu du superbe Palais qu'elle habite, de cinquante Domestiques & de six Chars pompeux prêts à voler aux moindres de ses ordres. Il est donc vrai de dire que le faste & le luxe, comme tous les autres vices, tendent par leur nature à la destruction de la societé.

En établissant ces principes généraux, incontestables en eux-mêmes, nous laissons aux esprits sages & éclairés à en faire l'application

aux cas particuliers, à distinguer du luxe & du faste ce que l'éducation, l'état, les bienséances &c. des usages établis & trop difficiles à déraciner peuvent permettre, exiger même quelquesfois sur des articles, qui sembleroient tendre à quelqu'un de ces deux vices; à déterminer les circonstances, où l'Etat, pour éviter de plus grands inconvéniens, remédier à de plus grands maux, peut tolérer quelques excès en ce genre. Ces sortes d'exceptions, & les avantages qui en résulteroient n'affoibliront jamais la certitude de nos maximes.

ARTICLE CII.

SILESIACARUM Rerum scriptores aliquot adhuc, inediti, quibus in Historia ab Origine Gentis usque ad obitum Rudolphi II. &c. Lipsiæ sumptibus Michaelis Huberti, Bibliopolæ Wratislaviensis 1730.

Silesiorum rei Historicæ & Genealo-

gicæ Accessiones &c. Lipsiæ 1732. *Volume* in-folio *de plus de* 1000. *pages.*

C'Est la suite, & le second Tome des Historiens de *Silésie* de la Collection du Chevalier de *Sommersberg*, dont nous avons parlé au mois de Septembre, Article LXXXVI.

La premiére Piéce de ce volume est une petite Chronique de *Silésie*, fort estimée pour son ancienneté. Elle n'est pourrant que du treiziéme siécle, mais c'est encore beaucoup, pour une Nation qui n'a connu les Lettres que fort tard, & où les Historiens sont en si petit nombre, que les moindres fragmens méritent d'être recueillis avec soin. Le seconde Piéce est beaucoup plus considérable. C'est encore une Chronique; une Chronique de *Pologne*, écrite aussi dans le treiziéme siécle, par *Boguphal*, Evêque de *Posnanie*, qui mourut en 1253. & continuée par *Godzals*, surnommé *Baczkon*, qui prend le

titre & la qualité de *Custos Ecclesiæ Poznaniensis*. Elle s'étend jusqu'à l'année 1271. La troisiéme Piéce est une autre Chronique qui donne d'abord en peu de lignes une Chronologie, ou les principales époques depuis la création du monde, jusqu'à *Jesus-Christ*, selon S. *Jérôme*, & selon l'Historien *Orose*. L'Auteur, qui est un Anonyme, Archidiacre de *Gnesne*, entre ensuite dans l'Histoire de *Pologne*, commençant à l'année 975. & finissant à l'année 1395. avec une petite addition, d'une main plus récente, pour les années 1484. & 1492.

La Vie de *Thomas* I. Evêque de *Breslavv* a paru un morceau assez curieux, ou assez important, pour être recherché avec empressement, & ensuite rendu public dans cette Collection. Elle est tirée des Archives de l'Evêché, de celles de la Cathédrale, & de l'Abbaye de S. *Vincent* de la même Ville, & munie d'attestations autentiques de l'Evêque, du Chapitre, & de l'Abbé. Ce *Thomas* étoit un homme de

qualité, ferme & zélé, qui de Chanoine de *Breslavu*, en fut élû Evêque en 1232. & tint le Siége jusqu'en 1267. Dès qu'il fut en possession, il réprima par de séveres châtimens l'incontinence, qui régnoit dans son Clergé. Il s'attira de fâcheuses affaires, & une cruelle persécution de la part des Seigneurs du Pays, & entr'autres du Duc de *Lignitz*, pour avoir fait revenir à son Eglise des biens aliénés mal-à-propos par ses prédécesseurs, pour obliger ces Seigneurs. Mais enfin l'amour de la liberté l'emporta sur le devoir, & il mourut sans gloire, disent les Monumens : c'est tout ce qu'ils nous apprennent de ce Prélat.

Deux Catalogues ou Histoires des Evêques de *Breslavu* méritoient mieux une place, & en occupent une plus considérable dans ce Recueil. La premiere Histoire est de *Dlugossus* Chanoine de *Cracovie*; dont nous avons une des meilleures Histoires de *Pologne*, imprimée à *Leipsick* en 1711. L'autre est d'un

Anonyme, qui donne la ſuite des Evêques, depuis 965. juſqu'en 1539. On y a joint des Annales de *Breſlavv*, ſans nom d'Auteur, où les faits ſont ſimplement énoncés & dattés, ſans détail, depuis l'année 1149. juſqu'en 1490.

Mais rien ne répand plus de jour ſur l'Hiſtoire de *Siléſie*, que l'Ouvrage de *Henelius* de *Hennenfeld*, que M. de *Sommerſberg* a fait imprimer dans ce volume. C'eſt une Hiſtoire ſuivie, depuis l'origine de la Nation, juſqu'à la mort de l'Empereur *Rodolphe II.* c'eſt-à-dire, juſqu'à l'année 1612. La *Siléſie* doit infiniment aux travaux de ce Sçavant & laborieux Auteur, à qui il n'en a pas peu couté, pour défricher un Pays auſſi inculte, & auſſi peu connu.

Le volume finit par des Tables Généalogiques de la Maiſon de *Lorraine*, de celles de *Lichtenſtein*, de *Lobkovvitz*, d'*Auſberg*, où l'on voit le rapport que ces Maiſons ont à l'Hiſtoire, & aux affaires de *Siléſie*; par un Recuéil de Diplomes,

qui servent de Preuves Justificatives des faits rapportés dans ce Recueil, & par des Statuts de la Ville de *Suidnicz*.

On trouve cette Collection à Paris chez *de Bure* l'aîné, Quay des Augustins.

ARTICLE CIII.

EXAMEN DU LIVRE intitulé, Réflexions Politiques sur les Finances & le Commerce. *A la Haye, chez les freres Vaillant & Prévôt*. 1740. 2. *vol.* in-12. *Tome I. pag.* 404. *Tome II. pag.* 462.

LE Livre des *Réflexions Politiques* a été lû avec empressement : la matiére qu'il traite est de celles qui piquent le plus la curiosité, même de ceux qui y ont le moins d'intérêt ; & il n'est personne qui n'y en ait par quelque endroit. Ce Livre qui parut en 1738. & dont nous rendîmes compte dans le tems, a été traduit en Anglois, & imprimé à *Londres* en 1739. Le

Discours qu'on voit à la tête, en forme de Préface, en fait de grands éloges. L'*Examen* suivi & détaillé qu'on vient d'en faire, donnera des idées plus sûres & plus éclairées, sur une matiere que tout le monde, à beaucoup près, n'est pas en état d'approfondir, comme ont fait les Auteurs de ces deux Ouvrages. Nous allons donner le précis de cet *Examen*, simplement & fidélement, sans prétendre interposer notre jugement.

L'Auteur des *Réflexions Politiques*, sembloit n'annoncer qu'une discussion du sentiment de M. *Melon* sur les Monnoyes: dans l'exécution il a embrassé plus de matiére. Dès l'Avertissement il déclare qu'on *verra* dans son Ouvrage, *quelques Observations sur les inconvéniens & les écueils de l'ancienne Finance* : c'est-à-dire, de l'administration des Finances depuis 1709. jusqu'en 1718. & depuis 1721. jusqu'en 1726. *Je parle en passant*, continuë-t-il, *de quelques-unes des vûës géométriques & politiques de M. Lavv; & des*

avantages reels qu'auroit pû avoir ſon ſiſtême, s'il avoit été exactement ſuivi &c. Il s'enſuit de-là, dit l'Examinateur, qu'il s'eſt élevé contre l'ancienne Finance, qu'il a fait l'apologie du ſiſtême, la Critique de la Nation, & la cenſure des Opérations, qui ont été exécutées pour remédier aux maux que le ſiſtême avoit cauſés. Après quelques réflexions ſemblables, l'Auteur entre dans le détail de ſon *Examen.* Nous l'y ſuivrons pied à pied, employant même, autant qu'il ſe pourra, ſes propres paroles, pour ne rien changer aux penſées; perſuadés que nous ſervirons mieux nos Lecteurs, en leur préſentant, ſans mêlange les idées méditées & réflechies d'un homme qui paroît conſommé dans la matiére qu'il entreprend d'éclaircir.

Sur la maxime qu'il ne faut point toucher aux Monnoyes.

M. D. T. avoit ainſi exprimé cette Maxime: *La ſaine Politique ne*

permet pas que l'on touche à la valeur numéraire des Monnoyes, une fois bien établie. C'eſt dequoi on convient avec lui. Il ajoûte, *que ſi les Peuples ſont en état de ſupporter une impoſition, ils la doivent payer avec d'autant moins de peine, & de répugnance, que, ſoit qu'elle fut d'un centiéme, d'un cinquantiéme &c. & même d'un cinquiéme de leurs revenus, elle ne leur ſera jamais auſſi déſavantageuſe qu'une mutation dans les eſpéces.* Et ailleurs : *cette impoſition paſſagere, telle qu'elle ſoit, ſeroit d'un ſecours beaucoup plus prompt pour le Roi, que la mutation des Monnoyes : car le recouvrement de cette impoſition peut ſe faire dans l'année, au lieu que la mutation de Monnoye en demande pluſieurs.*

Tous ces principes ſont contredits dans l'*Examen*; on y ſoutient au contraire qu'il n'y a point de reſſource plus prompte, ni plus préſente, que celle qui ſe trouve dans la mutation de Monnoye ; " & ce » qu'il y auroit principalement à » craindre, *ajoûte-t-on*, ſeroit que

»la facilité d'une telle ressource
»n'en fit abuser .... Quelque at-
»tention que l'on ait à faire payer
»les contribuables, les impositions
»ordinaires, qui sont plus faciles à
»lever que les autres, ne se perçoi-
»vent qu'en deux ou trois ans.
»Combien plus de tems & de peine
»ne faut-il pas pour lever les impo-
»sitions extraordinaires? Plus les
»charges du Peuple sont grandes,
»moins il est en état de les acqui-
»ter. En 1719. il étoit dû un grand
»nombre de cottes entiéres de Ca-
»pitation & de Dixiéme, depuis le
»rétablissoment de l'une en 1701.
»& l'établissement de l'autre en
»1710.

»Mais enfin, si les Peuples ne
»sont pas en état de supporter l'im-
»position que l'Auteur indique
»pour expédient, à condition qu'ils
»auront les moyens de la payer; si
»le Royaume éprouve les calami-
»tés de la guerre & de la famine,
»comme en 1709. si le crédit pu-
»blic est tout-à-fait épuisé &c. »
Que fera le ministére?

On ſçait à quelle extrémité ſe trouva réduit le Royaume ſous Charles VII. « Quel parti pren-
» dra ce Prince ? S'abſtiendra-t-il
» de la ſeule reſſource qui lui reſte
» pour affranchir ſes Etats de l'in-
» vaſion des Ennemis, & pour re-
» conquérir ſon Royaume ? »

Quelque étenduë que donne à la Maxime M. D. T. il y met néanmoins une reſtriction, en diſant qu'*on ne doit point toucher à la valeur des Monnoyes, une fois bien établie.* Il faut encore ajoûter, hors le cas de néceſſité, où toute autre reſſource manqueroit, ainſi que cet Auteur le reconnoît expreſſement au Tome 2. page 125. Enſuite, raiſonnant ſur l'Arrêt du 15. Juin 1726. qui a fixé les Monnoyes ſur le pied où elles ſont, il approuve le gain de 7. pour cent, que le Roi fait ſur l'argent monnoyé. Il y a donc des modifications à apporter à la Maxime, qu'il ſemble prendre à la rigueur, lorſqu'il dit (Tome 2. page 451.) « Qu'il eſt de l'intérêt
» du Roi, & de ſes ſujets, de re-

» noncer pour jamais aux muta-
» tions de Monnoye : maxime dont
» il fait un principe général qui
» domine dans tout ſon Livre. »

Il ne s'agit plus que d'examiner ſi l'on étoit dans le cas de la néceſſité, lorſqu'on a eu recours aux mutations de Monnoyes que condamne l'Auteur des *Réflexions*. C'eſt ce qu'il n'a pas fait, ſe contentant de dire que *les beſoins de l'Etat, & les circonſtances dans leſquelles les Miniſtres ſe ſont trouvés, les ont peut-être obligés malgré eux à recourir à ces expédiens onéreux*. « Une ſi foi-
» ble excuſe ne paroît pas ſuffiſan-
» te : » on voudroit que l'Auteur eut « expoſé les conjonctures funeſ-
» tes, qui ont entraîné les Miniſ-
» tres à ces opérations dangereu-
» ſes.. » On ajoûte que " notre Hiſ-
» toire lui auroit fourni toutes les
» lumiéres dont il auroit eu beſoin
» pour une ſi juſte Apologie ,, de la conduite des Miniſtres.

En effet, parcourant nos Annales, l'Auteur de l'*Examen* fait voir que nos Rois, qui ont toujours eu

inconteſtablement le droit de faire battre de la Monnoye, & d'en fixer le prix, n'ont eu recours aux mutations, que lorſque les fonds ordinaires, & les autres moyens ou manquoient tout-à-fait, ou ne ſuffiſoient pas : qu'ils n'ont employé celui-là qu'à regret, & malgré eux ; qu'ils l'abandonnoient & revenoient à la Monnoye forte, dès que la ſituation de l'Etat le permettoit, & il rapporte les preuves de ces faits.

Enfin, pour derniere réflexion ſur cet Article, on a peine à concilier les idées de M. D. T. qui d'une part « condamne ſévérement » les augmentations de Monnoye, » & de l'autre entreprend de juſti» fier le ſiſtême de M. Law, lequel » après avoir eu pour fondement » l'augmentation des Eſpéces, a rou» lé ſur la variation continuelle. »

On trouve que M. M. a raiſonné plus conſéquemment. Il a pris la défenſe du ſiſtême : il n'en a a pas déguiſé le principe fondamental, qui étoit l'indifférence du prix des Monnoyes, il a fait tous ſes

efforts pour l'établir. Il ne lui a manqué qu'une meilleure cause à soutenir.

Sur la censure de la maxime établie par M. M. Que, tout le reste égal, en matiere d'Etat, c'est le Débiteur qui doit être favorisé.

M. *Melon*, par un sentiment d'humanité, par des vûës politiques du bien de l'Etat, dont les Débiteurs sont toujours la plus grande partie; instruit d'ailleurs des sages précautions que les anciens Législateurs avoient prises en leur faveur, des troubles, & des guerres qu'a quelquesfois causées trop de rigueur à leur égard, avoit établi cette Maxime. M. D. T. la condamne, quoiqu'elle ait été » un des moyens les plus séduisans » pour autoriser le sistême, & lui » donner du relief; » & soutient au contraire qu'*il n'y a pas plus de raison à favoriser le Debiteur, que le Créancier*. Entre l'extrême indulgence & la sévérité extrême envers les Débiteurs, il y a un juste tempéramment, & nous le

trouvons

trouvons dans nos usages, qui ménagent sagement les intérêts du Débiteur,& ceux du Créancier. " Com-
» me les engagemens, *ajoûte-t-il*,
» ne se font qu'en livres numérai-
» res, ils s'acquittent en Monnoye
» ayant cours lors du payement,
» sans égard au prix que les Espé-
» ces valoient au tems du Contrat
» parce que depuis long-tems, si
» l'on excepte le tems du Sistême
» il n'y a pas eu de variation aussi
» considérable dans le prix des
» Monnoyes, qu'il y avoit autrefois.
» Il est vrai que dans les Régnes
» difficiles, les Rois ordonnoient
» le plus souvent dans les mutations
» de Monnoyes, que les dettes se-
» roient acquittées en Espéces équi-
» valentes à celles qui avoient été
» prêtées. Mais cela ne se pratiquoit
» que lorsque la différence étoit
» grande entre la valeur de ces Es-
» péces, & qu'on étoit revenu à la
» Monnoye forte, c'est-à-dire, lors-
» que le prix des Espéces étoit fort
» baissé, & fixé pour être perma-
» nant. Alors il étoit permis de

» payer ses dettes en cette Mon-
» noye forte, quoique la Monnoye
» eut été plus forte au tems de l'em-
» prunt, & que par conséquent on
» rendoit moins de poids en argent,
» qu'on n'en avoit reçû. »

De ces faits cités par les deux Antagonistes, ils tirent des conséquences directement opposées. M. M. juge que ces Loix étoient faites pour soulager les Débiteurs; M. D. T. au contraire prétend qu'elles étoient favorables aux Créanciers.

Sur l'Augmentation & la Refonte des Monnoyes en 1709.

M. M. a regardé cette double opération comme le salut de la *France*; M. D. T. n'en a pas jugé si favorablement. Cependant " il
» convient d'après le Mémoire Apo-
» logétique de M. Desmarets, que
» le travail des Monnoyes produi-
» sit un fonds annuel de 11, 370,
» 773. livres d'argent comptant,
» outre les 43. millions de Billets
» de Monnoyes qui furent retirés

» du Public. „ Il y joint " le prêt
» de 15. millions que firent les In-
» téressés sur les Vaisseaux de la
» Mer du Sud, qui arriverent inopi-
» nément dans nos ports, la nou-
» velle création des Rentes sur la
» Ville, les augmentations des ga-
» ges attribuées à différens Offi-
» ciers, les avances qui furent fai-
» tes par les Fermiers, Receveurs
» & autres, enfin le recouvrement
» des revenus ordinaires. Il pou-
» voit ajoûter conformément au
» Mémoire de M. Desmarets, con-
» tinuë l'*Examen*, le produit de
» quelques Traités qui furent faits
» pour le rachat de la Capitation,
» & pour d'autres affaires extraor-
» dinaires, jusqu'à la concurrence
» de 30. millions. » D'où il résulte
que M. M. a trop fait valoir l'opé-
ration des Monnoyes, & que M.
D. T. n'en a pas assez senti l'utilité
& la nécessité. On réproche à ce-
lui-ci une erreur considérable, sur
le produit des revenus de l'année
1709. qu'il ne fait monter qu'à 38,
162, 827. livres. On lui fait voir

par le Memoire même de M. *Desmarets*, qu'il cite, que ce Ministre dit seulement que les revenus *libres* de l'année 1709. n'avoient monté qu'à cette somme, les revenus ordinaires ayant été assignés par anticipation pour les dépenses des années précédentes, & la dépense de celle-ci ayant monté à 221, 110, 547. livres.

On convient en général, avec M. D. T. que la refonte & l'augmentation des Monnoyes sont une ressource ruineuse pour le Royaume: mais on doit à M. *Desmarets* la justice de convenir qu'elle étoit nécessaire en 1709. L'exposition simple de l'état où se trouvoit alors la *France*, en est la preuve sensible. On se souvient encore, & l'on n'oubliera de long-tems les malheurs qui l'accablerent dans ces tems de désastres: mais il est des détails dont tout le monde n'est pas instruit. Lorsqu'en 1708. par ordre exprès du Roi, M. *Desmarets* se chargea de l'administration des Finances, il étoit dû en différens

Billets, & autres dettes mobiliaires 685, 633, 015. livres. Il ne restoit de fonds libres sur l'année courante, que 20, 388, 338. livres, & la même année présentoit pour 202, 788, 354. livres de dépenses.

Ce fut bien pis en 1709. La rigueur d'un hyver peut-être sans exemple, avoit ruiné dans le Royaume presque toute espérance de récolte pour cette année, & pour bien des années dans plusieurs Provinces, par la perte des arbres fruitiers, qui en font presque tous les revenus. Cependant il y avoit dans le Public pour 72. millions de Billets de Monnoye, sans débouché. Les affaires extraordinaires, expédiens déja trop épuisés, ne produisirent point de fonds comptans. Ce fut dans cette extrêmité que le Ministre eut recours à la refonte des Monnoyes. Elle produisit un fond actuel de 11, 370, 773. livres, & l'extinction de 43. millions de Billets de Monnoyes : ce qui servit au payement des Trou-

pes, remédia au plus grand embarras du Commerce intérieur, & rétablit la circulation des Espéces. Que l'on compare à présent, dit l'Auteur de l'*Examen*, les avantages que produisit cette opération nécessaire, avec le préjudice qu'elle pût causer au Commerce Etranger, qui n'étoit pas alors fort étendu à cause de la Guerre &c.

Par la sagesse qu'eut le Ministre de mesurer les expédiens à la nécessité, il sçût faire face aux dépenses les plus importantes de l'année 1709. dont l'objet total fut de 221, 110, 547. livres, fournir aux Troupes dequoi tenir la Campagne &c. L'Apologiste de M. *Desmarets* expose en détail les attentions & les soins de ce Ministre pour le soulagement du Peuple, & les mesures qu'il prit pour fournir aux dépenses nécessaires. Celles de l'année 1710. monterent à 225, 847, 281. livres, celles de 1711. à 217, 847, 787. livres & celles de 1712. à 240, 379, 947 livres. Par ces éclaircissemens il justifie la

conduite du Ministre, la sagesse & la nécessité des moyens qu'il employa pour défendre l'Etat dans de si fâcheuses conjonctures, contre des Ennemis enflés des avantages qu'ils remportoient sur nous depuis quelques années.

Sur les Diminutions de Monnoyes qui furent faites en exécution de l'Arrêt du Conseil du 30. *Septembre* 1713. *& de quelques Arrêts postérieurs.*

Les diminutions dont il s'agit, au nombre d'onze, depuis le premier Décembre 1713. jusqu'au premier Septembre 1715. réduisirent le marc d'argent monnoyé, de 40. livres à 28. livres, & l'or à proportion. M. D. T. condamne ces diminutions, parce qu'il ne faut jamais *toucher à la valeur des Monnoyes, une fois bien établie.* Mais sur ce pied-là étoit-elle bien établie? Les motifs de ces réductions furent le bien du Commerce, l'avantage des Sujets du Roi, la nécessité de

rapprocher les Espéces du prix qu'elles ont chez les Etrangers. Voici les inconvéniens que M. D. T. a crû y trouver. *L'Etranger*, dit-il, *à qui on devoit de la Monnoye foible, fut remboursé en Monnoye forte.* Il ajoûte, que *quelque avantage qu'on ait pû se proposer dans cette opération, il ne pouvoit jamais compenser la perte que causoit à l'Etat l'argent qu'elle devoit nécessairement faire sortir du Royaume. Dans les augmentations ou diminutions des Monnoyes qui sont annoncées. Le Sujet, aussi bien que l'Etranger, cherche à dégager son Commerce & son bien du Pays où l'argent, dont la valeur numéraire doit être stable, est dans une continuelle agitation. Ils cessent l'un & l'autre d'y remettre leur fonds ; ils aiment mieux le laisser reposer dans ces Pays étrangers, où l'y placer à un foible intérêt, que d'être obligés d'essuyer les pertes qu'il faut souffrir.*

L'Auteur de l'*Examen* trouve d'abord dans ces raisons une contradiction manifeste ; il les réfute ensuite de la maniere que nous al-

lons expoſer. “ Comment, *dit-il*,
» l'Etranger à qui on devoit de la
» Monnoye foible, a-t-il été rem-
» bourſé en Monnoye forte, s'il
» eſt vrai, qu'avant les diminutions,
» il ait retiré les fonds du Royau-
» me ? „ Il continuë ainſi.

Les fréquentes mutations ont donné lieu d'exclure depuis longtems du Commerce Etranger, les ſimples ſtipulations en livres numéraires de *France*. Ou les engagemens ſe font en expreſſions de Monnoyes étrangeres, qui ſont toujours uniformes ; ou, lorſqu'ils ſe font en Monnoye de *France*, on y ajoûte cette condition préciſe, *au cours à nous connu aujourd'hui*. . . . Le Commerce Etranger ne connoît dans les Eſpéces que le poids & le titre de l'or & de l'argent. . . . Par conſéquent l'Etranger n'y perd rien dans les augmentations, & n'y gagne rien dans les diminutions. Si l'on objecte qu'on ne parle ici de l'Etranger, que comme Propriétaire des effets Royaux, on répond que les dettes publiques n'ont été payées

que sur le pied de la liquidation, qui en a été faite avec des réductions convenables, & que ces réductions ont absorbé le gain que les Etrangers auroient pû faire sur les effets Royaux, par la différence des Monnoyes. On observe encore que lorsqu'il doit y avoir des réductions dans nos Monnoyes, les Négotians sont trop éclairés, pour retirer leurs fonds de notre Commerce. L'expérience nous apprend que nos Denrées ne baissent jamais à proportion de nos Espéces, & que l'équilibre ne se rétablit qu'après bien du tems. M. D. T. convient lui-même, qu'*alors chacun préfére la garde de sa Marchandise, dans la crainte de perdre sur l'argent plus qu'il ne gagneroit à la vendre à un prix raisonnable, & que cela fait augmenter le prix des Denrées, lors même qu'elles doivent diminuer comme l'Espéce.*

M. D. T. attaque encore les diminutions par le cours du Change, dans les années 1713, 1714, & 1715. Nous ne pouvons le suivre

dans cette discussion ; les Réflexions de notre Auteur éclairciront suffisamment cette matiére. Le Change fut au-dessous du Pair, & contraire à la France pendant près d'un an, à commencer au mois de Septembre 1713. parce que l'Etranger se contenta de ce qu'il avoit de nos Marchandises durant cet interval. Mais vers le mois de Septembre 1714. ayant consommé tout ce qu'il en avoit, il fut obligé d'en acheter d'autres, au milieu des diminutions de nos Espéces. Alors le Change nous devint favorable, & continua de l'être pendant le reste de l'année. Cet avantage cessa ou mois de Février 1715. & le Change nous fut contraire jusqu'au mois de Septembre suivant. C'est que l'Etranger pourvû de nos Denrées, attendit pour en acheter de nouvelles, la fin de nos diminutions, dont la derniere arriva le premier de Septembre, & le marc d'argent se trouva remis à 28. livres. Le Change sur *Amsterdam* & sur *Londres* fut néanmoins au-

dessous du Pair jusqu'à la fin du mois. Mais notre Commerce reprit bien-tôt le dessus. Dès le 30. de Septembre le Change d'*Angleterre* & de *Hollande* nous devint avantageux. La raison générale de ces variations, c'est que les Etats voisins ne pouvant se passer de nos Marchandises, quand nos Monnoyes sont dans l'agitation, ils ne prennent chez nous que les choses les plus nécessaires. Mais ensuite ils tirent d'autant plus de nos Denrées, qu'ils en manquent davantage; & nous sommes en partie dédommagés de ce que nous avons perdu.

M. D. T. soutient encore que *si on avoit fait ces onze diminutions en une seule fois, l'Etat y auroit moins perdu, & l'Etranger moins engagé.* On a fait voir que cette perte & ce gain n'ont pas été au point que cet Auteur le suppose. C'est une question de Finance, dont la décision paroît dépendre des circonstances; sçavoir, s'il faut partager & annoncer ou non les dimi-

nutions des Monnoyes. Lorsque
» les dettes sont en grand nombre
» entre les Particuliers, il convient
» d'ordinaire d'annoncer les dimi-
» nutions : „ (or c'étoit le cas où
l'on se trouvoit :) " mais si les en-
» gagemens sont peu nombreux, il
» vaut mieux frapper les diminu-
» tions sans les indiquer, parce
» qu'elles causent moins de préju-
» dice au Commerce. „ Les Réflexions qui finissent cet Article, tendent à prouver contre M. D. T. que le Roi perdit près de cent millions à ces diminutions.

L'Article suivant est une Apologie de l'ancienne Finance, dont l'administration a paru à M. D. T. la cause de tous nos malheurs, au lieu de les attribuer aux mauvais succès de la Guerre, à l'épuisement des Peuples, à la stérilité des Terres. Il condamne les moyens qu'on employa pour fournir aux dépenses de l'Etat : il voudroit qu'on eut *favorisé le Commerce & la consommation.* Mais n'est-ce pas demander l'impossible, dans le tems que nous

avions à soutenir une Guerre aussi désavantageuse, & que nous étions obligés d'entretenir de nombreuses Armées dans les *Pays-Bas*, en *Allemagne*, en *Espagne*, en *Italie* ? Il falloit, selon M. D. T. établir des Billets qui eussent eû le caractére de Monnoye. « En effet, *reprend* » *l'Examen*, cette ressource auroit » été bien solide, elle auroit tenu » lieu de toute autre ; il ne falloit » que faire travailler que les Mou» lins à Papier, & affecter les ap» parences d'un Commerce idéal, » pour épouvanter nos Ennemis, » & leur faire poser les Armes ! » Mais ne seroit-il pas arrivé à la » nouvelle Monnoye de Papier, ce » qui est arrivé aux Billets de Ban» que ? &c. »

Le reproche fait à l'ancienne Finance, du *conseil* prétendu *donné au Régent, de faire la banqueroute totale des dettes dont l'Etat étoit chargé*, a vivement piqué l'Apologiste. Un fait si grave ne devoit pas être avancé, dit-il, sans preuve. Or quelle preuve [a-t-on que ce con-

seil, qui ne fut pas suivi, fut donné par l'ancienne Finance? Enfin, ce qui acheve de la justifier, c'est qu'on a repris dans l'administration des Finances " *les premiers er- » remens*, & qu'elles sont gouver- » nées comme elles l'étoient sous le » Regne de Louis XIV. confor- » mément à l'ordre que M. Col- » bert y avoit établi. »

Sur le Visa de 1715.

Cet Article qui demande des calculs, ne peut gueres être rendu sensible en l'abrégeant : il vaut mieux le lire en entier dans l'Auteur. Le *Visa* établi par la Déclaration du 7. Décembre 1715. eut pour objet *la révision des promesses de la Caisse des Emprunts, des Billets de le Gendre, de l'Extraordinaire des Guerres, de la Marine, de l'Artillerie & autres.* " Le but qu'on s'y » proposa, fut de commencer par » réduire la masse des dettes du » Roi, trop considérable pour pou- » voir être acquittée, afin que le

» reste pût être remboursé successi-
» vement... Parmi ces dettes il y
» avoit plus de 600. millions de
» Billets répandus dans le Public,
» qui étoient dans le plus vil dis-
» credit.... Ces Billets, pour le
» plus grand nombre, avoient cir-
» culé d'une main dans une autre,
» & à chaque mutation ils avoient
» été reçûs pour un moindre prix
».... Il ne paroissoit pas juste
» de laisser profiter les Porteurs de
» la perte volontaire, que les pre-
» miers Propriétaires y avoient fai-
» te; ç'eut été récompenser l'usure,
» & il étoit plus naturel d'appliquer
» ce bénéfice à la libération de l'E-
» tat, qui d'ailleurs ne pouvoit s'ac-
» quiter sans la contribution des
» Sujets. La révision de ces Billets
» fut ordonnée; on fit supporter
» des pertes plus ou moins fortes
» aux Porteurs, suivant que les mo-
» tifs de leurs créances paroissoient
» plus ou moins favorables; & par
» l'a toutes ces dettes mobiliaires
» furent liquidées à 250. millions. „
L'Auteur des *Réflexions Politiques*

trouve cette *opération fausse & malfaisante.* On examine ses raisonnemens, on les réfute, & l'on soutient que l'opération étant avantageuse à l'Etat, elle ne pouvoit manquer de l'être aussi aux Particuliers. " Mais le Gouvernement ne
» mesure point ses opérations sur
» des calculs d'agiotage (trop indi-
» gnes de la haute Finance) qui par
» l'avarice & le manége varient
» continuellement : il lui suffit de
» poser des fondemens solides &
» judicieux. »

L'Article de la Chambre de Justice de 1716. paroît traité avec beaucoup de sagesse & de modération, en distinguant le fonds de la forme. " C'est une des ressources
» les plus présentes, les plus prati-
» quables, les plus légitimes dans
» la nécessité. „ Il est juste que ceux qui ont fait de grandes fortunes dans le maniment des Finances, contribuent les premiers, & plus que les autres sujets à payer les dettes de l'Etat. " Mais il faut apporter des
» tempéramens si mesurés, que la

» véxation ne s'y fasse pas seule-
» ment soupçonner ; que le Com-
» merce & la circulation n'en soient
» par troublés; que le récouvrement
» paroisse venir plûtôt d'une con-
» tribution volontaire , que d'une
» restitution forcée. »

L'augmentation & la refonte des Monnoyes ordonnées en 1716. présentent des discussions qu'il n'est pas possible de suivre dans un Extrait. M. D. T. blâme infiniment ces opérations , & il est certain qu'une telle ressource ne doit être mise en usage que dans l'extrême nécessité : mais " il est bien démon-
» tré , ce semble, qu'il n'y avoit
» point (*alors*) d'autre expédient
» pratiquable, que le bénéfice des
» Monnoyes. » Cette Réflexion seule devoit le mettre à couvert de tout reproche. Cependant pour éclaircir cette matiere, on entre dans un assez grand détail , & l'on soutient que les raisonnemens de l'Auteur sont plus spécieux que solides ; qu'ils se détruisent les uns les autres ; que ses calculs ne sont

pas exacts ; que les faits qu'il allégue, sont destitués de preuves &c.

Sur le Sistême de M. Lavv.

Nous voilà parvenus au *tems nébuleux du Sistême*, ainsi que l'appelle M. D. T. lui-même, & au véritable but de son Ouvrage. L'Auteur de cet *Examen* divise la matiére en plusieurs points, conformément à l'ordre des tems, & s'engage à découvrir ce qu'il y a eu de bon & de mauvais dans le Sistême; à faire sentir l'harmonie ou la dissonance des opérations qui y ont été employées. L'Histoire suivie qu'il en donne, depuis son établissement & son origine, jusqu'à sa décadence, & la retraite de son Auteur, est si remplie d'évenemens singuliers, de variations, d'opérations étranges & inouies que la plus grande partie de l'Ouvrage suffit à peine à les développer. L'*Examen* découvre les vûës qu'on s'y proposoit, les moyens qu'on y employa, les effets qu'ils produisirent. A l'ex-

position des faits il joint des Réflexions profondes, qui répandent la lumiere sur ce cahos d'opérations compliquées, & qui apprennent ce qu'il pouvoit y avoir d'utile ou de pernicieux : il supplée ce que l'Auteur des Réflexions a omis, il rapporte ses idées, il les examine, en sorte que par la comparaison, on est en état de porter un jugement éclairé sur ce fameux Sistême, si vanté d'un côté, & si détesté de l'autre. Ceux qui se déclarent en sa faveur, soutiennent que tous les maux dont il a été la cause, ou l'occasion, ne peuvent avec justice lui être imputés ; qu'on ne doit les attribuer qu'à notre précipitation, notre avarice, notre cupidité. L'Auteur de l'*Examen* prétend au contraire que le vice est intrinseque à l'opération ; qu'elle péche par le principe, par le fonds, par les motifs qui l'ont établie. Mais cette discussion nous méneroit trop loin, & fournit assez de matiere pour un autre Article.

ARTICLE CIV.

TRAITÉ DE QUELQUES Maladies de la Poitrine avec leur Diagnostic, Prognostic & Pansement, fondés sur les Observations & sur les préceptes des plus habiles Médecins dont on rapporte les Aphorismes. Par G. F. Crendal, Médecin de l'Hôpital Royal de Valencienne. A Paris chez Jacques Clousier, ruë Saint Jacques aux Armes de France 1739, in-12. 321. *pag. sans la Table qui est fort ample.*

EN 1735. il y eut dans l'Hôpital Militaire de Valencienne un grand nombre de Maladies de Poitrine de toute espéce. M. Crendal Médecin de cet Hôpital les suivit avec attention, & les Observations qu'il fit dans cette rencontre composent l'Ouvrage dont nous parlons. Dès la Préface, il justifie une pratique qu'il prévoit ne devoir pas être du goût de quelques Médecins, c'est la Saignée du pied

dans le cas de la Pleurésie, & même de la Péripneumonie. Voici sur quoi il la fonde, cette Saignée rallentit, comme toutes les autres, l'effervescence de la masse totale du Sang ; d'ailleurs comme elle desemplit subitement l'artère crurale & les bronches, elle oblige le sang qui sort du cœur à s'y répandre avec plus d'abondance, d'où il arrive qu'il est porté en une moindre quantité aux autres parties. Enfin le canal auquel aboutissent les petits vaisseaux de la Poitrine, recevant moins de sang des parties inférieures, ses vaisseaux ont plus de facilité à s'y dégorger.

L'Ouvrage commence par l'explication de l'Inflammation en général. C'est selon M. Crendal un amas d'atomes de feu concentrés en trop grande quantité dans quelque partie solide du corps de l'animal, ou mêlés parmi les liqueurs. Cet amas se forme par le séjour du sang, qui s'accumulant dans quelque partie, la dilate, la grossit, & y forme une tumeur. Toutes les causes in-

ternes ou externes, qui gesnent le cours du sang dans quelque canal particulier, y occasionnent une Inflammation. Elle vient souvent de ce que le sang passe dans les artères lymphatiques, de-là la rougeur des parties enflammées; le sang les dilate, & les tend avec effort, de-là la douleur ; enfin le sang s'y dépouillant peu-à-peu de ses principes actifs, se corrompt & se dénature, de-là les tumeurs avec suppuration. Pour parvenir à la guérison, il faut rendre au sang sa fluidité, afin d'attaquer le mal dans son principe, & de plus enlever la matiere de l'Inflammation. On peut le faire par transpiration & par suppuration. Il faut préférer, tant qu'il est possible, la premiere méthode, la seconde étant beaucoup plus longue, & sujette à des accidens fâcheux. Ainsi M. Crendal conseille pour les Inflammations l'usage des Saignées, des Sudorifiques & des Diaphorétiques.

L'Inflammation qui arrive de la picqûure d'un Nerf ou d'un Ten-

don mérite une conſidération particuliere. Le peuple auroit peine à croire qu'il vaut mieux qu'un Nerf ſoit entiérement coupé, que de l'être en partie, cependant rien n'eſt ſi vrai, & en voici la raiſon. Le Nerf eſt un petit faiſceau de vaiſſeaux, de membranes & de filets infiniment déliés, & attachés les uns aux autres. Quand on en a coupé quelques-uns, ou même qu'on n'en a briſé qu'un très-petit nombre par la picqûure, ceux-là ſe retirent par le débandement de leur reſſort ſous les parties ſolides, en ſe retirant ils tendent violemment les autres vaiſſeaux auſquels ils ſont joints, & cette tenſion produit une vive douleur. De plus, elle altere le cours du ſuc nerveux, de-là l'Inflammation de la membrane dont les Nerfs ſont revêtus, cette Inflammation gagnant la membrane de proche en proche, s'étend juſqu'au cerveau dont elle dérange les fonctions. Le Malade tombe en délire, une partie des humeurs croupiſſantes rentre dans la maſſe du ſang, &

y cause une effervescence qui souvent conduit au tombeau.

La Fluxion en général est un épanchement d'humeur d'une partie sur l'autre, d'où l'on voit que la Fluxion de Poitrine sera un épanchement d'une humeur trop abondante dans les Poumons. Si cette humeur est insipide & s'épaisit dans les bronches du Poumon, la Fluxion est froide. Si cette humeur est salée, bilieuse, subtile, elle cause une irritation continuelle, & la Fluxion est chaude. Le froid & le chaud produisent également les Fluxions. Le froid en resserrant les pores de la peau, arrête l'insensible transpiration, ce qui fait refluer les humeurs sur d'autres parties. Le chaud, en fondant les humeurs & dilatant les pores, leur ouvre un passage par lequel elles s'échappent sur différentes parties, où elles ne devroient point être portées. M. Crendal avertit qu'il faut user avec bien de la précaution de certains secrets qu'on vante comme infaillibles contre les Pleurésies, les dou-

leurs de côté, & Maladies semblables. Ce sont communément des topiques que l'on s'imagine ne pouvoir pas nuire; mais comme ces topiques échauffent les parties, ils peuvent y occasionner de nouvelles Fluxions, & c'est à un Médecin habile à décider si dans le cas dont il s'agit on peut espérer qu'ils feront transpirer la matiere épanchée, ou si l'on doit craindre qu'ils ne produisent un nouvel épanchement.

M. Crendal fait revivre au sujet des catharres une opinion assez généralement abandonnée par les nouveaux Médecins. Les catharres viennent d'une sérosité trop abondante, qui se répand subitement sur quelque partie, ce n'est pas-là le point de la dispute. Mais d'où vient cette sérosité? Les Anciens la faisoient venir de la tête, & les Modernes qui ne voyent pas le chemin qu'elle pourroit tenir, ont abandonné le sentiment des Anciens. Voici comme l'explique M. Crendal. Les Nerfs sortant du cerveau, entrent dans une gaine qui leur est four-

nie par la pie-mere ; sous cette enveloppe ils avancent jusqu'à la dure-mere qui leur fournit une seconde tunique. Ces enveloppes sont partout environnées d'une infinité de vaisseaux lymphatiques : voilà des voyes par lesquelles les matieres des catharres sont apportées de la tête, & répandues sur les différentes parties. Le fait des Fluxions de la tête sur la Poitrine est confirmé ailleurs par un évenement qu'on donne pour incontestable. En 1693. à Arras dans l'Hôpital de S. Jean une Religieuse se plaignoit de douleur, ou plûtôt de pesanteur de tête. Le deuxiéme ou troisiéme jour de la Maladie, la Sœur qui la gardoit entendit tout à coup un écoulement d'eau de la tête dans la Poitrine, ou plûtôt dans les bronches de la Malade qui expira au même instant.

La Péripneumonie est un embarras des Poumons, avec Inflammation & Fiévre. Elle vient de ce que le sang étant embarassé dans sa circulation au travers des Pou-

mons, s'y amasse, & à la fin brise & force la tisure des vaisseaux. La Saignée est le grand & principal remède, Cependant, comme il n'y a point de Péripneumonie sans mêlange de quelque matiere morbifique fournie par les premieres voyes, M. Crendal approuve assez la pratique de saigner & de purger alternativement, supposant toujours qu'il n'y ait point de contre-indication.

La Pleuripneumonie est une Inflammation de la Pleure avec fiévre, laquelle Inflammation se communique & s'étend à la partie superficielle & voisine des Poumons du même côté. Elle tient une espéce de milieu entre la Péripneumonie & la Pleurésie. M. Crendal explique pourquoi les Soldats sont sujets en hyver à cette Maladie, & aux autres maux de Poitrine. Ils sortent d'un Corps-de-Garde où l'air est fort chaud pour aller passer plusieurs heures en faction exposés à toute la rigueur du froid. Ce violent contraste arrête les parties qui devoient être chassées par la transf-

piration, celles-là bouchent le passage à celles qui doivent circuler ; & ces dernieres faisant violence pour s'ouvrir une route, brisent les membranes des vaisseaux, d'où il arrive épanchement, dépôt & inflammation, plûtôt à la Poitrine que par tout ailleurs, à cause de la délicatesse du tissu de ses vaisseaux.

La Pleurésie est une inflammation de la Pleure, à laquelle se joint souvent celle de la partie extérieure & superficielle du Poumon du côté malade. Elle commence ordinairement par un froid & tremblement suivi aussi-tôt de chaleur, d'altération, d'inquiétude & de toux. Quelques heures après on ressent une douleur aiguë au côté dans les côtes. Le sang qu'on tire semble être du suif fondu, lorsqu'il est refroidi. Cette Maladie vient de l'engorgement du sang dans les vaisseaux de la Pleure, & tout ce qui produit cet engorgement toujours suivi d'inflammation & d'épanchement du sang, est cause de cette Maladie. Personne n'ignore que la Saignée,

eſt, pour ainſi parler, le reméde ſpécifique de la Pleuréſie, cependant elle ſe guérit quelquefois par d'autres moyens ; mais beaucoup plus dangereux. M. Crendal parle d'un Soldat malade d'une véritable Pleuréſie, qui n'ayant jamais voulu ſe laiſſer ſaigner, fut guéri par une Diſſenterie critique, qui lui ſurvint. Il y a différentes eſpéces de Pleuréſie, dont M. de Crendal ſuivant toujours ſa méthode, donne la définition, les cauſes, les prognoſtics ; il y joint la méthode qu'il juge la meilleure pour parvenir à la guériſon, & les Aphoriſmes qui ont du rapport à chacune de ces Maladies : mais il ne nous eſt pas poſſible d'entrer après lui dans ce détail.

L'Hémoptyſie eſt un crachement de ſang cauſé par la rupture, ou par l'éroſion de quelque vaiſſeau ſanguin du Poumon. Le crachement de ſang étant toujours effrayant, il eſt à propos de ſçavoir diſtinguer de quelle partie vient le ſang qu'on crache. S'il eſt gros, grumelé, noirâ-

tre, & qu'on ressente des nausées avant le vomissement, le sang vient de l'estomach ; si on crache du sang rouge & chaud sans effort, il vient ordinairement de la trachée artère ; mais si en toussant fort, on rend tout-à-coup beaucoup de sang subtil, vermeil, boüillant & écumeux sans sentir de douleur, il est certain qu'il vient des Poumons. Dans tous les crachemens de sang, il faut observer si un saignement de nez n'a point précédé ; car, il arrive souvent que le sang qui devroit sortir par le nez, se répand dans la bouche, & de-là dans l'estomach & dans la Poitrine, d'où on le rejette ensuite. En ce cas on auroit tort de s'allarmer, comme s'il y avoit quelque vaisseau de rompu dans l'Estomac, ou dans les Poumons.

La derniere Maladie dont traite M. Crendal est l'Hydropisie de Poitrine. Il prétend qu'elle est beaucoup plus commune qu'on ne le pense ordinairement. Il indique pour remédes, des purgatifs doux mêlés avec des apéritifs, & les diuréti-

ques. « Plusieurs Médecins, dit
» M. Crendal, observe de purger
» dans le déclin de la Lune, à cau-
» se qu'ils prétendent que l'Hydro-
» pisie diminuë & augmente suivant
» l'augmentation & le déclin de la
» Lune. » L'Auteur ne fait que rapporter cette opinion, & il n'a garde de l'adopter : mais n'est-ce pas lui faire encore trop d'honneur que de la citer, sans ajoûter qu'elle mérite le décri dans lequel elle est tombée depuis long-tems ?

L'Ouvrage finit par un Mémoire touchant les Maladies de l'Hôpital Militaire (de Valencienne) pendant l'année 1735. La plûpart étoient des Maladies de Poitrine, qui ne fournissent aucune remarque particuliere ; cependant les Observations qu'il contient, aussi bien que tout le reste du Livre, peuvent être utiles aux jeunes Médecins à qui elles tiendront lieu d'expérience.

ARTICLE CV.

ASTRONOMIE Physique, ou Principes généraux de la Nature; &c. Par M. de Gamaches &c. Suite de l'Art. XCIV. au mois d'Octobre 1740.

LA septiéme Dissertation de ce sçavant Ouvrage, donne la *Théorie générale des Planetes.* Il y a ici beaucoup de Géométrie, & de bonne & pure Géométrie, indépendamment même de celle de M. Newton, que l'Auteur suit toujours de près; mais avec noblesse & liberté. Il démontre d'abord, que dans l'ellipse & dans l'hyperbole, les parallelogrammes faits sous les côtés des diametres conjugués sont égaux entr'eux. De-là il tire une fort belle Théorie de l'ellipse : & cette Théorie générale le mene dans la Théorie dynamique des forces centripetes dans l'ellipse, & dans toutes les sections coniques, par rapport aux

centres, & sur-tout par rapport aux foyers.

L'Auteur paroît supposer ici l'influence du mouvement du tourbillon dans celui de la Planete, & l'entraînement de celle-ci par les couches de celui-là ; car il les combine ensemble, les compare, & les déduit les uns des autres ; ce qui semble les supposer enchaînés, subordonnés & dépendans : il est bien difficile de les en exempter, & de les mener, comme nous avons dit, de compagnie, sans les mener de concert ; d'autant plus, qu'on ne voit pas d'où les Planetes recevroient leur mouvement de translation, si ce n'est du tourbillon, dont elles reçoivent leur mouvement paracentrique.

La huitiéme Dissertation traite *de la figure des Planetes*. Ce titre est modeste, & ne dit pas tout ce qu'il renferme. Il y est aussi traité de la formation & de la génération la plus primitive des Planetes & de tous les Astres. « On doit supposer (*dit* » *l'Article 2.*) que la matiere pro-

» pre d'un tourbillon, eſt toujours
» mêlée d'une infinité de particu-
» les héterogenes, plus ou moins
» groſſieres. „ On ne ſçauroit rien faire en effet en Phyſique ſans cette hétérogénéïté, & ſans cette groſſiereté; un pur fluide, infiniment fluide & homogene ne pouvant jamais compoſer une diverſité de corps groſſiers. Or cette hétérogénéïté de particules groſſieres, n'eſt pas une ſimple ſuppoſition chez l'Auteur. " La lumiere reflechie (*dit-il*)
» à laquelle on donne le nom de
» lumiere zodiacale, prouve ſenſi-
» blement que l'équateur du tour-
» billon ſolaire eſt chargé de parti-
» cules hétérogenes.

L'Auteur prouve avec la même facilité le double cours de la matiere magnetique d'un Pole à l'autre; auſſi bien que les Aurores Boreales produites, ſelon lui, par le concours & le choc des particules groſſieres, qui vont du Nord au Sud & du Sud au Nord. Ces particules groſſieres, de ſoi, décrivent des ellipſes comme les Planetes.

Mais leur mouvement étant ſuppoſé rallenti, on peut ſuppoſer auſſi qu'elles s'accrochent, & forment une croute ſolide autour de leur centre de mouvement, eſſentiellement environné d'un globe de matiere ſubtile. Cependant malgré cela le contre choc de ces particules qui s'accrochent pour former cette croute ſolide, peut être tel, qu'il en naîtra des feux ſous-terrains & des volcans.

M. de Gamaches vient à la figure de la Terre & des Planetes : figure qu'il fait voir être toute différente dans le ſiſtême de l'impulſion, & dans celui de l'attraction réciproque. Car dans le premier cas, la peſanteur eſt ſimplement en raiſon inverſe des quarrés des diſtances : au lieu que dans l'autre cas, elle eſt en raiſon compoſée de la directe des molécules attirées, & de l'inverſe des quarrés de leurs diſtances.

Si le principe Newtonien avoit lieu, il faudroit qu'à l'équateur le pendule fut d'une demie ligne plus long qu'il ne l'eſt en effet. Eſt-il

possible qu'on ait poussé la finesse des observations & l'exactitude des calculs, jusqu'à fonder la vérité ou la justesse d'un sistême sur une demie ligne de différence dans la longueur d'un pendule transporté de Paris à l'équateur ? Il peut y avoir de la hardiesse ; mais il y a toujours bien de la force d'esprit dans de pareilles assertions : & c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'Astronomie & des Observateurs Modernes, que de reconnoître qu'ils ont mérité créance jusqu'à ce point de précision.

M. de Gamaches convainc Newton ou son principe de l'attraction réciproque, d'une erreur sensible, par l'exposé simple qu'il en fait. Pour sauver ce principe peu vraisemblable d'ailleurs, le Sçavant Anglois est obligé d'imaginer dans la terre un noyau sphérique de matiere solide & compacte, pour rendre cette terre plus attractive par les Poles ; & dans Jupiter d'imaginer une zone équinoctiale de pareille matiere, afin que l'équateur

ne soit point trop exhaussé, & que le sphéroïde ne soit point applati aux Poles, plus que ne le demandent les observations. Il est fâcheux pour la Géometrie sublime sur laquelle M. Newton a prétendu bâtir son sistême de Physique, qu'elle ait abouti à des hipothéses si hipothéses. Les Physiciens les moins Géometres, à la suite de Descartes, ne se sont jamais donnés plus de licence d'imaginer des fictions.

Notre ingénieux Auteur explique tout *à priori*, jusqu'à la génération primitive de l'anneau de Saturne. Ce sont des corpuscules qui sans descendre si bas, s'accrochent & s'associent à une certaine distance du centre, en perdant peu-à-peu leur mouvement. M. de Gamaches croit, comme M. Newton, que les Cometes descendent très-près du Soleil, ce qui paroît bien contraire à l'existence des vrais tourbillons. Dans ce cas, selon les mêmes Auteurs, les chevelures, barbes & queuës de Cometes ne sont que des vapeurs ou des exhalaisons que

la chaleur extrême du Soleil fait sortir des corps de ces Astres, lorsqu'ils passent trop près de lui. Notre Auteur ne va pas cependant jusqu'à nourrir de Cometes le Soleil, qui sans cela dépériroit chez Newton, par l'abondance des émissions dont il remplit sans cesse l'Univers.

Neuviéme Dissertation. Limitation des principes que suppose le Méchanisme astronomique. Jusqu'ici l'Auteur a supposé trois choses. 1°. Que l'éther est parfaitement fluide. 2°. Que les tourbillons sont infiniment grands. 3°. Que tous les tourbillons sont exactement sphériques. Il corrige & limite désormais ces trois suppositions, & par ces corrections mêmes & ces limitations, il acheve de rendre raison de tous les Phénomenes Astronomiques.

D'abord l'éther n'étant pas infiniment fluide, les mouvemens translatifs des Planetes, ou de ceux de leurs tourbillons doivent au moins éprouver quelque altération sensible. Ensuite *comme le Mécha-*

niſme de la nature, ſelon l'Auteur, *ne comporte aucune préciſion Mathématique, on ne peut gueres préſumer que les différentes couches ſphériques d'un même tourbillon, ayent toutes pour axe celui de la maſſe centrale, qu'elles enveloppent* : *on a même*, ajoûte-t-il, *des preuves du contraire.*

Il déduit encore de-là le mouvement des nœuds des principales Planetes, & la variation d'inclination de leurs Orbites. Par la non infinie fluidité de l'éther, l'uniformité des aires décrites par les Planetes eſt alterée, auſſi bien que la raiſon inverſe des quarrés des diſtances : d'où ſuit le mouvement des apſides ſuivant la doctrine de Newton.

L'Auteur attribuë au peu d'étenduë du tourbillon de la Terre, & à la grande excentricité de la Lune, les grandes apſides de cette Planete, qui gagne ſelon l'ordre des Signes, près de trois degrés par révolution. M. de Gamaches déduit des obſervations & des principes que les tourbillons circulent com-

munément plus vite que les Planetes ; mais qu'à meſure que les Planetes ſont plus près du centre du tourbillon, elles vont plus de concert avec lui ; & que Mercure va tout auſſi vite que la matiere qui l'entraîne ou, pour parler juſte, dans laquelle il nage & va comme tout ſeul.

Or dès qu'il eſt conſtaté que les tems des révolutions des Planetes ſupérieures ſont plus longs que ceux que demande la Loi de Kepler, l'Auteur prétend que le principe de l'attraction mutuelle devient plus que ſuſpect. Il entre à ce ſujet dans des ſpéculations fort géometriques & dans des calculs analytiques & arithmétiques extrêmément compliqués.

Il réſout ce Problême. La Loi de Kepler, & la longueur du pendule ſuppoſées, trouve quelle devroit être la moyenne diſtance de la Lune. *Autre Problême.* L'attraction & la longueur du pendule ſuppoſés, trouver quelle devroit être la moyenne diſtance de la Lune. *Troi-*

sième Problême. La Loi de Kepler, la pesanteur totale, & la moyenne distance de la Lune étant supposées, trouver quelle devroit être la révolution de la Planette. *Quatriéme Probléme*. L'attraction mutuelle, la pesanteur totale, & la moyenne distance de la Lune étant supposées, trouver quel devroit être le tems de la révolution de la Planete.

M. Newton dans son principe d'attraction mutuelle, ayant prétendu que les mouvemens de Jupiter doivent être troublés par la réaction de Saturne sur cette Planete, on n'a pas manqué d'observer en Angleterre ce trouble dans les conjonctions de ces deux Planetes. M. de Gamaches ne rejette point une observation si suspecte & si ajustée au sistême Newtonien qu'il rejette pourtant, ou dont il rejette le principe. Cet Auteur trouve au contraire dans ses propres principes, & dans le méchanisme de ses tourbillons, l'explication toute naturelle de cette singuliere observa-

tion. Car dans la conjonction de ces deux Planetes, Saturne intercepte une partie de la réaction de la colonne du tourbillon agissant sur Jupiter ; ce qui occasionne dans celui-ci une élévation extraordinaire, quoiqu'assez petite vers celui-là qui l'attire selon Newton, & l'empêche seulement selon M. de Gamaches d'être trop repoussé vers le Soleil.

L'Auteur explique ensuite comment la Lune par sa révolution autour de son axe, concertée avec celle qu'elle a autour de la Terre, & par l'inégale pesanteur de ses deux hémispheres, elle montre toujours à la Terre, son même côté, avec les librations apparentes qu'on y observe depuis Gassendi, & Bouillaud. Il déduit les irrégularités des mouvemens de la Lune, de la supposition du tourbillon de la Terre applati. Et comme le flux & reflux des Mers est communément attribué à la Lune, aux mouvemens de laquelle il semble se rapporter, c'est des mêmes principes

que le ſçavant Auteur déduit les uns & les autres.

Suivent les éclairciſſemens. Le premier eſt ſur le mouvement relatif & réciproque. L'Auteur en a conclu dès la premiere Diſſertation, que dans le méchaniſme de la nature, les cauſes qui ſont cenſées n'être qu'apparentes, doivent paroître produire les mêmes effets, que produiroient les cauſes qu'on dit réelles. M. de Gamaches ſe réſervant à faire voir quelque jour la fécondité de ce principe, ſe borne ici à juſtifier l'uſage qu'on en peut faire dans les Recherches Phyſico-Mathématiques; n'y ayant aucun effet phyſique dont on ne puiſſe changer l'apparence, en le compliquant de quelqu'autre effet qui le modifie, & le maſque totalement à nos yeux & à nos autres ſens.

L'Auteur ne fait ici l'application de ſon principe, qu'aux mouvemens ſimples qu'on peut toujours regarder comme compoſés, & aux mouvemens compoſés qu'on peut regarder comme ſimples, mathé-

matiquement au moins, & en faisant abſtraction des cauſes préciſes qui les produiſent.

Le ſecond éclairciſſement eſt ſur l'attraction Newtonienne : il eſt court. M. de Gamaches convient, que ſelon M. Newton l'attraction n'eſt point un principe, mais une expreſſion, expreſſion mathématique, & non un principe de phyſique. Il rapporte même ce fameux endroit de l'Optique de Newton où ce Géometre célebre indique une maniere aſſez philoſophique d'expliquer la peſanteur des corps par la réaction d'un éther fort élaſtique, qui ſeroit d'autant plus denſe qu'il ſeroit plus éloigné du centre des corps peſans.

Mais en même-tems que M. de Gamaches applaudit à cette idée comme un peu phyſique, il fait habilement ſentir, qu'elle ne peut ſe concilier avec le principe réciproque, admis par le Sçavant Anglois. *Pourquoi donc*, demande M. de Gamaches, *M. Nevvton adopte-t-il cette mutualité de tendance que*

lui refusent ses propres principes? Rien ne l'obligeoit d'y avoir recours.

Il n'est pas question de justifier ici la mutualité de tendance, de pesanteur, d'attraction, dans le sens que l'admet M. Newton. Nous remarquerons 1°. Que c'est son sistême en entier, & qu'il lui auroit fallu renoncer à tous ses principes pour renoncer à celui-là. 2°. Que cette explication de la pesanteur par un éther subtil & élastique, n'est qu'une conjecture, une pensée, une ébauche de sistême plûtôt qu'un sistême formé; & que du reste l'idée en étoit venuë après coup & trop tard: que Newton même ne l'avoit imaginée ou adoptée d'après Wallis, que par complaisance, & en faveur de ceux que l'attraction pure révoltoit, & qui lui faisoient un crime d'avoir proscrit de la Physique, les explications & les causes méchaniques.

M. de Gamaches reconnoît 3°, que le vuide est la clef du sistême Newtonien. Or il est la clef de l'attraction réciproque; & quand no-

tre sçavant Auteur demande *pourquoi donc Nevvton adopte-t-il cette mutualité de tendance*, on ne peut lui répondre autre chose, si ce n'est que le vuide en est la cause unique. Dès que Newton met la Terre, la Lune, le Soleil & tous les Astres dans le vuide, il ne peut 1°. Attribuer à la Lune une tendance vers la Terre, qu'il n'attribuë à la Terre une réciprocation de tendance pareille vers la Lune ; & même à tous les Astres une tendance de chacun vers chacun & de tous vers tous. 2°. Il n'en peut placer aucun dans aucun centre fixe de mouvement. Il n'en peut maintenir aucun en repos, & il faut qu'ils soient tous en mouvement & en révolution autour de leurs communs centres de gravité, les uns même autour des autres.

Qu'est-ce qui fixeroit la Terre au centre du mouvement de la Lune, & le Soleil au centre de la révolution des Planetes, si tout est vuide? Qu'est-ce qui contrebalanceroit l'attraction de la Terre par

la Lune, ou de la Lune par la Terre, s'il n'y avoit pas cette mutualité? Et puis toutes les attractions connuës sont mutuelles, & le fer attire l'aimant autant que l'aimant attire le fer. Et ce fer même n'attire cet aimant que par la contre-attraction même de l'aimant.

Du reste ce que nous avançons que la Terre ne peut-être au centre de la révolution de la Lune, ni le Soleil au centre de la révolution des Planetes; & que le Soleil & la Terre & tous les corps célestes sont en mouvement & en révolution les uns autour des autres, est le propre sistême de M. Newton qui l'adopte & l'établit formellement & très-distinctement dans son troisiéme Livre des Principes, après en avoir jetté tous les fondemens dès le premier Livre. On peut les consulter. Ce sistême n'en est pas moins ruineux. Il l'est même beaucoup plus par-là : & M. de Gamache a toutes sortes de raisons de le rejetter comme il fait en bien des endroits,

&

& entr'autres dans l'Eclairciſſement dont il eſt ici queſtion.

Le troiſiéme Eclairciſſement eſt ſur la peſanteur réduite, & ſur la grandeur du degré. M. de Gamaches avertit par une Note, que ce morceau lui a été fourni par une perſonne à laquelle il tient par le ſang, & aux lumieres de laquelle il avouë qu'il doit beaucoup. Tout Paris connoît la capacité géometrique de M. de Gamaches frere de l'Auteur, dont il s'agit ici; & nos Mémoires en ont fait une mention honorable, il y a dix à douze ans, au ſujet d'un Livre de ſa façon ſur le Jaugeage. Cet Eclairciſſement & tout l'Ouvrage eſt terminé par un Mémoire Géometrique fort ſçavant de M. de Cury Profeſſeur au Collége Royal.

ARTICLE CVI.

*LETTRE DE ***. A ***.*

De Nantes, le 20. Octobre 1740.

MON RÉVEREND PERE,

Je vous envoye comme vous le ſouhaitez quelques Obſervations, que j'ai faites pendant ma traverſée de Saint Domingue en France.

I.

Sur un changement de couleur des eaux en pleine Mer.

Si-tôt qu'on eſt en pleine Mer les eaux ſont bleuës, d'un bleu d'Indigo; plus la Mer eſt tranquile & les vents ſont calmes, plus ce bleu eſt formé; ce bleu ne varie & n'acquiert différentes nuances, que par le plus ou le moins d'agitation des flots. C'eſt dans les grandes agi-

tations de la Mer, pendant & après les tempêtes que les vagues émuës, choquées & brisées offrent à l'œil une variété de coloris, dont le plus habile pinceau ne peut donner qu'une très-foible expression. Voilà ce qu'il y a de commun, d'ordinaire, & qu'on peut contempler à son aise, dans tout Port, & sur quelque rivage que ce soit, sans s'exposer aux risques d'une longue traversée. Une Observation que je fis sur un changement des eaux en pleine Mer me parut digne d'attention.

Le Samedi 25. Juin nous nous trouvions par le 40. dégré de Latitude. Je m'apperçûs dès le matin que les eaux de la Mer, qui jusqu'à notre départ du Cap m'avoient paru parfaitement bleuës, étoient devenuës tout-à-coup vertes. La Mer étoit très-calme, le tems beau & serein, & presque point de vent. Ce changement, l'unique en ce genre que j'eusse remarqué, me frappa : j'en demandai la raison à nos Marins, qui ne sçurent trop que me

répondre, & qui enfin l'attribuerent aux impreſſions de l'air, ce qui étoit une pure défaite, puiſque l'air étoit fort ſerein, & la Mer tout-à-fait tranquile, & que dans tous les changemens d'air, qui avoient été fréquens depuis notre départ, nous n'avions point vû ce Phénomene, ni aucun changement ſemblable dans les eaux de la Mer.

Cette couleur verte continua toute la journée aux eaux de la Mer ; c'étoit un verd tant ſoit peu obſcur & comme ſale. Je leur dis à ce ſujet ma penſée, que je croyois que nous étions ſur quelque haut fond. Ils n'en voulurent rien croire ; nous diſputâmes fort à ce ſujet. Et pour appuyer mon opinion, leur ayant demandé ſi les eaux de la Mer ne leur paroiſſoient pas vertes en approchant des atterrages, ils me dirent que non, & voulurent gager contre moi, que nous ne verrions aucun changement aux eaux de la Mer, que vers l'embouchure de la Riviere de Loire. Je les remis à l'expérience. Au

reste cette couleur verte ne dura pour cette fois que pendant la journée du 25. Juin. Dès le lendemain nous retrouvâmes les eaux d'un bleu ordinaire, & nous continuâmes notre route, ce qui dura jusqu'au 22. du mois suivant.

J'avois une grande attention aux eaux de la Mer. Je m'apperçus dès le 20. de quelque changement : le 21. elles devinrent tout-à-fait vertes, & telles que nous les avions vûës pendant tout le jour du 25. Juin. Je dis alors aux Officiers que nous étions prêts de notre terme, ils n'en voulurent point convenir ; cependant comme nous ne pouvions pas être loin des atterrages, on jugea à propos de jetter un trait de sonde ; on fila toute la ligne qui avoit 40. brasses, on ne trouva aucun fond, ce qui fut réïtéré jusqu'à deux fois pendant la journée. Grand sujet de triomphe pour nos Marins, qui me félicitoient malignement de n'avoir fait aucun pari. Je leur représentois pourtant, que l'épreuve de la sonde ne décidoit encore de

rien dans notre diſpute ; que je n'a-vois jamais prétendu qu'un changement de fond tel que je me le figurois, pût être atteint par la ſonde, parce qu'apparemment il y avoit eu alors, & encore même depuis trop de profondeur pour que la ſonde pût y parvenir ; que je perſiſtois cependant dans mon opinion, & que nous verrions peut-être dans peu qui auroit raiſon d'eux ou de moi.

Elle étoit fondée cette opinion ſur les Principes de l'Optique, & la plus ſaine Théorie des Couleurs. Les lointains en perſpectives nous paroiſſent bleus, & plus l'éloignement eſt grand, plus le bleu en eſt foncé ; c'eſt ainſi que nous paroît un Ciel bien ſerein, & une Mer bien calme. La raiſon eſt, que les couleurs ne ſont que les modifications de la lumiere diverſément réfléchie juſqu'à nos yeux ; or plus les objets ſont éloignés de nous, moins peuvent-ils nous réfléchir de rayons lumineux, qui ne parvenant à nos yeux que foibles & en petite quantité, n'ébranlent auſſi que foiblement le nerf optique,

& ne causent par conséquent qu'une sensation confuse, & qui approche de l'obscurité. La couleur bleuë, qui est celle de la Mer lorsqu'on est loin des terres, & qu'elle est tranquille, en marque donc toujours la profondeur, & lorsque la Mer demeurant tranquille change de couleur, & que de bleuë qu'elle est d'ordinaire, elle devient verte, il faut suivant les principes qui me paroissent vrais & naturels, il faut dis-je, que la profondeur n'en soit plus si grande, & que le fond de cet élément, moins éloigné de la puissance visuelle, renvoyant une plus grande quantité de lumiere réfléchie, fasse une plus forte impression sur le nerf optique, & cause par conséquent une sensation plus vive, telle qu'est celle de la couleur verte, qui est un mêlange du blanc * & du bleu.

Quoiqu'il en soit de la Théorie, le fait décida en ma faveur. L'épreuve de la sonde ayant confirmé nos Marins dans l'opinion où ils

* Jaune.

étoient, que nous n'étions pas encore si près de l'atterrage, que pouvoit le dénoter le changement de la couleur des eaux, nous allions à la bonne foi, & voguions à pleines voiles, avec un vent favorable, & & même forcé. Sur ces entrefaites nous fîmes rencontre d'un petit Bâtiment qui venoit de Dieppe, & alloit en Hollande; lui ayant demandé, à combien il se faisoit de Bellile, il nous cria que nous n'en étions qu'à dix lieuës; nos Pilotes s'en faisoient au moins à 50. Cette nouvelle les surprit, & encore plus, lorsqu'ayant demandé s'il y avoit fond, il nous dit, qu'il venoit de sonder, il n'y avoit qu'une heure, & qu'il avoit trouvé soixante-dix brasses. Autre sujet d'étonnement, qu'on vérifia dans le moment, en jettant la sonde. Bien nous en prit de cette rencontre & de cette bonne découverte; il étoit cinq heures du soir, & en continuant notre route du train que nous marchions à pleins voiles avec un vent forcé, nous courions risque d'aller nous

brifer à Bellile, au beau milieu d'une nuit aſſez obſcure ; mais on ſerra dans le moment toutes les voiles, à l'exception du petit Perroquet, & on ſe tint exactement en vigie. Effectivement nous nous trouvâmes par le travers de Bellile dès les quatre heures du matin. Alors la Mer à 60. braſſes de profondeur étoit d'un verd déja plus clair, ce qui a augmenté à meſure que nous avancions. Il fallut donc bon gré malgré, que nos Marins ſe rendiſſent à mon ſentiment ſur ce ſujet.

II.

Sur la variation de l'Aiguille de la Bouſſole.

La découverte du Phénomene de la variation de l'Aiguille de la Bouſſole n'eſt pas d'ancienne datte. Ce Phénomene eſt que l'Aiguille aimantée, au lieu de ſe tourner toujours exactement au Nord, décline plus ou moins tantôt à l'Eſt, & tantôt à l'Oueſt ; cette déclinaiſon mê-

me n'eſt ni fixe ni uniforme, augmentant ou diminuant ſous les mêmes climats, & juſques dans les mêmes lieux. C'eſt à quoi il ne paroît pas qu'on ait fait attention juſques vers la fin du ſiécle précédent ; cette inobſervation devoit cependant cauſer bien des erreurs dans la pratique de la navigation, ſur-tout dans des Voyages de long cours.

Au Cap François Côte Saint Domingue, d'où je partis le 30. Mai préſente année, la variation eſt de 5. degrés Nord-Eſt. A meſure qu'en quittant l'Iſle de Saint Domingue, on s'avance vers le Nord ; cette déclinaiſon diminuë, juſques-là que vers le 30. degré de latitude-Nord l'Aiguille de la Bouſſole nous parut aſſez directement dirigée au Nord, & par conſéquent n'avoit plus de déclinaiſon ſenſible. A meſure qu'on avance toujours au Nord depuis environ le trentiéme degré de latitude, l'Aiguille décline alors non plus vers l'Eſt, mais à l'Oueſt; & cette déclinaiſon augmente toujours juſques par le travers du Banc de Terre-

Neuve. Aux environs de ce travers nous trouvions 18. degrés 30. minutes de déclinaiſon Nord-Oueſt. Un Vaiſſeau Terreneuvien que nous rencontrâmes nous dit, que ſur le grand Banc la déclinaiſon étoit quelquefois de 21. à 22. degrés de variation vers l'Oueſt; depuis le travers du Banc, juſqu'à l'embouchure de la Loire la déclinaiſon diminuë, & elle n'eſt à Nantes que de 14. degrés 20. minutes.

L'Abbé de Hautefeuille & Edouard Galley aſſez connus par les Sçavans, donnerent en leur tems des Siſtêmes & des Méthodes tant pour la Théorie que pour la Pratique de la Variation. Le Pere Lana Jéſuite, inventa de plus un inſtrument pour obſerver avec plus de préciſion les déclinaiſons de l'Aiguille aimantée. On ſe ſert dans les Vaiſſeaux d'un Compas particulier, qu'on appelle Compas de variation; c'eſt à la faveur de cette eſpéce de Compas, que les Marins un peu exacts obſervent la varia-

tion ; je dis les Marins un peu exacts ; car un bon tiers & plus de Navigateurs Marchands n'y regardent pas de si près. Au reste malgré toutes les belles Dissertations sur ce sujet, je crois que ce Phénomene est encore plus connu *à posteriori* qu'*à priori*, & qu'il est plus aisé d'en faire voir l'existence, que d'en déterminer bien au juste la cause.

III.

Sur une Lumiere Boréale.

Le soir du 10. Juillet (présente année) nous eûmes le spectacle d'une Lumiere Boréale ; elle se fit appercevoir sur les 9. heures & demie. Le Ciel étoit serein, le vent frais, & les Etoiles brillantes, la Lune claire & déja de quelques degrés au-dessus de l'horison. Il y avoit seulement un amas de quelques nuages clairs du côté du Nord à bas-bord du Vaisseau. Ces nuages se foncerent un peu, on les apperçut rougir. Du fond de ce rouge obscur sortoient

par intervales & à quelque diſtance des jets de lumiere, qui faiſoient des couronnes au nuage comme les rayons à la Bernin : ces rayons s'allongeoient & diminuoient quelquefois fort vite, & d'autresfois fort lentement. Les élancemens devinrent plus vifs & plus fréquens; les rayons lumineux étoient par intervales pouſſés juſqu'à quelques degrés près de notre Zénit, mais ils n'y parvenoient que foibles & comme évanouis. La grande clarté de la Lune & la ſérénité du Ciel diminuoient beaucoup de l'éclat du Phénomene. Toute la baſe de cette eſpéce d'illumination, ou la corde du ſegment du cercle qui la formoit, occupoit environ 30. degrés de l'horiſon. Elle ne dura qu'une bonne demie heure.

Ces Lumieres Boréales ſont un ſpectacle tout-à-fait nouveau pour d'anciens Colons, qui comme moi, ne ſont point ſortis d'Amérique depuis 20. ans; elles ne ſe font jamais voir, qu'on ſçache, dans les parties Méridionales du nouveau

Monde. Ce qui en avoit paru avant 1716. n'étoit encore que pour les Sçavans & pour les attentifs. On sçait la surprise que causerent quelques-uns de ces Phénomenes plus marqués, sur-tout en 1726. & comment en plusieurs Villes & autres lieux, les Peuples effrayés sonnerent le tocsin, & coururent de toutes parts aux Eglises, dans l'idée d'un embrassement général, & de l'arrivée de la fin du monde. Depuis ce tems-là ces Phénomenes de très-rares qu'ils étoient, étant devenus plus fréquens, en faisant cesser la frayeur, n'ont plus excité que la curiosité. Les Sçavans se sont exercés à l'envi à en rechercher les causes; les explications multipliées à ce sujet on eu le sort de tout Sistême Physique; c'est-à-dire, qu'avec quelques probabilités on n'en a retiré que beaucoup d'incertitude.

I V.

Sur une espéce d'Insecte de Mer.

On rencontre sur la route de l'Amérique en Europe à plus de 500. lieuës des Côtes une quantité prodigieuse d'Insectes de Mer, que nos Marins Nantois appellent *Morgoules*. La Mer en est quelquefois couverte. La figure de ces Insectes est bisarre : on diroit en les voyant dans l'eau, que ce sont des moitiez d'Oranges moisies, du dedans desquelles sortent ou pendent des espéces de floccons de Cotton, d'un violet clair, qui sont terminés par des filamens. Je les observai, pour voir si ces Insectes avoient un mouvement & quelque activité : je n'y en remarquai aucun. Cette espéce d'Animal, si c'en est un, se laisse dériver au gré de la lame, & agiter en tout sens, tantôt d'un côté & tantôt de l'autre sans aucun mouvement déterminé.

Curieux de l'examiner de près,

comme il en paſſoit quantité le long des bordages du Navire, j'en fis pêcher par un Matelot, qui m'en tira pluſieurs dans un vaiſſeau. Etendus ſur le Pont, je vis que ce n'étoit qu'une ſubſtance glaireuſe approchant de celle de l'Huître, mais bien moins charnuë; ſes parties diſtinguées dans la Mer, ſe confondent quand on les en a tirées, & ne préſentent plus à l'œil qu'un amas de glaires liées par des filamens viſqueux ; ces floccons ſont des glandes violettes. J'eus beau tourner & picquer cet Inſecte, je n'y pus remarquer aucun mouvement vital. Les Marins diſent qu'il y a du riſque à toucher avec les mains ces *Mergoules*, qui font la même impreſſion ſur la peau que les orties. Je penſe que ces glandes, qui paroiſſent violettes contiennent une humeur cauſtique, qui cauſe cet effet.

Il en eſt de même d'une autre eſpéce d'Inſecte Marin qu'on nomme *Frégate*, dont on voit pareillement quantité. Cette *Frégate* n'eſt pas plus groſſe qu'un œuf de Poule,

& présente à l'œil une figure semblable aux Barques sur lesquelles les Cosaques naviguent sur la Mer Noire. La *Frégate* est toujours sur l'eau,& s'y soutient par une espéce de petite voile couleur de pourpre. Elle envenime la peau de la main de ceux qui la touchent, & y cause une espéce d'erésipele. Il y a toute apparence que ces Insectes sont de véritables Animaux vivans, mais dont le mouvement vital est très-lent, &comme imperceptible ; les Huîtres & bien d'autres Coquillages sont de cette espéce.

V.

Sur quelques Oiseaux Marins.

En allant aux Indes Occidentales on rencontre aux environs du Tropique, quelques Oiseaux tels que sont les *Damiers*, les *Frégates &c.* En retournant de l'Amérique en Europe, on trouve peu de ces espéces d'Oiseaux : apparemment parce que dans le retour,

on prend route beaucoup plus au Nord, pour venir chercher les vents d'Aval, qui ſont tout le contraire des vents Aliſez; en récompenſe on trouve beaucoup d'autres Oiſeaux, entr'autres certains que nos Marins appellent *Taillevens.* Ils ſont gros comme des Pigeons, ont le vol des Hirondelles, & raſent la Mer de fort près. Sans doute que c'eſt pour y chercher leur pature, & qu'ils ſont à la chaſſe de quelques petits Poiſſons. On les voit toujours dans un mouvement rapide, & ſans interruption, ils ne perchent ni jour ni nuit ſur les Vaiſſeaux.

Une queſtion aſſez curieuſe eſt, de ſçavoir où ces Oiſeaux repoſent, & où ils vont paſſer la nuit. Nos Marins diſent qu'ils vont tous les ſoirs ſe repoſer ſur quelque terre; je ne crois pas qu'il y ait de probabilité, parce que nous en avons ſouvent trouvé ſur notre route à plus de 600. lieuës d'éloignement de toute terre. Or quelle apparence y a-t-il que des Oiſeaux faſſent chaque jour un ſi long trajet, & en ſi

peu de tems. Car on les voyoit & de grand matin avant Soleil levé, & très-tard après qu'il étoit couché, & à nuit fermante.

Pour moi, je penſe, que ces Oiſeaux ſont leur ſéjour ordinaire ſur les Mers, & qu'ils repoſent ſur la lame même quand ils ſont las, & pendant la nuit pour y dormir. Ce qui peut confirmer cette opinion, c'eſt que ces Oiſeaux *Taille-vens*, *Frégates*, & autres, appellez du Tropique, ont les jambes courtes & les pattes faites comme celles des Oyes, ce qui leur donne la facilité de repoſer ſur les eaux: & il y a apparence qu'ils ne volent à terre que pour y faire leurs pontes, & y élever leurs petits.

Ce qui doit confirmer cette opinion, c'eſt que ſur-tout à l'approche des Côtes d'Europe, on rencontre beaucoup d'Oiſeaux Marins qui ſe repoſent ainſi ſur la lame, & qui ont même aſſez de peine à s'envoler, quoique les Vaiſſeaux paſſent aſſez proche d'eux.

V I.

Sur des œufs de Bernache.

Nous étions encore à plus de 150. lieuës des Cotes d'Europe, quand je vis flotter sur Mer quantité de paquets, que je prenois d'abord pour du Goëſmon, quoique j'y remarquaſſe une configuration différente. Nos Marins diſent que ce ſont des œufs de *Bernaches* ou *Barnages*; ce ſont, comme on ſçait, des Oiſeaux Marins qu'on appelle auſſi Macreuſes. On croyoit autrefois que les *Bernaches*, ou les Macreuſes s'engendroient de l'écume de la Mer ou de la pourriture de vieux bois flottans ſur l'eau, ou battus par les vagues. On eſt bien revenu de ces opinions, depuis qu'on a ſçû qu'il y avoit une quantité étonnante de ces Oiſeaux dans le Nord de l'Ecoſſe, & ſur toutes les Côtes Maritimes de la Norvége & même du Groenland. Ces Oiſeaux ont donc la même origine phyſique que

toutes les autres espéces d'Oiseaux, & sont produits par des œufs. Comme les *Bernaches* font leurs pontes sur les bois pourris, le long des Côtes basses dans ces parties du Nord, les flots de la Mer qui les bat, en détachent quantité, & les emportent bien loin en pleine Mer. Quelquefois ces œufs ainsi poussez s'attachent aux bordages du Vaisseau, où il n'est pas rare qu'on en prenne; il y a apparence que l'agitation de la Mer est favorable à ces productions naturelles, & qu'il s'y excite une fermentation dans ces œufs, qui les pousse au développement. Car on voit dans la quantité de ces œufs, quelques-uns qui sont prêts à éclorre, & où les petits Bernachons, sont presque tout formés. Cela rappelle ce que les Anciens disoient des Alcyons, & de leurs nits flottans sur la Mer. Il y a toute apparence que les Macreuses sont les Alcyons des Anciens.

Les Macreuses, Bernaches, &c. sont un mets permis en maigre; on en fonde la raison sur ce que ces

Oiseaux ainsi que les Poissons, ont le sang froid. Les Casuites ne sont pas toujours Physiciens; je ne crois pas qu'il y ait un Animal vivant, qui ait le sang froid, il ne peut y avoir de différence pour la chaleur, que dans le plus ou le moins. Il y a même des Animaux aquatiques, qui ont le sang plus chaud, que les Animaux terrestres. Tel est entr'autres le Marsouin Il n'est pas rare d'en prendre sur Mer. On en prit sur le Vaisseau où j'étois, & entr'autres un, qui pesoit 150. livres. On l'ouvrit après l'avoir tué; je dis à un Matelot de mettre la main dans ses entrailles encore fumantes; il le fit, & ne la tint pas long-tems; la chaleur y étoit si violente, qu'il protesta, que pour beaucoup, il n'auroit pas voulu l'y tenir pendant deux minutes.

ARTICLE CVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

AMERIQUE.

DE S. DOMINGUE.

OBSERVATION de l'Eclipse de Lune faite au Cap François de S. Domingue le 9. de Juillet 1740. Par le P. Boutin, *Jésuite.*

On n'a pû observer le commencement ni la fin, à cause de la situation du lieu qui est au pied de la Montagne.

Mais on a observé exactement les Phases suivantes.

Le 9. Juillet à 3. heures 24. minutes la Lune étoit éclipsée de neuf

grands doigts, c'eſt-à-dire, que l'ombre couvroit tout la partie Orientale, juſques aux tâches marquées par les chiffres 31. *Fracaſtere* 29. *Pline* 27. *Poſſidoine*; & directement la moitié de la Mer de Tranquillité par la lettre E.

A 3. h. 27′. La mer du Nectar commençoit à entrer dans l'ombre.

A 3. h. 30. La mer du Nectar entiérement couverte, & la Mer *Criſium* entroit dans l'ombre.

A 3. h. 30′. 33″. Ladite Mer *Criſium* toute dans l'ombre.

A 3. h. 42′. Il ne paroiſſoit qu'une ligne d'éclairée.

A 3. h. 44′. 30″. Immerſion totale.

On n'a pû ſçavoir combien l'Immerſion a duré. On l'a obſervée juſques à 4. h. 10. m. & alors la Lune a été cachée par la Montagne. Tout ce qu'on en peut juger, c'eſt que la grande obſcurité du diſque marquoit pendant ces 25. minutes d'immerſion

d'immersion totale observée, que l'Eclipse a été presque centralle, & qu'ainsi les Tables de De Challes sont bien éloignées de la latitude véritable.

ANGLETERRE

DE LONDRES.

The Usefulnes &c. De l'Utilité du Théâtre, & des Spectacles par rapport à la Religion & au Gouvernement. *A Londres* in-8°.

On ne manque pas de raisons morales & politiques pour prouver que non-seulement les Spectacles n'ont rien de pernicieux en eux-mêmes & de leur nature, qu'ils sont choses indifférentes, mais qu'ils pourroient même devenir une très-bonne école pour les mœurs, si on avoit soin de les renfermer dans les justes bornes que prescrivent la Religion, la Raison, la Probité, l'honnêteté publique ; de bien choisir les sujets, & de les traiter avec décence. C'est aussi, ce semble, à

quoi se réduisent les raisonnemens de l'Auteur Anonyme de ce petit Traité. Il semble même exclure la Comédie, & n'admettre sur le Théâtre que la Tragédie, & dans celle-ci, les représentations les plus sages, les plus saines, les plus conformes aux maximes de la Religion & de la Morale. Mais avec ces précautions, pourquoi exclure la Comédie, qui paroît être d'une utilité bien plus étenduë, puisqu'elle a pour objet les mœurs populaires? Selon l'Anonyme ce sont les mœurs qui corrompent le Théâtre, & non le Théâtre qui les corrompt. En effet le libertinage & la licence enhardissent les Auteurs, trop sûrs de trouver dans le Spectateur des dispositions conformes aux exemples qu'ils produissent sur le Théâtre, & aux maximes qu'ils y débitent. Mais par un retour trop naturel le Théâtre ne rend-il pas aux mœurs ce qu'il en reçoit?

PAYS-BAS.

DE ROTERDAM.

Œuvres Spirituelles de feu Monseigneur François de Salignac de la Monte Fenelon, *Précepteur de Messeigneurs les Enfans de France, & depuis Archevêque Duc de Cambrai, Prince du S. Empire &c. Nouvelle édition, revûë, & considérablement enrichie. A Roterdam, chez Jean Hofhout* 1738. *2. vol.* in-4°. *grand Papier.*

Les Œuvres Spirituelles de feu M. *de Fenelon* sont si connuës par les éditions multipliées qui en ont paru, soit du vivant, soit après la mort de l'Auteur, qu'il seroit aujourd'hui inutile d'en donner une idée. Mais l'empressement à recueillir tout ce que traçoit la plume de ce grand homme, ayant produit bien des copies infideles, il se trouvoit si défiguré dans les premieres éditions, qu'on a crû devoir en donner une fidele, qui le repré-

sentât au naturel. Celle-ci entre dans le plan d'une réimpression générale & uniforme de tous les Ouvrages du Sçavant Prélat, *in*-4o. & *in-folio*, dont l'exécution a commencé par le *Telemaque*, imprimé en *Hollande* dans l'une & l'autre forme en 1734. Ce que l'on a crû devoir supprimer dans cette édition, à cause des altérations, & du mêlange qui s'y étoient introduits, se trouve compensé avec usure, par tout ce qu'on y a fait entrer des éditions qui ont suivi celle de 1718. ce qui augmente ici de moitié le second volume. On lira avec plaisir à la tête du Recueil, un Avertissement curieux, qui contient l'Histoire de l'affaire de M. de *Cambrai*, au sujet de son Livre *des Maximes des Saints*, & de ses liaisons avec la fameuse Me. *Guion*. L'édition est parfaitement belle, bien exécutée, digne de la réputation, & du mérite de l'Auteur.

ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG ET DE RATISBONE.

Resolutiones Morales de Matrimonio, hujus impedimentis, & istorum Dispensatione, à R. P. Antonino Heislinger, *Soc.* Jesu, *S S. Theologiæ Doctore, ejusdemque in Moralibus olim in Universitatibus Ingolstadiana & Friburgensi Brisgoïca Professore emerito. Augustæ Vind. & Ratisbonæ.* 1739. *2. vol.* in-4°. *d'environ* 1160. *pag.*

L'Auteur se renferme dans les Questions qui sont du ressort du Tribunal de la Pénitence, & les traite avec ordre, avec clarté; également éloigné de la prolixité fatigante & inutile, & de la sécheresse qui ne satisfait point aux besoins de ceux qui cherchent à s'instruire.

Conferentiæ Theologico-Morales, ex Materia Sacramentali, necnon materia de Justitia & Jure, &c. compendiosè proposita, ac breviter resolu-

ta &c. à P. F. Elisæo Sargar, *FF. Min. Recollect. S S. Theologiæ Lectore.* Augustæ Vindelicorum, *expensis* Francisci Antonii Strotter. *in-8°.*

Autre Ouvrage de même espéce que le précédent : mais ce n'est qu'un Abregé, qui comprend bien plus de matiere en beaucoup moins d'espace. De pareils Abregés suffisent en certaines rencontres, & sont plus commodes. La preuve que celui-ci a été goûté, c'est que l'édition que nous annonçons, est la huitiéme.

ETATS DE LORRAINE.

DE BAR-LE-DUC.

Sistême Nouveau sur le Soleil, présenté à Messieurs de l'Académie Royale des Sciences, par M. Juliard : *avec les difficultés qu'un Anonyme y oppose ; la réponse à ces difficultés par l'Auteur du nouveau Sistême, les Réflexions de l'Anonyme sur cette Réponse. Le tout extrait de divers Jour-*

naux, & augmenté de quelques Notes & Observations critiques. Par D. J. A. M. R. D. C. &c. A Bar-le-Duc, chez Richard Briflot, Imprimeur-Libraire &c. 1740. in-4o.

Le Siftême de M. *Juliard* eft fondé fur les paroles de *Moyse*, qui dit dès les premiéres lignes de la *Genese*, que Dieu créa la Lumiére, qu'il la fépara des ténébres, qu'il donna à la Lumiére le nom de Jour; tout cela avant qu'il y eut au monde un Soleil, qui ne fut créé que le quatriéme jour. Delà M. *Juliard* conclut que le Soleil & la Lumiere qui fait le jour, font deux chofes différentes & diftinguées. " On croit » dès le commencement du monde, » *dit-il à M. l'Abbé Bignon*, que le » Soleil eft lumiére par lui-même, » & moi je prends la liberté de dire » le contraire. Oui, Monfieur, *con-* » *tinuë-t-il*, je dis que le Soleil n'eft » pas lumiére par lui-même, je veux » dire, indépendemment de toute » autre chofe. „ Qu'eft-ce donc, felon lui que le Soleil? Voici l'idée qu'il s'en eft formée, & la défini-

tion qu'il en donne. *C'est un corps diaphane, ou transparant, qui a été créé, & mis au centre de cette même lumiére qui a été faite, & séparée des ténébres ... Au même instant qu'il a été créé dans cette lumiére, il en a été tout pénétré, & est devenu brillant & resplendissant ... par le cours & la réunion des rayons de la lumiére à son centre, par leur réflexion & retour du centre à sa circonférence &c.* Nous n'en dirons pas davantage sur ce Sistême, & nous ne toucherons point aux difficultés qu'on y oppose.

L'Anonyme qui lui propose ces objections, est un Religieux de l'Abbaye de *Clairvaux*, déja connu dans la République des Lettres, par d'autres Ouvrages qu'il a donnés sur la Météorologie, & l'Editeur, qui a ajoûté quelques Remarques Critiques, est D. M. Religieux de la même Congrégation, qui se déclare peu favorable à la Philosophie Newtonienne.

FRANCE

DE PARIS.

*Elémens de la Géométrie d'*Euclide *réduits à l'essentiel de ses Principes, pour appliquer facilement la Théorie de cette Science à la Pratique. Par M.* Freard Ducastel. *A Paris, chez Jean-Baptiste Samson, Quay des Augustins, du côté du Pont Saint Michel, à S. Maur. Volume* in-12. 1740.

Malgré la multitude d'*Elémens de Géométrie*, que nous avons vû paroître, & des routes nouvelles qu'on s'est fait dans cette carriere, M. *du Castel* n'a pas crû pouvoir y suivre de meilleur guide, que cet Ancien célebre, qui le premier rassembla les principes de la Géométrie dans un ordre, & avec une précision qui a servi de modele à tous ceux qui sont venus après lui, & publia ces *Elémens* si généralement & si constament estimés. La possession de deux mille ans d'une

réputation qui ne reçut jamais d'atteinte, garantit assez l'utilité & la solidité de la méthode d'*Euclide*, & notre Auteur a crû devoir s'y attacher par préférence. Dans le dessein de faciliter, autant qu'il est possible, les commencemens d'une Science qui ne présente que des vérités séches, & sans agrément, & d'écarter le dégoût que cause l'ignorance des applications qu'on en peut faire, il a retranché les Propositions où il n'a point trouvé ce rapport; mais pour ne rien omettre d'*essentiel*, il en a ajoûté dix-neuf autres, qui appartiennent à la Géométrie Elémentaire. Les Propositions sont suivies de l'*Usage* auquel elles se rapportent, & l'on voit par-tout dans cet Ouvrage la Pratique qui délasse l'esprit, jointe à la spéculation qui le fatigue.

La Trigonometrie Rectiligne ajoûtée à la fin de ces *Elémens*, est dans le même goût, & se trouve en partie démontrée par les Propositions qu'ils contiennent. M. *du Castel* n'a rien omis pour rendre commo-

de l'étude de ces *Elémens*, & jusque dans les Figures, on s'appercevra de cette attention.

Pierre-François Giffart, ruë S. Jacques, à Sainte Thérese a mis en vente un Ouvrage, qui doit servir de Préliminaire à l'Histoire du Diocèse de Rouen, auquel un Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur travaille depuis quelque tems. L'Ouvrage, que nous annonçons, & qui est d'un autre Auteur, lequel ne veut pas être connu, a pour titre : *Description Géographique & Historique de la Haute-Normandie divisée en deux Parties. La premiere comprend le Pays de Caux; & la seconde, le Vexin. On y a joint un Dictionnaire Géographique complet, & les Cartes Géographiques de ces deux Provinces, deux volumes* in-4°. 1740.

Un intervalle de loisir que M. l'Abbé *Guyon* a sçû mettre à profit, nous a procuré la nouvelle *Histoire des Amazones Anciennes & Mo-*

dernes enrichie de Médailles, qui vient de paroître *à Paris chez Jean Villete, ruë Saint Jacques*, en deux volumes *in*-12, 1740.

Tout ce qu'on raconte des *Amazones* est si singulier, & si éloigné des mœurs & des usages des autres Nations, qu'il a bien plus l'air du merveilleux qui brille dans la Poësie, que de la vérité qui fait l'ame, & qui est la plus essentielle qualité de l'Histoire. C'est l'idée qu'on en prend d'ordinaire dans la lecture des Poëtes. Pour détruire ce préjugé, l'Auteur employe une ample Préface, qui occupe plus de la moitié du premier volume, à prouver par des exemples connus & incontestables, que les femmes sont capables des plus grands sentimens, & des plus nobles exploits. On en a vû qui ont gouverné, même de grands Etats, avec autant de gloire, de sagesse, d'habileté, de succès, que les Monarques les plus vantés. M. l'Abbé *Guyon* pouvoit encore en citer des exemples en plus grand nombre qu'il n'a fait.

Mais enfin ce n'eſt point là un Empire de femmes guerrieres, qui ſe ſoutient ſans le ſecours des hommes, de femmes dont les manieres, les exercices n'ont rien de ſemblable dans le reſte du genre humain, de femmes qui répandent au loin la terreur de leur nom, & qui ſoumettent à leur domination les Peuples les plus redoutables; en un mot ce n'eſt point l'Empire Gynécocratique des Amazones. Auſſi l'Auteur, pour concilier de plus près de la créance au paradoxe, occupe-t-il preſque le reſte du premier Tome à décrire la maniére dont cet Etat ſe forma, l'éducation qui endurcît ces Héroïnes aux travaux guerriers, les précautions qu'elles prirent pour ne plus retomber ſous l'autorité & le gouvernement des hommes, leurs Loix, leur politique. Enfin, ce qui acheve de le convaincre de la réalité de leur exiſtence, & de la vérité de leur Hiſtoire, c'eſt le nombre & le caractére des Auteurs qui la racontent, & ſur la foi deſquels il n'a

point craint de la publier, dans un siécle peu crédule à la vérité, mais qui revient aussi volontiers des préventions que l'ignorance avoit accréditées. Et véritablement si l'on ne se rend pas à ses preuves, & au témoignage des Ecrivains sur tous les détails, & sur les faits particuliers, au moins est-il difficile de ne pas convenir en gros de ce qu'ils raccontent de cette fameuse Nation.

Les deux volumes se vendent 50. *sols brochés.*

On vient de nous remettre un Ouvrage doctrinal de M. l'Evêque de *Rodez*, qu'on souhaite que nous fassions connoître. Le sçavant Prélat y combat la Doctrine d'un Professeur qui a osé enseigner dans la Ville Episcopale les Erreurs si souvent condamnées de *Bayus* & de *Jansénius*, Les vaines subtilités, les subterfuges artificieux par où il essaye de déguiser son sistême, n'ont point échappé à la sagacité du Pasteur, qui fait voir autant d'habilité & d'érudition à dévoiler &

à confondre ces Dogmes pernicieux, qu'il a montré de modération & d'égards avant que de publier sa Censure, pour ramener le Professeur à la saine Doctrine, & lui épargner la flétrissure que son obstination & sa fuite ont méritée.

Il y a quelques années que l'on a donné au Public une brochure sur la qualité & la propriété de la Mine d'Asphalte, découverte en 1719. dans le Comté de Neuf-Chatel. Cette Pierre est bitumineuse, & se fond au feu, quand on y met la quantité de poix suffisante, de sorte que l'on en fait un ciment extrêmement dur, qui sert à réunir les Pierres, de maniere qu'elles cassent plûtôt ailleurs que dans le joint. M. de la Sabloniere Trésorier des Ligues Suisses, qui s'est extrêmement attaché à connoître les utilités de cette Mine, & les différens usages auquels elle peut servir, vient de faire un Voyage exprès au Port de l'Orient, avec M. de Fulvy, pour employer

de cette Mine sur un Vaisseau & une Frégatte de la Compagnie. Par le Procès Verbal qu'on en a dressé, il est aisé de voir que cette nouvelle façon de caréner les Vaisseaux, peut-être très-avantageuse pour la Marine. On compte que cet Asphalte préserve le Bris de la piqûure du Ver; il pese beaucoup moins que les cloux, que l'on picquoit dans le doublage pour le mailleter, & coute moins. Quand ces Vaisseaux seront de retour, on jugera si l'on peut éviter les frais du doublage, en n'appliquant l'Asphalte que sur le Franc Bord.

M. de la Sablonniere donna l'année passée au Roi un Vase d'Asphalte en deux couleurs, l'une comme le Porte-Or, & l'autre, à s'y tromper avec le Porphire. Ce Vase est d'un goût infini, & est orné de quatre Bas-reliefs représentant les quatre Elémens; il est resté dans la Chambre du Roi.

On peut conclure que cette matiere traitée de différentes façons sert à un nombre infini de choses.

Réduite en ciment, elle s'attache à la glace même, de sorte que l'on en fait des Inscriptions, qui ne sont sujettes à aucunes des injures des tems. L'or qui forme les lettres, étant entre la glace & l'Asphalte, & ce même Asphalte attachant la glace à une Dale de Pierre si parfaitement, que l'on ne craint point de faire rebondir une bille de billard sur cette glace, qui est si bien incorporée avec la Pierre, qu'elle acquiert la solidité d'un Marbre de l'épaisseur de la Dale de Pierre.

On peut voir dans le cinquiéme Livre de Tacite une Dissertation sur l'Asphalte, dans l'endroit où il décrit le cours du Jourdain. Il en est aussi parlé dans la Genese au Chapitre VI. ℣. 14. le Seigneur en parlant de l'Arche dit : Ασφαλτώσεις αὐτὴν τῇ ἀσφάλτῳ *Bituminabis eam bitumine.* Et au XI^e. Chapitre ℣. 3. *& Asphaltus fuit eis vice Coementi.*

L'Académie Françoise de Soif-

ſons vient de faire imprimer chez Jean-Baptiſte Deleſpine, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, & de l'Académie de Soiſſons, ruë Saint Jacques à la Victoire & au Palmier, une Diſſertation, qui a remporté le prix dans cette Académie. On y recherche depuis quel tems le nom de France a été en uſage pour déſigner une portion des Gaules, l'étenduë de cette portion ainſi nommée, ſes accroiſſemens & ſes plus anciennes diviſions depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe. L'Auteur eſt M. l'Abbé *Lebœuf*, Chanoine & Sous-Chantre d'Auxerre.

Leçons gratuites de Mathématiques, & de Phyſique.

M. *de Prémontval* avertit le Public, qu'il continuë cette année ſes Conférences à l'ordinaire.

Les Avis diſtribués à l'occaſion du cours de Mécanique fini au mois d'Août dernier, annonçoient qu'on ſe propoſoit d'expliquer dans celui qui ſuivroit immédiatement les Va-

cances, la Théorie de l'Arithmétique & de l'Algébre, les Proportions & l'Analyse. C'étoit reprendre le cours de Mathématiques générales, par lequel ces Conférences commencerent il y a trois ans; mais celui d'où il sort l'a conduit trop près de la Physique, pour n'être pas tenté de poursuivre.

Dans la vûë de faire sentir combien sont étendus les principes de la Mécanique, & comment ils peuvent s'appliquer à toute autre chose qu'à la construction des Machines, ou plûtôt comment ils s'appliquent en effet au plus excellent des Méchanismes, à celui de l'Univers, il avoit poussé les propriétés de l'Equilibre & du Choc jusqu'à celles du Mouvement circulaire, & jusqu'aux loix du Tourbillon, selon l'ordre des propositions du premier volume de M. de Molieres.

Cet enchaînement des principes les plus simples, avec les effets les plus compliquées de la nature, a piqué la curiosité, & a fait naître le désir d'entendre expliquer tout l'Ou-

Ce nouveau cours, dont la Physique de M. de Molieres doit être l'objet principal, aura deux parties.

La premiere, qui servira de préliminaire, pourra durer jusques vers le commencement de l'année prochaine. On y expliquera un abrégé suffisant d'Arithmétique & d'Algébre, avec un Traité complet de Géométrie Elémentaire. Pour se rendre plus généralement utile, on ne veut supposer dans ceux qui feront à ces Conférences l'honneur d'y assister, aucune des connoissances qui peuvent y être nécessaires.

L'ouverture de cette premiere Partie se fera par un Discours sur l'origine, les progrès, & l'utilité des Mathématiques; & celle de la seconde, par un autre Discours sur l'esprit de sistême, tant en général que rélativement à la Physique.

Afin que les jeunes Etudians en Philosophie, ausquels ces Conférences peuvent particuliérement être utiles, puissent y assister sans être détournés de leurs exercices ordinaires, elles tiendront cette an-

née réguliérement tous les Dimanches & Fêtes, *matin & soir*, en compensation de ce qu'on perd du côté du petit nombre de jours, le matin depuis dix heures jusqu'à onze heures & demie, & le soir depuis trois heures jusqu'à cinq.

On ne demande absolument d'autre reconnoissance des soins qu'on se propose de prendre, que l'attention & l'assiduité nécessaires pour en profiter. L'expérience des années précédentes fait espérer qu'on ne se sera pas inutilement flatté de l'obtenir.

L'adresse est ruë & Montagne Ste. Geneviéve, la Porte Cochere vis-à-vis le College de la Marche, au second Appartement sur le derriere.

Ceux qui auront de ces Avis, sont priez de vouloir bien se prêter au désir qu'on a de servir le Public, en avertissant les personnes de leur connoissance.

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1740.

ART. C. *Rerum Italicarum Scriptores.* pag. 2069
ART. CI. Suite de la Fable des Abeilles. 2103
ART. CII. *Silesiacarum Rerum Scriptores aliquot &c. Silesiorum rei Historicæ & Genealogicæ Accessiones.* 2147
ART. CIII. Examen du Livre intitulé: *Réfléxions Politiques sur les Finances & le Commerce.* 2153
ART. CIV. Traité de quelques Maladies de la Poitrine &c. Par G. F. *Crendal*, Médecin de l'Hôpital Royal de *Valenciennes.* 2181
ART. CV. Astronomie Physique; ou Principes Généraux de la Nature &c. Par M. de Gamaches &c. 2193
ART. CVI. Lettre de ***. A *** 2210
ART. CVII. Nouvelles Littéraires. 2231.

Errata pour le mois d'Octobre 1740.

PAge 1883. lig. 4. de l'esprit & du cœur, *lis.* ou du cœur.
1886. lig. 23. de cœur, *lis.* du cœur.
1925. lig. 25. Méliline, *lis.* Mélitine.
1935. lig. 19. écrivoit, *lis.* écrivit.
1936. lig. 10. appartiennent, *lis.* appartienne.
1955. lig. pénult. *Gamache*, *lis.* Gamaches, & par tout de même.
1962. lig. pénult. *ôtés la virgule.*
2013. lig. 3. *quoninus*, lis. *quominus.*
2016. lig. 21. dans le mois, *lis.* les mois.
2044. lig. 19. infinitésimal. Le Traducteur, *lis.* infinitésimal, le Traducteur.
2046. lig. 6. 1736. *lis.* 1636.
2051. lig. 7. *lis.* Prêtre.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1740.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XL.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1721.	12.	v.
1702.	12.	v.	1722.	12.	v.
1703.	12.	v.	1723.	12.	v.
1704.	12.	v.	1724.	12.	v.
1705.	12.	v.	1725.	12.	v.
1706.	12.	v.	1726.	13.	v.
1707.	12.	v.	1727.	12.	v.
1708.	12.	v.	1728.	12.	v.
1709.	12.	v.	1729.	12.	v.
1710.	12.	v.	1730.	12.	v.
1711.	12.	v.	1731.	12.	v.
1712.	12.	v.	1732.	12.	v.
1713.	12.	v.	1733.	12.	v.
1714.	12.	v.	1734.	12.	v.
1715.	12.	v.	1735.	14.	v.
1716.	12.	v.	1736.	15.	v.
1717.	12.	v.	1737.	13.	v.
1718.	12.	v.	1738.	13.	v.
1719.	12.	v.	1739.	14.	v.
1720.	5.	v.	1740.	13.	v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Décembre 1740.

ARTICLE CVIII.

ELEMENS DE LA GEOMETRIE d'Euclide réduits à l'essentiel de ses principes, pour appliquer facilement la Théorie de cette Science à la Pratique, par M. Freard du Castel. A Paris chez Jean-Baptiste Samson, Quay des Augustins 1740. in-12. 302. *pages sans les Tables &* 20. *Planches de figures.*

L'AUTEUR de ſes Elémens s'eſt propoſé pour objet principal de faire ſentir aux commençans l'utilité de la Géométrie en joignant inſéparablement la pratique à la théorie. En conſéquence il a fait dans ſon Ouvrage deux choſes particuliéres. 1°. Il a retranché des Elémens d'Euclide toutes les Propoſitions, qui n'avoient pas un rapport néceſſaire à la pratique. 2°. Il met à la ſuite de chaque Propoſition l'uſage qu'on en peut faire. Il s'eſt flatté par-là de prévénir le dégoût que conçoivent quelquefois les Commençans pour des vérités ſpéculatives dont ils ne voyent pas l'utilité. Il eſt à ſouhaiter que le deſſein de l'Auteur ſoit auſſi heureux qu'il eſt louable, mais il eſt à craindre que des eſprits ſi aiſés à dégoûter par la ſpéculation de la vérité, n'ayent pas un goût bien conſtant pour des pratiques géométriques. Quoi qu'il en ſoit, on ne peut préſenter les Sciences

utiles sous trop de formes différentes. On doit désirer qu'elles deviennent universelles, & pour y parvenir il faut les accommoder à tous les goûts. Cependant quelques Géométres de méchante humeur pouront être choqués du logogrife, qui se trouve à la fin du premier Livre de ces Elémens. Ils trouveront peut-être ce badinage de mots contraire au *decorum* d'une Science aussi grave que la Géométrie. L'Auteur aura beau leur répondre qu'il a mis ce logogrife pour délasser des difficultés du théoreme précédent, & que d'ailleurs ce logogrife rappelle une partie des principes du premier Livre, ils lui répliqueront qu'un logogrise est peu propre à délasser un esprit Géometrique, & qu'il l'est encore moins à enseigner la Géométrie. Il est vrai qu'on ne s'attend pas en parcourant des Elémens de Géométrie, dont le caractére distinctif est d'être réduits à l'essentiel, d'y trouver un logogrife.

ARTICLE CIX.

SISTEME NOUVEAU sur le Soleil, présenté à Messieurs de l'Académie des Sciences, par M. Juliard : avec les difficultés qu'un Anonyme y a opposé : la Réponse à ces difficultés par l'Auteur du Nouveau Sistême : les Réflexions de l'Anonyme sur cette Réponse. Le tout extrait de divers Journaux & augmenté de quelques Notes & Observations Critiques. Par D. J. A. M. R. D. C. A Bar-le-Duc 1740. in-4°. *de* 54. *pag. sans l'Avertissement de l'Editeur qui est de* 22. *pag.*

Monsieur Juliard ayant imaginé un Sistême nouveau sur le Soleil, il le présenta au commencement de l'année 1738. à l'Académie Royale des Sciences, pour avoir son jugement, & au Public pour avoir son suffrage. L'Académie n'a pas fait de Réponse, ce qui a surpris M. Juliard, * qui l'y

* Page 23.

croyoit obligée, mais un Anonyme a répondu pour le Public d'une maniere peu favorable à l'Auteur du Siſtême. Celui-ci a fourni une Piéce au Procès dans laquelle il éclaircit ſes premieres penſées. L'Anonyme a repliqué & a crû pouvoir ruiner les nouveaux Eclairciſſemens, comme il avoit ruiné le nouveau Siſtême. Ces Piéces étoient répanduës dans divers Journaux, d'où un ſecond Anonyme les a tirées pour en former le Recueil dont nous rendons compte aujourd'hui : il y a joint une longue Préface, qui roule ſur l'eſprit du Siſtême. L'Editeur entreprend d'y montrer que les Newtoniens font un Siſtême comme les autres Philoſophes, & revenant au ſujet préſent, il diſpute à M. Juliard la gloire d'avoir imaginé le Siſtême qu'il donne pour nouveau.

Ce Siſtême étoit ſimple & clair dans ſon origine. Voici comment M. Juliard le propoſoit. La Lumiére étoit avant le Soleil, mais elle avoit alors un éclat peu ſenſi-

ble, & elle ne faisoit que comme un faux jour. Le Soleil fut créé, c'est un corps dur & transparent ainsi qu'un Globe de cristal, la Lumiere le pénétra & elle puisa dans son sein la splendeur dont elle brille.

L'Anoyme au lieu de se contenter de la simplicité de ces idées, que tout le monde entend, a chicané l'Auteur sur le principe qui fait entrer la Lumiere dans le globe de cristal, & qui l'en fait sortir pour revenir vers nous. Il lui a parlé de réfraction & de réflexion, de force centrifuge & de force centripete. Le nouveau Sistême plus populaire, que géométrique n'auroit pas tenu contre une attaque si sérieuse sans le secours des nouvelles idées que l'Auteur a ajoûté aux premieres. Elles sont véritablement plus nouvelles & plus singulieres, que les précédentes, mais aussi ne sont-elles plus si claires & si intelligibles.

La Lumiere, selon M. Juliard, a des mouvemens de circulation, de progression & de spiration, & ces mouvemens elles les communi-

que au Soleil. De-là vient la rotation de cet Aſtre ; de la rotation naît la force centrifuge, & cette force plus grande à l'Equateur qu'aux Poles, fait que le Soleil *vomit* la Lumiere par les pores voiſins des Poles. La Lumiere qui entre dans le Soleil eſt chargée de particules hétérogenes. Ces particules s'enflamment dans le corps ſolaire, & y entretiennent un incendie perpétuel, tandis que la Lumiere en ſort pure & révivifiée. De l'embraſement des parties étrangeres s'éleve une fumée qui ternit le globe de criſtal, & qui lui ôte ſa tranſparence. Ce globe ſouffre encore davantage des cendres qui s'accumulent en quelques endroits, & qui le font éclater. Tout cela ſuppoſe, & M. Juliard le penſe ainſi, que le Soleil & la Lumiere étoient plus purs autrefois qu'ils ne le ſont à préſent, & que d'un jour à l'autre le Soleil s'uſe & la Lumiere s'épaiſſit.

On juge bien que l'Anonyme ne s'eſt pas tenu battu par les Réponſes de M. Juliard. Il prétend dans

la replique avoit gagné du terrain ; puiſque ce globe du criſtal le plus pur eſt devenu un corps enfumé. Il n'accorde pas que la Lumiere contracte dans ſa courſe aucune ſouillure, ni qu'elle pût *ſe décraſſer* dans le Soleil. Il demande des preuves du dépériſſement journalier du Soleil,& de la diminution de ſplendeur dans la Lumiere. Enfin il propoſe à M. Juliard, de calculer combien le Soleil doit encore durer de ſiécles avant que d'être briſé, & la Lumiere avant que d'être obſcurcie. On voit par-là que le Critique n'épargne pas plus à ſon adverſaire les railleries piquantes, que les raiſonnemens ſérieux.

Voilà l'état préſent de la diſpute dont M. Juliard auroit fort déſiré, que l'Académie Royale des Sciences eût pris connoiſſance; mais comme cette célebre Compagnie eſt occupée de ſoins plus importans à l'avancement des Sciences, il a porté l'affaire au Tribunal du Public, qui ſans doute l'a déja décidée.

ARTICLE C X.

HISTOIRE DE PHILIPPE Roy de Macédoine. Par M. Olivier de l'Académie des Belles Lettres de Marseille. A Paris chez de Bure l'aîné, Quay des Augustins à Saint Paul 1740. *Tome I. pages* 280. *sans les Préfaces, Eclairciſſemens, Tables &c. Tome II. pag.* 447.

VOici en quelque ſorte la troiſiéme Hiſtoire de Philippe, qui paroît en France depuis ſix ans. La premiere eſt celle que M. Rollin a inſérée dans ſon Hiſtoire Ancienne ; la vie de ce Prince n'en eſt qu'un événement. Elle n'y paroît qu'en abrégé, & qu'autant qu'elle eſt liée avec le tiſſu des autres faits qui forment l'objet principal.

La ſeconde eſt celle qu'en a donné l'Abbé de la Tour, & dont l'Extrait a paru il y a quelques mois dans nos Mémoires. Elle entre dans

les détails, & elle eſt écrite avec eſprit. Mais on apprend mieux à y connoître Philippe que ſon Hiſtoire.

Celle dont nous rendons ici compte réunit tout. Elle peint le Héros & développe les évenemens. Pour mieux connoître le mérite de l'un, & la nature des autres, il falloit approfondir avec ſoin & expoſer avec juſteſſe l'état où ſe trouvoit la Grece, les intérêts divers de ſes divers Peuples, la ſituation de la Macédoine quand Philippe parut au monde. Ce dernier motif a engagé M. Olivier à commencer ſon Ouvrage par un précis de l'Hiſtoire de Macédoine. Sujet neuf, & qui n'avoit point encore été traité.

Mais avant que de parler du corps de l'Ouvrage, nous dirons un mot des divers morceaux, qui lui ſervent de Préface & d'introduction.

Le premier eſt un Avertiſſement qui nous apprend, que cet Ouvrage de M. Olivier eſt une Œuvre poſthume. " On s'apperçût avec

»bien du regret, dit l'Editeur, »qu'il n'avoit pas eu le tems d'y »mettre la derniere main .... »On a engagé des personnes intel- »ligentes & versées dans l'Histoire »de l'Ancienne Grece, à l'exami- »ner, & sur-tout à rétablir autant »qu'il seroit possible, les noms »d'Hommes & de Villes peu lisi- »bles dans l'Original & entiérement »défigurés dans la Copie. L'Ouvra- »ge pourroit n'être pas exempt de »quelques méprises; parce que per- »sonne ne s'est crû en droit de tou- »cher au fonds de l'Histoire.

»On a été un peu moins retenu »à l'égard de la diction. M. Oli- »vier reconnoissoit le besoin qu'a- »voit son Ouvrage d'être revû de »ce côté-là. Ce fut précisément »vers la fin de sa vie, mais dans la »force de l'âge, qu'à la sollicita- »tion de quelques amis M. Oli- »vier entreprit d'écrire l'Histoire »de Philippe, qu'il acheva en »moins de deux ans.»

Après l'Avertissement suit un Eloge de M. Olivier, lû à l'Assem-

blée publique de l'Académie de Marseille, & composé par M. Chalamont de la Visclede Secrétaire perpétuel de cette Académie.

Claude Matthieu Olivier naquit à Marseille le 21. Septembre 1701. de Jean-Baptiste Olivier Négociant de cette Ville, & de Magdelaine Granot. Il fit ses Etudes d'Humanité & de Philosophie au Collége de l'Oratoire de cette Ville, trois ans de Théologie sous les Peres Dominicains, & son Droit aux Ecoles d'Aix. Pendant qu'il y étoit la Peste attaqua Marseille, & toute communiquation avec cette Ville désolée fut coupée. M. Olivier souffrit patiemment cette séparation, jusqu'à ce qu'il sçut que son Pere avoit été attaqué de la contagion. La crainte, non-seulement de devenir lui-même la victime de ce fleau ; mais celle même de trouver sur le chemin de Marseille, la mort préparée à tous ceux qui osoient franchir les barrieres exactement gardées, ne pût l'arrêter. Il vola au secours de son Pere sans recueillir

d'autre fruit de ſon zéle, que de lui rendre les devoirs funébres. Il retourna à Aix y prendre ſes Dégrés, & revint de là à Marſeille y exercer la profeſſion d'Avocat. Avec un goût paſſionné pour l'Etude, il avoit un penchant égal pour la diſſipation & les plaiſirs de ſociété. Selon qu'il étoit diverſement déterminé par les objets, il étudioit quinze jours de ſuite, comme s'il n'y avoit eu au monde que des Livres, & pendant quinze autres jours ou un mois entier, il les perdoit de vûë comme s'il n'en avoit jamais entendu parler. Ces alternatives irréguliéres d'amuſemens & d'étude le forçoient à outrer le travail, (quand une fois il s'y livroit) à ſe refuſer le ſommeil & le repos. Ce fut ſur-tout en compoſant l'Hiſtoire de Philippe, qu'il pouſſa plus loin ſes indiſcretes veilles pour réparer la nuit le tems qu'il avoit perdu le jour. Il en fut la victime & mourut à Marſeille plein de ſentimens de piété & de Religion le 24. Octobre 1736. Sa mémoire

étoit prodigieuse, ses connoissances étoient vastes, son imagination vive & féconde, son génie facile & se tournant aisément vers toute sorte de sujets, sa conversation brillante, son éloquence séduisante. Il avoit l'Art, dit M. de la Visclede, de manier l'ironie avec beaucoup de succès & d'adresse. S'il faut pourtant juger du caractére de son esprit, & de ses discours par son Histoire de Philippe, il y regnoit plus de force, que de sel & de finesse. En voilà assez sur le compte de l'Auteur. Ceux qui voudront le mieux connoître & connoître le détail de ses Ouvrages, peuvent avoir recours au Catalogue qu'on en voit à la fin de l'Eloge prononcé par M. de la Visclede.

Ce Catalogue est suivi d'un Discours préliminaire sur la Vie de Philippe ou plûtôt sur les sources où l'on a puisé pour la composer, sur le caractére qu'on lui donne dans cette Histoire, sur l'injustice des préjugés, qui ne représentent ce Héros, que comme un Prince

fourbe & artificieux, sans autre fondement spécieux, que les déclamations de Démosthene son ennemi personnel. M. Olivier finit sa Préface en prévenant ses Lecteurs sur les différences, qui se trouvent pour les faits entre son Histoire de Philippe, & ce que dit M. Rollin de ce Prince dans son Histoire Ancienne. Il remarque que M. Rollin n'a pas toujours observé de mettre une égale exactitude dans les faits. " J'ai crû, ajoûte-t-il, devoir » rendre raison à mes Lecteurs de » cette conduite, de peur que les » méprises mêmes d'un Ecrivain cé» lébre ne devinssent des objections » contre moi. „ M. Olivier n'avoit pas borné ses précautions sur ce point à un simple Avertissement. Il avoit fait un Recueil assez ample des méprises où étoit tombé M. Rollin sur le compte de Philippe; méprises averées par les preuves que l'Académicien de Marseille joint par tout aux faits dans le cours de son Histoire. Il comptoit joindre cette Piéce aux autres qui ...

imprimées avec la Vie de Philippe. Ceux qui regardent l'exactitude dans les faits comme la qualité la plus essentielle à l'Histoire, & le premier mérite d'un Historien, regretteront que le projet de l'Auteur n'ait point été rempli, & que ce morceau de Critique ait échappé au Public.

Le Discours préliminaire est suivi d'une Chronologie exacte & détaillée de l'Histoire de Philippe; d'une généalogie de ce Prince depuis Hercule Auteur de sa Race, d'un Catalogue des Rois de Macédoine, & des années de leur Regne, qui renferment un espace de 454. ans, depuis la premiére année de Caranus le premier de ces Princes, jusques à la premiere de Philippe inclusivement. Il n'eut fallu pour mettre le comble à tant de recherches, qu'y joindre une Carte de la Macédoine & de la Grece telles qu'elles étoient au tems de Philippe. Ce nouveau relief n'auroit sans doute pas manqué à l'édition si l'Auteur avoit assez vécu pour le lui ménager.

Le corps de l'Hiſtoire eſt partagé en ſeize Livres dont ſept ſont renfermés dans le premier volume, & neuf dans le ſecond. Il ſeroit inutile de retracer ici les évenemens de la vie de Philippe. Ce Prince eſt trop connu, & il y a trop peu de tems, que nous avons tracé ſon portrait dans nos Mémoires pour rappeller encore ici le même ſujet. Nous nous bornerons donc à rendre compte, comme nous avons déja commencé à le faire, des traits particuliers qui diſtinguent cette Hiſtoire des autres Vies de Philippe.

Le début nous donne une idée juſte & intéreſſante de l'ancien Etat de la Macédoine. " La Macédoine » dit M. Olivier, ſous les Prédé» ceſſeurs de Philippe, n'avoit pas » la même étenduë, que l'on don» ne au Pays qui porte encore au» jourd'hui ce nom. Elle faiſoit par» tie de l'Ancienne Thrace, & » occupoit le milieu des Terres, » à une diſtance égale du Golphe » Adriatique & de la Mer Egée. » Les Romains l'ayant depuis ré-

» duite en Province, y comprirent
» à-peu-près ce que Philippe y avoit
» ajoûté par ses conquêtes.

„ Toute la contrée s'appelloit
» dans les tems fabuleux du nom
» général d'Emathie. Elle étoit
» partagée entre différentes Na-
» tions indépendantes les unes des
» autres. Les Lyncestes & les Eli-
» miotes étoient au couchant; les
» Pélagoniens, les Eordiens, les
» Edoniens occupoient le Nord;
» les Bottieens & les Pieriens l'O-
» rient; les Magnetes & les Dolo-
» pes le Midi. Tous ces Peuples
» avoient les mêmes habillemens,
» les mêmes armes, le même langa-
» ge. Leur gouvernement n'avoit
» rien de commun; mais c'étoient
» à-peu-près les mêmes mœurs
» & la même barbarie lorsque Ca-
» ranus y mena une Colonie Grec-
» que.

„ Caranus descendoit d'Hercu-
» le par Temene, qui, après avoir
» chassé les Pélopides d'Argos, s'em-
» para de la Royauté, qu'il ne pût
» transmettre à sa famille. Phidon

» frere aîné de Caranus, & comme
» lui cinquiéme descendant de Té-
» mene, vint à bout de remonter
» sur le Trône. Mais les Grecs s'ob-
» stinerent à le regarder comme un
» Tyran; ils refuserent de mettre
» son nom dans les Actes Publics,
» & l'année où il présida aux jeux
» Olympiques, fut appellée l'année
» de la non Olympiade.

„ Caranus n'espérant aucun éta-
» blissement honorable en Grece
» fut en chercher un en Macédoi-
» ne à la tête d'une jeunesse bril-
» lante. „ Il s'empara d'Edesse la principale Ville du Pays. Il l'appella Aigues, du mot Grec qui veut dire *Chevres*, parce que pour y arriver pendant un brouillard épais, qui l'empêchoit d'en trouver le chemin, il suivit un Troupeau de Chevres que le hazard lui fit rencontrer, & qui le conduisit tout droit à la Ville dont il fit la Capitale du Royaume qu'il établit. Les premiers Successeurs de Caranus ne sont connus que par quelques démêlés avec les Peuples voisins.

Le premier dont le nom entre dans l'Histoire générale de la Grece est Aléxandre I. qui, après avoir suivi d'abord le parti de Xerxès, se rangea ensuite du côté des Grecs vainqueurs à Platée; & concourut avec eux à accabler les restes de l'Armée des Perses. Perdiccas fils d'Aléxandre fut Partisan, tantôt d'Athenes, tantôt de Lacédémone; & la jalousie que ces deux Puissances en conçûrent fut une des causes de la guerre du Péloponese.

Les mœurs des Naturels du Pays étoient insensiblement en Macédoine, comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, devenuës les Mœurs des Conquérans. La politesse Grecque disparut, & la barbarie la remplaça chez les descendans de Caranus. Archelaus successeur de Perdiccas tourna le premier ses yûës du côté des Arts. Il fit l'accueil le plus favorable à Euripide, & ne négligea rien pour attirer Socrate en Macédoine. Il protégea les Lettres & le mérite, & fut chéri de ses Sujets.

La

La Macédoine après sa mort fut en proye à divers Tyrans, qui s'entredétruisoient mutuellement. La Couronne ne sortoit point de la Maison Royale. Pausanias le dernier usurpateur ayant lassé les Peuples par ses cruautés, ils appellerent à leur secours Amyntas, qui fut pere de Philippe.

Ce court préambule sur l'Histoire générale de Macédoine, & les traits les plus intéressans du Regne d'Amyntas, des troubles, & des divisions qui suivirent sa mort, & qui aboutirent à placer sur le Trône Philippe, le plus jeune de ses fils, conduisent naturellement le Lecteur à l'Histoire de ce Prince, & le préparent à la mieux entendre.

La part qu'eut Philippe à tous ses évenemens considérables de la Grece, pendant qu'il regna, devoit engager un Auteur, à portée par ses connoissances d'exécuter un pareil projet, à mêler l'Histoire de divers Etats de la Grece à celle de la Macédoine. M. Olivier a suivi ce Plan & la Méthode qu'il a

observé en le remplissant fait également honneur à sa capacité & à son goût. Eloigné de la maniere qu'ont quelquefois les Sçavans de profession d'étaler avec faste une immense érudition, & de noyer l'objet principal sous un tas de citations hors d'œuvre, ou de faits étrangers, les Episodes de M. Olivier s'enchassent naturellement dans le fonds même du sujet, & au milieu d'Athenes, de Lacédémone, de Thebes &c. On ne perd point Philippe de vûë, ou s'il disparoît un instant, c'est pour se montrer le moment d'après avec plus davantage, & se placer lui & ses actions dans un jour qui les fasse mieux connoître au Lecteur.

Démosthene eut trop de part aux affaires de la Grece & à celles de Philippe pour être oublié dans cette Histoire. Le caractére de cet Orateur, celui de son éloquence, le sujet de la plûpart de ses Discours, les occasions qui les ont fait naître, plusieurs de leurs traits les plus brillans sont retracés ici d'une ma-

niére, qui répand un grand jour ſur toutes les circonſtances de la vie du Roi de Macédoine. Au bas des Pages, des Notes courtes, claires & intéreſſantes ſuppléent aux éclairciſſemens néceſſaires pour la parfaite intelligence du texte, éclairciſſemens qu'on n'auroit guéres pû inſérer dans ce texte, ſans interrompre trop ſouvent, obſcurcir, ou faire au moins languir la narration, & qui apprennent au Public l'étenduë des connoiſſances & la juſte critique de M. Olivier.

Les faits énoncés dans cette Hiſtoire ſe préſentent, & ſe développent dans l'ordre qu'ils doivent naturellement avoir. La narration eſt claire, conciſe, également ſoutenuë; la ſeule expoſition & la nature des faits la rendent intéreſſante. M. Olivier, occupé des choſes, a négligé les ornemens & les graces du ſtyle. Un Lecteur qui ne cherchera que l'amuſement trouvera quelquefois ſa préciſion un peu ſéche. Un Lecteur qui ne cherche qu'à s'inſtruire, qu'à connoître l'anti-

quité, les ressorts principaux des grands évenemens qui y ont éclatté, & les traits les plus distinctifs des personnages qui ont joué les plus grands rôles, le trouvera exact, judicieux, serré, intéressant, habile à représenter les hommes, & les actions tels qu'ils étoient, & regrettera que le caprice d'un certain Public, force quelquefois les Historiens à s'éloigner de la sage simplicité, qui caractérise le style de l'Histoire de Philippe.

Le parallele de Philippe & d'Alexandre termine heureusement cet Ouvrage, & offre au Lecteur sur le compte de ces deux Héros bien des réflexions aussi justes que neuves, écrites d'un style, qui sans être fleuri n'est rien moins que négligé. Nous croyons ne pouvoir mieux finir qu'en rapportant les plus intéressans de ces traits.

« On ne juge ordinairement, dit » M. Olivier, du mérite des Hé» ros, que par le nombre de leurs » Exploits, ou par l'étendue de » leurs Conquêtes. Alexandre ga-

» gne à être vû de ce côté. Les
» Perses lui ont opposé un milion
» d'hommes. Il a subjugué des Peu-
» ples connus à peine aux Géogra-
» phes de son tems. Enfin il a vû
» l'Ocean.

„ Philippe n'a jamais eu à com-
» battre plus de trente mille hom-
» mes à la fois. Il ne s'est jamais
» écarté de plus de 200. lieuës de
» ses Etats. Il n'a jamais traversé
» la Mer, que pour s'assurer de
» quelques Isles voisines. Il n'a pas
» même été en Asie.

„ Cependant Cicéron préfere le
» dernier, il trouve que Philippe
» est un plus grand homme & Alé-
» xandre un plus grand conqué-
» rant. C'est que Cicéron remon-
» toit jusqu'aux principes des ac-
» tions, & se déterminoit par le
» mérite de l'Acteur plûtôt que par
» l'éclat du rôle.

„ Pour comparer exactement ces
» deux Princes on n'a qu'à exami-
» ner les qualités qui leur étoient
» communes. Je commence par la
» valeur. Ils la poussoient tous deux

» à un point qu'on n'exige plus des
» Rois ni des Généraux. Celle d'A-
» léxandre est connuë. Quant à celle
» de Philippe, j'en crois volontiers
» Démosthene. „ *Le Macédonien, dit-il, se précipite dans la mêlée & en revient couvert de blessures & de gloire.* " Philippe a eu comme
» son fils plusieurs Chevaux tués
» sous lui. Ils ont été tous deux
» deux fois emportés pour morts du
» champ de bataille. Aléxandre à
» la Ville des Oxydraques, les
» échelles ayant manqué sous lui
» se prit au haut du mur, & sauta
» seul dans la Ville ennemie.

„ Philippe au Siége d'une Ville
» de l'Ancienne Thrace, com-
» mandoit en personne un Poste
» sur lequel les Assiégés firent une
» vigoureuse sortie. Il y reçut un
» coup de fléche dans l'œil. Mais
» il continua de combattre, & ne
» souffrit qu'on lui mit le premier
» Appareil, que lorsque les Enne-
» mis eurent été repoussés. Plutar-
» que (quoique prévenu contre
» Philippe) a comparé cette ac-

» tion à celle d'Horatius Coclés
» &c.

„ Si la valeur d'Aléxandre étoit
» plus sûre de l'ascendant & plus
» éclatante, celle de Philippe étoit
» plus éclairée, & plus utile à ceux
» qui combattoient sous lui. Cette
» vertu sublime étoit presque tout
» le mérite d'Aléxandre, & excep-
» té la bataille d'Issus, où il parut
» véritablement Général, par la
» maniere dont il disposa son Ar-
» mée, il ne connoissoit guéres
» d'autre méthode de faire la guer-
» re, que celle de charger à la tête
» de l'élite de ses Troupes; encore
» rougit-il d'avoir profité des défi-
» lés de la Cilicie, & alla-t-il en-
» suite offrir à Darius sa revanche
» au milieu des Plaines d'Arbel-
» les.

„ Philippe au contraire poussa la
» Science de la Guerre aussi loin
» qu'aucun des Généraux Grecs.
» (M. Olivier auroit ce semble pû
» dire, plus loin) Polien & Fron-
» tin sont pleins de ses stratagêmes,
» & tous les Tactiques anciens don-

» nent pour modele ses marches, » ses campemens, & ses dispositions. „ Notre Historien fait ici le dénombrement des Nations guerrieres, que Philippe eut à combattre, & qu'il dompta. Ce détail seul paroît suffire pour mettre les exploits du Pere au-dessus des victoires brillantes du Fils. Dans les preuves que l'Auteur donne de la Science Militaire de Philippe, il omet ce qu'il dit ailleurs, que ce fut lui qui établit cette célebre Phalange si long-tems invincible, & qui contribua si fort aux triomphes d'Aléxandre.

Il continuë ainsi: " Cette idée » (celle que donne Racine dans » son Aléxandre) de l'expédition » contre les Perses est assez exacte; » & je ne sçai pourquoi on a voulu » accuser Aléxandre de témérité » pour l'avoir entreprise. M. de S. » Evremont dit, que c'est le même » projet, que si la République de » Raguse où celle de Lucques vou» loit détrôner le Roi de France, » & que César ne l'auroit jamais

» entrepris. Mais il ne fait pas at-
» tention que le projet n'étoit pas à
» beaucoup près aussi singulier ;
» qu'il n'étoit pas d'Aléxandre, mais
» de Philippe ; & qu'ainsi César
» l'auroit entrepris & exécuté.

„ Tous les Généraux Grecs qui
» ont porté la guerre en Perse l'ont
» fait avec succès. Les Campagnes
» de Xenophon & d'Agésilas sont
» une preuve sûre de la supériorité
» des Grecs. (M. Olivier pouvoit
» dire d'une poignée de Grecs ; d'u-
» ne seule Nation Grecque.)

„ Les réflexions que fit Philippe
» sur ces deux expéditions le déter-
» minerent à porter la guerre en
» Perse. Le Contingent de chaque
» Etat de la Grece étoit déja réglé
» & ses Lieutenans commençoient
» d'agir en Asie lorsque la mort le
» surprit. Aléxandre ne fit qu'exé-
» cuter le plan que son pere avoit
» formé ; & que Philippe auroit
» pû exécuter lui-même ; par des
» opérations peut-être moins rapi-
» des, mais plus sûres & dont les
» avantages auroient été plus dura-
» bles.

„ Pour ce qui eſt du mérite de
» l'eſprit, Philippe étoit ſupérieur à
» Aléxandre parce qu'il l'étoit auſ-
» ſi à toute la Grece . . . Les Athé-
» niens lui envoyerent une fois dix
» Ambaſſadeurs, reconnus pour
» l'élite de leurs Orateurs, & de
» leurs Citoyens, Démoſthene,
» Eſchine &c. Ils étoient obligés
» de concerter entr'eux, non-ſeu-
» lement les propoſitions qu'ils
» avoient à faire à Philippe, mais
» encore le tour de leur converſa-
» tion, quand il ne s'agiſſoit que de
» l'entretenir. Démoſthene qui par-
» la le premier héſita, s'interrom-
» pit, Philippe fit tout ce qu'il pût
» pour le remettre, le priant de ne
» pas le regarder comme le Peu-
» ple d'Athenes, qu'il falloit ha-
» ranguer; mais de s'entretenir
» avec lui comme avec un particu-
» lier ſon hôte & ſon ami. Cette
» politeſſe acheva de déconcerter
» Démoſthene ; & Eſchine fut obli-
» gé de prendre la parole. Philippe
» lui répondit avec tout l'eſprit &
» toute la dignité poſſible. Enfin

» il renvoya les Ambassadeurs char-
» més de lui, après leur avoir fait
» signer un Traité dont Athenes
» ne devoit pas être contente.

„ On ne peut nier qu'Aléxan-
» dre n'eut de l'esprit.... il con-
» noissoit des honneurs d'une autre
» espéce que ceux que l'on tire de
» la victoire. „ *Je serois, mandoit-il à Aristote, aussi jaloux de surpasser les autres hommes par le sçavoir que par la valeur.* " Aléxandre se pi-
» quoit de Médecine, il avoit écrit
» différentes recettes dont le Re-
» cueil s'étoit conservé jusques au
» tems de Plutarque; ce ne seroit
» pas un Ouvrage à opposer à la
» Déclaration de Guerre, que pu-
» blia Philippe contre les Athé-
» niens chef-d'œuvre de l'éloquen-
» ce politique.

„ Le goût des Lettres étoit plus
» sûr & plus heureux dans Philip-
» pe, il sçavoit mieux le ramener à
» sa véritable utilité. Les hommes
» distingués à qui le Pere & le Fils
» ont fait du bien en sont une preu-
» ve. Aléxandre combla de ses bien-

» faits un Cherilus, toujours ridi-
» cule, même quand on l'admiroit ;
» un Anaxarque, Philosophe de
» mauvaise foi, qui lui vendoit des
» louanges mal assaisonnées, qu'A-
» léxandre payoit du revenu des
» Provinces entiéres ; un Calisthe-
» ne mauvais Historien. Philippe
» plaça mieux sa faveur & ses bien-
» faits. Platon, Xénocrate, Ari-
» stote, Eschine y eurent part, &
» il ne tint pas à lui qu'on ne pût
» ajoûter à ces noms celui de Dé-
» mosthene.

Les qualités du cœur fournissent à M. Olivier les derniers traits du Parallele de ces deux Princes. Aléxandre, blessé au Siége de Gaza, pour se venger de la blessure & de la longue résistance du brave Gouverneur, lui perce les talons, l'attache à un char & le traîne autour de sa Place. Philippe pardonne généreusement aux Habitans de Méthone, Place à l'attaque de laquelle il avoit perdu l'œil par une Fléche, qui portoit cette inscription. *Aster à Philippe.* Ce Prince voulut connoître le

Tireur, le loua de ſon adreſſe, & le retint à ſon Service. Il étoit adoré dans ſa Cour, parce qu'il étoit, dit M. Olivier; *l'homme du monde qui ſçavoit careſſer le mérite avec plus de dignité, & placer le mieux un mot obligeant.* Aléxandre, jaloux de la gloire de ſes Généraux; tua les uns de ſa propre main, & en traîna d'autres par les Cheveux, fit mettre le feu à la Tente des autres, en fit périr d'autres ignominieuſement. Son amitié pour Epheſtion loin d'effacer ou de balancer l'idée de ſes cruautés ne ſervit qu'à ajoûter de nouveaux traits à ſon inhumanité. Pour calmer la douleur farouche, que lui inſpira la perte de cet ami, il fit maſſacrer une Nation entiere qui étoit ſans défenſe.

Aléxandre & Philippe ont tous deux aimé paſſionnément les louanges, mais ce ſentiment étoit plus noble & plus délicat dans Philippe. Un bon mot qui lui rappelloit un devoir étoit récompenſé comme un ſervice. Aléxandre regardoit comme ſes ennemis, tous ceux qui n'é-

toient pas aussi enyvrés de sa gloire qu'il l'étoit lui-même.

C'est sur ces principes que M. Olivier décide avec raison de la supériorité qu'avoit le Pere sur le Fils dans toutes les qualités, qui forment le véritable Héros; & sur les observations diverses que nous venons d'exposer, nous osons décider, que le Public doit la plus sincére reconnoissance au soin qu'a eu l'Editeur des Lettres de Madame de Sévigné de donner au Public de nouvelles preuves de son bon goût, & de son zéle pour la Littérature en faisant voir le jour à un Ouvrage tel que l'Histoire de Philippe, par M. Olivier.

ARTICLE CX.

ACTA SANCTORUM Augusti, ex Latinis & Græcis, aliarumque gentium Monumentis, servatâ primi-genuâ veterum Scriptorum phrasi; collecta, digesta, commentariisque & observationibus illustrata à Joanne Pinio, & Guilielmo Cupero, è Societate Jesu Presbyteris Theologis. Tomus IV. quo dies vicesimus primus, vicesimus secundus, vicesimus tertius, & vicesimus quartus continentur. Antuerpiæ, apud Bernardum Albertum Vender Passche folio 1739.

CE Volume n'a peut-être pas autant que quelques-uns des précédens, dequoi picquer la curiosité d'un certain nombre de Lecteurs, qui ne cherchent dans un Ouvrage Historique & Critique, que dequoi s'occuper agréablement par de nouvelles découvertes, capables de les intéresser; il en est peu

cependant, où il y ait plus de recherches sçavantes ; car nous n'y avons presque pas trouvé un seul Article, qui ne renferme des discussions sur la Géographie, sur la Chronologie, & sur tous les autres points, qui fournissent matiére à la critique dans un Ouvrage de la nature de celui-ci. Nous nous bornerons à quelques traits, que nous jugerons convenir davantage à ceux, qui parcourent nos Mémoires.

Le Pere Pien, que nous avons jusqu'ici nommé mal-à-propos le Pere Piney, commence ce Volume par l'Histoire du Prophéte Samuel, que le Calandrier de Julien marque au 29. Janvier, dont les Ethiopiens solemnisent la Fête avec beaucoup d'appareil le troisiéme de Juin ; mais que les Martyrologes Grecs & Latins ont de tous tems placé au vingtiéme d'Août. Notre Auteur, sans s'arrêter à ce que les Commentateurs de l'Ecriture ont dit de ce Grand Homme, s'est borné à ce que Salien nous en apprend, en expliquant & en para-

phrasant le Texte Sacré : il parle ensuite de la Translation de son corps à Constantinople par les soins de l'Empereur Arcade, dont la piété en cette occasion échauffa si fort la bile de Vigilantius. Saint Jérôme fit à ce Précurseur des Ennemis du Culte des Saints & de leurs sacrées Reliques, une Réponse digne de son zéle, & qui montre bien que les Successeurs de Vigilantius dans la maniere indigne, dont ils ont par tout traité ces précieux restes de ce que la Religion a jamais eu de respectable, n'ont dans les premiers siécles de l'Eglise d'autre modele, que des Hommes frappés de ses anatêmes. A l'occasion de cette même Translation, il releve une bévûë bien grossiere de François Quarême, lequel dans son grand Ouvrage sur la Terre Sainte parlant du lieu, où le corps de Samuel avoit long-tems reposé, dit, " ce lieu est présentement pri-
» vé de ses sacrées Reliques ; car,
» comme nous l'apprenons de Saint
» Jérôme, dans son Livre contre

» Vigilantius, le sacrilége Empe-» reur Arcade le fit transporter » long-tems après de la Judée en » Thrace. » Il y a peu d'exemples d'une méprise pareille ; car pourroit-on se méprendre au sens de ces paroles du Saint Docteur ? *Dolet (Vigilantius) Martyrum Reliquias pretioso operiri velamine, & non vel pannis, vel Cilicio colligari, vel projici in sterquilinium, ut solus Vigilantius, ebrius vel dormiens, adoretur. Ergo sacrilegi sumus, quando Apostolorum Basilicas ingredimur ? Sacrilegus fuit Constantius Imperator, qui Sanctas Reliquias Andreæ, Lucæ & Timothei transtulit Constantinopolim, apud quas Demones rugiunt, & inhabitatores Vigilantii illorum se sentire præsentiam confitentur ? Sacrilegus dicendus est & nunc Augustus Arcadius, qui ossa B. Samuelis longo post tempore de Judæâ transtulit in Thraciam ? Omnes Episcopi non solum sacrilegi, sedet fatui judicandi &c.*

Les Hébreux attribuoient à Samuel le Livre des Juges, le pre-

mier des Rois, & celui de Ruht. Quand au Livre des Juges, on ne peut gueres douter, dit le Pere Pien, qu'il ne soit l'Ouvrage du Saint Prophéte: personne n'étoit plus en état de le composer, que celui, qui avoit été en quelque façon le dernier des Juges, & qui avoit vû le commencement de la Monarchie du Peuple de Dieu. Quant aux deux premiers Livres des Rois, il faut s'en tenir sans doute au sentiment de Bellarmin, qui est que Samuel en avoit écrit tout ce qui a précédé sa mort, c'est-à-dire, à-peu-près jusqu'au vingt-cinquiéme Chapitre du premier, où il est parlé de sa mort: & que c'est par extension, qu'on a donné son nom à tout ce Livre & au suivant, parce qu'on l'avoit mis en titre à ce qu'il avoit composé: car de dire, comme quelques-uns, qu'il avoit écrit tout le reste par esprit de Prophétie, cela ne mérite pas d'être réfuté, rien n'étant plus aisé à distinguer dans l'Ecriture, que le style Historique, & le style Prophétique. Pour ce qui est du

Livre de Ruht rien n'empêche de ſuivre le ſentiment de la plûpart des Sçavans, qui l'adjugent à Samuel. L'Egliſe n'a encore rien décidé de bien formel ſur la fameuſe apparition de Samuel à Saül. Le P. Pien croit avec le Pere Calmet, que l'apparition fut réelle, qu'il ne la faut pourtant pas entendre d'une véritable Réſurrection ; mais, comme Salien l'explique, en ſuivant ce bel axiome de S. Auguſtin, qu'il faut toujours prendre le ſens de l'Ecriture Sainte, qui ſe préſente naturellement, lorſque rien ne s'y oppoſe ; que l'ame de Samuel revêtuë d'un corps tel, qu'en prirent les Anges, qui s'apparurent à Abraham, ſe montra à Saül, ſans que la Pithoniſſe y eût la moindre part, & lui annonça ce qui devoit lui arriver.

Il y a des choſes fort curieuſes dans l'Article de Saint Amadour, (*Amator*) Hermite en Quercy, & que quelques Ecrivains Carmes ont voulu revendiquer à leur Ordre, ſe fondant ſur d'anciennes Traditions,

que la Critique la plus ſage & la plus moderée ne peut ſe diſpenſer de rejetter comme apocriphes. Ces Traditions portent que S. Amadour étoit au ſervice de la Sainte Vierge & de S. Joſeph ; qu'il avoit ſoin de porter & de faire manger (*Bajulus & Nutricius*) l'Enfant Jeſus : qu'il avoit pour Femme Sainte Véronique, amie & confidente de la Mere de Dieu, par le conſeil de laquelle les deux Epoux paſſerent dans les Gaules avec Saint Martial ; qu'ils y apporterent le linge empreint de la Face adorable du Sauveur, qui ſe garde aujourd'hui à Saint Pierre de Rome, & que dans le deſſein d'y mener la vie des Solitaires du Mont-Carmel, ils ſe retirerent dans un Déſert de l'Aquitaine, & y pratiquerent tous les exercices d'Elie & d'Eliſée : que quelques-tems après Véronique fit un voyage à Rome, où elle laiſſa le ſacré dépôt, dont nous venons de parler, & que de retour dans les Gaules, elle mourut au Territoire de Bordeaux. Le Pere Jean-Bap-

tiste de Lezana, Auteur des Annales des Carmes, conjecture même; car où ne porte-t-on point l'esprit conjectural, quand on s'y est une fois livré? Que Sainte Véronique pourroit bien être l'Hémorroïsse, qui fut guérie par Notre-Seigneur, ce qui ne paroît pourtant pas s'accorder beaucoup, suivant le récit, que l'Evangile nous fait de cette guérison, avec cette liaison intime, qu'on suppose avoir été entre la Mere du Sauveur & Sainte Véronique.

Enfin d'autres Auteurs ont avancé que Saint Amadour est le même, que le Publicain Zachée, converti par le Sauveur du Monde, & il est certain que ce sentiment est fondé sur une très-ancienne Tradition, que le Pape Martin V, en fait mention dans un Bref, où il accorde des Indulgences à ceux, qui visiteront la Chapelle *Gloriosæ Genitricis Dei Mariæ Virginis rupis Amatoris Caturcensis Diœcesis*, à quoi il ajoûte, qu'une ancienne Tradition porte qu'elle a été bâtie dès le

commencement de l'Eglise, *per Nostri Salvatoris Discipulum Zachæum tunc, nunc Amatorem rupis nuncupatum.* Mais le Pere Cupers, après avoir observé que ces sortes de Traditions, citées avec un correctif dans les Brefs des Papes, n'en reçoivent pourtant aucune autorité, prouve très-bien que celle-ci n'a aucun fondement solide.

Au fond, il n'y a rien de certain sur le tems, auquel fleurissoit Saint Amadour : on sçait seulement que son Tombeau a été long-tems le terme d'un fameux Pélerinage, à cause des Miracles, qui s'y opéroient : que Henri II. y alla pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait pendant une Maladie dangereuse ; que le jeune Henri, son Fils aîné, ayant pillé l'Eglise de Roquemadour, on appelle ainsi par corruption le lieu, où le Saint est honoré, & dépouillé la Chasse de son corps, fut frappé peu de jours après du Mal, qui l'enleva de ce Monde ; que dans la suite des tems les Calvinistes ayant voulu brûler ce sacré

corps, qui étoit resté entier, & n'en ayant pû venir à bout, ils le couperent par morceaux, en proférant mille blasphêmes, & que c'est apparemment de-là qu'est venu la dispersion de ses Reliques, dont une prrtie considérable est pourtant demeurée dans son Eglise, & dont la Ville de Lucques en Toscane a obtenu une autre.

Quoique dans le titre de ce Volume, il ne soit fait mention que des Peres Pien & Cupers, nous trouvons cependant quelques Articles traités par le Pere Dolmans, que nous avons dit, en parlant du Volume précédent, avoir pris la place du Pere Vander Bosch. Il y en a un entr'autres, qui regarde Saint Auteur, Evêque de Tréves, & qui nous a paru travaillé de maniére à nous faire beaucoup espérer du nouvel Ecrivain. Il s'agit sur-tout de sçavoir s'il y a eu deux Saints Auteurs Evêque de Tréves, comme quelques-uns l'ont avancé, ajoûtant que le premier a souffert le Martyre vers la fin du premier siécle;

cle : car il paroît certain qu'il y en avoit un vers le milieu du cinquiéme siécle, dont plusieurs Martyrologes font mention, & dont le Culte est fort ancien. Quant à Saint Auctеur Martyr, le Pere Dolmans montre très-bien, contre le Pere Calmet, qu'on n'a point de preuve convainquante qu'il n'a point existé, c'est tout ce qu'on en peut dire.

Le même Pere n'a pas moins bien traité l'Article de S. Oswin, Roi de Northumberland, & Martyr. Il commence par une Description exacte du Northumberland, qui dans le huitiéme siécle étoit divisé en deux Royaumes, il nous apprend que Saint Oswin regnoit sur les Peuples appellés *Deïri*, dont Saint Grégoire Pape, a dit, *bene Deïri, de irâ eruti & ad misericordiam Dei vocati*. Il éclaircit fort bien la généalogie de ce Prince, où les différentes éditions de Bede avoient jetté quelques obscurités; & sur ce qu'on pourroit trouver étrange qu'on eût donné le titre de

Martyr à un Saint, dont la mort n'a eu pour motif aucun de ceux, qui font communément les Martyrs, il convient du fait; mais il ajoûte qu'ayant été engagé dans une guerre juſte, & qui n'avoit point d'autre but de ſa part, que la tranquilité de ſes Etats, & la conſervation des biens de ſes Sujets, & ſe voyant en tête une Armée incomparablement plus forte que la ſienne, il ne voulut pas expoſer ſes Troupes à une défaite inévitable, il les licentia, prit le parti de ſe retirer accompagné d'un ſeul Soldat, fut trahi par un de ſes Serviteurs, ſur la fidélité duquel il avoit crû pouvoir compter, & livré à ſes Ennemis, qui le maſſacrerent. Une mort, à laquelle il s'expoſa ſi généreuſement pour ſauver la vie de ſes Sujets, le met dans le cas de pluſieurs autres Saints, auſquels l'Egliſe a décerné les honneurs du Martyre.

Le célebre Abbé de Clairvaux, Saint Bernard, occupe plus du tiers de ce Volume : mais ſon Hiſtoire eſt ſi connuë, que nous ne croyons

pas devoir nous y arrêter beaucoup; d'autant plus qu'il en a été parlé fort au long dans nos Mémoires de l'année précédente. On ſçait que les Eſpagnols & les Portugais prétendent que ce Saint Docteur, qui eſt communément regardé comme le dernier Pere de l'Egliſe, étoit iſſu de la Maiſon des Ducs de Bourgogne, laquelle tiroit ſon origine de Robert Roi de France, par conſéquent qu'il tenoit à la Maiſon Royale de Portugal, & par les Femmes à toutes celles, qui ont regné en Eſpagne depuis l'invaſion des Maures. Le Pere Pien rejette tout cela, comme avancé ſans preuves : mais il eſt ſans doute bien glorieux pour un Saint, qui n'a jamais eu d'autre titre dans le Monde, que ceux de Moine & d'Abbé ; que tant de têtes couronnées ayent crû ſe faire honneur d'être unies avec lui par les liens du ſang.

Peu de gens ſçavent peut-être que le lieu, où eſt préſentement bâtie l'Abbaye Chef-d'Ordre de Prémontré a été cédé à Saint Nor-

bert par Saint Bernard. C'eſt cependant ce que le Saint Abbé de Clairvaux dit nettement dans une de ſes Lettres à l'Abbé Hugues, Succeſſeur du Saint Evêque de Magdebourg dans le gouvernement de ſon Ordre. Il eſt vrai, que Barthelemi, Evêque de Laon, donna à Saint Norbert le terrein, où ce Saint plaça ſon premier Monaſtére, après que l'Evêque eut dédommagé les Moines de Saint Vincent, qui en étoient Propriétaires; mais il eſt vrai auſſi, que l'Abbé Hugues s'y trouvant trop à l'étroit, tranſporta ſon Abbaye de l'autre côté de la Montagne, ſur un terrein, qu'un Hermite avoit cédé à Saint Bernard, & dont le Saint avoit fait préſent à Saint Norbert, avec qui il étoit lié d'une très-étroite amitié.

Voici un autre Article, qui regarde un point Hiſtorique, dont l'entiere diſcuſſion eſt renvoyée aſſez loin par le Pere Pien : il s'agit de Saint Félix de Valois, un des Fondateurs de l'Ordre de la Trinité de la Rédemption des Cap-

tifs. On a continué de marquer dans l'Office de ce Saint, qu'il étoit de la Maison Royale de Valois, & Neveu de Thibaut Comte de Champagne & de Blois ; ce qui renferme une contradiction manifeste ; le Comte de Thibaut, qui vivoit sous Louis le Jeune, n'ayant pû avoir pour Neveu un Prince de la Maison de Valois, qui n'a commencé que plus d'un siécle après. D'autres, pour assûrer au Saint une si auguste extraction, ou pour augmenter le nombre de ceux, qu'a donnés à l'Eglise la Maison Royale de France, ont prétendu que Félix, appellé auparavant Hugues, étoit Fils de Raoul, Comte de Vermandois, & d'une Sœur de Thibaut Comte de Champagne. Il n'y a dans ce sentiment aucune contradiction. Les Comtes de Vermandois possédoient le Valois ; ainsi le Fils de Raoul peut fort bien avoir porté le titre de Comte de Valois : d'ailleurs il est certain que ce Prince avoit épousé la Sœur de Thibaut, Comte de Champagne,

& qu'il la répudia. S'il en avoit eu un Fils, ce Prince auroit été Neveu de Thibaut ; mais où sont les preuves de ce fait ? Notre Histoire n'en parle point, quoiqu'elle s'étende beaucoup sur le divorce du Comte de Vermandois, & sur les suites qu'il eut.

Voyons si ce qui suit est mieux prouvé : on lit dans une Histoire imprimée depuis peu, à Segorie, & qui traite de l'établissement & des progrès de l'Ordre de la Trinité, que Hugues, autrement nommé Félix de Valois, fut conduit l'année même de sa naissance, par la Princesse sa Mere, Sœur du Comte de Champagne, à Clairvaux, pour y être offert à Dieu, par le Saint Abbé, & recevoir sa bénédiction : mais cet Auteur est venu trop tard, dit le Pere Pien, pour faire une autorité recevable. Une Vie de Saint Félix écrite en Latin par le fameux Pere François Macedo, avoit bien dit à-peu-près la même chose, mais sans en apporter aucune preuve, non plus

que ceux, qui ont avancé que Saint Félix alla de lui-même à Clairvaux, se ranger sous la discipline de Saint Bernard.

Notre Auteur examine dans le paragraphe suivant si le Saint Abbé est Auteur des Régles, que le Concile de Troyes, assemblé en 1128. donna au Templiers, & il conclut qu'elles ne sont pas de lui. Quant au voyage de Saint Bernard en Espagne, quoiqu'appuyé de l'autorité de Mariana, il est ici réfuté par des témoignages, qui ne laissent plus aucun doute. Le Pere Pien remarque que Mariana est tombé dans cette erreur, pour avoir pris mal le sens d'une Lettre du Saint Abbé à Pierre le Vénérable, qui revenoit d'Espagne : c'est la vingt-huitiéme de l'édition du Pere Mabillon.

On sera sur tout fort content de l'Article, où le Pere Pien examine les Miracles de S. Bernard. Que ce Saint en ait opéré un très-grand nombre, c'est ce qu'on ne peut raisonnablement révoquer en doute,

pour peu qu'on ait seulement parcouru l'Histoire de France & celle de l'Eglise ; mais les réputations les mieux établies, sur-tout en ce genre, sont aussi les plus sujettes à l'exaggération, & il ne faut pas s'étonner, si on attribuë à un Thaumaturge de faux Miracles, qu'on espére de faire passer à la faveur des véritables, ou qu'on saisit sans preuves sur le préjugé que ceux-ci ont établi ; cela n'est-il pas arrivé à S. Paul, comme le remarque Saint Jérôme ? Il y en a effectivement qu'on attribuë à Saint Bernard, dont les uns sont absolument dénués de preuves, & les autres n'en ont pas de convainquantes. Le P. Pien donne sur cela des régles fort sages, & après avoir exposé le pour & le contre sur certains Miracles, qui ont pour eux une possession de plusieurs siécles, il laisse à chacun la liberté de prendre le parti qu'il voudra.

Au reste ce n'est que d'après les Souverains Pontifes, les Conciles, & les plus Sçavans Hommes de

ces derniers ſiécles, que notre Auteur nous repréſente Saint Bernard comme un des plus éclairés Docteurs de l'Egliſe, qui avoit puiſé à l'Ecole du Saint Eſprit une Théologie ſublime, une Morale pure, une intelligence parfaite des Livres Saints. On ſera toujours étonné qu'avec des infirmités continuelles & des occupations, qui auroient rempli la vie la plus longue, & ruiné la ſanté la plus robuſte, il ait trouvé aſſez de tems & aſſez de force pour poſſéder, comme il faiſoit, tous les Peres, & tout ce qui compoſe la Science Eccléſiaſtique. Il ne faut donc pas être ſurpris, ſi les Hérétiques des derniers ſiécles l'ont traité d'une maniere ſi indigne; le mal eſt que des Catholiques mêmes, par cet eſprit de tolérance, qui fait depuis quelque-tems de ſi rapides progrès, ou par d'autres raiſons, qui ne ſont pas d'une moins dangeureuſe conſéquence, ont pris leur ton. Enfin on trouvera dans cet Article tous les éclairciſſemens, qu'on peut ſouhaitter pour l'Hiſ-

toire de cet Homme fameux, qui a fait dans l'Egliſe & dans l'Etat la plus grande figure, qu'aucun Particulier ait jamais faite depuis le tems des Apôtres.

Pluſieurs Auteurs ont confondu Saint Julien, Evêque en Languedoc, dont parle du Sauſſaye, avec Saint Julien premier Evêque de Bearn: le Pere Pien, après avoir examiné la choſe avec attention, s'eſt enfin convaincu qu'il falloit diſtinguer ces deux Saints. Il n'a pourtant pû percer tout-à-fait les ténébres, où leur mémoire eſt demeurée enſevelie; tout ce qu'il a pû découvrir du dernier, à l'aide de l'Hiſtoire de Bearn par M. de Marca, & des Auteurs de la *Gallia Chriſtiana*, c'eſt qu'on peut juger de l'antiquité du Culte de ce Saint par une ancienne Egliſe bâtie en ſon honneur; qu'étant Diâcre de l'Egliſe de Tréves, Léonce, ſon Evêque, lequel étoit né en Aquitaine, l'envoya prêcher la Foi dans le Bearn, ce qu'il fit avec ſuccès; que le droit, qu'avoit Léonce, d'or-

donner des Evêques dans toutes les Gaules, étoit fondé sur ce que Tréves en étoit alors la Métropole, parce qu'elle étoit la résidence du Préfet du Prétoire; & que Saint Athanase, lui donne cette qualité; que Saint Julien vivoit au cinquiéme siécle, mais qu'on ne sçait pas au juste le tems de sa mort, & qu'il étoit encore Evêque du Bearn, lorsque les Vendales ayant pris & ruiné la Ville de Tréves, se répandirent dans les Gaules, & pénétrerent jusqu'aux extrêmités de la Novempopulanie; que le Bearn ne fut pas plus épargné que les autres Cantons de ces malheureuses Provinces; que sa Capitale ayant été ruinée par les Normands, le nom de Bearn, qu'elle portoit, & qui est écrit fort diversement par les Anciens Auteurs, passa à la Province; que la nouvelle Capitale fut nommée Lescar, (*Lascuris* ou *Lascurra*) parce que, selon M. de Marca, une petite Riviere & plusieurs Fontaines y font quantité de circuits, qu'on appelle dans le Pays

las escurres : en quoi Joseph Scaliger s'est trompé, ayant soûtenu que Ortez a succedé à l'ancienne Ville de Bearn ; ce qui est d'autant moins vrai, qu'Ortez, qui a longtems appartenu aux Vicómtes d'Aqs, est encore du Diocèse de cette Ville & que le corps de S. Galactore, Evêque de Bearn au commencement du sixiéme siécle, a toujours été à Lescar, jusqu'à ce que les Calvinistes l'ayent brûlé.

Deux Saints célébres, l'un en Espagne, & l'autre en Italie ; que la lecture des Ouvrages de Saint Bernard ont sanctifiés, & que leur dévotion envers ce Saint ont engagés à prendre son nom, en ont augmenté le lustre, en le multipliant dans les Fastes de l'Eglise, qui en fait une honorable mention le 21. Août. Noús nous y arrêterons un peu davantage, parce qu'ils sont peu connus en France, quoique l'un d'eux soit le Pere d'une Congrégation assez étenduë, & dont il est assez étonnant que nos Dictionnaires Historiques ne parlent point, non plus que de son Fondateur.

Le premier eſt Saint Bernard d'Alzire, Moine de Citeaux, & martyriſé dans le douziéme ſiécle. Il étoit Fils d'Almanſor, Seigneur de Pintarrafès, & de Carlete, Vaſſal de Zaen, Roi de Valence ; l'Hiſtoire lui donne le titre de *Regulus*, & quelquefois même celui de Roi, ſuivant la coutume des Maures. Le Fils aîné d'Almanſor portoit le même nom que ſon Pere, & lui ſucceda ; le cadet avoit été nommé Amet, & il ſe diſtingua par ſon mérite, & par les grands ſervices, qu'il rendit à Zaen, à la Cour duquel il avoit été élevé. L'occaſion, qui d'un Seigneur Maure fit un Moine, un Saint, & un Martyr, eſt aſſez ſinguliere. Il s'étoit mis en chemin pour aller à Barcelonne traiter d'un échange de Priſonniers, & au ſortir de Lerida, il s'engagea dans un Bois, & y fut ſurpris de la nuit ; obligé de s'arrêter pour prendre un peu de repos, il commençoit à s'aſſoupir, lorſqu'il entendit chanter d'une maniere, qui lui étoit fort nouvelle ; c'étoit

des Moines de Poplet, ou *Popledo*, qui chantoient Matines. Cela dura trois heures, & Amet y prit tant de plaisir, qu'il en oublia le sommeil. Le jour venu, il voulut sçavoir d'où venoient ces voix, qui l'avoient tant charmé, & se trouva bien-tôt à la vûë du Monastere. La curiosité le porta à y entrer, mais le Portier fut effrayé de voir à la Porte de la Maison un Seigneur Maure, accompagné d'une suite nombreuse. Amet le rassûra, mais avant que d'introduire ces inconnus dans le Monastere, le Portier en alla demander la permission à l'Abbé, qui l'accorda sans peine. Amet fut conduit par-tout, & la grace commençant à agir dans son cœur, il résolut de passer quelques-tems dans cette sainte Maison.

Il en obtint sans peine l'agrément de l'Abbé, & sur le champ il renvoya tous ceux, qui l'accompagnoient, à Lerida, en leur disant, qu'il les rappelleroit, quand il seroit tems de continuer leur voyage. Il ne s'étoit encore ouvert à per-

ſonne ſur ce qui ſe paſſoit dans ſon cœur ; enfin après quelques jours de converſation avec l'Abbé & les Religieux, après s'être ſouvent retiré à l'écart pour réflechir ſur le changement, qui s'étoit fait en lui-même, il demanda le Baptême : on l'inſtruiſit & on le baptiſa, & pour ne rien garder du vieil Homme, en ſe revêtant du nouveau, il changea ſon nom d'Amet, en celui de Bernard, qu'il choiſit, parce qu'ayant lû la Vie du S. Abbé de Clairvaux, tandis qu'on l'inſtruiſoit, il avoit conçu pour ce Saint une vénération profonde. Comme il ne connoiſſoit le Chriſtianiſme que par ceux, qui en pratiquoient toute la perfection, ſa vocation à la Vie Religieuſe fut une ſuite comme naturelle de la grace, qui venoit de le faire par le Baptême Enfant adoptif de Dieu : il demanda avec les plus grandes inſtances d'être admis parmi ces Saints Solitaires, dont les diſcours & les exemples lui avoient ouvert les yeux ſur la Loy de Mahomet. On ne put lui refuſer

cette faveur, & il devint en trés-peu de tems le modele des autres. Il mérita même que Dieu fît un Miracle pour justifier son innocence dans une occasion, où sa charité envers les Pauvres l'avoit fait soupçonner de dissiper les biens du Monastére, dont il étoit Celérier.

Après avoir long-tems exercé cet Office, il en fut déchargé à raison de son âge & de ses infirmités. Alors le zéle du salut des ames le porta à vouloir faire part à ses Proches du bienfait inestimable, dont il jouissoit. Une Sœur de sa Mere demeuroit à Lerida ; il commença par elle : il en fut d'abord assez mal reçu, mais il ne se rebuta point ; Dieu bénit sa persévérence, il gagna sa Tante à Jesus-Christ, & il en fit une Sainte. Il entreprit ensuite son Frere & ses deux Sœurs : Almansor, qu'il alla trouver à Carlete, lui fit l'accueil le plus favorable, parce qu'il crut qu'il n'étoit venu que pour renoncer au Christianisme ; mais il n'eut pas plûtôt sçû de lui-même son véritable des-

ſein, qu'il entra en fureur : il eut dès-lors ſacrifié ſon Frere à ſon zéle pour Mahomet, ſi Zaïde, & Zoraïde, ſes Sœurs, n'en euſſent moderé le premieres ſaillies. Elles ſe chargerent de regagner Bernard au Mahométhiſme, mais il les gagna elles-mêmes à Jeſus-Chriſt, les baptiſa & donna à l'une, le nom de Marie & à l'autre, celui de Grace.

Almanſor ignora quelque tems la converſion de ſes Sœurs, qui en profiterent pour lui perſuader de renvoyer Bernard à ſon Monaſtere, puiſqu'il n'y avoit plus lieu d'eſperer de le réduire à ſes volontés. Le Saint Religieux partit en effet, & ſes deux Sœurs, ſelon qu'elles en étoient convenuës avec lui, le ſuivirent au bout de quelques jours, accompagnées d'un petit nombre de Domeſtiques fideles. Elles étoient déja arrivées au lieu du rendez-vous, que Bernard leur avoit marqué, lorſqu'Almanſor, qui avoit appris leur fuite, parut à la vûë de ſon Frere. Ce Seigneur diſſimula une partie de la rage, qui le

possedoit, & après quelques reproches moderés, il promit, pour engager Bernard à lui faire voir ses Sœurs, qui avoient eu le tems de se cacher dans l'épaisseur du Bois, de leur laisser une liberté entiere de suivre le parti qu'elles voudroient; mais dès que ces Saintes Filles se furent montrées, il changea de ton; il déclara à son Frere qu'il failoit, ou abjurer le Christianisme, ou mourir. Bernard ne balança point, & aussi-tôt un Soldat l'ayant attaché à un arbre par l'ordre d'Almansor, lui perça la tête d'un gros cloud. Le barbare s'adressa ensuite à ses Sœurs, qu'il avoit renduës spectatrices de cette sanglante Tragédie; n'oublia pour les réduire, ni les promesses les plus flateuses, ni les caresses les plus séduisantes, ni les plus terribles menaces; enfin voyant qu'il perdoit son tems, il les fit égorger au même lieu, où il venoit de sacrifier son Frere, & laissa ces sacrés corps sans sépulture: mais un de ses Serviteurs s'étant écarté, sans qu'il s'en ap-

perçût, les couvrit d'un peu de terre.

On fut assez long-tems sans sçavoir où ils reposoient : enfin ce lieu, qui est près d'Alzire, d'où est venu à Saint Bernard le surnom d'Alzire, fut manifesté par Miracle à Jacques premier Roi d'Arragon, qu'on sçait être mort lui-même Moine de Citaux, & ce Prince leur fit élever un Tombeau de marbre, & bâtir une Chapelle en leur honneur. On trouve ici de quelle maniere le Culte de ces trois Martyrs s'établit dans l'Eglise, les Miracles operés par leur intercession, & les différentes Translations de leurs sacrés Reliques. On ne convient pas de l'année de leur mort ; mais il y a bien de l'apparence, selon le Pere Pien, qu'elle arriva en 1180.

L'autre Saint de même nom, dont nous avons promis de parler, est le Bienheureux Bernard Tolomei, Fondateur de la Congrégation des Olivetains, dans le quatorziéme siécle, dont le Martyrologe Ro-

main fait mention au vingt-uniéme d'Août. Le P. Cupers, d'après avoir recueilli avec ſoin tout ce qu'il a trouvé de plus certain dans les Hiſtoires imprimées de ce Saint, s'eſt particuliérement attaché à une Vie manuſcrite, dont l'Auteur n'eſt pas connu, & qui lui a paru digne de voir le jour : il l'a donc fait imprimer toute entiere, & y a joint des remarques.

Jean Tolomei, que ſa dévotion envers le Saint Abbé de Clairvaux porta dans la ſuite à changer ſon nom, pour prendre celui de Bernard, étoit Fils de Mino Tolomei & de Fulvia Tancrede, tous deux d'une très-ancienne Nobleſſe : il naquit à Sienne en 1272. & fut regardé comme un don du Ciel, parce que ſes Parens avoient paſſé pluſieurs années dans le Mariage, ſans avoir d'Enfans, & avoient fait vœu de conſacrer le premier, qui leur naîtroit, au ſervice de la Sainte Vierge. Au ſortir de l'enfance, il fut confié aux ſoins du P. Chriſtophe Tolomei, Dominiquain, ſon

Parent, qui le forma très-bien à la piété & aux Sciences propres de ſon âge, & auroit procuré en ſa perſonne un ſujet précieux à ſon Ordre, ſi le Pere de ce jeune Homme, qui ne ſe ſouvenoit plus des engagemens, qu'il avoit pris à ſon ſujet avec la Mere de Dieu, ne s'y fût oppoſé, & ne l'eût rappellé chez lui.

Bernard vécut dans la Maiſon Paternelle, comme il avoit fait dans le Cloître, & il s'y appliqua aux Etudes de Philoſophie, de Mathématiques, & du Droit. Il ne négligea pas même la Théologie; mais le ſoin de ſe ſanctifier l'occupoit principalement, lorſque ſon Pere, qui en vouloit faire un Homme de Guerre, le mit au ſervice de l'Empereur Rodolphe. Sa vertu ne ſe ſoûtint pas dans la licence des Armes, il commença par négliger ſes Exercices ordinaires de Piété, & tomba même dans le déſordre; mais il s'en releva bien-tôt, & quitta le Service. De retour dans ſa Patrie, il y mena une vie, qui au-

roit fait honneur aux Religieux les plus austeres ; sa réputation l'éleva par degrés jusqu'à la premiere place de la République, & il la remplit avec un éclat, qui n'avoit point encore eu d'égal, mais il ne fut pas jusqu'au bout à l'épreuve de la vanité ; il s'y livra même jusqu'à mépriser les autres. Dieu ne le laissa pourtant pas s'égarer long-tems dans la voye de son cœur. Dans une occasion d'éclat, où il se promettoit de faire briller son esprit, il perdit tout-à-coup la vûë, & se souvenant qu'il avoit été consacré à la Reine des Anges, avant que de naître, il promit de quitter le Monde, & d'accomplir le vœu de ses Parens, s'il recouvroit l'usage de ses yeux.

Il n'eut pas plûtôt pris cet engagement avec le Ciel, qu'il se vit dans l'obligation d'y satisfaire, & quelque effort qu'on fît pour le retenir dans le siécle, il se retira dans la solitude avec deux amis, d'une naissance aussi relevée que la sienne, Ambroise Picolomini, & Patrice Patricio. L'odeur des vertus, qu'ils

y pratiquoient, leur attira d'illuſtres Compagnons ; mais Bernard y eſſuya des aſſauts de toutes les ſortes. Un jour de Pâques, ſous prétexte de le regaler, on lui envoya des viandes & du vin empoiſonné, mais il connut par une inſpiration ſubite le piége, qu'on lui tendoit. On prétend que ce préſent fatal venoit de la part de quelques Partiſans des Guelphes, qui vouloient ſe défaire d'un Homme, qui faiſoit trop d'honneur aux Gibelins : car les Tolomeis avoient toujours été Partiſans déclarés de ces derniers.

Il fut enſuite accuſé d'Héréſie auprès de Jean XXII. qui reconnut bien-tôt ſon innocence & manda à l'Evêque d'Arezzo, dans le Diocèſe duquel étoient ces pieux Solitaires, de les protéger & d'en prendre ſoin ; mais il leur ordonna en même-tems de choiſir une Regle, & de vivre en Communauté. L'Evêque, à qui le Pape avoit auſſi envoyé ſes inſtructions ſur cela, leur donna la Regle de Saint Benoît, avec un habit blanc, &

voulut que leur Congrégation prît le nom de Sainte Marie-du-Mont-Olivet. L'Auteur Anonyme ajoûte que tout cela se fit en conséquence d'un ordre, que la Mere de Dieu en avoit donné à ce Prélat. Quoi-qu'il en soit, la nouvelle Congrégation fut confirmée & mise sous la protection du Saint Siége par une Bulle de Jean XXII. en 1329. & obtint dans sa suite de grands Privileges. L'Evêque d'Arezzo revêtit lui-même de l'Habit de Religieux le Fondateur & ses deux premiers Compagnons, & leur céda le Domaine de leur Solitude, qu'on nommoit alors les Rochers d'Accone, & qui fut nommé alors *le Mont-Olivet.* Il est situé dans le district de la Paroisse de Sans-Angelo de Luco, dans la Comté de Sienne, & dépend du Diocèse de Pienza, depuis que Pie II. a érigé cette petite Ville, où il étoit né, en Evêché.

Bernard voulut être simple Particulier dans son Monastere, & Patritio en fut le premier Abbé. Il y mourut

mourut au bout d'un an , & Piccolomini lui ſucceda : ce ſecond Abbé Général laiſſa auſſi la place vacante après l'avoir occupée un an , & eut pour ſucceſſeur Simon de Thure, qui eut le même ſort que ſes deux prédéceſſeurs; enfin le Bienheureux Bernard ne put ſe défendre d'accepter une Charge,devenuë funeſte aux trois premiers, qui l'avoient remplie , & il mourut à Sienne en 1348. en ſervant ſes Religieux , qui étoient attaqués de la Peſte.

Il y a des Religieuſes , qui ſuivent la Regle des Olivetains , mais le Pere Cupers n'a pû découvrir en quel tems elles furent inſtitutées ; ce qui eſt certain , c'eſt que le Pere Lancelotti , Auteur de l'Hiſtoire de cette Congrégation , nous apprend qu'en 1359. le Bienheureux Jourdain , qui étoit Abbé-Général, bâtit à Padouë deux Monaſteres, l'un pour les Religieux, & l'autre pour les Religieuſes. L'Egliſe des Olivetains de Rome eſt dédiée à Dieu ſous le nom de Sainte Françoiſe Romaine , dont elle poſſede le

corps, & toutes les Dames, qui ſuivent la Regle de cette Sainte, y ont auſſi leur ſépulture.

Saint Symphorien eſt un des plus illuſtres Martyrs des Gaules. Dom Ruinart nous en a donné les Actes, & M. de Tillemont a eu quelque difficulté à les admettre tels, que ce Sçavant Bénédictin les a imprimés. Le Pere Cupers convient avec lui qu'ils ont été composés 300. ans après la mort du Saint, & que l'Auteur y a inseré des choses, qui ne plairont pas aux meilleurs Critiques : à cela près, il les juge véritables. Pour ce qui eſt du tems de ce Martyre, il convient avec les plus Sçavans Modernes qu'il arriva ſous l'Empire de Marc-Aurele, & non pas ſous Aurelien, comme l'a crû Baronius. M. Tillemont, qui eſt lui-même dans ce ſentiment, prétend qu'un Edit de l'Empereur, qu'on trouve cité dans les Actes, ne peut-être de Marc-Aurele, qui n'en a point fait, dit-il, de général contre les Chrétiens : mais le P. Cupers lui oppoſe 1°. L'Apo-

logie présentée à ce Prince par Meliton, où il le supplie de suprimer un Edit, qu'il avoit porté contre la Religion Chrétienne. 2. Les Actes de S. Justin Martyr, que M. de Tillemont convient avoir souffert sous le même Empereur, & qu'il reconnoît pour sincéres ; or il est fait plus d'une fois mention dans ces Actes d'un Edit de Marc-Aurele.

Enfin en rendant compte du troisiéme Volume des Actes des Saints du mois d'Août, nous avons dit, que le même Pere Cupers, remettoit à celui-ci d'éclaircir l'Histoire de S. Hippolyte, Evêque de Porto, & Martyr, qu'on a souvent confondu avec d'autres Saints du même nom. Il a tenu parole. M. de Tillemont a prétendu que Baronius s'étoit trompé, en marquant ce Saint au 22. Août & qu'il le falloit placer au 29. ou au 30. de Janvier, comme on fait les Grecs : à cela notre Auteur répond 1°. Qu'il y a plus d'un exemple qu'un même Saint soit marqué à des jours differens dans les Martyrologes des

Grecs & des Latins. 2°. Que le Saint Hippolyte des Grecs n'étoit point Evêque; mais ſimple Prêtre d'Antioche, & qu'il adhéra quelques-tems au Schiſme des Novatiens, ce qui ne peut convenir à Saint Hyppolite de Porto, que Saint Jérôme appelle Evêque, Docteur, & Martyr.

D'ailleurs le Ménologe Baſilien place au 29. de Janvier un Saint Hyppolite Pape, c'eſt-à-dire, Evêque, que d'autres Martyrologes Grecs rejettent au 30. du même mois, & tout ce qu'ils en diſent, auſſi bien que les Ethiopiens, les Cophtes & les Ruſſiens, convient parfaitement à l'Evêque de Porto, & ne peut même convenir à aucun autre. La plûpart le qualifient d'Evêque Romain, & pluſieurs autres Martyrologes, qui en parlent au vingt-deuxiéme d'Août, diſent qu'il ſouffrit à Rome, ou au Port de Rome. Le Pere Cupers convient que ſes Actes ont été alterés. Pour ce qui eſt de la datte de ſon Martyre, les uns la mettent ſous Alé-

xandre, d'autres ſous Maximien, ſon ſucceſſeur ; notre Auteur panche aſſez à le reculer, comme font quelques-uns, juſqu'à la perſécution de Dece.

Il n'eſt pas moins difficile de fixer le Siége de ſon Epiſcopat ; Euſebe & Saint Jérôme ont déclaré qu'ils ne le ſçavoient pas, l'Auteur des deux Natures le fait Evêque de la Métropole, & non pas Métropolitain d'Arabie, comme l'a crû M. de Tillemont, pour avoir voulu corriger ces paroles de Gelaſe, *Arabum Metropolis*, en celles-ci *Arabum Metropolitani* ; mais le Pere Cupers prétend que *Metropolis* eſt dans Gelaſe au génitif : il le prouve parce que quelques Auteurs ont aſſûré qu'il y avoit en Arabie un Evêque *Adonenſis* ou *Portuenſis*. En effet il y a deux Villes en Arabie, qui portent le nom d'Aden, ou Adana ; l'une dans les Terres, & l'autre, qui a été un Port célebre. Le docte Aſſemani, au troiſiéme Tome de ſa Bibliothéque Orientale Chapitre I. ajoûte dans une Note

Hyppolitus, Portus Romani, non ad Ostia Tyberina, sed celebris in Arabiâ hoc ce nomine emporii : Episcopus; ut Stephanus le Moine, *conjicit*; *Abulidum Romæ Episcopum vocant recentiores Christiani Arabes : claruit circa annum* 220.

Mais si Saint Hyppolyte étoit Evêque d'une Ville si célebre, comment Eusebe & Saint Jérôme ont-ils pû l'ignorer? Il est certain d'ailleurs qu'ils parlent de ce Saint comme d'un Evêque Romain : quelques-uns même le nomment Archevêque de Rome; ce que le Pere Combefis explique d'un Evêque Suffragant du Siége de Rome : mais sa maniere de s'expliquer paroît un peu embarrassée au Pere Cupers. L'Auteur des Amenitez de la Critique, imprimées à Paris en 1717. & le Pere Mabillon prouvent par plusieurs exemples que le titre d'Evêque de Rome se donnoit souvent aux Suffragans immédiats du Pape, & il est encore certain que le torrent des Auteurs, qui ont parlé de Saint Hyppolite, le

mettent au rang des Evêques de l'Eglise Latine : M. Ducange ne croyoit pas qu'on pût révoquer en doute qu'il l'ait été, mais il le confond mal-à-propos avec un autre Saint du même nom, qui fut rélégué en Sardaigne avec le Pape S. Pontien, & que le Martyrologe Romain qualifie de simple Prêtre.

Enfin Baronius & Ughelli, Auteur de l'*Italia Sacra*, prétendent que Saint Hyppolite fut d'abord Evêque en Arabie, qu'étant venu à Rome vers l'an 229. le Pape Saint Calliste le reçut avec beaucoup d'honneur, & pour le retenir auprès de lui, le fit Evêque de Porto. Ce sentiment, auquel M. de Tillemont oppose encore l'ignorance peu vrai semblable de Saint Jérôme, ne paroît pourtant pas si mal fondé au Pere Cupers, qui le fortifie même de quelques conjectures, que voici. 1°. Les anciens Martyrologes disent unanimement, que ce Saint fut Martyrisé à Porto le 22. ou le 23. d'Août. 2°. Eusebe & tous les Anciens Ecrivains Ecclésiastiques lui

donnent la qualité d'Evêque. 3°. Saint Jérôme assûre que ce Saint Docteur prononçant dans son Eglise une Homélie *de Laude Domini salvatoris*, dit qu'il parloit devant Origene ; or il est certain qu'Origene fut appellé en Arabie en 217.

Nous suivrions bien volontiers le même Pere Cupers dans les éclaircissemens, qu'il nous donne sur le célebre Sidoine Apollinaire, dont le Martyrologe Romain fait mention au vingt-troisiéme d'Août : Dans une Dissertation Critique sur Saint Loup Martyr, que le même Martyrologe place au même jour, & dit avoir été Esclave, que le P. Papebrook qualifie Evêque, que d'autres rangent parmi les Ecrivains Ecclésiastiques, que les Espagnols revandiquent sans aucun fondement, & dont notre Auteur fait voir qu'on ne connoît bien ni l'état, ni le tems de sa mort, & à qui au milieu de tant de contradictions, on ne peut assûrer que sa qualité de Martyr, que toutes les Eglises s'accordent à lui donner :

Dans toutes les particularités, qu'il nous apprend de Saint Philippe Beniti, Général des Servites, que ſon grand mérite & ſa ſainteté éminente firent propoſer pour remplir le premier Siége du monde Chrétien, & que ſon humilité porta à fuir dans la ſolitude, dans la crainte d'être élevé à cette dignité ſuprême: mais chacun de ces articles, auſſi bien que celui de Saint Ouen Evêque de Rouen, qui eſt du même Auteur, demanderoient un Extrait particulier.

Le P. Papebroëck traittant au 28. de Mai de Saint Eutychius ou Euthiche, Evêque de Melitine en Arménie, n'oſe trop aſſûrer qu'il ne faut pas confondre ce Saint avec un autre Martyr du même nom, Diſciple de Saint Jean l'Evangéliſte, dont l'Egliſe fait mention au 24. d'Août. Le Pere Cupers examine de nouveau ce point de critique, le met dans tout ſon jour, & conclut à-peu-près comme avoit fait ſon illuſtre Confrére, en diſtinguant ces deux Saints; mais preſ-

que avec la même incertitude, quoiqu'il fortifie ce sentiment de quelques preuves nouvelles, ausquelles il nous paroît difficile de rien opposer de solide. Il appuye sur-tout sur la différence du genre du Martyre, & sur ce que le Saint Euchychius du mois d'Août n'est nulle part nommé Evêque. Il examine ensuite si ce Saint Martyr est le jeune Homme nommé Euthichius, dont il est dit au Chapitre XX. des Actes des Apôtres, que s'étant tué en tombant d'un troisiéme étage, il fut ressussité par Saint Paul. Le Sçavant Jésuite Raderus donne l'affirmative comme une simple conjecture; mais Jean Tamayo-Salazar, sur l'autorité de son prétendu Flavius Dexter, & d'autres Auteurs aussi fabuleux que celui-ci, ne balance pas à l'assûrer, & à dire qu'il souffrit le Martyre en Espagne. Le Pere Cupers lui oppose le docte & judicieux Nicolas Antonio, qui traite tout cela de Roman; & il réfute la conjecture de Raderus sur ce qu'il n'est pas vrai-

ſemblable qu'Euthychius, que le Monologue Baſilien & les Menées des Grecs font natif de Sebaſte en Arménie ſoit venu à Troade pour entendre diſputer Saint Paul. Mais pourquoi donc l'a-t-il intitulé Diſciple de Saint Paul? le Martyrologe Romain ne lui donnant que la qualité de Diſciple de S. Jean l'Evangéliſte.

ARTICLE CXII.

ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ.

ORIGENIS OPERA omnia quæ Græcè vel Latinè tantum extant, & ejus nomine circumferuntur, ex variis Editionibus & Codicibus manu exaratis, Gallicanis, Italicis, Germanicis & Anglicis collecta, recenſita, Latinè verſa, atque Annotationibus illuſtrata, cum copioſis Indicibus, vitâ Autoris, & multis Diſſertationibus. Opera & Studio Domni Caroli de la Ruë, Preſbyteri & Mo-

nachi Benedictini è Congregatione S. Mauri. *Trois volumes* in-fol. *Tom. I. M D CC XXXIII. pages* 979. *Tom. II. M D CC XXXIII. pag.* 934. *Tom. III. M D CC XL. pag.* 1039.

ORigene souhaita que ses Ouvrages fussent donnés au Public par des mains désintéressées & fideles. Cette justice qu'il n'obtint pas toujours de son siécle, on la lui rend aujourd'hui toute entiére. Le Révérend Pere *de la Ruë*, Auteur de l'édition que nous annonçons, n'a rien épargné pour la rendre complette, exacte, judicieuse, exempte de toute partialité. Après les Hexaples donnés en 1712. par le Pere *de Montfaucon*, de la même Congrégation, il étoit naturel de penser à réunir tout ce qui nous reste d'*Origene*. En 1668. M. *Huet* n'avoit imprimé qu'une partie des Commentaires sur l'Ecriture : le Sçavant Prélat n'avoit touché ni au Traité des Principes, ni à l'excellente Apologie de la Religion

Chrétienne contre *Celse*, ni au Livre de la Priere, ni à plusieurs autres Ouvrages dignes d'*Origene*, & tous sortis incontestablement de sa plume. Ces morceaux détachés, & imprimés en divers tems, sous des yeux quelquefois peu attentifs, n'étoient ni uniformes, ni exacts: les Traductions Latines, tantôt négligées, tantôt barbares: les Notes, ou superficielles, ou inutiles. Enfin le Pere *de la Ruë* a tout rassemblé, tout rectifié, tout exécuté, selon les vûës de l'Assemblée du Clergé de 1636. qui demandoit avec tant d'empressement un *Origene* entier. Nous allons rendre un compte fidele des trois premiers volumes qui paroissent, & qui ne seront suivis que d'un quatriéme, quoique dans la Préface on en promette cinq. La suite de l'impression a fait voir que tout Origene pouvoit être renfermé en quatre volumes *in-folio*.

D'abord l'Epître Dédicatoire est adressée à Clément XII. alors assis sur la Chaire de Saint Pierre. L'E-

diteur loüe les vertus Politiques & Ecclésiastiques de ce Pontife, & il témoigne en son nom, & au nom de toute la Congrégation de Saint *Maur* un attachement inviolable au S. Siége.

Ensuite commence la Préface du premier Tome. Elle annonce & l'ordonnance de l'édition, & tous les Ouvrages compris dans ce premier volume. L'ordonnance de l'édition se réunit aux trois Articles suivantes. 1°. Le Pere *de la Ruë* se propose d'adopter dans son dernier Tome les *Origeniana* de M. *Huet*, en se réservant la liberté des Notes critiques, quand il pensera autrement que le Prélat. Ces *Origeniana* sont des Notes fort amples sur la Vie, & sur la Doctrine d'*Origene*. 2°. Notre Editeur met à la tête de chaque Traité d'*Origene* un Avertissement où il prévient le Lecteur sur tout ce qui peut regarder l'Ouvrage présent, par exemple, il décide si cet Ouvrage est véritablement d'Origene. Il marque le tems où il a été écrit; l'état où il se trouve présentement,

le jugement qu'en ont porté les anciens Auteurs Ecclésiastiques, les éditions qu'on en a faites, les endroits d'où l'on a tiré les fragmens qui nous en restent &c..... 3°. Il ajoûte à l'Ouvrage même des Notes de toute espéce. Les unes annoncent l'Auteur de la Tradition Latine, quand il n'est pas connu d'ailleurs, les autres indiquent les Manuscrits qu'on a consultés & les variantes qu'on a remarquées. Celles-ci sont pour éclaircir le texte, la Chronologie ou l'Histoire. Celles-là rapprochent les Passages des Peres qui ont parlé de la même chose, ou renvoyent à d'autres endroits où Origene traite le même point; tantôt ces Notes sont de l'Editeur même, tantôt de ceux qui ont travaillé avant lui sur Origene comme Spencer, Heschel, Vestein, M. Huet, le Pere Guiet Jésuite, M. Bohereau &c. Par ce détail on peut juger de l'exactitude & des soins du sçavant Bénédictin.

Pour donner présentement une idée du premier Tome le Pere de

la Ruë parcourt dans sa Préface tous les Ouvrages qu'il contient. Les plus considérables sont la Réponse à Jule Africain sur l'Histoire de Susanne, le Traité des Principes, le Livre de la Priere, l'Exhortation au Martyre, les huit Livres contre Celse. On y trouve aussi en Grec & en Latin deux Ecrits faussement attribuez à Origene, l'un intitulé *Dialogue de la vraye Foi en Dieu*, traduit par Joachim de Pérone, l'autre *des Opinions des Philosophes*, copié de l'édition de Volfius. Le Traité des Principes, comme on sçait, n'est qu'en Latin de la Traduction de Rufin. Cependant on en conserve ici quelques morceaux écrits en Grec, ou traduits par Saint Jérôme, afin qu'on puisse s'assurer si la traduction de Rufin est fidéle. Le Public apprendra aussi avec plaisir, que la Traduction Latine du Livre de la Priere, & de l'Exhortation au Martyre est de M. l'Abbé Fleury, & que celle de l'Apologie contre Celse est du Pere Vincent Thuillier ami

de l'Editeur. Ce dernier Ouvrage en particulier méritoit un Traducteur tout autre que Sigiſmond Gelenius. Avec cela on peut aſſûrer qu'une Traduction quelque excellente qu'elle ſoit fera toujours tort au texte original. Les Livres contre Celſe ſont un chef-d'œuvre, il faut les lire dans leur ſource, mais pour cela, il faut oſer ſçavoir du Grec ce qui dans notre ſiécle peut paſſer pour un acte de bravoure.

Sur la fin de la Préface on trouve les noms de tous ceux qui ont aidé ou protegé l'Editeur dans ſon travail. Là ſont cités avec honneur M. de Coiſlin alors Evêque de Metz, M. l'Abbé Bignon, M. de Seignelay, Meſſieurs de Targnies, Salier, Millet, Battier & Veſthein de Bâle, les Supérieurs & Procureurs Généraux de la Congrégation de Saint Maur, le Pere de Montfaucon & quelques autres.

Le ſecond Tome contient ce qui reſte des Commentaires d'Origene ſur les cinq Livres de Moïſe, ſur Joſué, les Juges, Ruth, les Rois,

Job & les Pſeaumes : ce que nous n'avons point en Grec ; mais ſeulement de la Traduction de Rufin, le Pere de la Ruë l'a confronté avec les anciens Manuſcrits. Pour les petits fragmens Grecs, il a ramaſſé tous ceux qu'on prouve être certainement d'Origene, ou qu'on ne prouve pas appartenir à d'autres. Ces derniers pour la plûpart ont été tirés des chaînes des Peres Grecs, copiées d'après Cordier, Barbarus, Combefis, Grabe & les Manuſcrits. Dans ce même volume ſont compris les trois Livres ſur Job, qui ne ſont point d'Origene, mais qui ont été donnés ſous ſon nom par Genebard. Ce n'eſt qu'une Traduction Latine, & l'Auteur en eſt inconnu.

Après ce plan du ſecond Tome l'Editeur entre dans le détail de la Méthode ou Doctrine d'Origene ſur l'Ecriture. Elle eſt renfermée dans ces ſept Articles tous prouvés ſéparément par les Paſſages même d'Origene. 1°. Qu'il y a trois ſens de l'Ecriture Littérale, Moral, Myſtique ou allégorique. 2°. Qu'il y a

des endroits où ſe trouve le ſeul ſens Littéral, ou Moral ou Myſtique, & d'autres où le ſens Littéral & Myſtique ſe rencontrent. 3. Qu'en général le ſens Littéral ſuffit pour l'inſtruction & pour l'édification des ſimples Fidéles. 4°. Que cependant la Lettre contient (ſelon lui) des fauſſetés, des abſurdités, des contradictions, des impoſſibilités; enfin des choſes qui ont donné occaſion à mille erreurs. 5°. Que le ſens Myſtique eſt fondé ſur l'autorité du Nouveau Teſtament, & qu'il eſt néceſſaire pour la majeſté de la parole de Dieu. 6°. Qu'il eſt très-difficile pour ne pas dire impoſſible de découvrir les ſens Myſtiques de l'Ecriture. 7°. Que pour les découvrir les régles ſuivantes ſont utiles. La premiére de regarder la Loi Moſaïque cérémonielle comme toute remplie de figures. La ſeconde de rapporter tous les endroits où il eſt parlé de Jéruſalem, de l'Egypte, de Babylone, de Tyr aux choſes ſpirituelles & aux lieux où les ames doivent habiter un jour. La

troisiéme de recourir au sens Mystique, & d'abandonner la Lettre toutes les fois qu'elle est (selon lui) fausse, inutile, indigne de Dieu.

On peut bien penser que le P. de la Ruë réfute la plus grande partie de ce sistême si injurieux au sens Littéral des Saintes Ecritures. Il l'attribuë à la vivacité d'Origene, qui imaginoit aisément des allégories, à la rapidité de sa composition qui ne lui donnoit pas le tems de réflechir sur le Sens Littéral, au goût de son siécle où l'on aimoit beaucoup les figures & les sens étrangers. Mais quelle qu'en soit la cause, on ne peut, dit-il, raisonnablement approuver que ces quatre points 1°. Qu'il y a des sens Mystiques dans l'Ecriture. 2°. Qu'il n'y en a pas partout. 3°. Qu'il est fort difficile, pour ne pas dire impossible de découvrir tous les sens Mystiques qu'elle renferme. 4°. Que le sens Littéral suffit pour l'instruction & pour l'édification des Fidéles.

Et comme M. Huet prétendoit

justifier ou excuser toute la Doctrine d'Origene sur l'Ecriture, le nouvel Editeur montre que c'est trop entreprendre, qu'Origene sera toujours inexcusable d'avoir avancé que la Lettre de l'Ecriture est quelquefois fausse, inutile, indigne de Dieu. Que les Juifs qu'il a suivis dans cette Méthode ont été de mauvais guides; enfin que les anciens Peres Eustathe d'Antioche, Saint Basile, Saint Chrysostome, Saint Epiphane, Saint Jérôme, Saint Augustin l'ont censuré pour sa maniere d'expliquer l'Ecriture. On s'apperçoit ici que le Pere de la Ruë use déja de la liberté qu'il s'est réservée de critiquer les *Origeniana* de M. Huet.

Dans le troisiéme Tome on trouve ce qui nous reste d'Origene sur les Proverbes de Salomon, sur le Cantique des Cantiques, sur Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Osée, Saint Matthieu & Saint Luc. Quoiqu'au commencement de chacun de ces Ouvrages, il y ait un Avertissement selon la Méthode indiquée

dans le premier Tome, L'Editeur fait cependant encore dans sa Préface les Observations suivantes sur Saint Matthieu & sur Saint Luc. 1o. Sur Saint Matthieu, On a perdu la plus grande partie de ce qu'Origene avoit fait sur cet Evangéliste, encore ce qui nous reste n'est-il pas tout en Grec, outre quelques fragmens du commencement, on n'a du texte original que depuis le treiziéme Chapitre jusqu'au vingt-deuxiéme. La Traduction de M. Huet a été adoptée par le Pere de la Ruë, qui ne laisse pas de conserver au bas de la page l'ancienne version Latine parce qu'elle suit Saint Matthieu jusqu'à la fin. 2°. Sur S. Luc. On remarque que Daillé & les autres Protestans ont fait tous leurs efforts pour ôter ces Homélies à Origene, parce que dans la sixiéme, il est fait mention des Lettres de Saint Ignace : Ouvrage qui déplaît infiniment aux Presbitériens à cause de la distinction manifeste, qui y est établie entre l'Ordre des Evêques & celui des Prêtres ; mais

tous ces efforts ſont inutiles : toute l'antiquité a reconnu les Lettres de Saint Ignace & les Homélies d'Origene. Le Pere de la Ruë après S. Jérôme montre qu'Origene étoit jeune quand il compoſa ces Homélies, & ſur ce que le Miniſtre de la Roque objecte qu'au rapport d'Euſebe, il ne laiſſa point tranſcrire ſes Homélies avant l'âge de 60. ans, on répond fort bien que les Copiſtes ont pû prendre ces Homélies dès la jeuneſſe d'Origene malgré Origene lui-même.

En finiſſant ſa Préface le Pere de la Ruë ſe diſculpe d'une petite accuſation intentée contre lui par M. Deſeſſarts ſur l'endroit *difficillimum, ut non dicam impoſſibile, myſticos quos ſcriptura ſenſus complectitur inveſtigare.* M. Deſeſſarts prétendoit qu'il falloit lire avec Genebrard *non dicam impoſſibile*, mais notre ſçavant Editeur lui montre qu'il a dû corriger Genebard ſur ſix Manuſcrits qui portent *ut non dicam impoſſibile.* Différence au reſte, qui n'eſt d'aucune conſéquence. M. De-

ſeſſarts s'eſt rétracté depuis dans un autre Livre, mais cet hommage rendu à la fidélité du Pere de la Ruë, n'eſt que pour ſa mémoire; car il n'a pas vû la fin de l'impreſſion de ſon troiſiéme volume d'Origene, il mourut au mois d'Octobre 1739. à Saint Germain-des-Prez âgé d'un peu plus de 54. ans. C'eſt affliger ſenſiblement les gens de Lettres, que de leur montrer des talens diſtingués pour la véritable érudition, & de ne pas vivre aſſez long-tems pour leur en faire goûter tous les fruits.

Juſqu'ici nous avons rendu compte des trois premiers Tomes de la nouvelle édition d'Origene, ſans entamer, pour-ainſi-dire, Origene même. Quand l'édition ſera complette; nous donnerons une idée de cet Auteur Eccléſiaſtique, de ſes Erreurs, de ſes Ouvrages. En attendant nous ajoûtons ici une Diſſertation ſur deux Paſſages qui regardent les meſures de l'Arche de Noë. Il nous ſemble que dans ces deux

deux endroits personne jusqu'à présent n'a pris le sens d'Origene.

ARTICLE CXIII.

DISSERTATION SUR DEUX passages d'Origene, au sujet des mesures de l'Arche de Noë.

LE Pere de la Ruë, Auteur de la nouvelle édition d'Origene a rendu un véritable service au Public en joignant aux huit Livres contre Celse la Traduction de D. Thuillier ; mais il auroit dû s'arrêter au célebre Passage du Livre quatriéme où est contenuë la description de l'Arche de Noë, & dans une Note détaillée redresser tant d'Auteurs qui n'ont point compris le sens d'Origene. Si D. Thuillier l'a apperçu dans sa Traduction, il n'a pû en dire assez pour éclairer le commun des Lecteurs. D'ailleurs il y a sur le même sujet de l'Arche une autre difficulté tirée de la seconde Homélie sur la Genese. La combinaison de ces deux tex-

tes d'Origene a jetté les Interpretes de cet Auteur, & ceux même de l'Ecriture dans des embarras étranges, & nous n'en avons rencontré aucun qui s'en soit tiré avec succès. Nous allons les expliquer l'un après l'autre, en commençant par celui du Livre quatriéme contre Celse.

Origene dans cet endroit rapporte une objection contre le Déluge & contre l'Arche de Noé. » *Cette Arche*, disoit Celse, *est une* » *chimére, & une absurdité. Car com-* » *ment un si petit bâtiment auroit-il* » *pû contenir quatorze animaux mon-* » *des & quatre animaux immondes de* » *toutes les espéces qui se rencontrent* » *sur la terre.* A quoi Origene ré- » pond, que si l'on considere que » l'Arche avoit été cent ans à bâtir, » que sa longueur étoit de 300 cou- » dées sur 50 de large, & qu'elle s'éle- » voit à trente coudées, en se ter- » minant par un sommet d'une cou- » dée en tout sens, il n'y avoit rien » d'absurde à dire qu'elle contenoit » tant d'Animaux ; qu'au contrai-

» re il falloit plûtôt en admirer la » structure, qui la rendoit sembla» ble à une Ville. Car, ajoûte-t-il, » les mesures doivent être prises se» lon la puissance τῷ δυνάμει λέγεσθαι » τὰ μέτρα, de sorte que la base » avoit 90. mille coudées de lon» gueur & 2500. de largeur. „ Comme les Interprétes n'ont point entendu ces mots τῷ δυνάμει λέγεσθαι τὰ μέτρα, il n'est pas concevable combien de détours ils ont pris pour expliquer ce Passage. *Persona*, qui le premier a traduit en Latin l'Ouvrage contre Celse, lit 9. mille coudées pour la longueur au lieu de 90. mille & 2000. pour la longueur au lieu de 2500. M. Pelletier de Rouen, d'ailleurs fort habile Calculateur, a approuvé l'idée de *Persona* pour la longueur, parce qu'en multipliant 300 coudées par 30. coudées, hauteur de l'Arche, on aura 9. mille coudées quarrées pour la surface d'un des côtés; mais il la rejette pour la largeur qu'il a réduite à 1500. coudées quarrées, parce qu'en multipliant 50. coudées par 30. on n'au-

ra que 1500. coudées, qui seront la surface d'un des bouts de l'Arche. *Gelenius*, autre Traducteur d'Origene, a bien reconnu 90000. coudées de longueur, mais il en admet 25000. pour la largeur au lieu de 2500, que porte le texte, & d'ailleurs il ne traduit point les mots essentiels τῷ δύναμει λέγεσθαι τά μέτρα *Pererius* sur la Genese avouë de bonne foi qu'il n'entend point ce Passage, & qu'il a consulté des Géométres qui n'y concevoient rien non plus. Pour Dom Thuillier il traduit fort bien *hic sermo est de mensura quoad potestatem*, mais il reste toujours à faire quadrer ces mesures selon la puissance avec les 90000. coudées de longueur & avec les 2500. de largeur. Or cela se trouve tout d'un coup, si l'on prend les quarrés pour les racines. Origene veut donc dire que les coudées de l'Arche doivent être multipliées par elles-mêmes; de cette façon on aura 90000. coudées pour la longueur de la base, car le quarré de 300. est 90000. & 2500. coudées

pour la largeur ; car le quarré de 50. eſt 2500. Cette opinion d'Origene eſt fauſſe, mais du moins ſa penſée eſt nette. Il croyoit que les meſures priſes ſelon les racines auroient fait de l'Arche un trop petit bâtiment pour contenir tous les Animaux, & ſur cela il imagine que ces meſures devoient être priſes ſelon la puiſſance, ou ſelon le quarré, & par-là il fait effectivement de l'Arche comme une grande Ville, où plûtôt il n'y auroit jamais eu de Ville ſi grande; puiſqu'avec 90000. coudées, en ne donnant à la coudée que 18. pouces (laquelle chez les Juifs en avoit 20. ſelon le Pere Lami) on auroit 135000. pieds ou 27000. pas Géométriques, ou 9. lieuës de 3000. pas chacune. Mais *Origene* ne faiſoit pas attention à tout cela, & il ſe contentoit de donner à ſon adverſaire une ſolution qui paroiſſoit plauſible. Voilà pour la premiere difficulté.

Dans la ſeconde Homélie d'Origene, on trouve encore une deſcription des meſures de l'Arche

qui a fort embarraſſé les Interprétes, même les plus Géométres. La plus grande partie de cette Homélie n'eſt qu'en Latin de la Traduction de Rufin : mais heureuſement il reſte un fragment Grec où la difficulté préſente ſe rencontre. *Apelles* ami de Marcion, & ennemi de l'Ancien Teſtament, faiſoit la même objection que *Celſe* contre l'Arche, qu'il diſoit trop petite pour contenir tous les Animaux avec les vivres qui leur étoient néceſſaires. " A cela Origene répond » qu'*Apelles* ne comprend point de » quelle meſure étoient les 300. les » 50. les 30. coudées de l'Arche: que » pour lui il a appris d'un Juif Sçavant, que les 300. coudées étoient » égales à celles que les Géométres » appellent δυνάμεις ἀπὸ τοῦ τριακοστοῦ τετραγώνου ; „ de ſorte que la longueur étoit de 90000. coudées, la largeur de 2500. la hauteur de 900. Nous croyons que ſi au lieu de τριακοστοῦ on lit τριακοσίου, il n'y a rien de plus aiſé que ce Paſſage, rien de plus conforme à celui du

quatriéme Livre contre *Celse*. Car voilà quel sera le sens d'*Origene*. *Les 300. coudées étoient égales à celles que les Géometres appellent la puissance du quarré fait de 300.* Cet Auteur appelle ici *puissance du quarré*, le quarré même, comme s'il disoit, *le quarré qui est la puissance*; & il est aisé de le voir par sa conséquence; *de sorte*, ajoûte-t-il, *que la longueur étoit de 90000. coudées*, qui est assûrément la puissance ou le quarré de 300. que si l'on ne veut pas changer τριακοστοῦ en τριακοσίου il n'y a qu'à supposer qu'il ne parle là que du quarré de la hauteur, lequel sera fait de la multiplication de 30. par lui-même, & que les Copistes ont passé deux mots τριακοσίου καὶ πεντηκοστοῦ, dont l'un exprimeroit le quarré de la longueur, & l'autre le quarré de la largeur. En un mot l'analogie de ce Passage avec celui du Livre quatriéme contre *Celse*, & tout le raisonnement d'*Origene* demande ce sens & exclut tout autre. Mais qu'ont fait les Interprétes de l'E-

5 I iiij

écriture ; ou ceux qui ont écrit sur l'Arche ; comme *Buteo*, *Kircher*, *M. Pelletier*, le P. *Lami*, &c. ? Ils se sont attachés à la Traduction de *Rufin*, qui n'est point conforme au Texte Grec tel que nous l'avons, & ils l'ont encore altérée par leur explication. Voici le Passage de Rufin.
» *Moyses secundum artem Geometri-
» cam cubitorum numerum in hoc loco
» posuit. Apud Geometras enim se-
» cundum eam rationem, qua apud
» eos virtus vocatur ex solido & qua-
» drato, vel in sex cubitos unus de-
» putatur, si generaliter, vel trecen-
» tos, si minutatim deducatur.* „ Ensuite il dit, que si l'on suit cette façon de compter, on trouvera que l'Arche étoit assez grande pour contenir tout ce qui est marqué dans l'Ecriture. Les Interprétes de l'Ecriture trouvant ces mots *in sex cubitos unus deputatur*, ont presque tous supposé qu'*Origene* donnoit six coudées ordinaires à la coudée géométrique, & de là ils ont déduit toutes les dimensions de

l'Arche. Par exemple, le Pere *Kircher* montre en détail que dans ce sistême l'Arche auroit eu 1800. pieds de long (en ne donnant qu'un pied à la coudée) & 300. de large, qui se multipliant l'un par l'autre, formeroient un plan de 540000. pieds, c'est-à-dire, de 540 milles d'Italie. Nous copions le P. *Kircher* qui nous paroît cependant défectueux dans cet endroit page 28. *de arcâ Noe.* Car il ne donne qu'un pied à la coudée, & lui-même il lui donne 18. pouces deux pages après : il fait le pas géométrique de six pieds, & lui-même avec tous les Géométres le détermine ailleurs de cinq pieds seulement : il ne compte que mille pieds dans ce qu'on appelle le mille d'Italie, & lui-même un peu plus bas y compte cinq mille pieds ou mille pas. M. *Pelletier* prend un autre tour qui n'est pas plus près de la pensée d'Origene. Si ces Auteurs avoient pensé aux termes de puissance, de quarré, de solide exprimés dans *Rufin*, ils auroient donné un sens plus raisonnable non

ſeulement à *Origene*, mais à *Rufin* même, tout obſcur qu'il eſt dans ſa Traduction. Car ſi *Rufin* a entendu *Origene*; voilà comment on doit expliquer ſon Paſſage : " Chez les » Géométres la puiſſance eſt de » deux ſortes, le quarré & le ſoli» de; l'Arche a eû les deux, & » ſelon cette maniere de compter, » chaque coudée donne ſix cou» dées, ou ſix ſurfaces de cou» dées, ſi l'on prend tout enſem» ble, & chaque coudée donne » 300. coudées, ſi l'on prend les » choſes en détail. „ En effet quand on ſuppoſe un corps ſolide & pyramidal, applati par en haut comme *Origene* conſidéroit l'Arche, dès qu'on a une coudée on a ſix coudées, c'eſt-à-dire, en prenant le mot πηχυς : comme M. *Pellètier*, on a ſix ſurfaces de coudées, ſçavoir, les quatre côtés, la baſe & la plate-forme : & c'eſt-là prendre tout en gros ; & quand on ſuppoſe que les 300. coudées de la baſe ſont entenduës ſelon la puiſſance, ou le quarré ; il eſt vrai de dire qu'en

prenant les choses en détail, il y a 900. coudées pour chaque coudée, parce qu'il y a trois cens fois trois cens coudées. Encore une fois tel doit être le sens de *Rufin*, s'il a entendu *Origene*, & s'il ne la pas entendu, comme il y a quelque apparence, que ne s'en tient-t-on à *Origene* lui-même, qui s'exprime bien plus clairement que son Traducteur? Et si l'on apporte pour raison que jusqu'ici on n'avoit point le fragment Grec d'*Origene*; mais seulement la Traduction de *Rufin*; il falloit donc chercher la pensée de l'Auteur dans le Livre contre *Celse*, & ne point lui attribuer un sistême dont on ne pouvoit avoir pour garant qu'un passage très-obscur de *Rufin*.

ARTICLE CXIV.

ELEMENS D'ASTRONOMIE par M. Cassini, Maître des Comptes, de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres, vol. in-4°. *pag.* 643. *avec plusieurs Planches. A Paris, de l'Imprimerie Royale* 1740.

LE Public est toujours sûr d'être bien servi, lorsque ce sont les Maîtres mêmes, qui ont la modestie & le zéle de s'abaisser en quelque sorte, jusqu'à lui donner les Elemens de leur Art. Ce zéle & cette modestie ne sont pas si ordinaires. Dans les Mathématiques nommément, on n'aime souvent que trop, à l'exemple de Descartes, & de Newton, à joindre la difficulté du style & de la méthode, des suppositions même & des sous-ententes affectées, à celle de la chose même, à celle sur-tout de la découverte & de la nouveauté. Et du reste il n'est que trop commun, de voir

les plus apprentifs dans les Arts, dans les Sciences, & nommément dans la Géométrie, s'ingérer d'en donner les Elemens, les Principes, & décider ſur les Méthodes où ils ſont à peine initiés.

Il y a long-tems que nous avons obſervé, que pour enſeigner une choſe, il falloit en ſçavoir dix : ſoit parce qu'une choſe ne ſe montre jamais bien qu'à l'aide de dix & de vingt autres, auſquelles elle a un rapport très-prochain ; ſoit parce qu'un Maître borné, borne eſſentiellement ſes Eleves, ſans deſſein même, & le plus ſouvent avec deſſein. Un vaſe ne rend jamais toute la liqueur qu'il contient ; & plus il eſt étroit, plus il en retient à proportion.

Quand un homme conſommé, de pere en fils, comme M. Caſſini dans l'Aſtronomie, entreprend d'en donner les Elemens; on a bien plus à eſpérer qu'il élevera ſon Lecteur au-deſſus de ſon ſujet, qu'on n'a à craindre qu'il ne le retienne au-deſſous des bornes qu'un titre ſi

modeste a droit d'annoncer. Heureusement les vrais Maîtres sçavent toujours se proportionner, sinon dans leurs sujets, du moins dans la maniere de les traiter.

M. Cassini donne, il n'est pas douteux, une grande étenduë à la Science Elémentaire qu'il propose. Il en a jugé par lui-même. On peut posséder son Livre, & n'être qu'un Apprentif à ses yeux. Mais on ne le peut posséder sans être un bon Astronome; tant il lui a échappé de coups de maître, tant il a prodigué les profondeurs de son bel Art, tant il a multiplié de bonne foi les bons Préceptes & les vrayes Méthodes: menant du reste son Lecteur pas à pas, ne lui laissant rien à deviner ni à désirer, lui découvrant tout l'état du Ciel, l'initiant aux plus fines observations & aux plus sûres manieres d'observer; & cela par un discours si naturel, si vrai, si intelligible, qu'il n'y a personne qui ne soit à portée d'en concevoir la Théorie & d'en réaliser la Pratique; & ne supposans

d'ailleurs pour l'intelligence de cette Théorie, que la connoissance de la Sphére, que tout le monde poli sçait aujourd'hui, & pour cette Pratique, qu'un peu de Géométrie usuelle, de Trigonométrie & d'Arithmétique ordinaire.

Peu de gens sont curieux, peu ont le tems de se livrer à la Pratique de l'Astronomie. Elle est d'ailleurs peu susceptible d'un Extrait. Tout au plus on veut en avoir une idée. Mais la Théorie qui est une extension de la Sphére, peut tenter tous ceux qui sçavent celle-ci, dans un siécle qui ne demande qu'à s'éclairer, & où les Sçavans & les Artistes concourent, à l'envi, à produire au grand jour les Arts & les Sciences, que les siécles précédens aussi avares peut-être qu'indigens & peu féconds receloient dans des Bibliothéques inaccessibles, dans des Cabinets secrets, dans des Laboratoires mystérieux, & presque dans des sous-terrains profonds & ténébreux.

Nous croyons donc entrer dans

les vûës du célebre Auteur de ces Elemens, & dans le goût du Public, en donnant un précis détaillé de cette brillante Théorie, & comme les Elemens de ces sçavans Elemens. M. Caſſini n'y ſuppoſe pas ſi abſolument la connoiſſance de la Sphére ordinaire, qu'il n'en donne préliminairement un abregé dont on feroit aſſez aiſément un Traité complet avec un peu plus de détail & d'explication.

Pour le ſuivre en tout, le monde eſt, ſuivant l'idée ancienne une Sphére ou boule compoſée de huit ou neuf eſpéces de Sphéres creuſes ou enveloppes ſphériques concentriques tournant les unes autour des autres, & formant chacune un Ciel où les Planetes ſont enclavées & entraînées ſelon l'ordre où nous les voyons, la Terre au centre, la Lune autour dans le premier Ciel, le Soleil dans le ſecond &c.

Le mouvement de ces Cieux ſe fait au tour d'un axe idéal, dont les extrémités ſont les Poles du monde, l'un boréal au Septentrion, l'autre

auſtral au Midi. L'Equateur partage la boule & tous les Cieux en deux, à égales diſtances de ces Poles : ce qui le fait nommer *Equateur* & même *Equinoctial*, parce que le Soleil y étant, les nuits ſont égales aux jours. Car le Soleil n'eſt point toujours-là, mais ſe balance en quelque ſorte tantôt vers un Pole, tantôt vers l'autre, juſqu'à des points dont les cercles qui y paſſent parallelement à l'Equateur ſe nomment *Tropiques*, l'un du *Cancer* ou de l'*Ecreviſſe* au Nord, l'autre du *Capricorne* au Midi.

Outre le mouvement *diurne* qui entraîne tous les jours le Soleil de l'Orient à l'Occident ; ce mouvement de balancement d'un Tropique à l'autre en ſix mois, & de celui-ci à celui-là dans ſix autres mois, joint à une eſpéce de mouvement annuel rétrograde de l'Occident à l'Orient donne au Soleil une ſorte de mouvement oblique par un cercle qui coupe la Sphére en eſpéce de baudrier, d'un Tropique à l'autre : & ce cercle eſt appellé l'*Eclip-*

tique, lorſqu'on le conſidere comme une ſimple ligne circulaire ſans largeur, & *Zodiaque* lorſqu'on en fait un anneau un peu large comme dans nos Sphéres artificielles. Allant en ſix mois d'un Tropique à l'autre, & revenant en ſix autres mois au premier d'où il eſt parti, le Soleil paſſe deux fois à l'Equateur, ce qui fait deux *Equinoxes*, comme deux *Solſtices*. Solſtice ſignifie une ſtation du Soleil, tout corps paroiſſant *ſtationaire* dans le point d'où il eſt réflechi, à cauſe qu'il eſt deux fois conſécutives dans le même voiſinage de ce point, & comme trois fois dans ce point même ou fort proche de là.

On conſidere la longueur ou la *longitude* du monde de l'Orient à l'Occident, ou de l'Occident à l'Orient, & ſa largeur ou ſa *latitude* d'un Pole à l'autre, ou de l'Equateur aux Poles, comme ſa hauteur du centre à la circonférence ou du *Zenith* qui eſt le point du Ciel audeſſus du nôtre, au *Nadir* qui eſt le point correſpondant du Ciel ſous

nos pieds. Tout cercle conçu passant par ce Zenith & ce nadir, & en même-tems par les Poles, s'appelle Méridien, parce que le Soleil y est à midi & à minuit. Et le monde est conçû partagé par une infinité de Méridiens, qui coupent tous à angles droits l'Equateur & les Tropiques. On ne peut aller de l'Occident à l'Orient, sans changer à chaque pas de longitude & de Méridien. Et pour estimer les progrès de ce mouvement, on conçoit un Méridien fixe auquel on rapporte ses avances à l'Orient ou ses rétrogradations vers l'Occident. On compte les latitudes & leurs changemens depuis l'Equateur ou depuis les Poles, dont la position est naturellement fixe, & par-là facile à trouver. La fameuse question de l'applatissement de la Terre aux Poles ou à l'Equateur, se réduit à sçavoir, si la Terre est plus ou moins large d'un Pole à l'autre, qu'elle n'est longue dans le sens de l'Occident à l'Orient.

Jusques-là, c'est la Sphére com-

mune, que tout le monde se pique de sçavoir. Il y a ensuite des diversités, qu'on qualifie du beau nom de *Sistêmes*, qui se réduisent en général à deux; à celui de la Terre immobile, & à celui de sa mobilité. *Copernic* est en possession d'être regardé comme l'auteur du dernier, quoiqu'il n'en soit pas le premier inventeur. Le premier se partage en deux Sistêmes, & a deux Auteurs, *Ptolemée* & *Tychon*. Ptolémée le plus ancien met naturellement la Terre au centre de tout, fait tourner le Soleil, la Lune, les Planetes, les Etoiles, tous les Cieux, toute la Sphére du monde autour de ce centre, & par des complications de cercles *épicycles* & *déferens* enclavés les uns dans les autres avec assez d'art, ne laisse pas de rendre compte de tout ce qui paroît à nos yeux. Tychon avec plus de simplicité, quoique peut-être avec moins de vraisemblance Physique, admet comme deux centres, le Soleil des Planetes supérieures, & la Terre centre immédiat du Soleil,

& de tout le reste par conséquent.

Copernic au mettant le Soleil au centre & faisant tourner la Terre avec la Lune tout autour, se trouve le plus conforme aux Loix de la Physique, de l'Astronomie & du Calcul ; mais non à celles de l'Ecriture qui est au-dessus de toutes nos Sciences de raisonnement. Il y a d'autres Sistêmes & d'autres Auteurs, Riccioli, Kepler &c, mais qui se réduisent tous aux deux Sistêmes de la Terre ou du Soleil mobiles ou immobiles.

M. Cassini vient ensuite aux *Réfractions* & aux *Parallaxes* ; & donne pour les trouver des Méthodes qu'il faut croire les meilleures, puisqu'elles sont de lui & de son pere, le grand Cassini. Il ne laisse pas d'y joindre les Méthodes des autres, pour satisfaire sans doute sa modestie, bien plus que la curiosité du Public.

On sçait que la Réfraction & la Parallaxe introduisent des erreurs dans les Observations des Astres, erreurs qu'il faut connoître pour les

éviter ou même les mettre à profit. La Réfraction éleve l'Aſtre, & le fait paroître plus haut qu'il n'eſt, juſques-là que par ſon moyen on voit le Soleil le matin lorſqu'il eſt encore ſous l'horiſon, & le ſoir après qu'il eſt réellement couché, de même qu'on voit une piéce d'argent au fond d'un vaſe plein d'eau, dans des poſitions où les bords du vaſe ſont entre la piéce & l'œil qui la voit.

La Parallaxe au contraire abaiſſe l'Aſtre, & le fait rapporter à un point du Ciel, inférieur à celui où on le rapporteroit ſi l'on étoit plus bas au centre même de la Terre auquel le point de vûë de cet Aſtre ſe rapporte naturellement; de même que d'un endroit élevé on voit à l'horiſon une pointe de clocher qu'on verroit fort élevée dans le Ciel ſi on étoit plus bas, ſur-tout ſi on étoit plus proche de ce clocher, & au pied même.

Car plus les objets ſont voiſins de nous, plus leur faîte nous paroît répondre à un point élevé du Ciel; &

lorſqu'ils ſont fort éloignés, un médiocre changement de poſition de notre part ne nous empêche pas de les voir toûjours au même endroit apparent. Ces changemens de poſition de notre part, lorſqu'ils influent dans la poſition apparente des objets, ſe nomment *Parallaxes*. Ainſi plus les Aſtres ſont loin de nous, moins ils ont de Parallaxe, & plus il nous eſt permis de conclure, qu'ils ſont loin de nous. De ſorte que dès qu'ils n'ont plus de Parallaxe, ou, ce qui eſt le même, dès que leur Parallaxe eſt inſenſible, nous les regardons & nous ſommes forcés de les regarder comme hors de notre portée, hors de la portée de nos meſures, & ſinon de nos yeux, du moins de notre eſprit, & preſque de notre imagination.

Car la Parallaxe eſt une erreur utile, que les Aſtronomes ont ſi bien ſçû tourner au profit de leur Art merveilleux, qu'auſſi-tôt qu'elle leur manque par le trop grand éloignement d'un Aſtre, tout leur Art eſt en défaut, & ils n'ont plus

de point fixe ni de ressource pour mesurer la grandeur & la distance de l'objet. C'est que l'Art des Astronomes est un Art purement Géométrique & par conséquent Trigonométrique, c'est-à-dire, borné ou élevé, si l'on veut, à la mesure des Triangles. Le Triangle parallactique ordinaire qu'il s'agit ici de mesurer, est formé par trois lignes droites, dont l'une va du centre de la Terre au centre, par exemple, de la Lune, l'autre depuis notre œil jusqu'au même centre de la Lune, & la troisiéme est le rayon même de la Terre, c'est-à-dire, la ligne qui va du centre de la Terre à notre œil. Car il n'y a que ces trois points, le centre de la Terre, celui de la Lune & celui de notre œil, qui puissent entrer ici en quelque comparaison.

C'est l'angle même qui est formé dans le centre de la Lune, par la ligne qui y aboutit du centre de la Terre, & par celle de notre rayon visuel, qui est l'angle de la Parallaxe, ou la Parallaxe tout court.

De ce Triangle on connoît l'angle visuel, l'angle central de la Terre, & par conséquent l'angle parallactique : & l'on connoît outre cela d'ailleurs un côté, qui est le rayon de la Terre. On en peut donc inférer les deux autres côtés & par conséquent la distance de la Lune. Et dès qu'on connoît la distance, on peut par un autre triangle dont la pointe aboutit à notre œil, & la base n'est pas le diametre de la Terre, mais celui même de la Lune, trouver la valeur de ce Diametre & toute la grandeur de cette Planete. Or on voit bien que plus l'Astre seroit loin, plus son angle central seroit petit, jusqu'à devenir comme infiniment petit & tout-à-fait insensible & imméſurable dans des éloignemens excessifs, tels que sont ceux des Etoiles, & presque de toutes les Planetes, à la Lune près, qui est peut-être la seule dont nous connoissions un peu exactement, c'est-à-dire, à un ou deux milliers de lieuës près, la distance & la grandeur. Car en

nous laissant un peu arpenter la Terre, comme en rampant avec assez de travail & de lenteur, Dieu semble s'être réservé toute ou presque toute la connoissance du Ciel, selon ces paroles respectables *Cœlum Cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum*. Ce qui réprime peut-être bien plus notre vanité que notre orgueil.

Après ces préliminaires, M. Cassini, dans son premier Livre, traite des Etoiles fixes, qui sont en effet la partie la plus facile de l'Astronomie, parce que c'est la plus impénétrable aux Astronomes, dont tout l'Art & le calcul se réduisent à de simples dénombremens de tout ce que les yeux les moins sçavans peuvent découvrir, dans ce firmament supérieur & comme tout divin.

Par la grandeur apparente, on a rangé les Etoiles en six classes. Ptolémée les a le premier distribuées en *Constellations*, c'est-à-dire, en amas ou groupes d'Etoiles, au nombre de quarante-huit, sous

les noms vaguement connus la plûpart d'Animaux, d'Ourse, de Dragon, de Chevre même & de Bélier &c. Car voilà comme les hommes annobliſſent le Ciel, dans le peu d'accès qu'ils y ont eu depuis 6000 ans. N'étoit-ce point-là à quoi faiſoit alluſion l'ingénieux Eſope dans ſa Fable des Chiens admis à l'Audience du grand Jupiter ?

Ptolémée compte 1022. Etoiles. Qu'eſt ce auprès du nombre que nous devons penſer raiſonnablement qu'il y en a ? Jean Bayer, plus de 1000. ans après, a ajoûté 12. Conſtellations découvertes autour du Pole auſtral, où l'œil de Ptolémée ne pouvoit percer : & en tout Bayer a compté 1706. Etoiles ; dont il y en a 17. de la premiere grandeur, 63. de la ſeconde &c. Riccioli compte 62. Conſtellations, & d'autres en comptent davantage : ce qui s'appelle, en ſtyle humain, enrichir le Ciel ; la richeſſe du reſte ſe réduiſant preſque toujours à quelques nouveaux noms d'Animaux. Car voilà tout à-peu-près.

L'étincellement & une espéce de radiation ou de petillement de lumiere vive & brillante caractérisent les Etoiles, & les font regarder ou deviner comme ayant en elles-mêmes le principe de leur lumiere, ainsi que le Soleil. La plus brillante Etoile est *Sirius*, nom qu'on pourroit croire brillant aussi, s'il ne se traduisoit astronomiquement par celui du *grand Chien*; & si, astrologiquement parlant, il n'influoit dans les têtes, sous le nom de *Canicule*. On ne connoît point trop la cause de cet étincellement, à moins qu'on ne la borne peut-être à la seule force directe & à une espéce de bouillonement de lumiere, ou à la foiblesse de nos yeux, qui la soutiennent mal, & la font comme trembler par leurs propres vacillations.

A la longue on s'est apperçû que les Etoiles, qu'on croyoit d'abord tout-à-fait fixes, avoient un mouvement comme propre en longitude d'Occident en Orient, & peut-être en latitude du Midi au Nord;

car il ne se fait pas autour des Poles de l'Equateur, mais autour de ceux de l'Ecliptique, comme le mouvement annuel du Soleil. Analogiquement parlant, ce mouvement doit être fort rapide, & les Etoiles par conséquent doivent être prodigieusement loin de nous. Car en un an, les avances n'en sont gueres que de 50. secondes. M. Cassini ne le croit que d'un degré en 70. ans. Ce qui fait plus de 25000. ans pour la révolution complette des Etoiles.

Mais il s'agit, ou il s'agiroit de la distance & de la grandeur des Etoiles. Bien des Auteurs célebres ont fait des efforts & des calculs admirables pour y atteindre, malgré le défaut de Parallaxe. Les vieux Capitaines rient des bravades de leurs jeunes Soldats, & ne s'en laissent pas entraîner. M. Cassini ne se passionne communément, pour aucun des points litigieux & désespérés de l'Astronomie, ni pour celui dont il s'agit, ni pour deviner les Etoiles, qui forment la blancheur de la

voye de lait, ni pour la prédiction & l'explication des Cometes, regardant tout cela sans doute, bien plus comme sujet au Sistême Philosophique, qu'au Sistême Astronomique. C'est traiter un Art aussi divin que celui-ci, avec toute la sagesse & la dignité dont les hommes consommés sont capables.

Ce Sçavant Auteur, ne laisse pas de donner une ébauche, de la maniere dont on s'y est pris pour mesurer, s'il étoit possible, les Etoiles. On en affoiblit l'étincellement en les observant au travers d'une petite ouverture. Avec cette précaution, M. Cassini a mesuré le Diametre apparent de Sirius, & l'a trouvé dix fois plus petit que celui de Jupiter, c'est-à-dire, de cinq secondes. Il est certain que cette Etoile & les autres, sont plus loin de nous que nos Planetes, dont Saturne la plus éloignée, est à 300. millions de lieuës ou à 100. mille diametres de la Terre, mis bout à bout.

En supposant Sirius égal au Soleil, il se trouveroit à 3. millions

840. mille diametres de la Terre. Si toutes les autres Etoiles étoient aussi égales au Soleil, la plûpart seroient étrangement loin, puisqu'il y en a de si petites en comparaison de Sirius, & beaucoup même qu'on ne découvre qu'avec des Lunettes, sans parler de celles qu'on ne découvrira jamais. Le Sistême de Copernic augmenteroit encore bien le merveilleux de ces distances, si la Terre se rapprochant & s'éloignant alternativement de ces Etoiles visibles ou invisibles, de 20. mille diametres, elle les laissoit au même degré de visibilité ou d'invisibilité.

M. Cassini parle fort au long des Etoiles nouvelles, & dit un mot des nébuleuses. Les Etoiles nouvelles ont été un grand Phénomene pour l'Astronomie Moderne. L'Ancienne croyoit tout fixe, au-dessus de la région des Planetes. Il y a sans doute encore bien des secrets plus merveilleux que celui-ci cachés dans la profondeur du Ciel, & dont quelques-uns pourront étonner nos ne-

veux. Quoiqu'il en soit, les Anciens ont observé des Etoiles que nous ne voyons plus, & nous en voyons qu'ils n'ont point observées. On pourroit soupçonner en ceci de l'inattention ou de l'erreur. Mais nous voyons nous-mêmes des Etoiles paroître & disparoître, sans aucune regle souvent qui soit connuë. On soupçonne que ce sont des Planetes qui tournent autour d'autres Etoiles pareilles à notre Soleil. Et pourquoi même des Soleils ne tourneroient-ils pas autour d'autres Soleils? Les Etoiles nébuleuses sont des endroits du Ciel, frappés d'une clarté semblable à la voye de lait, & qu'on croit des amas d'Etoiles, voisines par rapport à nous.

Le second Livre traite du Soleil. Cet Astre a des endroits noirâtres ou obscurs qui paroissent quelquefois & disparoissent, changeant souvent de figure & comme de position dans le tems de leur apparition, tantôt plus longue, tantôt moins. Scheiner le premier qui ait découvert les taches, assure

en avoir compté jusqu'à cinquante à la fois. Il y a eu des années où on n'en a pû découvrir. Aujourd'hui on en voit toujours quelqu'une dans le Soleil. Leur mouvement autour de l'axe solaire se fait d'Occident en Orient, comme celui de tous les corps célestes. On ne peut pas douter qu'elles ne tiennent à la surface du Soleil, ou qu'elles n'en soient très-près. Par le mouvement de ces taches, Scheiner a découvert que le Soleil tournoit à peu-près en 27. jours. M. Cassini donne les Procédés Astronomiques, c'est-à-dire, Trigonométriques, par lesquels on peut faire soi-même toutes ces découvertes.

On connoît le mouvement rétrograde du Soleil vers l'Orient, en le comparant aux Etoiles fixes. Car on le voit de jour en jour plus éloigné de celles qu'il a à l'Occident, & plus voisin de celles qui sont à son Orient. Le mouvement d'un tropique à l'autre, est encore plus facile à observer. M. Cassini donne les Régles & les Procédés de

toutes ces Observations, & apprend à trouver l'obliquité de l'écliptique qui en résulte. Elle est de 23. degrés 28. minutes 40. secondes. Il compare les Observations faites, en divers tems, de cette obliquité. Elles ne la donnent pas exactement la même. Surquoi bien des Sçavans l'ont crûë variable. Riccioli a combattu ce Sistême hazardé. Notre sage Auteur ne prend point de parti à cet égard. Copernic expliquoit ce prétendu mouvement de l'écliptique par une libration ou un balancement de l'axe de la Terre.

M. Cassini donne ensuite les meilleures Méthodes, pour trouver le mouvement vrai ou apparent du Soleil à l'égard de la Terre; aussi bien que pour trouver la grandeur apparente de son diametre, & le rapport de sa plus grande à sa plus petite distance de la Terre. Car on a trouvé que la grandeur apparente de cet Astre, diminuant & augmentant alternativement en divers tems de l'année, il devoit en être tantôt plus, tantôt moins éloigné.

On trouve le plus grand diametre apparent du Soleil, de 32. minutes 37. secondes, & 24. tierces; & le plus petit de 31. minutes, 32. secondes 49. tierces à-peu-près. D'où l'on tire le rapport de la plus grande à la plus petite distance du Soleil à la Terre, comme 101688. à 98312. dont la différence est 3376. La moitié 1688. de cette différente mesure la plus grande excentricité de l'orbe du Soleil.

Le Soleil n'a pas un mouvement uniforme, mais tantôt plus lent ou plus prompt dans son orbe, c'est-à-dire, dans l'écliptique, employant huit jours de plus depuis l'Equinoxe du Pintems à celui d'Automne, que de celui-ci à celui là. Les Anciens expliquoient cette inégalité, en supposant le Soleil mu dans un cercle excentrique à la Terre; dans lequel, quoiqu'il parcourut des arcs égaux en tems égaux, il devoit nous paroître les parcourir plus ou moins vite, suivant qu'il étoit plus ou moins éloigné de nous. Copernic explique cette inégalité

du Soleil en lui donnant deux mouvemens compliqués en un. Car il fait mouvoir le Soleil dans un petit cercle nommé *épicycle*, parce qu'il est lui-même mu par son centre dans la circonférence d'un autre plus grand cercle, nommé pour cette raison *déferent*.

De ce double mouvement circulaire, résulte un mouvement elliptique. Kepler a donc laissé l'idée de ces deux cercles, & n'a plus regardé le Soleil que comme mu dans une simple ellipse ou ovale ; & tous les Modernes se sont attachés à cette idée, qui a quelque chose de plus simple en effet, sur-tout si l'on conçoit avec Fabri & M. Leibnitz, cette ellipse comme résultant d'un simple mouvement circulaire autour de la Terre, & d'un mouvement *paracentrique* en ligne droite, qui éloigne tantôt le Soleil de la Terre & le porte du *périgée* à l'*apogée*, & tantôt l'en rapproche en le ramenant de l'apogée au perigée. Les Astronomes ont peu fait d'attention à cette hipothése de

Fabri. Elle mérite au moins toute l'attention des Phyſiciens. Suivant Kepler & tous les autres, la Terre eſt au foyer de l'ellipſe décrite par la Terre. Cette ellipſe eſt ce qu'on appelle le *grand orbe* ou l'orbe de la Terre ou du Soleil. Elle eſt dans le plan de l'écliptique & l'écliptique même, quoique communément on conçoive celle-ci comme un cercle, dans la Sphére commune.

C'eſt lorſque le Soleil eſt à ſon apogée, c'eſt-à-dire, au point le plus élevé ou le plus éloigné de nous, que ſon diametre apparent eſt le plus petit; & c'eſt dans ſon perigée que ſon diametre eſt le plus grand. On a donc par-là une maniere d'obſerver l'apogée & le perigée du Soleil, en obſervant les endroits où il eſt le plus petit ou le plus grand, à nos yeux.

Cet apogée & ce perigée ont un mouvement, & changent continuellement de place dans le Ciel: ce qui doit s'entendre un peu moins littéralement que ne le diſent les Aſtronomes. Car ils en parlent com-

me si le Soleil se mouvoit dans un orbe réel & matériel, & que pendant ce tems-là l'orbe lui-même eut un mouvement aussi tout d'une piéce, qui transportât ses diverses parties comme celles d'une roue ou d'une boule qui tourne autour d'un essieu. Ce langage, cette façon même d'entendre la chose, ne tirent point à conséquence dans l'Astronomie, mais tout-à-fait dans la Physique. Et M. Newton même, de tous les Physiciens celui chez qui les orbes des Planetes sont le plus de pures fictions, parle de ces mouvemens d'orbes, d'apsides, d'apogées, de nœuds, comme si c'étoient des corps très-substantiels, les soumet à des attractions qui à la vérité sont mieux assorties à des Etres de raison, n'étant que cela elles-mêmes.

Le mouvement d'apogée du Soleil, ne veut dire autre chose, sinon que le Soleil n'est pas toujours, ni deux révolutions de suite, apogée au même endroit du Ciel. Ce mouvement du reste est assez

équivoque, étant tout au plus d'une minute & de quelques secondes, sans qu'on soit même trop assuré s'il est toujours du même sens, & s'il n'est pas quelquefois rétrograde ou, comme disent les Astronomes, tantôt selon & tantôt contre l'ordre des Signes ; c'est-à-dire, encore tantôt vers l'Orient, tantôt vers l'Occident.

M. Cassini termine ce Traité du Soleil, par un long & très-sçavant Chapitre sur l'année Solaire. C'est-là un des bons & des plus importans résultats de l'Astronomie, qui seroit une spéculation plus curieuse qu'utile, si elle n'aboutissoit à une bonne régle des tems. Au lieu que par cette régle elle devient non-seulement utile, mais nécessaire & d'une conséquence supérieure à presque toutes les autres Sciences humaines. Il n'y a que des Sauvages sans goût, sans science, sans souci de l'avenir, sans regles de société, sans police, sans gouvernement politique, sans Religion enfin, & presque sans mœurs, qui

prennent les jours comme ils se présentent, d'un lever du Soleil à l'autre, comptent rondement leurs mois & leurs années, & ne se piquent d'aucune vraye connoissance d'Astronomie.

Le Peuple parmi nous ne s'en pique pas beaucoup plus : mais s'il ne connoît pas la régle, il s'y soumet néanmoins, parce qu'on a soin de l'en avertir, de maniere qu'il ne peut l'ignorer. L'Astronomie en général & le Calendrier qui en résulte, a toujours été chez les Nations civilisées une affaire de Police, & même d'Etat. Chez les Nations les plus anciennes, les Romains, les Grecs, les Egyptiens, les Caldéens, & sur-tout chez les Chinois, l'Astronomie étoit une base du gouvernement. Et dans l'Eglise la connoissance du Ciel a toujours été d'une nécessité indispensable, n'y eut-il que l'observation de la Pâque a régler, de même & avec encore plus de scrupule que chez les Juifs.

C'est un travail, travail épineux

que Dieu a bien voulu donner aux hommes, pour des fins que ce n'eſt pas à eux de trop vouloir approfondir. Réellement la détermination des heures, des jours, des ſemaines, & ſur-tout des mois & des années n'eſt point du tout une choſe facile ; & les Princes, Céſar même, Charles-Magne, Louis le Grand, & les chefs de l'Egliſe y ont toujours employé, tout ce qu'ils ont pû avoir ou raſſembler d'Aſtronomes habiles & fameux.

Ce qui fait la grande difficulté de la choſe, eſt que les jours, les mois & les années n'ont point de vraye égalité qu'on puiſſe concilier avec des comptes ronds, comme on dit, & précis, les ſeuls qu'on puiſſe employer dans l'uſage de la vie, ſans embrouiller le Peuple & toutes ſortes d'affaires, Civiles, Politiques & Eccléſiaſtiques. Les révolutions du Soleil & de la Lune n'embraſſent point juſte un certain nombre de jours. Elles ont du ſurplus en heures, en minutes, en ſecondes, en tierces &c. qui d'abord

ne sont rien & qu'on pourroit négliger, mais qui produiroient à la fin des confusions dans les saisons, dans l'Histoire, dans les Etats, & dans l'Eglise.

Les grands Astronomes se sont donc toujours fait un point capital, d'approfondir spécialement cette partie de leur Art & de leur Science. M. Cassini le pere s'y est beaucoup signalé, & son fils ne dégénere en rien à cet égard. L'année solaire, comme il l'a définit, est le tems que le Soleil ou la Terre employe à parcourir l'écliptique; ou à y revenir au même point d'où il étoit parti. L'année se distingue en moyenne & en apparente. L'année moyenne est une espéce de milieu qu'on a pris pour favoriser les comptes ronds du Public. Elle est toujours la même, parce qu'on y considere la révolution du Soleil par rapport à un centre moyen, autour duquel le mouvement de cet Astre seroit égal : au lieu que l'année apparente est celle qui se présente à nous, dans notre point de vûë, ex-

centrique par rapport à l'orbe du Soleil qui eſt l'écliptique.

Pour connoître l'année moyenne, la ſeule qui peut s'aſſortir à l'uſage du Public, il faut connoître l'année apparente. La premiere Méthode que M. Caſſini donne pour connoître celle-ci, conſiſte à obſerver le Soleil à ſon lever & à ſon coucher en certains jours de l'année, en remarquant bien les points précis de l'horiſon dans ces deux Obſervations ; & enſuite de remarquer & d'obſerver avec toute la préciſion le tems, l'heure, la minute, la ſeconde &c. à laquelle le Soleil reparoît aux mêmes points du Levant & du Couchant, après avoir paſſé par les points ſolſtitiaux, c'eſt-à-dire, à ſon retour vers le même tropique au ſortir duquel on l'avoit pris d'abord.

La ſeconde Méthode détermine la grandeur de l'année ſolaire, par les Obſervations des Etoiles fixes, comparées à celles du Soleil. On obſerve avec une Pendule bien reglée, l'heure vraye d'une Etoile

fixe quelconque par le Méridien, L'année suivante ou plusieurs années après, on répetera deux jours de suite la même observation &c. La troisiéme Méthode procéde par les hauteurs méridiennes du Soleil. La quatriéme par les observations des Equinoxes. Et la cinquiéme par celles des solstices.

Par les Observations des Equinoxes faites depuis Hipparque jusqu'à nous, que M. Cassini rapporte, discute & balance avec toutes sortes de tempéramens, il détermine l'année solaire moyenne de 365. jours, 5. heures 48. minutes, & 47. secondes. Ce sont ces heures, minutes & secondes surnuméraires, sans parler des tierces, quartes &c. qu'on est bien forcé de négliger, qui rendent cette détermination de l'année Civile & Ecclésiastique, si difficile, & demandent une attention continuelle & un travail pénible & délicat de la part de ceux à qui l'Etat & l'Eglise en confient la direction. Car si cette année étoit de 365. jours justes, notre façon de

compter une fois établie le seroit à perpétuité. Si l'excès étoit de 6. heures justes, l'année Bissextile remédiroit juste à tout de 4. en 4. ans. Si l'excès étoit de 4. heures, le bissextile courroit de 6. en 6. Si même l'excès étoit de 3. de 5. enfin de tant d'heures sans minutes ni secondes, tout iroit encore assez facilement, un travail qui a des bornes précises, n'étant qu'un travail de Métier & presque d'amusement.

Mais dès qu'il y a des minutes & des secondes, & des tierces, & des quartes, & qu'on n'en peut pas même fixer le progrès, & qu'on travaille un peu pour l'avenir, les minutes donnent des heures avec le tems, les secondes donnent des minutes, les tierces des secondes, les quartes des tierces, & il faut avoir recours à mille tempéramens qui donnent la torture à l'esprit, pour approcher de quelque chose d'un peu exact. Car voilà l'épineux de ce travail, un travail d'esprit qui le tient toujours en haleine, & le fait courir après une justesse idéale qui se

dérobe toujours. L'Observation des solstices donne fort à-peu-près à M. Cassini la même détermination de l'année solaire moyenne, que celle des Equinoxes. Nous donnerons la suite de cet Ouvrage dans un autre Extrait.

ARTICLE CXV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

*HISTOIRE DE STANISLAS I, Roi de Pologne, Grand Duc de Lithuanie, Duc de Lorraine & de Bar &c. Par M. D. C***. A Londres, chez Guillaume Meyer, Libraire dans le Strand, &c. à la Tête de Boerhaave 1741. Deux Volumes* in-12.

Nous n'avons eu que le tems de jetter les yeux sur cette *Histoire*, dont nous pourrons rendre compte, si elle nous retombe entre les mains. Le sujet en est assez connu pour qu'on attende sans impatience que nous instruisions le Public de ce qu'elle contient. Elle est ornée de plusieurs Médailles, à l'occasion de divers événemens.

ALLEMAGNE.

D'AUSBOURG.

Philosophia Pollingana *ad normam* Burgundicæ, *in qua I. Summulæ, Logica, Physica, & Metaphysica eo modo quo in Academiis dictari solent, continentur. II. Principia Peripatetica, precipuè juxta Scholam Recentiorum, ad captum explicantur, demonstrantur, & cum Mechanicis Neotericorum principiis conciliantur. III. Experimenta præcipua quæ post editionem Philosophiæ* Bur-

gundicæ, *ab Academiâ Regia Scientiarum* Parisiensi, *Aliisque Autoribus prodierunt, supplentur, IV. Varia nova Opuscula Philosophica inseruntur, inter quæ* 1. *Vindiciæ prorsus novæ ac solidæ Philosophiæ Peripateticæ,* 2. *Notitia Critica de Logica Veterum & Neotericorum, præsertim* Platonis, Lulli, Arnaldi &c. 3. *Principia Artis Criticæ &c.* 4. *Sistemata omnium Philosophorum, præsertim* Gassendi, Cartesii, Newtoni *ac Chymicorum.* 5. *Refutatio Systematis* Copernicani *nova.* 6. *Notitia accurata de Cœlo, ex novissimis Observationibus.* 7. *Novum Sistema Declinationis Magneticæ. Authore R. P.* Eusebio Amort, *Canonico Regulari* Lateranensi *ad S S.* Salvatorem *in* Polling, *S S. Theologiæ Professore & Bibliothecario. Cum figuris Aeneis* 200. Augustæ Vindelicorum *sumptibus* Philippi, *ac* Martini Veith, *&* Joannis *fratris Hæredum* 1730. vol. in-fol.

Cette Philosophie a été dictée par l'Auteur, aux jeunes Religieux Etudians de *Polling*. C'est de-là qu'elle

qu'elle tire ſon nom. Il y a plus de deux cens ans qu'il parut une Logique imprimée ſous le titre de *Dialectica Pollingana.* Depuis ce tems-là on a fait bien du chemin en Philoſophie, & le Pere *Amort* a eu de quoi en donner un *Cours beaucoup mieux rempli qu'ils ne l'étoient alors.* On voit qu'il s'eſt propoſé pour modele la Philoſophie du célebre M. *du Hamel*; pour lequel il fait paroître avec raiſon beaucoup d'eſtime : cependant, prévenu en faveur de l'ancienne Philoſophie, qui régne encore dans les Ecoles de ſon Pays, il fait de grands efforts, pour la maintenir en honneur, & la concilier avec les principes & les découvertes des Modernes. Il paroît qu'il en eſt bien inſtruit; mais cela n'a rien changé à l'idée préétablie & avantageuſe qu'il a du Péripatétiſme. Nous ſommes ſurpris de ne point trouver de Morale dans ce Cours de Philoſophie Scolaſtique, quoiqu'elle faſſe réguliérement une partie eſſentielle de ceux de cette eſpéce.

FRANCE.

DE PARIS.

Il paroît un Livre nouveau dont la matiére, pour être ancienne, connuë, & rebattuë ne perdra jamais rien de ce qu'elle a d'intéressant; & la maniére dont elle est traitée, simple, pure, exacte, conforme au divin original que l'Auteur représente partout fidélement, le fera goûter de ceux qui n'y chercheront que l'édification, & une solide instruction. C'est l'*Histoire sainte des deux Alliances, composée du seul Texte des Livres Historiques, Prophétiques & Moraux de l'Ecriture, d'où l'on a tiré ce qui a rapport à l'Histoire, pour le mettre dans l'ordre naturel & chronologique, en se servant uniquement des paroles de l'Ecriture même: avec des Réflexions sur chaque Livre de l'Ancien & du Nouveau Testament, & un Supplément qui conduit l'Histoire des Machabées jusqu'à la naissance de Jesus-*

Christ. A Paris, chez Didot, Quai des Augustins, à la Bible d'Or 1741. 7. *vol.* in-12.

On a donc dans cet Ouvrage, non une Traduction dans notre Langue de chacun des Livres Historiques de l'Ecriture ; c'est ce qui se trouve dans les Bibles Françoises ; mais une Histoire suivie & complete du Peuple de Dieu, où les faits & leurs circonstances répandus dans les Livres Saints, sont réunis, & racontés suivant l'ordre des tems, sans rien omettre, ni rien répéter. Pour conserver le respect, & n'affoiblir en rien la créance qui est dûë à la parole de Dieu, l'Auteur n'a pas crû devoir se permettre de mêler ses pensées à celles que le Saint Esprit a dictées. Cette Histoire n'est donc composée que du seul Texte sacré, excepté quelques mots insérés pour la liaison, ou pour l'intégrité, la clarté & l'intelligence du discours ; encore a-t-on porté l'exactitude jusqu'à mettre ces mots en Italique. Enfin pour constater sa fidélité,

& pour faciliter la confrontation, le nouvel Historien a fait mettre au bas des pages le Texte Latin. Une *Histoire Sainte* de ce goût, & sur ce plan renferme, ce semble, tous les avantages essentiels à un pareil Ouvrage.

Réfléxions Critiques sur la Poësie, & sur la Peinture. Par M. l'Abbé Dubos, *l'un des quarante, & Sécretaire Perpétuel de l'Académie Françoise. Quatriéme édition, revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur. A Paris chez Pierre-Jean Mariette, ruë S. Jacques, aux Colonnes d'Hercule.* 1740. 3. *vol.* in-12.

Dans cette quatriéme édition la *Dissertation sur les Réprésentations Théâtrales des Anciens* occupe toute la troisiéme Partie de l'Ouvrage : aussi est-elle considérablement augmentée, & elle suffit à un juste Volume.

Cours d'Opérations de Chirurgie démontrées au Jardin Royal, par M. Dionis premier Chirurgien de

des Sciences & des beaux Arts. 2405
feuës Mesdames les Dauphines, & Chirurgien à Paris; quatriéme édition revûë, augmentée de Remarques importantes, & enrichie de Figures en taille douce qui représentent les Instrumens nouveaux les plus en usage. Par G. de la Faye Chirurgien Juré à Paris, chez d'Houry 1740.

Le Cours d'Opérations de Chirurgie par M. Dionis est un de ces Livres qui montrent assez par les différentes éditions, & les Traductions qu'on s'est empressé d'en faire, combien ils sont honorables pour leur Auteur & utiles pour le Public. Nous souscrivons volontiers au témoignage avantageux, que le Journal des Sçavans a rendu de cet excellent Livre, aussi bien qu'à son habile & modeste Commentateur. Ses Remarques ont donné occasion à une *Lettre d'un Chirurgien de Province à un de ses amis* dont nous avons rendu compte dans le Journal du mois de Septembre. L'impartialité dont nous faisons profession à l'égard des Auteurs, exige que nous corrigions deux erreurs

où l'Auteur de la Lettre eſt tombé à l'égard de M. de la Faye ;

Premiere accuſation intentée contre M. de la Faye, de n'*avoir pas fait la plus légere mention de la part que Meſſieurs Garangeot & Perchet on droit de prétendre à la gloire de l'Opération Latérale.* L'accuſation porte ſur un fait, dont il eſt aiſé de s'éclaircir & de décider ; il ne faut qu'ouvrir le Livre. Page 250. M. de la Faye nous a ſemblé reconnoître le droit que Meſſieurs Garengeot, Perchet & ſes autres Confréres, *ont de prétendre à la gloire de cette Opération*, en diſant *qu'ils l'ont pratiquée auſſi ; & que le bruit du ſuccès, ſe répandit bien-tôt dans les Provinces, & juſques au-de-là des Pyrennées.* Se peut-il un ſuccès plus rapide, & l'Auteur moderne en puiſant ſes remarques (comme il ſe fait gloire de l'avouer) dans une ſource auſſi ſûre que les Mémoires de l'Académie des Sciences, devoit-il craindre le reproche d'une *Critique inique & maligne* ? Ce reproche n'eſt - il qu'une inju-

ſtice de la part de ſon Accuſateur ?

Seconde Accuſation. De décréditer une nouvelle maniére d'opérer qu'on dit devoir à M. Foubert célébre Chirurgien. Mais eſt-ce décréditer une Méthode que d'en expoſer les avantages, en relever les inconvéniens, les examiner, les comparer enſemble ? Telle eſt la Méthode qu'a ſuivie l'habile Obſervateur ; avec autant de préciſion que de clarté indifféremment à l'égard de M. Foubert, & des autres maniéres de Tailler. Méthode d'ailleurs ſuivie par tous ceux qui ont écrit en ce genre, employée par Jean Keſſelring dans une Théſe intitulée *Hiſtoria & Examen adminiſtrandi Lithotomiam. Halæ* 1738. ſuivie par Gunzius dans ſon Livre *De viis curandi calculum. Lipſiæ* 1740 & avant eux autoriſée par M. le Dran dans ſon *Parallele de tirer les Pierres hors de la Veſſie. Paris* 1740. Ne ſe récrie-t-on aujourd'hui contre cette Méthode adoptée par M. de la Faye, que parce qu'elle eſt plus exacte & plus éclai-

rée que la plûpart des autres. Il seroit à souhaiter que ceux qui peuvent profiter de ses lumieres, pussent imiter sa modération. L'émulation est la mere des talens, elle n'en doit pas être l'ennemie.

La vente du fameux Cabinet de Pierres Gravées & de Desseins des grands Maîtres rassemblés par feu M. Crozat, est indiquée pour la fin de cette année 1740. ou le commencement de la suivante. Elle se fera en détail au plus offrant & dernier enchérisseur.

C'est trop peu de dire que cette collection est dans son espéce la plus nombreuse qui ait jamais été formée. L'excellence & la rareté des morceaux qui la composent en font la principale singularité. M. Crozat en faisant cet assemblage, eut le bonheur de pouvoir réunir dans son Cabinet tous ceux du même genre que différends Curieux, excellens Connoisseurs, formoient à Paris depuis long-tems avec bien de la dépense; & poussant ses re-

cherches plus loin, il avoit encore été chercher en Italie & dans les Pays-Bas d'autres Collections considérables, dont il avoit fait l'aquisition en entier. Ce Curieux ne sçavoit point borner la dépense, quand il s'agissoit de se procurer des curiosités du premier ordre; il n'est donc pas surprenant que durant le cours d'une assez longue vie, il ait pû rassembler tant de choses, qui d'ailleurs sont si rares.

Les Pierres Gravées qui vont être exposées en vente, sont au nombre de 1382. Elles sont presque toutes antiques, la plus grande partie est gravée en creux, les autres le sont de relief, sur toutes les espéces de Pierres fines. Presque toutes sont montées en Bague, ou bien elles sont environnées de cercles d'or en forme de Médaillons.

L'on compte dans cette Collection 19000. Desseins. Ceux de Raphaël averrés, montant seuls à près de 150. On peut juger de-là, combien il doit y en avoir des autres Maîtres, puisqu'il s'y trouve un si

grand nombre de ceux-ci, dont à peine rencontre-t on cinq ou six dans les meilleurs Cabinets. Les Desseins de Michel-Ange, de Jules Romain, de tous les autres éleves de Raphaël, du Correge, du Titien, de Paul Veroneze, des Caraches ; en un mot de tous les plus fameux Peintres de l'Italie, ainsi que des plus excellens Artistes de France & des Pays-Bas n'y sont pas dans un moindre nombre. Le Catalogue de ces Curiosités que l'on promet de donner incessamment, les fera connoître dans une plus grande étenduë.

Il faut espérer que cette Vente procurera de nouveaux sujets à la curiosité, & que le goût pour le beau devenant plus vif que jamais, les Beaux Arts qui sont déja cultivés en France avec tant de succès, en deviendront encore plus florissans.

A la suite de cette Vente se fera celle des Planches, & du nombre d'Exemplaires à quoi est réduite l'édition qu'avoit fait faire M.

Crozat du Recueil des Tableaux, qu'il a fait graver d'après ceux du Roi, de M. le Duc d'Orléans & des principaux Cabinets de France. La premiere Partie contient les Tableaux de l'Ecole Romaine, & la seconde ceux de l'Ecole Vénitienne.

M. Crozat a ordonné en mourant que les deniers, qui proviendroient de la Vente de toutes ces Curiosités, seroient distribués aux Pauvres des Paroisses de Paris. Cette disposition dans un tems où les besoins deviennent plus pressans, fait pour le moins autant d'honneur au cœur de celui qui l'a dictée, qu'a dû faire à son goût l'amour qu'il a conservé toute sa vie pour les Arts.

ARTICLE CXVI.

CATALOGUE

DES OUVRAGES dont il est fait mention dans les 13. Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1740.

§. I.

Religion, Ecriture Sainte, Theologie, Controverse.

De l'Immortalité de l'Ame, & de la Vie Eternelle. Par le Docteur *Sherlock*, Janvier, page, 95.

Lettres sur la Religion Essentielle à l'Homme, Février 212. Mars 496.

Fratris Pii-Thomæ Milante *Ordinis* Prædicatorum *Exercitationes in Propositiones proscriptas à*

des Sciences & des beaux Arts. 2413
S S. Pontifice Alexandro VII. Mars, 538.
Exercitationes in Propositiones à SS. Pont. Innocentio XI. *proscriptas.* Mars, 539.
R. P. Joannis de Luca, *ex Ord. Minor. De Immacul. B. V. Conceptione Dissertatio.* Mars, 539.
Réponses aux douze Lettres du P. *Scheffmacher.* Mai, 807.
De la Force & de la Foiblesse de la Raison Humaine, pour conduire les Hommes à la Religion &c. Mai, 922.
L'Accord de la Liberté avec la Grace, Poëme du P. Vaillant, Jésuite. Mai, 926.
Histoire Sacrée représentée en 500 Tableaux &c. Mai, 927.
Le Ministére de l'Absolution, selon S. *Thomas.* Par le P. *Bernard d'Arras.* Mai, 931. Octobre, 2001.
Théodicée de M. *Leibnitz* en Latin & en François &c. Juin, I. Part. 1100.
La Vie de J. C. Par le P. de Montreuil &c. Juin, I. Part. 1107.

La Religion Chrétienne prouvée par les Faits. Juin II. Part. 1287. Août, 1677.

La Religion Proteſtante convaincuë de faux &c. Par M. *Maynard*. Octobre, 2050.

Reſolutiones Morales de Matrimonio. Novembre, 2237.

Conferentiæ Theologico-Morales de materia Sacramentali. Novembre, 2237.

Mandement de M. l'Evêque de *Rodez*. Novembre, 2246.

Hiſtoire Sainte des deux Alliances. Décemb. 2402.

§. II.

SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

Traité des Noms Divins, de Saint *Denys l'Aréopagite*, traduit par le P. *Cortaſſe* de la C. de J. Mars 540. Juin I. Part. 1107. Juillet, 1453.

Veterum Brixiæ *Epiſcoporum*, S. Philaſtri, *&* S. Gaudentii *opera &c.* Mai, 877.

S. Ephrem *Opera omnia.* Août, 1571.
Origenis *Opera omnia.* Octobre, 2045. Décembre, 2339.
Dissertation sur deux endroits d'*Origene*, au sujet des mesures de l'Arche de Noé. Décembre, 2353.

§. III.

Histoire Universelle, Chronologie, Géographie.

Géographie des Enfans, par M. l'Abbé *Lenglet.* Mars, 546.
Histoire des Grands Chemins de l'Empire Romain. Par M. *Bergier.* Juin I. Part. 1008. Juillet, 1301.
Cartes des Isles *Baleares* &c. Par M. *Bellin.* Juin I. Part. 1106.
Réponse à l'Extrait d'une Lettre de Dom *Jacques Duval* &c. Juillet, 1463.
Histoires des Empires & des Républiques &c. Par M. l'Abbé *Guyon.* Septembre, 1868.
Deux Cartes Chronologiques &c. Septembre, 1869.

Remarques de M. *Bellin* sur les Cartes des deux *Siciles*. Octobre, 1897.

Description Géographique & Historique de la *Haute-Normandie*. Novembre, 2243.

§. IV.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Dissertazioni Istoriche, *Apologetiche &c. in difesa dell' Apologia del* Mongitore, *scritta a favore delle Antiche glorie di* Palermo &c. Mars 553.

Acta Sanctorum Augusti, Tomus Tertius. Avril, 357. *Tomus IV*. Décembre 2295.

Histoire de l'Eglise Gallicane, par le P. *Fontenay*. Tome IX. Juin II. Part. 1121.

Thuringia *Sacra*. Août, 1552.

Dissertationes Apologeticæ pro Episcopatu Trajectensi &c. Septembre, 1794.

Histoire du Fanatisme dans la Religion Protestante. Par le Pere *Catrou*. Octob[illegible]

§. V.

Histoire Profane, Relations, Voyages.

Historia da America Portugueza. Janvier, 49.
Histoire du Ministere du Cardinal *Ximenès*, par M. *de Marsollier.* Février, 231.
Relation d'un Voyage aux *Terres Australes.* Février, 251.
Mémoires de *Condé.* Nouvelle édition. Février, 365.
Histoire Romaine, par M. Rollin. Mars, 377.
Historia delle Rivoluzioni di Spagna, *del P.* Guiseppe d'Orleans *della C. di G. Riveduta &c. da' Padri* Rouillé & Brumoy. Mars, 540.
Généalogie de la Maison d'*Habsbourg*, par le P. *Marquard Herrgott.* Mars, 549. Juillet, 1427.
Histoire des Révolutions de *Hongrie*, avec les Mémoires du Prince *Rakoczi*, & ceux du Comte *Betlem Niclos.* Avril, 722. Juin I. Part. 1107.

Lettre ſur l'Hiſtoire des Révolutions de *Hongrie.* Mai, 789.
Voyage de la *Grande-Bretagne &c.* Mai, 924.
Hiſtoire de *Philippe* Roi de *Macédoine*. Par M. l'Abbé *de la Tour.* Juin I. Part. 1060. Décembre, 2269.
Hiſtoire de Philippe, par M. *Olivier*. Juin II. Part. 1292.
Rerum Italicarum Scriptores. Juillet, 1377. Novembre, 2069.
Hiſtoire de *Languedoc*. Tome III. Août, 1493.
Sileſiacarum *Rerum Scriptores*. Septembre, 1816. Novemb. 2147.
Storia Antica degli Egizi &c. di M. Rollin. Septembre, 1864.
Hiſtoires des Empires & des Républiques &c. Par M. l'Abbé *Guyon.* Sept. 1868.
Hiſtoires des *Amazones.* Par M. l'Abbé *Guyon.* Novemb. 2243.

§. VI.

ANTIQUITE'S, ME'DAILLES, INSCRIPTIONS.

Lettera nella quale vengon espressi colle Figure in rame, è dilucidati colle Annotazioni del P. D. Gian-Crisostomo Scarfò vari *Antichi Monumenti*. Janvier, 173.

Lettre à M. *Rigord*, Commissaire de la Marine à *Marseille.* Mars, 476.

Appendicula ad Numos Augustorum & Cæsarum &c. A. R. P. Ludovico Biel è S. J. Mars, 533.

Dissertations, & Antiques. Par M. *de' Ficoroni.* Avril, 717.

La Science des Médailles, par le P. *Jobert.* Juin II. Part. 1187.

Recherches sur la nature & l'étenduë du *Briquetage de Marsal.* Août, 1665. Septemb. 1717.

§. VII.

Morale, Sermons, Discours de Pie'te', Livres de De'votion.

Méditations ſur les Vérités Chrétiennes & Eccléſiaſtiques. Mars, 541.
Panégyriques des Saints, & Oraiſons Funébres. Par le P. *de la Ruë*. Avril, 733.
Heures Chrétiennes tirées uniquement des Pſeaumes &c. Juin I. Part. 996.
Lettres ſur la maniére de Gouverner les Maiſons Religieuſes. Juin I. Part. 1101. Juillet, 1436.
Traité de l'Amour de Dieu à l'égard des Hommes, & de l'Amour du Prochain. Par le P. *Avrillon*. Juin I. Par. 1105.
Sentiment ſur l'Amour de Dieu pour chaque jour du mois.
Sentimens ſur la Dignité de l'Ame &c. Par le P. *Avrillon*. Juin I. Part. 1105.

des Sciences & des beaux Arts. 2421
Pensées diverses sur l'Homme.
Parallele du Cœur, de l'Esprit, & du Bon Sens. Par M. *Pecquet*. Juin I. Part. 1106. Septembre, 1725. Octobre, 1877.
Traité de l'Amour de Dieu de S. *François de Sales*, par le P. *Fellon*. Juin I. Part. 1108.
Les Œuvres Spirituelles du Pere *Arias*, traduites par le Pere *Belon*. Juin I. Part. 1108. Sept. 1790.
Lettre à M. **. sur le premier Principe de la Morale. Août, 1562.
Du Salut, sa nécessité, ses obstacles, ses moyens. Par le Pere *Pallu*, Août, 1668.
Traité de la Mort &c. Par l'Abbé *Pelletier*. Sept. 1846.
La Vie du P. *Rigoleu*, & ses Œuvres Spirituelles. Octob. 1939.
Catéchisme Spirituel du P. *Surin*. Octob. 2041.
Panégyriques, Sermons &c. de M. *de la Parisiere*, Evêque de *Nisme*. Octobre, 2056.
De l'utilité des Théâtres &c. Novembre, 2233.

Œuvres Spirituelles de feu M. *de Fenelon*. Novemb. 2235.

§. VIII.

Droit, Politique.

De Servorum Dei Beatificatione, & Beatorum Canonizatione &c. Authore Prospero de Lambertinis S. R. E. Cardinali &c. Février, 185 Mars, 520.

Discours Dogmatique sur la Canonisation de Saints. Par M. l'Abbé *de la Tour*. Avril, 705.

L'Abbé Régulier sacré Evêque *in Partibus Infidelium*. Par le Pere *Marion*. Avril, 721. Octobre, 2009.

Recueil des Œuvres de M. *Henrys*. Mai, 933.

The Fable of the Bees. La Fable des Abeilles. Juin I. Partie, 941. Août, 1596. Novembre, 2103.

An Historical and Political Discourse of the Lavvs, and &c. Juin I. Part. 1098.

Coutumes des Duché, Bailliage

des Sciences & des beaux Arts. 2423
&c. d'*Orléans*, Septembre, 1823.
Antonii Peresii &c. *Institutiones Imperiales*. Septembre, 1867.
Commentaires de *Fagnan* sur les Décrétales. Octobre, 2025.
Examen du Livre des *Réfléxions Politiques sur les Finances & sur le Commerce*. Octobre, 2028. Novemb. 2152,

§. IX.

Philosophie, Mathe'matiques, Histoire Naturelle, Me'decine.

Leçons de Physique contenant les Elémens de la Physique &c. Par M. l'Abbé *de Molieres* &c. Janvier, 5. Février, 315.
Démonstration Arithmétique, & Géométrique de la vraye quadrature du Cercle; par M. *Seguin*. Janvier, 146.
Lettre du P. C. à M. D. sur cette quadrature, & sur la quadrature du Cercle en général. Janvier, 146.

Emanuelis Swendenborgii *Opera Philosophica & Mineralia*, Janvier, 169.
Jani Planci Ariminensis *de Conchis minus notis; cui accessit Specimen Æstûs Reciproci Maris Superi.* Janvier, 171. Avril, 600.
Le Grand Trictrac, ou Méthode pour apprendre ce Jeu sans Maître. Janvier, 175.
Le Jeu de Quadrille, avec le Médiateur, & la Couleur Favorite &c. Janvier, 177.
Institutions Astronomiques de M. *de Lille*. Février, 364.
Principes de la Philosophie de *Newton*, commentés &c. Février, 364.
Institutions de Médecine de *Boerhaave*, traduites par M. de la Métrie. Mars, 543.
Aphorismes sur la connoissance & la cure des Maladies.
La Matiére Médicale, pour servir à la composition des Remédes,
Opérations Chymiques.
Traité de la Petite Vérole.
} Par M. *Boerhaave*. Mars, 544.
Œuvres

Œuvres de M. *de la Métrie.* Traité des Maladies Vénériennes, Traité du Vertige, avec une description de la Maladie Histérique, & une Lettre de M. Astruc &c. Mars, 544.

Abrégé de toute la Médecine Pratique. Mars, 545.

Œuvres de M. *de Garengeot.* Traité des Opérations de Chirurgie &c. Traité des Instrumens de Chirurgie &c. La Myotomie Humaine & Canine, augmentée d'une Myologie. Mars, 546.

Réflexions sur les Playes, Par M. *Feudacq.* Mars, 546.

Ludovici-Joannis le Thieulier &c. *Observationes Medico-Practicæ.* Mars, 546.

Les Propriétés de la Médecine par rapport à la Vie Civile. Par M. *de Santeul.* Mars, 546.

Elémens de Fortification. Par M. *le Blond.* Avril, 665.

Histoire du Ciel. Par M. *Pluche.* Avril, 674.

Observations Physiques faites à *Toulon*, par le P. *du Chatelard.* Avril, 727.

L'Optique des Couleurs. Par le P. *Castel.* Avril, 733. Juin II. Part. 1235.
Nouvel Art de substituer les Ouvrages de Fer forgé, blanchi, & étamé &c. aux Ouvrages de Cuivre. Avril, 735.
Usages de l'Analyse de *Descartes.* Par l'Abbé *de Gua.* Avril, 741.
Elémens d'Astronomie de M. *Cassini.* Tables Astronomiques du même. Avril, 742. Octob. 2047. 2048. Décembre, 2364.
Mechanica, sive Motûs Scientia, Aut. Leonardo Eulero. Mai, 816. Juillet, 1407.
Réponse à la Lettre sur l'Examen du Vuide &c. Mai, 865.
Examen désintéressé des différens Ouvrages qui ont été faits pour déterminer la Figure de la Terre. Mai, 925.
Examen des trois Dissertations que M. *Desaguliers* a publiées sur la Figure de la Terre. Mai, 926. Août, 1536.
An mortis incertæ Signa minus incerta à Chirurgicis, quàm ab aliis experimentis. Mai, 929.

Extrait d'une Lettre écrite à M. *de Casa Major*, par M. *Chevalier*, Médecin à *Léogane*. Juin I. Part. 1086.

Réfutation de quelques Principes de la Philosophie Moderne. Par le P. C.J. Juin I. Part. 1094.

L'Arithmétique Démonstrative, renduë sensible.

L'Algébre, ou Arithmétique Littérale démontrée & renduë sensible. Par M. *Galimard*. Juin I. Part. 1103.

Friderici Hoffmanni *Opera Medica*. Juin I. Part. 1107.

Essais & Observations de Médecine de la Société d'*Edimbourg*. Juin I. Part. 1108,

Leçons gratuites de Mathématiques, par M. de *Prémontval*. Juin I. Part. 1308. Novembre, 2250.

Lettre du P. *le Mire*, au sujet de l'Invention du Zodiaque. Juin II. Part. 1151.

Lettre de M. *Bellin*, sur la Carte des Isles *Majorque*, *Minorque*, & *Yvice*. Juin II. Part. 1191.

Traité de quelques Maladies de Poitrine &c. M. *Crendal.* Juin II. Part. 1287. Novemb. 2181.
Obſervation d'une Eclipſe de Soleil, faite à *Vienne en Autriche*. 1739. Juin II. Partie. A la fin du Volume.
Commentarii Academiæ Scientiarum Petropolitaniæ Tom. V. Juillet, 1477.
Aſtronomie Phyſique de M. *de Gamaches*. Juillet, 1482. Octob. 1955. Novembre, 2193.
Sachet Antiapoplectique du ſieur *Arnoult*. Juillet, 1483.
Obſervations ſur l'Art de faire la Guerre. Par M. *Vautier*. Août, 1528.
Lettres Philoſophiques de M. *Bourguet* &c. Août, 1636.
Lettre de M.***. Au ſujet de la Taille Latérale. Septemb. 1856.
De Veterum Argumentis pro Telluris Sphœricitate &c. Sept. 1865.
Nouvelle Répétition de Montres. Par le ſieur *Maſſoteau*. Octobre, 1992.
Queſtion de Médecine ſur la néceſ-

ſité de la Botanique. Octobre, 1997.

La Médecine, la Chirurgie, & la Pharmacie des Pauvres. Par M. *Hecquet*. Octobre, 2043.

La Méthode des Fluxions & des ſuites infinies. Par M. *Nevvton*. Octobre, 2044.

Hiſtoires des Inſectes. Par M. *de Reaumur*. Octobre, 2049.

Leçons gratuites de Mathématiques. Par M. *Gallimard*. Octobre, 2055.

Nouvelle Théorie des Mouvemens de la Terre & de la Lune &c. Par M. d'*Iverk*. Octob. 2056.

Lettre contenant quelques Obſervations ſur la Mer &c. Novembre, 2210.

Obſervation d'une Eclipſe de Lune, à S. *Domingue* &c. Novembre, 2231.

Siſtême nouveau ſur le Soleil, par M. *Juliard*. Novembre, 2238. Décembre, 2264.

Elémens de la Géométrie d'*Euclide*. Par M. *du Caſtel*. Novembre, 2241. Décembre, 2261.

Mine d'Asphalte dans le Comté de *Neufchatel*. Novembre, 2247.

§. X.

Eloquence, Rhe'torique, Poesie, Grammaire.

Eclairciſſemens ſur la maniere dont la Terreur & la Piété Théâtrales opérent la purgation des Paſſions. Janvier, 31.

De Municipali Solemnium Præmiorum Fundatione in Regio Pictavienſi *Collegio* S. J. Oratio, &c. Janvier, 139.

Le quatriéme Eglogue de *Virgile* traduite en François, avec des Notes Critiques, par M. R. D. R. Février, 351.

Réflexions Hiſtoriques & Critiques ſur les différens Théâtres de l'Europe. Par M. *Riccoboni*. Mars, 404.

Penſées ſur la Déclamation. Par M. *Riccoboni*. Mars, 436.

Diſcours Latin de M. *Crevier*, ſur le beſoin que l'Eloquence a de la Philoſophie.

Grand Dictionnaire Latin-François du P. *Vanieres.* Avril, 726.
Harangue Latine du P. *de la Sante* sur l'Empire de l'Opinion. Juin I. Part. 1102. Juin II. Part. 1279.
Œuvres de M. l'Abbé *Nadal.* Juillet, 1355.
Méthode pour apprendre la Langue & l'Ortographe Françoise. Par M. *Jacquier.* Août, 1667.
Explication de deux Vers de *Virgile.* Septembre, 1814.
Introductio ad Linguam Græcam. Aut. *P.* Bonaventurâ Giraudeau. Octobre, 2027.
Dictionnaire Universel de M. *de Flainville.* Octob. 2031.

§. XI.

Critique, Melanges, Histoire Litteraire.

Extrait des Regiſtres de l'Académie des Beaux Arts établie à *Lyon.* Janvier, 128. Juin II. P. 1264.
Hiſtoire de la Poëſie Françoiſe,

par M. l'Abbé *Massieu.* Février, 277. Mars, 442.
Prix de l'Académie R. des Inscriptions & Belles Lettres. Mars, 541.
Lettre de Dom *Toussaints du Plessis* aux Auteurs de ces Mémoires. Avril, 619.
Specimen Variæ Litteraturæ quæ in urbe Brixiâ, *ejusque ditione paulò post Typographiæ incunabula florebat.* Avril, 629. Mai, 749.
Bibliotheca Belgica &c. *Autore* J. F. Foppens. Mai, 802.
Bibliothéque Générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques. Mai, 814. Octobre, 1916.
Œuvres Mêlées de *Jean Miltor.* Mai, 921.
Dix-neuf Lettres du Docteur *Hammond* sur divers sujets. Mai, 924.
Lettre aux Journalistes de *Trévoux*, au sujet de la Bibliothéque Françoise de M. l'Abbé *Goujet.* Juin I. Part. 981.
Autre Lettre sur le même sujet. Juillet, 1440.
Dissertations sur l'Histoire Ecclé-

des Sciences & des beaux Arts. 2433
fiastique & Civile de *Paris*, par M. *Lebœuf*. Juin II. Part. 1204. Septembre, 1752.
Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions, par M. *de Boze*. Août, 1666.
Honneurs Funébres rendus à M. d'*Angervilliers* par la Ville de *Briançon*. Août, 1669.
Notizie Historiche è Chritiche intorno alla Vita &c. di Archimede. Septembre, 1685.
Lettre Historique à M. l'Abbé *Lebœuf &c.* Septembre, 1785.
Programme de l'Académie Royale des Belles Lettres de *Bourdeaux*. Octobre, 2029.
Prix de l'Académie Françoise de *Soissons*. Novembre, 2249.

Fin du Catalogue.

TABLE DES ARTICLES du mois de Décembre 1740.

Art. CVIII. Elémens de la Géométrie d'*Euclide &c.* Par M. *du Castel.* pag. 2261.
Art. CIX. Sistême nouveau sur le Soleil. Par M. *Juliard.* 2264.
Art. C X. Histoire de Philippe Roi de Macédoine. Par M. *Olivier.* 2269
Art. CXI. *Acta Sanctorum Augusti &c. Collecta &c. à* Joanne Pinio, & Guillelmo Cupero S. J. Tom. IV. 2295
Art. CXII. ΩΡΙΓΕΝΟΥΣ ΤΑ ΕΥΡΙΣΚΟΜΕΝΑ ΠΑΝΤΑ. Origenis Opera omnia &c. 2339
Art. C X I I I. Dissertation sur deux endroits d'*Origene*, au sujet des mesures de l'Arche de *Noé.* 2353.
Art. CXIV. Elémens d'Astronomie. Par M. *Cassini &c.* 2364
Art. CXV. Nouvelles Littéraires. 2398
Art. CXVI. Catalogue des Ou-

des Sciences & des beaux Arts. 2435
vrages dont il est fait mention dans les 13. Volumes de ces Mémoires, pour l'année 1740. 2412.

Errata pour le mois de Novembre 1740.

PAge 1085. lig. 21. *non & accedas*, ôtés, *&*.

2092. lig. 15. un Docteur de Théologie, *lis.* un Docteur en Théologie.

2174. lig, 12. il ne falloit que faire travailler les que Moulins &c. *ôtés*, le second *que*.

Il y a deux corrections à faire à l'Article LXXVIII. au mois de Septembre, pag. 1688. 1°. Le Passage de Cicéron, cité d'après M. *Mazzuchelli* n'est pas rapporté fidélement, Cicéron dit *excitabo*, & non pas, *excitatum*.

2°. La traduction ne rend pas le sens de Cicéron, qui représente Archiméde appliqué à tracer sur la poussiere avec un style, une baguette, *radio*, des figures de Mathématiques ; de même que Virgile a dit, parlant aussi d'Archiméde :

Descripsit radio *totum qui gentibus orbem.*

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de la Veuve ROBUSTEL.

OBSERVATIONES

Astronomicæ in Collegio S. J. Pekini habitæ à mense Novembri 1738.

Nov.

D. 6. 3^h. 6′. 53″. manè Emersio Satellitis I^{mi}. ex umbra 4^i. visa est . . . *telescopio* 10. *ped.*

N. B. Per emersiones semper intelligi momentum, quo primùm inceperunt apparere ex umbra: & per Immersiones momentum, quo plenè cessârunt videri Satellites in umbra 4^i. ingressi.

D. 14. 11^h. 30′. 40″. p. m. Emersio I^{mi}. *tel. eodem.*

D. 15. 1^h. 16′. 50″. manè Emersio 2^{di}. — *eodem.*

D. 16. 5^h. 59′. 55″. p. m. Emersio I^{mi}. — *tel.* 14. *ped.*

— 8^h. 26′. p. m. Satell. 3^{tius}. prodiit à tergo 4^i.

— 8^h. 53′. 5″. idem immersit in umbram.

— 11^h. 0′. 33″. Emersio ejusdem visa *tel. eodem.*

D. 22. 1^h. 23′. 45″. manè. Emersio I^{mi}. *tel.* 10. *ped.*

D. 23. 7^h. 51′. 50″. p. m. Emersio ejusdem — *eodem.*

D. 26. 7^h. 10′. 5″. p. m. ☽ª. obtexit Aldebaram ad confinia Schikardi & Phocylidis.

H. 7. 37′. 50″. emersit *ª. in recta per Tychonem & Christmannum.

D. 30. 9^h. 45′. 35″. p. m. Emersio Satel. I^{mi}. *tel.* 10. *ped.*

Decemb.

D. 2. 7^h. 47′. 0″. p. m. Emersit 2^{dus}. Satell. visus. *tel. eodem.*

D. 7. 11^h. 35′. 15″. p. m. Emersio I^{mi}. visa — *eode*.

Die. 9. *Dec.* 6h. 4′. 32″. p. m. Emersit I *m*. *tel.* 18. *ped.*

Décembre 1740.

D. 21. 5^h. 39′. 51″. ☽ª. obtexit stellam ♓ Ceti in recta per sinum Iridum & Posidonium.

H. 6. 46′. 24″. Emersit *ª. ad boream maris Cris. contra Plutarchum.

D. 22. 4^h. 56′. 3″. p. m. Satell. 3^{tius}. immersit. sed non latuit 2. integras horas 3, nam.

H. 6. 56′. jam plenè emersus apparuit. *tel.* 18. *ped.*

D. 23. 9^h. 49′. 30″. p. m. Emersio I^{mi}. visa *tel.* 8. *ped.*

Sed tremente à vehementia venti, ac Cœlo turbid.

D. 29. 8^h. 56′. 15″. p. m. Iimmersio 3^{tii}. Satell.

H. 10. 50′. 50″. Emersio ejus. *tel.* 8. *ped.*

D. 30. 11^h. 41′. 0″. p. m. Emersio I^{mi}. — *eodem.*

A. 1739. *Januar.*

D. 1. 6^h. 9′. 8″. p. m. Emersio Satellitis I^{mi}. ex umbra 4^i. visa est . . . *telesc.* 14. *ped.*

D. 3. 7^h. 26′. 24″. Emersio 2^{di}. *tel.* 18. *ped.*

D. 8. 8^h. 1′. 38″. p. m. Emersio I^{mi}. *tel.* 10. *ped.*

D. 10. 10h. 3′. 25″. p. m. Emersio 2^{di}. *tel.* 18. *ped.*

D. 15. 9^h. 55′. 15″. p. m. Emersio I^{mi}.

D. 24. 6^h. 15′. 20″. p. m. Emersio ejusdem *tel.* 10. *ped.*

D. 31. 8^h. 10′. 45″. p. m. Emersio ejusdem — *eodem.*

Cœlo tenuiter nubilo.

Mart.

Die 8. *Martii.* 6^h. 58′. 30″. p. m. Emersit 2^{dus}. Satell.

ex umbra 4. visus. *tel.* 18. *ped.*

D. 18. 7^h. 9′. 0″. p. m. Emersio tertii *tel.* 20. *ped.* sed cælo vapido & 4°. ad horizem. prono.

D. 21. 9^h. 15″. p. m. ☽^{a}. Culminans cum corde Hydræ alta erat 66. 19.

D. 22. 10^h. 3′. p. m. ☽^{a}. Culminans 2. min. ♓ post jubam ♌ alta erat 63. 3′.

D. 23. 10^h. 51′. p. m. ☽^{a}. Culminans 2. min. ante lucidam dorsi ♌ alta erat 59°. 7′.

August.

D. 18. 7^h. 15′. p. m. stella ♈ in ♑ distabat 6. minut. à margine ☽. contra Petavi. ejus Emersio è ☽^{a}. ob hujus depressionem, videri non potuit.

H. 9. 53′. 5″. p. m. ☽^{a}. obtexit sequentem stellam ♑ proximè Roccam.

H. 11. 6′ præcisè emersit * contra cuspidem Austri Langreni.

H. 11. 47′. ☽^{a}. Culminavit alta 33°. 5′.

Septemb.

D. 1. 3^h. 42′. 20″. manè visa est Immersio Imi. Satell. in umbra 4i. *tel.* 8. *ped.*

D. 10. 0^h. 7′. 50″, post med. noct. Immersio ejusdem Satell. *tel.* 13. *ped.*

D. 13. 11^h. 38′. 45″. p. m. Emersio 3tii. Satell. *tel. eodem.*

D. 16. *Sept.* 9^h. 20′. 19″. p. m. borealior stellam ♉ in ♒ obsecta est ☽^{a}. proximè Cleostratum.

H. 9. 56′. 40″. emersit stella ad marginem Orientalem Zoroastri.

H. 10. 2′. 25″. Media dictarum stellarum subintravit Lunam prope Roccam.

H. 11. 16′. 34″. eadem emersit ad Nod. Occid. ☽. Australiorem trium Luna ad austrum reliquit Semidiametro proximè distantem.

D. 17. 2^h. 3′. 54″. manè Immersio Imi. visa *tel.* 13. *ped.*

D. 21. 3^h. 43′. 30″. manè visa Emersio 3tii. Satellitis *telescopio* 17. *ped.* sed non sat. bene disposito.

D. 24. 4^h. 0′. 4″. manè Immersio Imi. *tel.* 13. *ped.*

D. 25. 10^h. 29′. 0″. p. m. Immersio ejusdem — *eodem.*

D. 28. 5^h. 54′. 18″. Immersio 3tii. *tel. eodem.* sed non nihil dub. ob diluculum.

Octob.

D. 1, 5^h. 56′. 3″. manè Immersio Imi. visa *tel.* 13. *ped.*

D. 3. 0^h. 26′. 4″. p. med. noct. Immersio Imi. — *eodem*

D. 11. 8^h. 50′. 11″. p. m. Atmosphæra hærebat.

D. 15. 1^h. 7′. 47″. manè Immersio 2di. *tel. eodem.*

D. 18. 10^h. 46′. 35″. p. m. Immersio Imi. Satellitis in umbram 4. visa, *tel.* 20. *ped.*